Congrès AFSP 2017 - Montpellier (10-12 juillet 2017)

Appels à communications / 76 Sections thématiques (ST)

Call for papers / 76 Panels (ST)

Les propositions de communication devront être envoyées par courriel à chacun des responsables scientifiques de la ST avant le 15 octobre 2016.

Paper proposals must be sent by e-mail to each of the panel's conveners before October 15th, 2016.

1 Controverses et jeu politique *Controversies and political game*
2 Quelle ethnographie pour quelle science politique ? *How Ethnography and Political Science overlap? Methodological and Epistemological Issues of Political Ethnography*
3 Que faire des traditions politiques en histoire sociale des idées ? *How can a historical sociology of ideas deal with political traditions?*
4 Le rapport entre l'économique et la politique *The relationship between the economic and politics*
5 Science politique du capitalisme *Capitalism: a political science view*
6 Les nouveaux habits de la protection sociale : transferts de risques, assurances et reconfigurations de l'État-providence *Changing approaches to social protection: risk-shifts, insurance and the transformation of welfare states*
7 Que fait le *New Public Management* aux politiques environnementales ? *What does New Public Management make to Environmental Policies?*
8 Gouverner par les modèles *Governing with models*
9 Les circulations comme révélateur des transformations de l'action publique urbaine *Circulations as tracers for the transformations of urban policy making*
10 Les données et le gouvernement de la ville *Urban governance and data*
11 Les métropoles encore au cœur de la critique ? Controverses autour des politiques métropolitaines *Metropolises still at the heart of critical urban studies? Controversies on Metropolitan Politics and Policies*
12 L'action publique comme action collective : enquêter sur les acteurs "relais" de la régulation politique *Policy as collective action: how professional groups act as relays for political regulation*
13 Pour une sociologie des politiques pénitentiaires *For a Sociology of Prison Policies*
14 Gouverner les systèmes agri alimentaires et leur durabilité, nouvelles perspectives de recherche *Governing agrifood systems sustainability, new venues for research*
15 L'État au prisme de l'urgence et des crises *Emergencies and crises of the state*
16 Savoirs et pouvoirs bureaucratiques dans le gouvernement de la nature *Knowledge and Bureaucratic Power in the Government of Nature*
17 Politiques énergétiques : modèles alternatifs et dynamiques locales *Energy policies: Alternative models and local dynamics*
18 Sociologie politique de l'UE et analyse de l'action publique européenne : quels débats, quelles passerelles ? *Political sociology of the EU and the analysis of European policies: controversies or mutual recognition?*
19 Le champ de l'eurocratie en action *The field of Eurocracy in action*

20 Repenser le rôle des *Policy Analysis* dans les processus de politiques publiques *Rethinking the role of Policy Analysis in the Policy Process*
21 Saisir l'action publique en Afrique à travers les instruments *Capturing public action in Africa through policy instruments*
22 Redécouper les frontières de l'action publique : de quoi la « transversalité » est-elle le nom ? *Redefining bureaucratic boundaries in the age of cross-cutting policies*
23 Coalitions Multi-niveaux d'action publique. Théorie et Méthode *Multi-level Policy Coalitions. Theory and methods*
24 La politique saisie par « la transparence ». Sociologie des pratiques et des dispositifs publics *Transparency as politics and policy. Political sociology of practices and tools of government*
25 Contrôle des dépenses de santé et sélection des instruments : une comparaison entre Etats membres de l'Union Européenne *Health expenditure control ans selection of instruments: A Comparison among member states of the European Union*
26 Gouverner la sexualité *Governing sexuality*
27 L'intimité publique : politiques du corps des femmes *Public Intimacy : the Politics Around Women's Bodies*
28 Le genre : un outil de (re)politisation du droit ? *Law and Gender: political agendas*
29 Les mobilisations de mères et de pères, un non objet pour la science politique ? Réflexions sur les processus de politisation parentale individuels et collectifs au début du 21ème siècle *Mothers and fathers' mobilizations: a non-subject in political science? Reflections on the individual and collective parental politicization processes at the beginning of the 21st century*
30 La citoyenneté industrielle : pratiques militantes et sociabilités quotidiennes *Industrial citizenship: militant practices and everyday sociabilities*
31 La citoyenneté au prisme de l'action publique : comment l'Etat travaille-t-il la citoyenneté ? *Citizenship through the prism of public policy: how does the state shape citizenship?*
32 Convictions religieuses et citoyenneté aujourd'hui en Europe *Religious Beliefs and Citizenship in Contemporary European Societies*
33 Les échelles de citoyenneté *Scales of citizenship*
34 Les élus et l'argent : normes et usages *Elected politicians and money: standards and practices*
35 Des élites administratives de second ordre : positions, trajectoires et logiques de corps *Second-order administrative elites. Positions, trajectories and corps d'Etat patterns*
36 Le pouvoir local, entre politisation et dépolitisation *Local government: between politicization and depoliticization*
37 Dans l'ombre de la loi. Travail au parlement et vie politique *In the Shadow of the Law. Work at the Parliament and Political Activity*
38 Qualifier et quantifier l'activité parlementaire : données, méthodes et pratiques *Qualifying and Quantifying Parliamentary Activity: Data, Methods and Practices*
39 Etre représenté ? Sociologie du sentiment de représentation politique. *To be represented? Sociology of the feeling of political representation*
40 Au cœur des Exécutifs : de l'importance des Secrétariats généraux *Core Executives: Do Secretariats-General Matter?*
41 Les élus de l'étranger : une nouvelle catégorie de représentants politiques ? *Representing expatriates: a new category of political agents?*
42 Nouvelles sciences électorales : électorat, opinion, élection *New Electoral Sciences : Electorate, Opinion, Election*
43 Réformer la démocratie. Le changement institutionnel en contexte *Reforming Democracy. The contextualization of institutional change*
44 Participation Politique et Internet : questions traditionnelles, nouveaux dispositifs de recherche et nouvelles données *Internet and Political Participation: Traditional Questions, New Research Devices and New Data*

45 Rapports ordinaires au genre en politique *Ordinary links to gender in politics*
46 Les représentations enfantines du politique *Children's Representations of Politics*
47 Sociabilités politiques et politiques des sociabilités en milieu rural *Political sociabilities and policies of sociabilities in rural areas*
48 Sociologie politique des élections professionnelles *A political sociology of workplace elections*
49 Militer dans les médias *Mobilizing in the Media*
50 Expériences des discriminations, sentiment d'injustice et engagements dans les quartiers populaires *Experiencing discriminations, apprehending injustice and commitment in working-class neighborhoods*
51 Les publics précaires dans les associations : dynamiques politiques et rapport à l'action sociale *Precarious and Poor Publics within Associations: Political Dynamics and Relation to Social Policy*
52 Quelle sociologie politique du conspirationnisme ? Doxa populaire contre doxa savante de l'ésotérisme politique *Is there a political sociology of conspiracy theories? The opposition between popular doxa and scientific doxa around political esoterism*
53 Questions de Genre. Entre Etats et Religions *Gender Issues between States and Religions*
54 Réagir aux attentats *Responding to terrorist attacks*
55 Les partis et les politiques économiques *Parties and Economic Policies*
56 Quelle histoire politique écrivent les séries télévisées ? *Political History in TV Shows*
57 Les religions dans les capitalismes contemporains. Normativités, pratiques, engagements *Religions in contemporary capitalisms. Normativities, practices, mobilizations*
58 Rendre le religieux gouvernable dans les institutions publiques *Making Religion Governable in Public Institutions*
59 L'intérêt général : l'État à l'épreuve de la société *The "General Interest": Civil Society testing the State*
60 L'engagement des supporters de football dans l'espace public. Une politisation de circonstance ? *The football fans intervention in public sphere: an opportune politicization?*
61 Réponses politiques aux menaces « terroristes » : approches comparées *Policy responses to terrorist threats: Comparative approaches*
62 Au-delà de la "crise des réfugiés": (re)penser la représentation et la capacité d'action des réfugiés syriens *Being a Syrian Refugee: Representation and Agency in the "Syrian Refugee Crisis"*
63 Vers une typologie des formes de reconnaissance asymétrique dans les relations internationales *Towards a Typology of the Forms of Asymmetrical Recognition in International Relations*
64 Les victimes au tribunal : du témoignage à la preuve judiciaire *Victims in Court: From Testimony to Legal Evidence*
65 Les financements communautaires aux marges de l'Europe. Sociologie des usages *How European Funds are used at the EU's Periphery: A Political Sociology Approach*
66 Nouvelles diplomaties et résolution de conflit en Méditerranée *New forms of diplomacy and conflict resolution in the Mediterranean*
67 L'ordinaire de la sortie de guerre. Sociologie de l'action publique après la violence armée *The banality of the aftermath of war. A sociology of policy-making after armed violence*
68 Crime et guerre : sociologie historique d'un partage inachevé *War And Crime: Historical Sociology of an Unfinished Partition*
69 Les pratiques de la politique étrangère et de la diplomatie : nouveaux enjeux *The Practices of Foreign Policy and Diplomacy: New Perspectives*
70 Gouverner les risques dans les Etats fragiles *Risk Management in Fragile States*

71 États infaillibles ? Fragmentation des institutions et institutionnalisation du chaos *Unfailing States ? Institutional Fragmentation and Institutionalization of Chaos*
72 L'environnement en Relations Internationales : pour une sociologie historique *The Environment in International Relations: for a Historical Sociology*
73 Fonctionnalisation et (dé)politisation de l'Assemblée générale des Nations Unies : contributions à une sociologie des institutions internationales *The Functionalization and (De)politicization of the United Nations General Assembly: Contributions to a Sociological Analysis of International Institutions*
74 Le séminaire : un nouvel objet pour l'histoire des idées politiques *The Seminar: A New Topic for the History of Political Ideas*
75 Le rapport au rapport. Un impensé de la science politique ? *The influence of official reports on policy-making, public debate and cognitive frames. An under-studied object of political science?*
76 Contributions et perspectives critiques des éthiques environnementales dans la pensée politique : théories, pratiques et activités politiques *Contributions and criticals perspectives of the environmental ethics in political thought: theories, practices and political activities*

ST 1
Controverses et jeu politique
Controversies and political game

ST présentée par le Groupe de projet COMPOL

Responsables scientifiques :
Philippe Aldrin (Sciences Po Aix – CHERPA) philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr
Nicolas Hubé (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – CESSP) Nicolas.Hube@univ-paris1.fr

Équipe de coordination de la ST
Clément Desrumaux (Université Lyon 2 – TRIANGLE)
Fabienne Greffet (Université de Lorraine, Nancy – IRENEE)
Jérémie Nollet (Sciences Po Toulouse – LASSP)
Sandra Vera Zambrano (Universidad Iberoamericana, Mexique)

À côté des « scandales » et des « affaires » qui rythment la vie des démocraties mass-médiatiques, les controverses donnent à voir les antagonismes de l'arène politique, des courants de l'opinion, des intérêts catégoriels autour d'enjeux d'importances diverses. Le Groupe ComPol se propose d'étudier la communication politique comme le processus continu d'équipement cognitif, technique et instrumental par lequel les entrepreneurs politiques tendent de réduire l'incertitude imposée par les règles et conditions du jeu démocratique, en particulier la contrainte de la transparence, de la médiatisation et les phénomènes d'opinion. Dans cette perspective, l'étude de l'événementialisation du politique ne peut se résumer à l'analyse des tactiques relationnelles entre les journalistes et leurs informateurs politiques. Elle suppose de prendre en compte l'ensemble des agents et groupes d'agents qui interfèrent dans la mise en public des débats : auxiliaires du travail politique (collaborateurs, conseillers en stratégie et en communication), intellectuels, experts, porte-parole et *advocacy officers* des ONG et mouvements sociaux, lobbyistes, *think-tankers*, etc. De ce point de vue, l'analyse des controverses est un traceur assez efficace pour observer les transformations du jeu politique générées, d'une part, par sa médiatisation accrue et, d'autre part, par la pluralisation des organisations et des professions investies dans les dynamiques de controverse (Rayner, 2007, p. 58sq ; Lemieux, 2007). L'usage de la controverse relève désormais du répertoire ordinaire des techniques utilisées par une multitude d'agents sociaux cherchant à donner une visibilité médiatique à leur cause, peser sur les processus décisionnels, dénoncer une situation, mettre à l'agenda un problème et interpeller l'opinion publique.

Dans cette démarche de sociologie relationnelle, s'appliquer à étudier les controverses politiques contribuerait à rapprocher différents programmes de recherche en cours au sein de la sociologie politique : ceux portant sur les affaires « politico-financières » mettant au jour les nouvelles logiques de concurrences et de coopérations à l'œuvre dans les rapports entre champs judiciaire, champ politique, champ médiatique (Roussel, 2002 ; Rayner, 2005 ; De Blic, 2007) mais aussi les travaux portant sur les controverses liées à la « question climatique (Comby, 2015) témoignant des tensions multiples avec lesquelles doivent composer les décideurs publics dans le processus de mise en instruments d'une politique publique environnementale (Pralle, 2006, notamment à propos du « *managing policy conflict* », p. 220sq). On peut, ensuite, citer les travaux portant sur l'activisme des "entrepreneurs d'opinion" (Goheneix, 2005), jouant des diverses techniques de l'*advocacy* pour peser sur les arènes discrètes de la décision internationale (Keck, Sikkink, 1998 ; Ollion, Siméant, 2015). On peut, enfin, indiquer les études traitant des nouvelles pratiques de mise en public des opinions politiques sur Internet et les réseaux sociaux (Boyadjian, 2016 ; Mabi, Théviot, 2014) ou des stratégies de désinformation et de rumeurs qui interfèrent avec les routines de l'activité politique, faisant peser continûment sur cette dernière les risques d'un emballement médiatique. La contiguïté toujours possible entre les "mobilisations de clavier" (Badouard, 2013) et les manifestations de rue (ou les occupations de places) contraint les institutions de pouvoir à adapter leurs stratégies de communication, souvent bien en amont de l'annonce d'une réforme

ou d'une décision (Nollet, 2010). Bien sûr, d'autres sujets de controverses (crises sanitaires, complot des élites, etc.) ont été explorés et mériteraient d'être mis en regard pour comprendre le processus de médiatisation à l'œuvre dans les stratégies et les pratiques des controversiers, les jeux d'interdépendance entre toutes les catégories de professionnels qui en sont aujourd'hui parties prenantes (attachés de presse, conseillers en communication et relations publiques, analystes de l'opinion publique, etc.) (Davis, 2007) et agissent comme les spécialistes de la « colonisation du monde vécu » par les médias (Habermas, 1987).
Partant, la difficulté est plutôt celle qui consiste à penser les effets de ces transformations sur les modes de régulation du jeu politique. La ST du groupe COMPOL entend s'interroger et attend des contributions sur **ce que sont les formes sociales et les usages multiples du répertoire des controverses, et ce qu'ils font à l'espace politique professionnalisé**. L'approche pragmatique a beaucoup investi l'étude des controverses mais propose sans doute une vision trop uniment discursive du phénomène (Chateauraynaud, 2003; Brugidou, 2008), tendant à négliger les logiques structurantes de l'activité politique, écrasant les inégalités de ressources et de positions des controversiers. La ST du groupe COMPOL devra être l'occasion d'explorer les apports d'une autre sociologie des controverses politiques, plus attentive aux rapports sociaux (de genre, de classe, de génération) de domination, soucieuse de rappeler l'intérêt d'une méthodologie qualitative et ethnographique dans les entreprises de connaissance des phénomènes sociaux complexes. Il convient de suivre une démarche processuelle et relationelle des controverses, à l'instar de la sociologie des crises politiques initiée par Michel Dobry, afin de mettre au jour les acteurs et leurs ressources dont ils disposent dans l'émergence, la gestion et la clôture d'une situation de controverse. En particulier, il s'agira d'articuler sociologie des institutions, sociologie des mouvements sociaux et sociologie de la communication afin d'étudier ce moment où la controverse prend corps dans l'espace public, où le cadrage scandaleux sort de l'espace dénonciatif pour prendre sens dans le jeu politique. C'est tout ce jeu d'échanges et de co-construction d'un cadrage, de contention et d'équipements (en ressources personnelles ou matérielles) qu'il convient d'étudier (Lehingue, Pudal, 1991). Les études organisationnelles des entreprises politiques (et en particulier des équipes en charge de la « communication (de crise) ») seront les bienvenues.
Les contributions attendues devront s'inscrire dans l'un des deux axes problématiques.

Axe 1 / « Coup », « scandales », « affaires » et « controverses » : préparation et contrôle du « spontané » ?

Le sens commun qui entoure les controverses consiste à les présenter comme des processus émergents, spontanés, échappant aux tactiques des agents politiques ou journalistiques. Si les controverses contiennent nécessairement une dose d'imprévisibilité obligeant à l'improvisation, leur répétition a cependant entraîné la sédimentation d'un répertoire d'action permettant une réaction rapide, voire un contrôle de la situation. Ce contrôle de la situation est parfois paroxystique lorsque les controverses sont mises en œuvre et exploitées sciemment par des agents qui y trouvent le moyen d'agir *dans* et *sur* le jeu politique. Le premier axe de la ST interroge ainsi les processus d'émergence des controverses et les positionnements des agents vis-à-vis d'elles. A travers une analyse empirique des modalités d'investissement politique des controverses, la ST pose la question de l'autonomie et de l'hétéronomie du champ politique.

Axe 2 / Transformation des règles du jeu politique

Depuis l'Affaire Dreyfus jusqu'aux *Panama Papers,* on observe en effet une banalisation, une sophistication en même temps qu'une routinisation du recours au registre de la controverse comme coup politique. Cette routinisation invite à se demander comment les règles du jeu, tout autant que les façons de jouer et les lieux du jeu se transforment (Bailey, 1971). En fait, les acteurs du jeu politique aux prises avec les controverses sont nombreux et divers. Lancer ou intervenir dans une controverse est un moyen de d'assurer une visibilité médiatique. Cette visibilité est d'ailleurs changeante historiquement et socialement, elle emprunte des technologies toujours plus sophistiquées pour faire parler les publics. Ces technologies s'accompagnent d'ailleurs d'un travail de légitimation pour renforcer la force sociale et politique des leurs *outputs*. En retour, être la cible d'une controverse suppose de disposer des meilleurs conseils pour limiter les effets négatifs d'une exposition médiatique inopportune. Le droit lui-même semble s'emparer de cette question à tentant d'encadrer les questions de la protection des sources, du secret des affaires ou des lanceurs d'alerte, sans jamais complètement y parvenir. Cette ST sera très

attentive aux papiers présentant une dimension sociohistorique, afin de bien comprendre ces transformations dégagées des effets idiosyncratiques d'un présentisme technocentrique. La ST doit aussi être l'occasion d'un décentrement du regard sur des arènes politiques (régimes autoritaires, organisations internationales) où les logiques de légitimation du pouvoir ne reposent pas nécessairement sur la publicité médiatique.

Simultaneously to the different "scandals" setting the pace of our mass-media democracies, controversies are those moments when political antagonisms, ideological trends or sectional interests are opposed about issues of varying importance. If we look through the history of the last century, each of the major controversies can also be taken as an indicator, at a specific time, of the various themes of cleavages and indignation, of the different political ideas and social representations but also of the various intervention strategies in the public sphere (Lemieux, 2007). The COMPOL Group intends to study political communication as an ongoing process of cognitive, technical and instrumental process whereby political entrepreneurs tend to reduce the uncertainty imposed by the pieces and rules of the democratic game, especially the transparency, the media coverage and the opinion constraints. In this perspective, the study of policy "eventalization" (the process of covering in the media the events one after the other) cannot be reduced to the analysis of relational tactics between journalists and political informants. This means taking all the agents and groups of agents interfering in the public debate into account: auxiliary political staff (employees, consultants in strategy and communication), intellectuals, experts, advocates and advocacy officers of NGOs and social movements, lobbyists, think-tankers, etc. From this point of view, the controversies analysis is an effective tracer of the transformations of politics generated, firstly, by its increased media coverage and, secondly, by the pluralization of organizations and professions invested in controversy dynamics (Rayner, 2007, p. 58sq). The use of the controversy now falls within the ordinary *repertoire* used by a multitude of social agents seeking to give media visibility to their cause, to influence decision making, or denouncing a situation, setting an issue at the agenda and challenging the public opinion.
In this approach, studying political controversy helps to gather various ongoing research programs in political sociology. The difficulty is to think the effects of these changes on the regulation modes of the political game. The COMPOL panel intends to question – and expects contributions – based on the delimitations of social forms and multiple uses of the controversial *repertoire*, and their effects on the professionalized political space. The COMPOL panel will be the opportunity to explore the contributions of political sociology controversies, particularly attentive to domination within social relations (gender, class, generation), keen to remind the interest of qualitative methodology and ethnographic knowledge along with complex social phenomena. We should follow a relational-process approach of the controversies in order to expose the different players and their available resources in the emergence, management and closing of a controversy (Dobry). In particular, it articulates the sociology of institutions with the sociology of social movements and sociology of communication in order to understand the moment when the controversy is seen as real in the public space, when the scandalous framing is making sense in the political game. This is all a set of interactions and co-construction of a frame of contention and equipment (in personal or material resources) which should be studied (Lehingue, Pudal 1991).
Contributions should include a topic proposed by any of the two axes. Papers proposing a study of the organization of political enterprises are also welcome.

Axis 1 / "Scandal", "affairs" and "controversies": preparing and controlling the emergence of "spontaneous" event?
The common sense presents the controversies as spontaneous emerging processes, escaping the tactical interactions between political or journalistic agents. If controversies necessarily contain a dose of unpredictability, their repetition leads to sedimentation of various action's *repertoire* enabling a rapid response, and even more a control over the situation. This relative controlling situation is sometimes paroxysmal when controversies are implemented and exploited deliberately by agents who find ways to act *in* and *on* the political game. The first axis of the panel aims to question the emergence process of controversies and the perception of the different agents towards them. Through an empirical analysis of

various political commitments in the controversy, the panel raises the question of autonomy and heteronomy of the political field.

Axis 2 / The transformations of the political rules

From the Dreyfus Affair to the Panama Papers, a banalization has been observed, sophistication along with a routinization in the use of the vocabulary of the controversy as a political stunt. This routinization invites to wonder how the rules, the technics as well as the location of the game has been modified (Bailey, 1971). Political actors facing controversies are many and varied. Initiating or intervening in a dispute is a way to ensure media visibility. This visibility is changing historically and socially, it needs more sophisticated technologies to public speaking. These technologies are also accompanied by legitimation work for more social and political effectiveness of their outputs. At the opposite side, to be the target of a controversy presupposes some predisposition and a rapid availability of advices in order to limit the negative effects of an inappropriate media exposure. The law itself seems to be interested on this issue, trying to find answers for issues like the sources protection, business secret or whistleblowers. This panel will be very attentive to the propositions with a socio-historical dimension, in order to understand these changes. The panel should also be an opportunity for a perspective shift on political arenas (authoritarian regimes, international organizations) where the legitimizing power of logic do not necessarily rely on media advertising.

Références / References

BADOUARD Romain, « Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne», *Réseaux*, 181, 2013.

BAILEY, Friedrick, *Les règles du jeu politique : une étude anthropologique*, Paris, PUF, 1971.

BOYADJIAN Julien, *Analyser les opinions politiques sur Internet. Enjeux théoriques et défis méthodologiques*, Paris, Dalloz, 2016.

BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics. Une approche pragmatiste de l'opinion publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008

CHATEAURAYNAUD Francis, *Prospéro. Une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, Éd. CNRS, 2003.

COMBY Jean-Baptiste, La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public, Bellecombes-en-Bauge, Raison D'Agir, 2015

DAVIS Aeron, *The Mediation of Power: a Critical Introduction*, New-York, Routledge, 2007.

DE BLIC Damien et LEMIEUX Cyril, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 71, 2005.

DE BLIC Damien, « Cent ans de scandales financiers en France. Investissement et désinvestissement d'une forme politique », in Offenstadt N., Van Damme S. (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock.

DOBRY, Michel, Sociologie des crises politiques, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.

GAÏTI Brigitte, « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », *Le Mouvement Social*, 221, 2007.

GOHENEIX Alice (dir.), "Une opinion publique internationale ?", *Raisons politiques, 19,* 2005.

HABERMAS Jürgen, *The´orie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.

KECK Margaret E., SIKKINK Kathryn, *Activists beyond Borders. Advocacy Networks in International Politics*, New York, Cornell University Press, 1998.

LEHINGUE Patrick, PUDAL Bernard, "Retour(s) à l'expéditeur. Éléments d'analyse de la déconstruction d'un «coup» : la «Lettre à tous les Français» de François Mitterrand", in CURAPP, *La Communication politique*, Paris, PUF, 1991.

LEMIEUX Cyril, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25, 2007.

MABI Clément, THÉVIOT Anaïs (dir.), "S'engager sur Internet. Mobilisations et pratiques politiques", *Politiques de communication*, 3, 2014.

NOLLET Jérémie, "Des décisions publiques « médiatiques » ? : sociologie de l'emprise du journalisme sur les politiques de sécurité sanitaire des aliments", Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Lille 2, 2010.

OLLION Etienne, SIMÉANT Johanna (dir.), « Politiques du plaidoyer », *Critique internationale*, 67, 2015,

PRALLE Sarah B., *Branching Out, Digging In. Environmental Advocacy and Agenda Setting*, Washington DC, Georgetown University Press, 2006.

RAYNER Hervé, Dynamique du scandale. De l'affaire Dreyfus à Clearsteram, Paris, Le Cavalier Bleu, 2007.

RAYNER, Hervé, *Les scandales politiques, l'opération " Mains propres " en Italie*, Paris, Michel Houdiard éditeur, 2005

ROUSSEL Violaine, *Affaires de juges. Les magistrats dans les scandales politiques en France*, Paris, La Découverte, 2002,

ST 2
Quelle ethnographie pour quelle science politique ?
How Ethnography and Political Science overlap? Methodological and Epistemological Issues of Political Ethnography

ST présentée par le Groupe de projet EthnoPol

Responsables scientifiques :
Martina Avanza (Crapul, Université de Lausanne) martina.avanza@unil.ch
Sarah Mazouz (Université Humboldt de Berlin) mazouzsa@hu-berlin.de
Romain Pudal (CURAPP-ESS, CNRS) romain.pudal@free.fr

Comme groupe de projet de l'AFSP, EthnoPol a pour ambition de construire un espace de réflexions partagées sur la méthode ethnographique. Comment la définir ? Quel type de preuve apporte-t-elle ? Quelles montées en généralité autorise-t-elle et à quelles conditions ? Quelle épistémologie implique-t-elle ? Quels apports empiriques et théoriques en attendre pour la science politique ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous nous sommes attelé.e.s dans le cadre de ce groupe.

L'ambition de ce panel est par conséquent d'interroger les apports spécifiques de l'ethnographie à la science politique. Les communications retenues devront indiquer de façon détaillée la méthode d'enquête adoptée et ses conditions précises de réalisation. En effet, nombre de travaux se réclamant de l'ethnographie restent beaucoup trop flous sur ces aspects du travail qui dépassent de loin de « simples » problèmes méthodologiques. Or, l'un des objectifs de ce panel est de réfléchir collectivement aux critères permettant de parler ou non d'ethnographie afin de montrer ce qu'a de spécifique cette méthode d'enquête par rapport aux enquêtes de terrain « plus classiques ». L'enjeu est ainsi d'estimer la plus value empirique et/ou théorique de l'ethnographie. Sans vouloir édicter des règles de l'enquête ethnographique, il nous apparaît important, au terme des deux années d'existence d'EthnoPol, d'élaborer une réflexion circonstanciée et collective sur cette question.

Les communications attendues dans le cadre du Groupe de projet EthnoPol pour le congrès de l'AFSP 2017 devront donc s'attacher à montrer comment l'enquête ethnographique a permis de renouveler la compréhension d'objets canoniques de la science politique – parti, militantisme, politisation, opinion, idéologie, populisme, droitisation, radicalisation, citoyenneté, état, représentation politique, nationalisme…–En indiquant précisément comment l'enquête a été menée, selon quelles modalités empiriques, les intervenant-e-s retenu-e-s devront aussi s'attacher à clarifier les apports de l'ethnographie à la discipline. Chaque communication partira donc de l'enquête ethnographique menée par l'auteur et présentera clairement les choix méthodologiques faits, mais ne s'y résumera pas, le but étant de remettre chaque enquête dans le contexte plus vaste des débats disciplinaires.

La double section thématique sera constituée de deux parties.

La première partie sera consacrée, classiquement, aux communications et à leur discussion de la part de discutant-e-s attitré-e-s et de l'assistance en général. Le format standardisé demandé dans l'appel à communications (chacun doit se centrer sur un objet, spécifier comment il l'a abordé ethnographiquement, remettre ses conclusions dans les débats disciplinaires) devrait faciliter les échanges, y compris entre spécialistes de sous-champs différents.

La deuxième partie, moins longue, sera consacrée à l'enjeu de définition de l'ethnographie politique. Animée par les trois coordinateurs d'EthnoPol avec la participation de l'ensemble des communicant-e-s, il s'agira, pour être en phase avec l'épistémologie de l'ethnographie, d'adopter une démarche inductive : au lieu de prédéfinir ce qu'est une enquête en ethnographie politique, il s'agira de faire un bilan des pratiques de chaque intervenant à la ST thématique. Pouvons-nous trouver des critères partagés qui définiraient ce qu'est l'ethnographie en science politique à partir de sa pratique effective ? Si une telle convergence se révélait impossible : quels sont les clivages observables ? Voire les conflits de définition ? Que nous disent-ils de la pratique ethnographique en science politique ?

How to define ethnography? What kind of proof does it provide us with? How and in which conditions does the use of this method allow the results to be generalized? What kind of epistemology does it entail? What are the empirical and theoretical inputs that this method could bring to political science? These are the issues that the AFSP Project Group EthnoPol considers as central.

Thus, in this panel, we would like to address ethnography as a practice and as an epistemology. It is to have a collective discussion and reflection on it as a method for political science.

This panel welcomes, therefore, papers that precisely examine the conditions in which their grounding-fieldwork has been lead. We are extremely interested in papers that analyze the methodological choices that have been taken during the fieldwork. We also invite proposals of contribution to show how ethnography helped them to renew the analysis of classical topics in political science such as political parties, activism, politicization, radicalization, citizenship, state, political representation or nationalism. In order to examine collectively the defining criteria of ethnography and show its specificities when compared with other kinds of qualitative inquiries, the participants should put their presented research in perspective with the key debates in political science.

The panel will be organized as follows:

The first session will be dedicated to the presentations and their discussion. In order to make the discussion easier, we kindly ask the participants:

- First, to focus on one topic and show how the ethnographical fieldwork has been carried out.
- Then, to highlight the methodological choices
- Eventually, to explore the epistemological issues, raised by the presented research in relation with the debates that take place in political science.

The second session will deal with the definition of political ethnography. The discussion will draw on the experience of each panelist. We will thus lean on an inductive approach to figure out whether there are shared criteria that allow us to define ethnography in political science. We also would like to consider the possible divisions and even the forms of dissensions about the definition of this approach as a meaningful way to grasp what ethnographical practice is in political science.

Bibliographie / Bibliography

Auyero Javier, Joseph Lauren et Mahler Matthew (dir.), *New Perspectives in Political Ethnography*, New York, Springer, 2007.

Avanza Martina, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas ses indigènes ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in Didier Fassin et Alban Bensa (dir.), *Les Politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 41-58.

Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte, 2003.

Bouron Samuel, Drouard Maïa (dir.), « Les beaux quartiers de l'extrême droite », *Agone*, n° 54, 2014.

Braconnier Céline, « Ce que le terrain peut faire à l'analyse des votes », *Politix*, n. 4, 2012, p. 99-112.

Braconnier Céline, *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, LEJEP, Lextenso-Editions, 2010, préface de Patrick Lehingue.

Cefaï Daniel (dir.), *L'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.

Critique Internationale, dossier « Anthropologie des organisations internationales », n.° 54, 2012.

Dubois Vincent, « Ethnographier l'action publique. Les transformations de l'Etat social au prisme de l'enquête de terrain », *Gouvernement et action publique*, n.1, 2012, pp. 83-101.

Fassin Didier, Bensa Alban (dir.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.

Hamidi Camille, « L'ethnicité en politique. Eléments sur le rapport au politique des jeunes issus de l'immigration dans les quartiers populaires », *in* Sophie Béroud, Boris Gobille, et al. (dir.) *Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires en Europe (1968-2005)*, Paris, Archives contemporaines, 2011.

Hauchecorne Mathieu "Faire du Terrain en pensée politique", *Politix*, n°100, 2012, p. p. 149-165.

Hauchecorne Mathieu, Bélorgey Nicolas, Chateigner Frédéric, Pénissat Étienne, dossier "Théories en milieu militant", *Sociétés contemporaines*, n° 81, 2011.

Mariot Nicolas, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté ? », *Politix*, n° 23, 2010, p. 161-188.

Mazouz Sarah, « Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation », *Raisons politiques*, n° 58, 2015, p. 75-89.

Neveu Catherine, « ''*E pur si muove !* '' Ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », *Politix*, n° 103, 2013, p. 205-222.

Politix, dossier « Ancrages politiques », n° 92, 2010.

Pudal Romain, « “La politique à la caserne” » Approche ethnographique des rapports à la politique en milieu pompier », *Revue franc¸aise de science politique*, 2011/5 Vol. 61, p. 917-944.
Pudal Romain, *Retour de flammes*, Paris, La Découverte, 2016.
Revue internationale de politique comparée, dossier « Enquêter dans les partis politiques », n. 4, 2010.
Schatz Edward (dir.), *Political Ethnography : What Immersion Contributes to the Study of Power*, Chicago, CUP, 2009.
Siméant Johanna, « Localiser le terrain de l’international », *Politix*, n.° 100, 2012, p. 149-165.
Collectif SPEL (dir.), *Les Sens du vote. Une enquête sociologique (France, 2011-2014)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.
Tilly Charles, « Political Ethnography as Art and Science », *Qualitative Sociology*, n° 29, 2006, p. 409–412.

ST 3
Que faire des traditions politiques en histoire sociale des idées ?
How can a historical sociology of ideas deal with political traditions?

ST présentée par le Groupe de projet HISOPO

Responsables scientifiques :
Isabelle Gouarné (CNRS, CURAPP) isabelle_gouarne@hotmail.com
Mathieu Hauchecorne (Université Paris 8, CRESPPA-LabToP) mhauchecorne@univ-paris8.fr

« Libéralisme », « fascisme », « socialisme », « deuxième gauche », « nationalisme », « féminisme » : ces quelques exemples suffisent à rappeler l'entrée privilégiée que constituent les traditions politiques et courants de pensée en histoire des idées politiques. Les renouvellements qui ont caractérisé l'histoire des idées durant les dernières décennies ont toutefois largement questionné l'existence et la stabilité de ces « traditions politiques » (tout comme la notion proche de « cultures politiques »), bien souvent perçues comme autant d'obstacles à l'analyse ou de « boîtes noires » à ouvrir. Les travaux des historiens de Cambridge ont contesté l'usage extensif des notions de « fondateurs » et d'« influence » qui assignaient un point de départ ou des origines à ces traditions et leur prêtaient une continuité à travers le temps. De même, l'analyse relationnelle tout comme la critique du téléologisme ont remis en cause une vision essentialiste des traditions politiques, appréhendées auparavant comme des individualités historiques, dont on pourrait étudier séparément la genèse, le développement et l'éventuel déclin. Dans le sillage du colloque organisé par l'Association française de science politique autour de cette notion en 1986[1], les recherches d'inspiration constructiviste ont mis l'accent sur l'étude des usages du passé et la formation des « mémoires collectives » (de la Nation, mais aussi des partis et des institutions)[2] ou encore sur les luttes de définition et d'étiquetage des groupements politiques[3]. Enfin, l'attention portée par la sociologie des idées aux labels et catégories « indigènes » ainsi qu'aux processus de co-production, de circulation et de réception ont substitué à l'image de traditions stables et cohérentes l'étude localisée des multiples actions par lesquelles celles-ci se font et se défont.

Dès lors, fait-il encore sens de parler de « traditions politiques » ? Comment les objectiver dans une perspective d'histoire sociale des idées politiques ? Que peut apporter une sociologie historique des traditions politiques à l'analyse plus générale du champ politique ? Voici quelques-unes des questions que se propose d'aborder cette section thématique, à partir des trois axes suivants.

1/ La construction des traditions politiques

Les communications pourront d'abord prendre pour objet la construction des traditions politiques au sein de l'espace politique et du champ intellectuel. On s'intéressera tout d'abord aux labels par lesquels les traditions sont référencées, généralement (mais pas toujours) en accolant le suffixe –isme à un substantif (socialisme, libéralisme, communisme, conservatisme, nationalisme, légitimisme etc.) ou à un nom propre (marxisme, maoïsme, gaullisme, orléanisme, saint-simonisme etc.). Des études de cas historiques pourront revenir sur le contexte d'émergence de l'une ou l'autre de ces étiquettes, qui contribuent le plus souvent à définir les systèmes de classements partisans au sein des gouvernements représentatifs. On pourra de même s'intéresser aux différentes stratégies de « mise en tradition » opérées sur la base de ces labels, sur la construction rétrospective de ces traditions. Une attention particulière devra être portée à la façon dont l'histoire des idées et la théorie politique peuvent contribuer à stabiliser ces catégories - en systématisant leur contenu doctrinal - et à les universaliser - en favorisant leur circulation à travers le temps et l'espace. On pourra enfin s'intéresser aux rapports entre savoirs et traditions politiques, et notamment aux processus de politisation qui peuvent transformer des écoles

1 Actes publiés dans la revue *Pouvoirs* (42, 1987).
2 Marie-Claire Lavabre, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7, 2000, p. 48-57.
3 Par exemple, Jacques Le Bohec et Christophe Le Digol (dir.), *Gauche/droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, PUF, 2012.

scientifiques en traditions politiques[4]; et réciproquement aux processus d'institutionnalisation académique à travers lesquels des courants de pensée politiques peuvent, à l'image du marxisme, fonder des programmes de recherche scientifiques.

2/ Les traditions politiques, entre nationalisation et universalisation

L'étude des « traditions politiques » a souvent été pensée dans un cadre national, que ce soit pour mettre en évidence les configurations politiques dans lesquels elles s'inscrivent, ou pour souligner les styles de pensée et les habitudes mentales dans lesquelles elles sont encastrées. Pour autant, bien des pensées politiques qui émergent à la fin du XVIIIe jusqu'au milieu du XIXe siècle se présentèrent en premier lieu comme des discours à vocation universaliste, même si, avec l'affirmation des États au XIXe et XXe siècles, elles connurent des utilisations nationales variées et furent concurrencées par d'autres pensées politiques revendiquant, au contraire, leur ancrage territorial. On a ainsi pu parler d'« austro-marxisme », de « libéralisme anglo-saxon », de « socialisme allemand », de « socialisme africain », etc.

C'est cette tension entre nationalisation et universalisation qu'on souhaiterait en second lieu interroger. Les communications pourront aborder cette question en revenant sur les trajectoires épousées par les différentes traditions politiques : peut-on identifier et caractériser des séquences historiques de nationalisation et d'internationalisation de ces traditions ? Quelles sont les logiques (transnationales, nationales ou locales) sous-jacentes à leur mise en circulation ? Quel travail de reformulation supposent-elles, en particulier dans les cas de circulation des traditions politiques entre « sociétés impériales[5] » en rivalités ou bien entre celles-ci et les sociétés colonisées ou anciennement colonisées ?

3/ L'histoire sociale des idées politiques à l'épreuve des traditions

Si les approches contextuelles ou sociales en histoire des idées politiques ont fortement circonscrit l'usage, jusque-là peu réflexif, de la notion de tradition politique, ils ne l'ont pas pour autant abandonné totalement, comme le montrent les débats des dernières décennies relatifs à « l'humanisme civique », à la généalogie du « libéralisme »[6] ou encore à l'identification scientifique du phénomène FN[7]. Les communications pourront par conséquent adopter un point de vue épistémologique ou méthodologique et s'interroger sur les obstacles spécifiques que l'étude des traditions pose à l'histoire sociale des idées politiques.

On pourra ainsi se demander s'il est possible de reconstituer des « traditions » politiques sans procéder à de pures réinventions, de subsumer *sans hypostasier* des constellations idéologiques sous des classifications génériques ou des « cultures politiques », de désigner *sans anachronisme* des rationalisations politiques par des catégories ignorées ou rejetées des acteurs (le « libéralisme » de John Locke, le « socialisme utopique » de Saint-Simon, le « néolibéralisme » de Hayek, par exemple).

Enfin, avec l'étude les traditions politiques, ce sont les manières d'appréhender la « longue durée » en histoire sociale des idées qui doivent être interrogées. Quelles approches et quelles sources peut-on mobiliser ? Comment analyser des traditions politiques sur plusieurs décennies, voire sur plusieurs siècles, sans reconduire des récits linéaires indifférents à la pluralité des contextes dans lesquels les « idées » sont générées et engagées ? Comment rendre compte de l'histoire longue des catégories mentales sans retomber dans une représentation pérenniste de la pensée politique ?

Les communications doivent s'appuyer sur une ou plusieurs études de cas originales. Les propositions de communication (une demi-page à une page) doivent être envoyées aux adresses suivantes : isabelle_gouarne@hotmail.com ; mhauchecorne@univ-paris8.fr

---

4 Qu'illustre par exemple le cas de la politisation du structuralisme : Frédérique Matonti, « La politisation du structuralisme. Une crise dans la théorie », *Raisons politiques*, 2/2005 (n°18), p. 49-71.

5 Selon l'expression de Christophe Charle dans *La Crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande Bretagne (1900-1940). Essai d'histoire comparée*, Paris, Seuil, 2001.

6 Voir les travaux de l'école de Cambridge : John G.A. Pocock, *Le Moment machiavélien. La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, Paris, PUF, 1997 [1975] ; Quentin Skinner, *Les Fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2001 [1978].

7 Bernard Pudal, « Les identités 'totales' : quelques remarques à propos du Front national », in CURAPP, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, p. 197-205.

"Liberalism", "fascism", "socialism", "deuxième gauche", "nationalism", "feminism": this couple of examples remind us of the centrality of currents of thought and political traditions within Political science. Political traditions nevertheless appear as fuzzy objects, and the first task of the historian or politist is usually to name and delineate them, ascribing "founding fathers" and "prominent figures" to them. Thus is established a system of coordinates through which authors, concepts, doctrines and political systems are classified.

However, the renewals which have characterized the history of political thought during the last decades have challenged the very existence of these so-called "political traditions". The study of labels, the criticism of common notions such as "influence" or "founder", along with the refusal of teleological or essentialist reasoning indeed compel historians to redesign this notion, as well as related notions such as those of "political cultures"[8], "political doctrines" or "ideologies". Does it still make sense to speak of "political traditions" today? How to address them from the standpoint of a historical sociology of ideas? Is a historical sociology of political traditions of interest for the global understanding of political fields? These are some of the questions which this thematic section aims to address. The proposals can address one or several of the following points.

1/ The construction of political traditions

Proposals can first address the construction of political traditions within the political space and the intellectual field. Papers might investigate the labels designating these political traditions, which are usually composed (but not always!) of the suffix -ism added to a noun (liberalism, socialism, communism, conservatism, *légitimisme* etc.) or a proper name (*gaullisme*, *orléanisme*, maoism, leninism, *saint-simonisme* etc.). Historical case studies might approach the social, political and intellectual contexts in which these labels were built. Since they became part of broader systems of political classifications, providing political actors whith shared categories of perception, papers might also investigate how this process articulates with the emergence of representative governments and the extension of franchise. Papers can also analyze how political traditions might have been built retrospectively on the basis of these labels. A particular attention might be paid to the proper role of political theory and intellectual history in this process. Lastly, the relations between scientific knowledge and political traditions might be investigated. The politicization of scientific knowledge - which might turn scientific schools into political movements[9] - might be investigated, as well as the academicization of political movements – turned into scientific research programs, as exemplified by the case of marxism.

2/ Political traditions, between nationalization and universalization

Most studies devoted to political traditions consider them within the scope of national boundaries. They consider the political patterns underlying these political traditions, as well as their embeddedness in local styles of thought and mental habits. Nevertheless, many of the political traditions which have emerged from the end of the XVIIIth century until the mid-XIXth century have endorsed a universalistic stand. They have established the intellectual basis on which most currents of thought have drawn until now, but were also impacted by the rise of European nation-states during the XIXth and XXth centuries. National versions of these universalistic currents of thought appeared and they were opposed by other currents of political thought claiming their national dimension. Thus actors or historians have spoken of an "austro-marxism", an "Anglo-saxon liberalism", a "German socialism", an "African socialism" etc. This thematic section intends to investigate these competing processes of nationalization and universalization. Papers might for instance analyze the trajectories of these different political traditions: can we identify and characterize historical sequences of nationalization and transnationalization? Which (local, national or transnational) processes underly their circulation? How were political traditions reshaped by these circulations, for instance when traveling between competing "imperial societies[10]", or between imperial societies and (former) colonies.

---

8 See, for instance, Gabriel Almond & Sydney Verba, *The Civil culture. Political Attitudes and Democraty in Five Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1963 ; Serge Bernstein (ed.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999.

9 Exemplified by the case of structuralism: Frédérique Matonti, « La politisation du structuralisme. Une crise dans la théorie », *Raisons politiques*, 2/2005 (n°18), p. 49-71.

10 As defined in Christophe Charle in *La Crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande Bretagne (1900-1940). Essai d'histoire comparée*, Paris, Seuil, 2001.

3/ Taking traditions seriously: an epistemological agenda for the historical sociology of ideas

Contextual and sociological approaches in intellectual history have significantly restricted the usage of the notion of "political tradition", a usage that had often lacked self-awareness. However, the debates surrounding the tradition of "civic humanism" or the genealogy of "liberalism" show that the notion has not been completely abandoned by intellectual historians. Thus proposals might also take a more epistemological or methodological stand and study the specific obstacles that an historical sociology of ideas faces addressing political traditions.

How can we characterize the "thingness" of political traditions? Are there always mere reinventions or is it possible in some cases to grasp their objectivity? How can we refer to them in a non-anachronistic way? Can we characterize them through categories rejected or even unknown by the agents (as we do when we speak of "John Locke's liberalism", "Saint-Simon's utopian socialism", or "Hayek's neoliberalism" for instance)?

A last set of questions come from the fact that political traditions are usually defined over long periods of time. How can historical sociologists of ideas approach the « longue durée »? What kind of sources and which methodological tools should they rely on? How can narratives of political traditions lasting over decades or centuries take into account the multiplicity of contexts which appear as relevant? How can we account of long-term history of mental categories without being sent back to the traditional history of perennial values?

Papers should draw on one or several original case-studies. Proposals (whose length should not exceed one page) have to be sent to: isabelle_gouarne@hotmail.com ; mhauchecorne@univ-paris8.fr

ST 4
Le rapport entre l'économique et la politique
The relationship between the economic and politics

ST présentée par le Groupe de projet SPECO

Responsables scientifiques :
Colin Hay (CEE-Sciences Po Paris) colin.hay@sciencespo.fr
Andy Smith (FNSP, CED-Université de Bordeaux) a.smith@sciencespobordeaux.fr

Cette section thématique rendra compte d'une partie des travaux effectués au sein du groupe de projet de l'AFSP intitulé *Science politique et économie* (Spéco). Lancé à l'automne 2016, à Spéco s'est déroulé à travers des journées d'étude de lancement, un atelier sur les papiers en cours, la préparation d'une école d'été (pour début juin 2016) et la mise en place d'une page web qui diffuse les travaux écrits de ses membres (voir http://www.afsp.info/gp/speco.html). Au cœur de tous ces échanges se trouve le projet de produire, d'ici à la rentrée 2017-18, un traité sur le rapport entre l'économie et la politique. Etant donné l'ambition scientifique et le calendrier de ce projet, nous avons décidé de centrer notre section thématique sur ce qui sera des versions abouties des contributions à cet ouvrage collectif. Par conséquent, ce qui suit présente le projet d'ouvrage, comment et avec qui nous envisageons de le réaliser, puis les modalités de sa présentation lors du congrès de Montpellier.

Un projet d'ouvrage sur le rapport économique-politique

S'engager dans ces débats internationaux tout en promouvant les acquis des sciences sociales françaises concernant le rapport entre l'économie et la politique est donc l'objectif à moyen et à long terme de notre projet de traité. Tenir un tel engagement exige un travail durable et progressif qui ne pourra se faire que si nous arrivons à établir un socle de connaissances et une base pour les nombreux points qui restent à discuter et à éclaircir à travers de nouvelles recherches. A plus court terme, l'ambition de cet ouvrage est donc de constituer un texte cohérent autour duquel nous pourrions stimuler des collaborations de deux types : entre ceux d'entre nous qui inscrivent leurs travaux déjà dans le champ de l'économie politique, d'une part et, d'autre part, avec des collègues qui se voient actuellement davantage comme des spécialistes des politiques publiques, des partis politiques, des mouvements sociaux, etc. Pour ce faire, le fil conducteur de l'ouvrage sera donc le rapport entre l'économique et la politique : comment qualifier cette relation ? qu'est-ce qui la structure ? comment change-t-elle ? quelles en sont ses causes profondes ? qui en bénéficie ? quels en sont les perdants ?

Afin d'aborder ce vaste thème de manière progressive et pédagogique, l'ouvrage sera structuré en trois parties. Suite à une introduction que nous co-rédigerons, la première partie consistera en une série de chapitres consacrés à des perspectives de recherche existantes sur le rapport économique-politique, ainsi que les méthodologies et les techniques de recherches qu'elles tendent à privilégier. Ensuite, la deuxième partie de l'ouvrage sera composée d'une série de chapitres plus courts consacrés aux concepts clés de l'économie politique. En lien avec les perspectives analysées dans la première partie, l'objectif ici sera de présenter diverses acceptions de chaque concept, leurs origines et leurs évolutions éventuelles. Enfin, la dernière partie de l'ouvrage rassemblera une série de chapitres centrés sur des controverses clés qui, aujourd'hui, marquent l'économie politique. Après avoir cerné « leur » controverse, chaque chapitre présentera une prise de position théorique et une démonstration empirique. Au total, structuré ainsi, l'ouvrage vise à présenter la diversité des approches existantes du rapport entre l'économique et la politique, mais aussi à démontrer pourquoi et comment des approches informées davantage par la sociologie politique peuvent éclairer des débats scientifiques et publics contemporains.

L'organisation prévue de notre Section thématique

La section thématique sera structurée autour de deux séances de travail. La première sera centrée sur quatre textes tirés de la première partie de l'ouvrage, tandis que la deuxième sera consacrée à quatre textes supplémentaires tirés de sa troisième partie. Il s'ensuit que nous sollicitons les projets de communications qui portent sur un des thèmes suivants.

Partie I : Perspectives analytiques

L'économie dans son contexte politique
La politique dans son contexte économique
Constructivisme
Féminisme
L'institutionnalisme historique
L'institutionnalisme sociologique
L'analyse néo-gramscienne et néo-marxiste
L'école de la régulation

Partie III : Controverses

La globalisation
L'intégration européenne
Le néo-liberalisme
La croissance et le développement
Les inégalités socio-économiques
L'austérité
La protection sociale
La finance et sa régulation
Les services publics
La protection environnementale

Concrètement, la sélection des communications retenues pour le congrès de Montpellier se fera sur la base de résumés de 1 à 2 pages qui doivent être envoyés par mail aux deux responsables.

'Political science and the Economic' (*Science politique et l'économie*: Spéco) is one of the AFSP's four current 'project groups'(http://www.afsp.info/gp/speco.html. Funded for the period October 2015 to October 2017, Spéco's aim is to promote both analysis of the economic within political science and, more generally, to develop a specific focus upon the relationship between economic activity and politics. To further these aims, one of our outputs will be to produce the first comprehensive handbook of political economy in the French language. Consequently, our two panels to be held at the AFSP's congress in Montpellier congress will bring together contributors to present relatively advanced drafts of chapters from Parts I and III of this volume. SPECO has a membership of over 100 academics and the volume will draw on their breadth and diversity to produce a coverage of the field that is genuinely comprehensive. We would expect the book to become the standard reference and point of departure for future work in French in this area; we would also expect it to receive a very large number of course adoptions, serving as central reading for courses in political economy, comparative political economy, the politics of the economy, economic sociology and public policy analysis. Throughout, the central theme of the book will be the relationship between the economic and politics: how it is structured, how it changes, what causes it, who benefits and who loses out.

In order to address this theme progressively and pedagogically, the volume will be structured in three parts. In the first, after a long introductory essay by the co-editors setting out the academic terrain of political economy

internationally and in France, there will be a series of chapters on core perspectives interrogating the link between the political and the economic broadly conceived, as well as the research methodologies and techniques they each favour. The second part of the volume will contain a series of much shorter mini-essays on the core concepts of political economic analysis. These essays will relate how the concepts they consider are understood and deployed differently (or not) in different schools of political economics analysis. The third part will consist of a series of short essays describing key controversies in political economy today. Each essay will also provide empirical illustrations of the approaches and concepts set out in parts 1 and 2. Overall, this tripartite structure will allow researchers and students to use the book as a means of gauging the state of the art in terms of perspective, concepts and their application to real world situations.

As regards our two work sessions in Montpellier, they will each be centred upon four texts drawn from the book's first part and four from its third. Consequently, we invite chapter/paper proposals that focus upon and problematize one of the following themes:

Part I: Analytical perspectives

The economy in its political context
The political in its economic context
Constructivism
Feminism
Historical Institutionalism
Sociological Institutionalism (and the sociology of markets)
Neo-Gramscian and Neo-Marxist analysis
The Regulation School

Part III: Controversies

Globalisation
European integration
Neoliberalism
Growth and development
Socio-economic inequality
Austerity
Social protection (the welfare state)
Finance (and its regulation)
Public service provision
Environmental protection

Specifically, the final selection of the papers for the Montpellier congress will be made upon the basis of summaries of 1 to 2 pages. These must be sent by e-mail to both Spéco's conveners.

ST 5
Science politique du capitalisme
Capitalism: a political science view

Responsables scientifiques :
Matthieu Ansaloni (CED, Sciences-po Bordeaux) matthieuansaloni@yahoo.fr
Antoine Roger (CED, Sciences-po Bordeaux) a.roger@sciencespobordeaux.fr

En 2007, Robert Boyer notait un vif regain d'intérêt académique pour l'étude du capitalisme depuis les années 1990. Dans l'espace académique anglophone, la science politique a apporté une contribution significative. Les thèses de Peter Hall et David Soskice (2001) sur « les variétés du capitalisme » ont notamment posé les termes d'un débat au long cours. La science politique francophone n'a guère été impliquée. La situation ne laisse pas d'étonner : le capitalisme est une forme sociale qui interroge les principaux objets de la discipline : la démocratie (Streeck, 2014), l'État (e.g. Levy, 2006), les organisations partisanes et les comportements électoraux (e.g. Beramendi et al, 2015), les élites (Van Apeldoorn, 2003 ; Robinson, 2004) ou bien encore les mouvements sociaux (Sklair, 1995 ; Buechler, 2000).

Cette section thématique vise à encourager et à mutualiser les travaux de politistes francophones sur le capitalisme. Notre ambition n'est pas de participer à l'importation d'un courant développé dans la recherche anglophone, mais de nourrir une réflexion critique sur les travaux de science politique qui portent sur le capitalisme, de façon à contribuer à terme au débat académique international. Dans notre perspective, le capitalisme implique l'économie de marché, mais se distingue de la « petite économie marchande » (selon l'expression classique de Karl Marx) par l'insertion du capital dans le processus de production. Ce premier critère permet d'appréhender le capitalisme comme un ordre social – et donc comme une production politique[1]. Pour gagner en précision, cinq rapports sociaux institutionnalisés peuvent encore être distingués (Boyer, 2015) : une économie capitaliste est modelée par le régime monétaire en place, la forme de la concurrence, la forme de l'État, le rapport salarial en vigueur et l'insertion dans les échanges internationaux. Si ces catégories d'analyse permettent une délimitation liminaire de l'objet de recherche « capitalisme », la section thématique invite à les retravailler pour développer un questionnement de science politique.

Sur cette base, des contributions de trois types sont attendues :

- Des communications pourront être consacrées à des études de cas. Elles se réfèreront à une ou plusieurs formes institutionnelles, sur des terrains nationaux et/ou transnationaux.
- Des réflexions critiques pourront être proposées sur les approches développées par les politistes pour analyser le capitalisme et ses évolutions. Nous invitons les contributeurs à mettre leurs propositions en rapport avec les travaux qui prédominent à l'échelle internationale. La question pourra être posée de savoir si la science politique francophone est en mesure de porter un (ou des) regard(s) singulier(s) sur l'objet – de forger en d'autres termes une sociologie politique du capitalisme.
- Un accueil favorable sera réservé à des communications qui engagent une réflexion méthodologique. Le questionnement pourra porter sur les effets de la division du travail académique observée au cours des dernières décennies et sur les moyens de la dépasser. Les sociologues de l'économie tendent d'une part à privilégier une échelle d'analyse microscopique et portent l'éclairage sur des marchés particuliers, sans mener une réflexion d'ensemble sur le capitalisme ; si leurs auteurs prétendent combattre la théorie néo-classique, ils en retiennent souvent quelques présupposés[2] et ne sont guère portés sur la comparaison (dans le temps ou dans l'espace). Des politistes (anglophones) privilégient d'autre part une approche macroscopique et préconisent un recours quasi-systématique à la méthode comparative, sans même en

[1] Ce premier élément de définition invite à appréhender le capitalisme en prenant pour point de départ non pas les firmes (e.g. Hall et Soskice, 2001), mais les institutions. Il permet de recouper des travaux classiques (e.g. Braudel, 1988) aussi bien que des analyses récentes (Streeck, 2009 ; Boyer, 2015).

[2] Les sociologues des marchés concentrent sur la formation de la valeur et la construction de la confiance sans examiner les supports politiques de l'économie et les rapports de force qui en sont indissociables.

expliciter les postulats – par exemple le fait de considérer *a priori* que les États sont les unités de comparaison les plus pertinentes. Un enjeu sera de tracer une voie médiane pour développer des recherches à forte densité empirique qui ne tournent pas le dos à la démarche comparative.

In 2007, Robert Boyer (2007) noted that academic references on capitalism dramatically took off since the 1990s: as a concept distinct from neoliberalism, capitalism has aroused a renewed interest in social sciences. Political scientists were seen as providing significant inputs. Since 2001, due to Peter Hall and David Soskice's contribution (2001), political scientist studies on capitalism referred to a delimited domain, labelled "varieties of capitalism". However, apart from a few exceptions, French political science has stayed away from that movement. Herein lies a situation which is quite striking: capitalism – as a social order – is a political production. Therefore the very concept questions the main issues of the discipline – democracy (e.g. Streeck, 2014), State (e.g. Levy, 2006), political parties and electoral behaviors (e.g. Beramendi et al, 2015), elites (Van Apeldoorn, 2003; Robinson, 2004) or social movements (Sklair, 1995; Buechler, 2000).

This panel aims at encouraging and spreading French political researches on capitalism. Our objective is not to import a research domain, but to develop critical thinking on the relevant literature to be mobilized in order to contribute in the short term at the international academic debate. Capitalism is not an easy concept to define. In our view, market economy does not equate with capitalism: market economy is one possible component of capitalism. Moreover, capitalism should be distinguished from the petty commodity market linked to the introduction of capital in the production process (Braudel, 1988; Streeck, 2009; Boyer, 2015). In our view, capitalism is a social order – therefore a political construction. More precisely, capitalism refers to five institutionalized social relationships which characterize a specific capitalist economy (Boyer, 2015): the monetary regime, the form of competition, the wage labor nexus, the link between State and economy, and finally the insertion of the domestic economy in international relations. If these analytical categories help us to delimitate our research field, one aim of the panel is to refine them to develop political science research.

On this basis, this panel aims at gathering together three types of paper:

- Empirical papers: we invite contributors to submit in-depth case studies, based on national or transnational fieldwork, on one or several of the institutionalized social relationships distinguished above;
- Theoretical papers: we encourage potential contributors to confront their propositions with mainstream studies of capitalism. One underlying question is to learn whether French political science is able to define one (or several) perspective(s) on the issue – and from there to propose a political sociology of capitalism;
- Methodological papers: studies on capitalism are divided between two poles. On the one hand, economic sociology claims to fight neoclassical economy but mainly relies on its assumptions (by focusing solely on market-making) and neglects comparative thinking. On the other hand, political economy develops comparative methods quasi-systematically, but never clarifies its key assumptions (for instance the choice to compare national political economies). A challenge here is to develop a mediating path between (micro) economic sociology and (macro) political economy.

Références / References

BERAMENDI Pablo, HÄUSERMANN Silja, KITSCHELT Herbert, KRIESI Hanspeter (eds.) (2015), *The Politics of advanced capitalism*, Cambridge, Cambridge University press.

BOYER Robert (2015), *Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*, Paris, La Découverte.

BOYER Robert (2007), « Capitalism strikes back. Why and what consequences for social sciences ? », *Revue de la régulation*, 1

BRAUDEL Fernand (1988), *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion.

BUECHLER Steven (2000), *Social movements in advanced capitalism*, Oxford, Oxford University press.

HALL Peter, SOSKICE David (2001), *Varieties of capitalism. The institutional foundations of comparative advantages*, Oxford, Oxford university press.

LEVY Jonah (ed.) (2006), *The State after statism*, Boston, Harvard university press.

ROBINSON William (2004), *A Theory of global capitalism: Production, class, and state in a transnational world*, Baltimore JHU Press.
SKLAIR Leslie (1995), « Social movements and global capitalism », *Sociology*, Vol. 29, 3, pp. 495-512.
STREECK Wolfgang (2014), *Buying time. The delayed crisis of democratic capitalism*, London/New York, Verso.
STREECK Wolfgang (2009), *Reforming capitalism. Institutional change in German political economy*, Oxford, Oxford University press.
VAN APELDOORN Bastiaan (2003), *Transnational capitalism and the struggle over European integration*, Londres, Routledge.

ST 6

Les nouveaux habits de la protection sociale : transferts de risques, assurances et reconfigurations de l'État-providence

Changing approaches to social protection: risk-shifts, insurance and the transformation of welfare states

Responsables scientifiques :
Sara Aguiton (EHESS) sara.aguiton@sciences-po.org
Anne-Laure Beaussier (King's College London) anne-laure.beaussier@kcl.ac.uk
Lydie Cabane (London School of Economics) l.cabane@lse.ac.uk

Depuis les années 1980, les modalités et formes de protection sociale ont connu d'importantes transformations. Le bien-fondé des dispositifs d'action publique classiques élaborés dans le contexte de la croissance de l'après-guerre est remis en question ; ces derniers étant accusés d'être trop coûteux, trop bureaucratiques et source d'effets indésirables (aléa moral, dés-incitations, etc.). La capacité des institutions existantes à absorber les nouveaux risques sociaux est également mise à l'épreuve par de multiples phénomènes : vieillissement de la population, nouvelle pauvreté, transition épidémiologique, mondialisation économique et financière, instabilité du marché du travail et chômage structurel, etc.
La transformation des dangers et la réforme des modes de gestion des risques travaillent les institutions de l'intérieur et deviennent des priorités sur les agendas de réforme. Ces mutations mettent à nu la vulnérabilité de sociétés occidentales plus demandeuses de protection, et la défaillance des États dont la capacité protectrice a été progressivement érodée par trente années de programmes d'austérité et de politiques néolibérales.
Cette section thématique entend mettre en regard ces transformations avec les domaines et périmètres classiques de la protection sociale (travail, vieillesse, chômage, maladie) et ceux qui en sont traditionnellement exclus, tels que l'environnement, les dispositifs de protection contre les catastrophes naturelles ou industrielles, la finance ou la sécurité nationale.La protection des populations dépasse en effet le strict cadre des institutions classiques de la protection sociale et prend des configurations différentes selon les pays et les modèles d'État-providence. De même, il s'agit de ne pas limiter l'analyse aux dispositifs publics de protection sociale, mais d'inclure une réflexion sur les mécanismes privés qui s'y adossent, et en particulier ceux qui proviennent de l'industrie de l'assurance. L'hypothèse qui sous-tend cette comparaison est que les mutations actuelles de la protection sociale requièrent justement d'élargir l'analyse aux différents secteurs et formes d'interventions concernant les risques auxquels font face les sociétés. Nous proposons de mettre en avant la notion transversale de risque et de comparer les instruments et outils de sa gestion.
Peut-on identifier des phénomènes de convergence, entre pays et entre domaines politiques aussi différents que l'assurance maladie et la lutte et la protection contre les inondations ? Dans quelle mesure les acteurs publics et privés sont-ils comparables ? Ces convergences entre secteurs peuvent-elles être perçues à l'échelle des savoirs mobilisés, des technologies politiques développées ou des professions ? Enfin, en quoi la gestion des risques sociaux, économiques, naturels, politiques et techniques informe-t-elle l'évolution de la protection sociale et du rôle protecteur des États occidentaux?

Axe 1- Risques, protection sociale et recomposition des relations entre l'État et le marché
Ce premier axe s'intéresse aux dynamiques de redistribution des responsabilités en matière de gestion des risques, désignée par le terme de « *risk-shift* », dans un contexte de redéfinition des frontières entre État et marché. Les vingt dernières années ont vu se développer le rôle accru des opérateurs privés et des assurances, qui occupent de plus en plus des fonctions prises en charge précédemment par les pouvoirs publics. Ces transformations pèsent également sur le cadrage financier et budgétaire des politiques de protection sociale, dans un contexte d'économie néolibérale où l'État est constamment évalué par les marchés. Enfin, les dispositifs de protection sont de plus en plus individualisants, dans le sillon des

logiques de résilience et de responsabilité individuelle face aux risques. C'est donc une double frontière qui est redéfinie : entre les dispositifs publics et privés, entre les institutions et les individus.

Axe 2 - Les transformations de l'État-providence saisies par les instruments du risque
Ce second axe s'intéresse aux évolutions des technologies et instruments visant la connaissance, la réduction, le transfert ou la collectivisation des risques. *Ex ante*, les systèmes d'identification et d'évaluation des risques (calculs coûts-bénéfices, probabilité et conséquences) deviennent de plus en plus sophistiqués. *Ex post*, les méthodes de transfert ou de partage des risques, les mécanismes d'indemnisation s'accompagnent de nouveaux dispositifs de contrôle et de sanction des comportements jugés à risque. Les technologies d'assurance se diffusent quant à elles au sein même des institutions étatiques. Enfin, l'expansion des dispositifs de gestion des crises apparaît également constituer une réponse aux limites des formes classiques de gestion des risques à l'ère du nouveau management public et de l'austérité permanente.
Cette section thématique est ouverte aux travaux empiriques en français et en anglais portant sur les évolutions des acteurs et des techniques de la gestion des risques dans un large nombre de domaines (classiques et non classiques – comme les politiques environnementale ou de lutte contre le changement climatique – de la protection sociale) et aux travaux proposant une approche comparée (comparaison sectorielle et/ ou internationale).

Since the 1980s, welfare provision has been greatly transformed both in its design and in its governance. Traditional social policy arrangements, created in the context of the post-war economic growth, are now questioned and blamed for being too expensive, too bureaucratic, and for having adverse outcomes on individual behaviours (moral hazards, disincentives, etc.). The capacity of existing institutions to absorb new social risks appears limited (ageing of population, new forms of poverty, epidemiological transition, financial and economic globalization, increased instability of the labour market and structural unemployment, etc.).

The transformation of the dangers themselves, together with the quantification and the reform of the tools of risk management, have led to important shifts in the way existing social protection institutions operate. These transformations have become priorities on political agendas. They shed crude light on the vulnerability of Western societies, always calling for more protection. They also pointed at the failure of states, whose protective capacities have been gradually eroded by thirty years of austerity and neo-liberal policies.

This panel calls for an analysis of these transformations through a comparison of classical domains of social protection (work, old age, unemployment, health, etc.) with those that are traditionally not associated with them, such as environment, protection against natural and industrial disasters, finance or national security. For this purpose, we suggest to push forward the horizontal notion of risk, and to compare the instruments and tools of their management. Indeed, the protection of populations goes beyond classical social security institutions and adopts different forms according to countries and welfare state traditions. Similarly, it matters to go beyond public arrangements for social protection and to integrate an analysis of the private mechanisms that increasingly complement them, especially private insurances.

Is it possible to identify convergence among countries and policy domains as different as health insurance and flood risk management? To what extent are private and public actors comparable? Could these convergences between domains reveal similar forms of knowledge, political technologies, and professions? Lastly, how does the management of social, economic, natural, political and technical risks inform the evolution of social protection regimes and of the protective duties of Western states?

Theme 1: risks, social protection and the changing relationships between the state and the market
This first theme focuses on current dynamics of reallocation of responsibilities within risk management, also known as "risk shift", in a context of a re-definition of boundaries between the state and the market.

Private insurers have steadily developed over the last twenty years, and now perform functions previously considered public. These transformations also impact the financial and budgetary perimeter of social and environmental policies, in a neo-liberal context where the state is constantly evaluated by the markets. Finally, protection mechanisms are increasingly individualising, leaning on notions such as resilience and individual responsibility for risky behaviours. These re-definitions are dual: between public and private actors, and among institutions and individuals.

Theme 2: Analysing welfare states transformations through risk technologies

This theme is interested in the evolution of the technologies and instruments that seek to identify, reduce, shift or spread the burden of risks. *Ex ante*, systems of identification and risk assessment (cost benefit analysis, assessment of probability vs. consequences) have become increasingly sophisticated. *Ex post*, risk-shifting, risk-spreading and financial compensation mechanisms are increasingly conditioned to new measures of control and sanction of risky behaviours. Private insurance techniques are spreading up within state institutions. Lastly, the increasing importance of crisis management also constitutes an answer to perceived limits of social protection, in an era of new public management and permanent austerity.

This panel calls for to empirical researches on the evolution of actors, institutions and techniques of risk management, in a large number of domains (social protection as usually defined and beyond, in climate change, environmental policies for instance), and to researches offering a comparative perspective (among different domains and /or international). Papers can be submitted either in French or in English.

ST 7

Que fait le New Public Management aux politiques environnementales ?

What does New Public Management make to Environmental Policies?

Responsables scientifiques :
Sylvain Barone (IRSTEA, Montpellier, France) Sylvain.barone@irstea.fr
Joana Guerrin (Université de Lausanne, Suisse) Joana.guerrin@unil.ch

L'expression *New Public Management* (NPM) a été utilisée à partir des années 1980 pour qualifier un vaste ensemble de changements intervenus dans le secteur public dès la fin des années 1970 : l'application à l'administration de techniques de gestion en vigueur dans le secteur privé ; mise en concurrence entre individus, services ou organisations afin d'accroître leur performance ; ou encore valorisation des managers et des usagers au détriment des responsables politiques (Pollitt et Bouckaert, 2011).

Le NPM n'est pas sans effet sur les politiques environnementales. Il contribue à la structuration de réformes administratives désormais marquées, entre autres, par la recherche d'économies (Lascoumes et al., 2014), au choix d'instruments de politiques publiques proches du marché, comme l'échange marchand de permis carbone ou la mise en œuvre de paiements pour services environnementaux (Petitimbert, 2016), ou encore à la remise en cause d'outils traditionnels de solidarité et à la valorisation d'acteurs privés, comme par exemple en matière d'inondations (Guerrin, 2014). Ainsi, le nouvel impératif des politiques environnementales consiste désormais, schématiquement, à combiner efficacité environnementale et réduction des coûts de l'action publique.

Ce phénomène d'intégration, dans les politiques environnementales, de la doctrine néolibérale (dont le NPM est la déclinaison dans l'ordre admininistratif et les politiques publiques) a été analysée à l'aide de notions comme celle de « modernisation écologique » dans les travaux de science politique relativement pionniers de M. A. Hajer (1996), ou encore à l'aide de celles de « green neoliberalism » (Bakker 2010) ou d'« eco-managerialism » (Luke, 1999) par la géographie critique anglo-saxonne (courant de la *political ecology*). Ces appellations recouvrent des réalités sensiblement différentes, mais toutes font références à l'intégration de recettes et de principes néo-managériaux dans les politiques environnementales, que ce soit dans le fonctionnement des bureaucraties concernées, les orientations ou l'instrumentation des politiques publiques.

Que fait ce tournant néo-managérial aux politiques environnementales ? Quels en sont les effets ? Comment les comprendre et les analyser ? Comment les logiques néo-managériales s'hybrident-elles avec des schémas de pensée et d'action sectoriels préexistants ? Cette section thématique propose de dresser un bilan de la rencontre entre NPM et politiques environnementales et de participer ainsi à l'étude d'un domaine de l'action publique encore peu étudié sous cet angle, notamment dans le champ de la science politique française. Afin d'ouvrir au maximum la discussion et ne pas simplifier l'analyse de ce phénomène, nous favoriserons la diversité des politiques environnementales étudiées (biodiversité, risques, climat, etc.), des échelles et des contextes nationaux, infra ou supra-nationaux.

Les propositions s'inscriront prioritairement dans un ou plusieurs des axes suivants :

Axe 1 : **Les logiques de pénétration du NPM dans les politiques environnementales.** Le premier axe d'analyse vise à dresser un bilan du phénomène étudié, à travers des études de cas contrastées, et à favoriser l'émergence d'hypothèses explicatives de ce phénomène. Comment le NPM s'immisce-t-il dans les politiques environnementales ? Comment expliquer ce phénomène : développement « normal » du néo-libéralisme ou stratégies d'acteurs pour rendre l'environnement compatible avec les injonctions libérales dominantes (Cini, 1996) ?

Axe 2 : **Tournant néo-managérial et sens des politiques environnementales.** Il apparaît fondamental d'étudier la question du changement de sens des politiques environnementales suite au tournant néo-managérial. Quelles sont les résistances, les conflits de sens et les hybridations observés ? Quels sont les opérateurs de traduction entre NPM et politiques environnementales ? Si un référentiel de politique

environnemental ne semble pas pouvoir être repéré, par exemple dans le cas français, à l'aide de quels outils conceptuels analyser ce changement (paradigmes, récits, coalitions discursives…) ?

Axe 3 : Tournant néo-managérial et instrumentation des politiques environnementales. Ce troisième axe d'analyse vise à décentrer le regard en direction des dispositifs d'action publique. En quoi le NPM change-t-il l'instrumentation des politiques environnementales ? Des instruments et outils proches du marché existaient déjà avant le tournant néo-managérial dans le domaine de l'environnement. Cependant, comment analyser la cohabitation d'instruments d'inspirations diverses, leurs évolutions, le remplacement de certains par d'autres, et, à nouveau, les hybridations à l'œuvre ?

The term New Public Management (NPM) was used from the 1980s to describe a wide range of changes in the public sector in the late 1970s: application to the administration of management techniques from the private sector; introduction of competition between individuals, departments or organizations to increase their performance; and the valuation of managers and users at the expense of politicians (Pollitt and Bouckaert, 2011).

NPM does have impacts on environmental policies. As Lascoumes and al. (2014) have shown for the French case, NPM had effects on administrative reforms such as the merger of the Ministry of the Environment, Infrastructure, and Industry. Environmental policies now favor the instruments within a market-oriented rationale as carbon markets or payments for environmental services (Petitimbert, 2016). Finally, traditional tools of the welfare state are being criticized, and private actors actions empowered in the name of sustainability, for example in the floods management domain (Guerrin, 2014). More broadly, environmental policies are now expected to combine environmental effectiveness with cost-reduction strategies.

This integration of neoliberal doctrine into the environmental policies was already analyzed by concepts such as the "ecological modernization" in the pioneering work of MA Hajer (1996), or using "green neoliberalism " (Bakker 2010) or "eco-managerialism" (Luke,1999) by the Anglo-Saxon critical geography (in political ecology). These concepts reflect slightly different realities, but they all make reference to the integration of neo-managerial principles into environmental policies , whether in the functioning of bureaucracies, or orientations, or instrumentation of public policies.

What is this neo-managerial turn doing to environmental policies? What are the effects of the combination of NPM with environmental concerns? How shall we understand and analyze this phenomenon? The scientific project to which this thematic section offers to contribute aims at strengthening the study of the evolution of a public policy domain that is not enough looked at by political science scholars. However, this angle seems particularly fruitful to understand the changes affecting public policy more broadly defined. We will pay particular attention to phenomena of hybridization between neo-managerial logics and the persistence of sector-based patterns of thought and action. Finally, we wish to promote a discussion not to simplify the analysis of this phenomenon by encouraging the contrasting case studies built on different scales, and on different national, infra or supra-national contexts.

Expected proposals should be developed within at least one of the following themes:

Theme 1: **Logics of NPM penetration within environmental policies.** The aim of the analysis is here to take stock of the studied phenomenon, through contrasting case studies, and to enable the emergence of hypotheses to explain this phenomenon. How is NPM interfering with environmental policies? Is this phenomenon a "regular" development of neoliberalism or is it explained by strategies of actors aiming at making the environment compatible with the dominant liberal injunctions (Cini , 1996) ?

Theme 2: **Managerial turn and the meaning of environmental policies**. It is important to consider the actual effects of the managerial turn on the meaning of the environmental policies. How does the rise of managerial orthodoxy change the meaning of environmental policies? Does one notice conflicting representations in this hybridization between the environmental policies and NPM, conflicting worldviews or interpretative schemes? If one environmental policy "referential" does not seem to be noticed, at least in the French case, with what conceptual tools should we analyze these changes (paradigms, narratives, discursive coalitions...)?

Theme 3 : The managerial turn and the instrumentation of environmental policies. The third theme of this session proposes to change the look at the policy-making towards its tools and instruments. How is

NPM bringing changes to the instrumentation of environmental policies ? Instruments and market-oriented tools existed before this neo-managerial turn, even in the field of the environment. However, shall we analyze the coexistence of instruments of various inspirations, their evolution, the replacement of some by others, and again, the hybridizations at work ?

Bibliographie/Bibliography

Bakker K. (2010) "The limits of 'neoliberal natures': Debating green neoliberalism",*Progress in Human Geography*, 34(6), 715-735.

Hajer M. A. (1995) *The Politics of Environmental Discourse: Ecological Modernization and the Policy Process,* Oxford, Oxford University Press.

Lascoumes P., Bonnaud L., Le Bourhis J.-P., Martinais E. (2014) *Le développement durable, une nouvelle affaire d'Etat ?,* Paris, PUF.

Luke, T. (1999) "Eco-managerialism: Environmental Studies as a Power Knowledge Formation", *in* F. Fisher, M. A. Hajer (Ed.), *Living with Nature: Environmental Politics as Cultural Discourse,* 103-120, Oxford, Oxford University Press.

Petitimbert, R. (2016) « Quantifier pour manager. L'émergence des paiements pour services environnementaux au sein des politiques publiques environnementales françaises », *Développement durable et territoires*., 7(1).

Pollitt C., Bouckaert G. (2011) *Public Management Reform: A Comparative Analysis*. , Oxford, Oxford University Press.

ST 8
Gouverner par les modèles
Governing with models

Responsables scientifiques :
Sara Angeli Aguiton, IFRIS/Centre Alexandre Koyré (sara.aguiton@sciences-po.org)
Henri Boullier, IFRIS/CERMES3 (henri.boullier@parisdescartes.fr)
Pierre-André Juven, IFRIS/CERMES3 (pierreandre.juven@gmail.com)

En une vingtaine d'années, les instruments d'action publique sont devenus des objets d'étude canoniques pour la science politique (Lascoumes, Le Galès, 2005, Halpern, Lascoumes, Le Galès, 2014). Une famille d'instruments tient un rôle désormais central dans les processus de technicisation de l'action publique : les modèles. Les modèles se présentent sous forme informatique et numérique, nécessitent des professionnel.le.s spécialisé.e.s pour les faire fonctionner, et projettent les différentes actions possibles dans le futur afin d'orienter la décision dans le présent. Objets faits d'un mixte de quantification, de formalisation et de simulation (Armatte, 2010), ils servent souvent de médiation entre le monde réel et la théorie. Les modèles peuvent être rencontrés dans le domaine de la stratégie militaire (Edward, 1996), de la politique économique (Angeletti, 2011), du gouvernement de la sécurité alimentaire (Cornilleau, à paraitre), des politiques climatiques (Dahan 2007), de la santé (Sjögren, Helgesson, 2007).

Le travail de modélisation passe par le déploiement d'algorithmes qui tendent à complexifier la conduite de l'action publique, mais aussi son étude. La modélisation se présente comme l'aboutissement d'une rationalité décisionnelle où la technique permettrait d'arbitrer en situation d'incertitude et d'offrir aux décideurs une grande légitimité scientifique (Ihl et al., 2003) tout en maintenant une forme de confinement rendant ces instruments imperméables à la controverse.

Cette section thématique propose de s'arrêter sur les modèles (et le processus de modélisation) et leurs effets sur l'action publique, afin d'éclairer leur conception du politique et leur pouvoir de légitimation. Elle vise aussi à interroger des conceptions critiques de la modélisation y compris lorsqu'elles trouvent leurs origines dans les sciences sociales et les sciences économiques. Pour cela, les communications pourraient s'inscrire dans trois axes.

Axe 1 : Les modèles comme instruments *privés* d'action publique

Une première entrée consiste à considérer les modèles comme des outils de transformation des frontières entre l'État, le marché et la sphère académique. Loin d'être simplement produits au sein des administrations, les modèles proviennent très souvent d'acteurs privés travaillant en étroite collaboration avec le monde universitaire et les instances publiques. Ainsi, les modèles sédimentent un vaste ensemble de savoirs à visées opératoires, forgés dans des arènes mixtes où de nombreux intérêts et cadrages circulent. L'interrogation portera dans cet axe sur la façon dont des instruments privés deviennent des modèles de décision publique (Chiapello, 2005) et s'intéressera aux effets d'une telle conversion sur l'action publique.

Axe 2 : Modèles, prospective et gouvernement du futur.

Une seconde entrée s'intéresse à la manière dont les modèles sont utilisés pour la formulation et la réalisation des futurs. La modélisation du futur équipe depuis longtemps une conception de l'État « stratège », capable de gouverner le « long terme » (Andersson, Prat, 2015). Les modèles visent d'abord à rendre quantifiables des objectifs poursuivis par les programmes d'action publique (Geden, 2014). Ils intègrent par ailleurs dans les calculs une certaine vision du futur (scénarisation épidémiologique ou des catastrophes, calcul coûts-bénéfices de la décision, etc.). Les modèles associent alors des considérations ontologiques (quelles entités et quelles dimensions d'un problème doivent être prises en compte ?) et normatives (quelles sont les options le plus efficaces ?), deux facettes qu'il conviendra d'explorer.

Axe 3 : Modèle, critique et contrainte

Enfin, une troisième entrée dans l'examen des modèles consiste à s'intéresser au pouvoir de coercition des modèles, dans la mesure où ils semblent à la fois avoir force de contrainte sur la décision tout en restant invisibles à la critique. Si des résistances aux instruments s'observent désormais plus fréquemment (Lascoumes, Le Bouhris, 2014), des formes d'asymétries profondes demeurent et ce d'autant plus lorsque la technicité des instruments en question s'élève. Le coût d'entrée de l'analyse des modèles est très élevé pour celles et ceux ne participant pas à leur confection ou à leur utilisation quotidienne : chercheurs en sciences sociales bien sûr, mais aussi citoyen.n.es, associations, etc. Ce troisième axe se penchera sur la façon dont les modèles sont rendus invisibles et sur les tentatives de leur remise en cause.

In the last twenty years, policy instruments have become canonical objects of inquiry for political sciences (Lascoumes, Le Galès 2005, Halpern, Lascoumes, Le Galès 2014). One family of instruments turns out to be particularly central in the technicization of public action: models. Models often take the form of computer programs or digital tools, they require specialized professionals to make them work, and propel different possible actions in the future in order to inform decision-making in the present. They are, at the same time, technologies of quantification, simulation and formalized knowledge (Armatte, 2010), and they are used as mediators between the real world and theory. Models may be encountered in the making of military strategies (Edward, 1996), economic policies (Angeletti 2011), in the government of food security (Cornilleau, forthcoming), climate policies (Dahan 2007) and health (Sjögren, Helgesson, 2007).

The process of modeling generally requires the development of algorithms that tend to make it more complex to conduct public action, but also to analyze it. Modeling is often presented as the culmination of a decisional rationality in which technology makes it possible to resolve uncertainties and provide decision makers with a greater scientific legitimacy (Ihl et al., 2003). But, at the same time, models maintain a form of containment that renders these instruments resistant to controversies.

This thematic section proposes to study these models and their effects on public action, in order to shed light on the political decisions they embed, and on their power of legitimation. To do so, the communications can follow three threads of questions:

Axis 1: Models as *private* instruments of public action

A first entry consists in treating models as tools that transform the borders between the State, markets and the academic sphere. Far from simply being produced inside public administrations, models are often imagined and produced by private actors who closely collaborate with academia and public bodies. As such, models sediment a vast body of knowledge designed for the conduct of concrete action, produced in heterogeneous arenas where many interests and frames circulate. In such a context, the main question could be to investigate the ways in which private instruments become models of decision making (Chiapello, 2005) and to focus on the effects of such a shift on public action itself.

Axis 2: Models, prospective and government of the future

A second entry looks into the ways in which models are used to formulate and to make the futures happen. Modeling the future has been, for a long time, one the tools of the "strategic" State in order to shape long-term policies (Andersson, Prat, 2015). Models first try to quantify the policy objectives pursued by the programs are supposed to implement (Geden, 2014). However, they also integrate, in their computation, specific visions of the future (they plan epidemiological or disaster scenarios, they calculate the costs and benefits of different regulatory options). Models then associate ontological considerations (what entities and what dimensions of a problem should be taken into account?) and normative (what are the most efficient options?), two facets that will be worth exploring.

Axis 3: Model, critique and constraint

A third field of inquiry consists in examining the coercive power of models, in the sense that they tend to have some constraining power over decisions while at the same time remaining invisible for critiques. Of course, some resistance to policy instruments is more and more frequent (Lascoumes, Le Bouhris, 2014), but deep asymmetries remain. They are all the more profound that the technicality of the models increases. The entry cost for analyzing models can be very high for those who do not take part in their production or their use: social scientists, obviously, but also citizens or associations. This third axis will discuss the ways in which models are made invisible and how they can still be questioned by external actors.

Bibliographie / Bibliography

Andersson Jenny, Prat Pauline, « Gouverner le "long terme". La prospective et la production bureaucratique des futurs en France », *Gouvernement et action publique* 3/2015 (N° 3), p. 9-29.

Angeletti Thomas, « Faire la réalité ou s'y faire ? La modélisation et les déplacements de la politique économique au tournant des années 1970 », Politix 2011/3 (n° 95), p. 47-72.

Armatte Michel, *La science économique comme ingénierie : quantification et modélisation*, Paris, Presses des Mines, 2010.

Benamouzig Daniel, *La santé au miroir de l'économie*, Paris, PUF, 2005.

Cornilleau Lise, « La modélisation économique globale, une technologie de gouvernement à distance ? Généalogie, circulations et traductions d'un modèle de la sécurité alimentaire globale de l'IFPRI » Revue d'anthropologie des connaissances, à paraitre.

Dahan Amy, *Les modèles du futur. Changement climatique et scénarios économiques : enjeux politiques et économiques*, Paris, La Découverte, 2007.

Edwards Paul, The Closed World: Computers and the Politics of Discourse in Cold War America, MIT Press, 1996.

Geden Oliver, Fischer Severin, 'Moving Targets. Negotiations on the EU's Energy and Climate Policy Objectives for the Post-2020 Period and Implications for the German Energy Transition', Research Paper, Stiftung Wissenschaft und Politik German Institute for International and Security Affairs, 2014.

Halpern Charlotte, Lascoumes Pierre, Le Galès Patrick, (dir.), *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2014.

Ihl Olivier, kaluszynski Martine, Pollet Gilles, (dir.), *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003.

Lascoumes Pierre, Le Galès Patrick, (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science-Po, 2004.

Sjögren Ebba, Helgesson Claes-Fredrik, 'Health economics and medicine in the shaping of Swedish markets for subsidized pharmaceuticals', in Callon Michel, Millo Yuval, Muniesa Fabian, (dir.), *Market Devices*, Oxford, Blackwell Publishing, 2007, pp. 215–240.

ST 9

Les circulations comme révélateur des transformations de l'action publique urbaine

Circulations as tracers for the transformations of urban policy making

Responsables scientifiques :
Vincent Béal (SAGE – Université de Strasbourg) vbeal@unistra.fr
Renaud Epstein (CESDIP – Sciences Po Saint-Germain-en-Laye)
renaud.epstein@sciencespo-saintgermainenlaye.fr
Gilles Pinson (Centre Émile Durkheim – Sciences Po Bordeaux) g.pinson@sciencespobordeaux.fr

Quelle que soit l'échelle à laquelle on la considère – internationale, nationale ou infranationale – l'action publique procède désormais largement d'imitations ou d'emprunts à des modèles exogènes. Souvent présentés sous l'angle de la radicale nouveauté, les transferts d'un espace politique vers un autre s'inscrivent pourtant dans l'histoire longue de la gestion publique, en particulier pour les gouvernements urbains (Saunier, 2002). Il n'en reste pas moins que la globalisation économique, la montée en puissance des organisations inter/transnationales, l'européanisation des politiques publiques et les restructurations étatiques contemporaines se sont accompagnées d'une intensification de la circulation des expériences et des modèles, des savoirs et des pratiques, des instruments et des formats organisationnels : l'imitation, l'emprunt, la légitimation par l'importation sont désormais bien souvent considérés comme les ferments principaux de l'innovation en matière d'action publique, et constituent un moteur des processus de convergence voire de standardisation des politiques publiques (Ancelovici et Jenson, 2012).

L'étude de ces circulations constitue un champ bien balisé des sciences sociales (Delpeuch, 2008 ; Vauchez, 2013), au carrefour de la science politique (Dolowitz et Marsh, 2000 ; Raddaeli, 2000 ; Evans, 2004), de la sociologie (Powell et DiMaggio, 1991 ; Dezalay et Garth, 2011), de la géographie (McCann et Ward, 2011 ; Peck, 2011) et de l'urbanisme (*Espaces et Sociétés*, 2007). Bien qu'inscrites dans des traditions disciplinaires diverses et portant sur des échelles, des territoires et des objets qui le sont tout autant, les recherches sur les circulations (analysées en termes de diffusion, de transferts d'action publique, de *policy mobilities*) convergent sur un point : l'intensification des circulations participe d'un processus de désétatisation et de dénationalisation des processus d'action publique (Hassenteufel et Maillard, 2013), et constitue tout à la fois un indice et un moteur des processus de redistribution du pouvoir entre échelons politiques, dont les villes sont souvent présentées comme les principales gagnantes.

Sur ce point, l'intensification récente des circulations inter-urbaines est révélatrice d'une transformation du gouvernement des villes. Dans un contexte d'intensification de la compétition entre les territoires pour l'attraction de ressources mobiles et de « desserrement du verrou de l'Etat » (Le Galès, 1999 ; Brenner, 2004), les acteurs locaux se tournent de façon croissante vers des expériences exogènes – souvent présentées comme des « modèles » et distinguées comme tels par des prix, trophées ou labels – pour construire les stratégies et politiques urbaines. Cette évolution s'est accompagnée de la constitution d'un véritable secteur de la consultance propre aux questions urbaines et de la multiplication des réseaux des villes, voyages d'études, salons et congrès ou encore guides de « bonnes pratiques » qui fonctionnent comme des accélérateurs de la diffusion et de la circulation des politiques urbaines.

Cette section thématique vise à revenir sur une série de questions classiques de la sociologie de l'action publique en les considérant au prisme des circulations. Elle cherche plus particulièrement à questionner la transformation des modalités de gouvernement des villes que révèlent – et qui résultent de – ces circulations, en partant du constat que cette dimension a, pour l'heure, été analysée principalement par des chercheurs en géographie et en études urbaines. Pour ce faire, cette ST sera organisée autour des deux axes thématiques suivants.

1. Circulations et rapports entre échelles de gouvernement

La multiplication des circulations a souvent été appréhendée comme un signe de l'affaiblissement des Etats et de l'obsolescence du cadre stato-national comme espace de référence principal de la construction

des politiques publiques. Toutefois, des travaux récents montrent que les Etats ne sont pas totalement absents de ces processus et qu'ils peuvent même se repositionner dans la gouvernance multi-niveaux en suscitant des circulations et en organisant la capitalisation des « bonnes pratiques » (Béal *et al*., 2015). Ainsi, l'orchestration et le cadrage des circulations seraient devenus un instrument essentiel de gouvernement, notamment pour les niveaux les moins impliqués dans la mise en œuvre des politiques publiques, comme le montre l'essor récent dispositifs européens ou nationaux visant à décerner labels et prix aux gouvernements locaux et régionaux. Dès lors, il s'agira d'interroger la place des circulations dans la transformation des rapports entre niveaux de gouvernement. Quels sont les dispositifs et les instruments mis en place pour encourager et cadrer les circulations ? Est-ce que ces dispositifs visant à désigner les « bons élèves » génèrent uniquement des comportements compétitifs ou sont-ils l'occasion de l'établissement de rapports de coopération ? En quoi ces dispositifs contribuent à renouveler les modèles d'intervention territoriale ? Et au final, quels nouveaux équilibres et rapports de force entre niveaux résultent de cette multiplication et multilatéralisation des circulations ?

2. Circulations et distribution des ressources dans le gouvernement urbain

Si les circulations ont fait évoluer les rapports inter-scalaires, elles ont également un rôle croissant dans le gouvernement des villes, qui sont aujourd'hui considérées comme des espaces politiques fragmentés, pluralistes où les acteurs sont nombreux et les ressources dispersées. La mise en valeur d'exemples extérieurs ou l'importation de recettes constituent donc des leviers mobilisées pour construire des politiques urbaines dans un contexte où les élus et techniciens peinent à identifier les groupes sociaux qui composent la ville et se saisir de leurs demandes. Du côté des villes exportatrices, les opportunités d'être reconnue comme une ville « modèle » sont sources de mobilisations collectives, voire d'émulation au sein des communautés techniques et politiques. Ces constats amènent plusieurs questions. Quelles ressources ces circulations offrent aux élus, techniciens, professionnels de la ville, agences et structures locales des partis politiques ? Dans quelles espaces (sphère de la production des politiques urbaines ou sphère de la compétition politique) ces ressources sont-elles mobilisées ? En quoi le positionnement en tant que passeurs ou de champions de « solutions » innovantes et exportables permet-il de constituer un capital international ? Est-ce qu'à l'inverse le « capital d'autochtonie », compris comme la capacité à contrôler voire à censurer les mécanismes d'institutionnalisation des solutions importées par la mobilisation de ressources et de références plus proprement locales, n'est-il pas une ressource encore plus puissante ? Quelle est la place dans ces mécanismes de recomposition des consultants experts de la traduction et de l'hybridation des modèles ?

Whatever the scale at which it is considered – international, national or sub-national – policy-making involves now increasingly imitations or external borrowings. Often considered as a new phenomenon, policy transfers and circulations are part of the long history of public management, particularly for local governments (Saunier, 2002). However, recent trends such as the economic globalization, the rise of inter/transnational organizations, the Europeanization of public policies and processes of state restructuring has generated an increased circulations of experiments and models, knowledge and practices, instruments and organizational models. Very often, these circulations are considered as the only trigger for policy innovation and they constitute one of the driving forces of processes of convergence and standardization of public policies (Ancelovici and Jenson, 2012).

The study of these circulations is now a well-delineated field of social sciences (Delpeuch, 2008; Vauchez, 2013), at the crossroads of political science (Dolowitz and Marsh, 2000; Raddaeli, 2000; Evans, 2004), sociology (Powell and DiMaggio, 1991; Dezalay and Garth, 2011), geography (McCann and Ward, 2011; Peck, 2011) and urban planning (*Espaces et sociétés*, 2007). While related to various disciplinary traditions, scales of analysis or objects, these researches on the circulation (analyzed in terms of policy diffusion, transfers, or policy mobilities) converge on one point: the intensification of circulation is part of a process of denationalization and destatization of public policies (Hassenteufel and Maillard, 2013), and is at once a sign and an engine of power redistribution between different levels of government – a process in which cities are often presented as the main winners.

At this scale, the recent intensification of circulations is indicative of a profound transformation of the context within which cities are governed. In a context of globalization, intensifying competition between territories and "loosening the state grip" (Le Gales, 1999; Brenner, 2004), local actors are increasingly

relying on exogenous experiences – often presented as "models" and distinguished as such by rewards, certifications and labels – to build strategies and urban policies. This change was accompanied by the emergence at the national, European and international levels, of a community of urban consultants and of the proliferation of transnational municipal networks, study tours, conferences, or guides "good practices" that operate as accelerators in the dissemination and circulation of urban policies.

This session is intended to address a series of classical questions of the sociology of public action by considering the issue of policy circulations. It specifically seeks to question the transformation of urban governance that reveals these circulations and which have so far mainly been analyzed by researchers in geography and urban planning. To do this, the communications will organized around two major themes.

1. Circulations and relationships between scales of government

The proliferation of circulation has often been understood as a sign of the weakening of the state and of the obsolescence of the national space as the main reference area for the construction of public policies. However, recent studies show that states are not entirely absent from these processes and can even reposition themselves in the multi-level governance by stimulating circulations and capitalizing on their effects (Béal *et al*., 2015). Thus, the framing of these policy circulations becomes a central instrument of government, as shown by the recent boom of European or national schemes which reward local and regional governments' initiatives. In this context, it seems increasingly important to explore the influence of policy circulations in the transformation of the relationship between levels of government. What are the instruments put in place to encourage and frame policy circulations? Are these instruments only generating competitive behavior or are they an opportunity to establish cooperative relationships? What these instruments favor a transformation the territorial intervention models?

2. Circulations and distribution of resources in the urban government

If policy circulations have impacted scales relationships, they also play an increasing role in the government of cities, which today are considered as fragmented and pluralistic political spaces where actors are numerous and resources are scattered. The increasing use of external examples is therefore mobilized to construct urban policies at a time when elected officials struggle to identify social groups that make up the city and seize their demands. As for exporting cities, opportunities to be recognized as a model city are sources of collective mobilizations or emulation in the technical and political communities. More generally, it will also be necessary to analyze the resources that provide policy circulations. What resources provide these circulations for elected officials, technicians, urban professionals, local parties? In what areas (sphere of production of urban policies or sphere of political competition) are these resources used? Conversely, one can also question the limits of these trends and ask whether the involvement in circulation allow constructing an "international capital"? Finally, what is the role of consultants in these processes?

Bibliographie / Bibliography

ANCELOVICI M., JENSON J. (2012), « La standardisation et les mécanismes du transfert transnational ». *Gouvernement et action publique*, 1(1), p. 37-58.

BEAL V., EPSTEIN R., PINSON G. (2015), « La circulation croisée. Modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie », *Gouvernement et action publique*, 4(3), p. 103 127.

DEZALAY Y., GARTH B. (2011), « Hegemonic Battles, Professional Rivalties and the International Division of Labor in the Market for the Import and Export of State-Governing Expertise », *International Political Sociology*, 5(3), p. 276-293.

DELPEUCH T. (2008), « L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art », *Questions de recherche*, 27, p. 1-69.

DOLOWITZ, D., MARSH, D. (2000), « Learning from Abroad: The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making », *Governance*, 13(1), p. 5 24.

ESPACES ET SOCIETES (2007). « Villes et 'best practices' », 131(4).

EVANS M. (2004). *Policy transfer in global perspective*, Aldershot, Ashgate.

HASSENTEUFEL P., DE MAILLARD J. (2013), « Convergence, transferts et traduction ». Gouvernement et action publique, 3(3), p. 377-393.

MCCANN E., WARD K. (dir.) (2011), *Mobile Urbanism: city policymaking in the global age*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

LE GALES P. (1999), « Le desserrement du verrou de l'Etat ? », *Revue internationale de politique comparée*, 6(3), p. 627-652.

PECK J. (2011), « Geographies of policy: from transfer-diffusion to mobility-mutation », *Progress in Human Geography*, 35(6), p. 773-797.

POWELL W., DI MAGGIO (1991), « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », in POWELL W., DI MAGGIO (dir.), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago, University of Chicago Press, p. 63-84.
RADAELLI C. (2000), « Policy Transfer in the European Union: Institutional Isomorphism as a Source of Legitimacy », *Governance*, 13 (1), p. 25-43.
SAUNIER P-Y. (2002), « Taking up the bet on connections: a municipal contribution », *Contemporary European History*, 11(2), p. 507-527.
VAUCHEZ A, (2013), « Le prisme circulatoire. Retour sur un leitmotiv académique », *Critique internationale*, 59(2), p. 9-16.

ST 10
Les données et le gouvernement de la ville
Urban governance and data

Responsables scientifiques :
Fabrice Bardet (Ministère de l'Environnement, Laboratoire EVS-RIVES, Université de Lyon, ENTPE)
Fabrice.BARDET@entpe.fr
Antoine Courmont (Centre d'études européennes, Sciences Po Paris) antoine.courmont@sciencespo.fr

La présente proposition de ST vise à progresser dans l'analyse de l'impact de l'avalanche des nouvelles données issues des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur les mécanismes de gouvernance des sociétés. Il est proposé une focalisation sur le terrain des grandes villes, lieux privilégiés d'implantation des nouvelles TIC. La perspective scientifique retenue est issue de la sociologie des outils quantitatifs de gouvernement initiée par A. Desrosières.

Comment les nouvelles données changent-elle le gouvernement des sociétés ?
Il y a très peu de temps encore, les données quantitatives de l'activité gouvernementale étaient majoritairement issues de la production d'enquêtes spécifiques ou de l'exploitation de fichiers administratifs [Desrosières, 2005]. La dissémination des TIC, qui se traduit notamment par une croissance inédite du volume des données liées aux comportements individuels (identifié aujourd'hui à travers la notion de *big data*), apparaît en mesure de provoquer **le bouleversement des sources de données** gouvernementales, celui de l'activité gouvernementale elle-même.
Dans l'évocation de cette « révolution numérique », l'accent est souvent mis sur le nouveau traitement des données : l'expansion des réseaux de communication, l'augmentation considérable de la puissance de calcul des processeurs, ou la diminution des coûts de stockage des données. Mais la bascule concerne d'abord la production des données elle-même, leur recueil. Il s'est en effet opéré **une multiplication des capteurs de données**. Les téléphones portables constituent naturellement la première source de données nouvelles, leurs utilisateurs produisant d'innombrables informations sur leurs comportements, qui ont rapidement fait l'objet d'utilisations commerciales. A ces sources s'en ajoutent d'autres, liées à des capteurs fixes (caméras, zones wifi, antennes réseaux téléphoniques, etc.).
Puis interviennent donc **les capacités nouvelles de traitement** des données qui font miroiter en particulier une gestion des problèmes en temps réel. « L'agilité » ou la réactivité des systèmes est prônée partout. Ce faisant, ne focalise-t-on pas trop l'attention sur la réactivité à des situations conjoncturelles ? L'espoir de durabilité des programmes d'action peut-il en particulier coexister avec cette focalisation sur le temps réel ? Les mérites de la gestion en « temps réel » méritent aujourd'hui d'être réinterrogée dans cette perspective.
Un des enjeux de cette section est de progresser dans ces questionnements en prolongeant le programme de recherche de sociologie de la quantification développé en France par A. Desrosières et qui bénéficie aujourd'hui d'une dynamique internationale très forte [Bruno *et alii*, 2016]. En prolongeant la grille d'analyse qui a permis d'associer des types de quantification spécifiques à des formes distinctes d'Etat, il s'agit d'alimenter les réflexions engagées sur les changements introduits par les *big data* dans la gouvernance des organisations et des politiques publiques [Margetts et Dunleavy, 2013].
Le terrain des villes
L'espace urbain a contribué à une expansion considérable de l'usage des données dans l'action publique. Les grosses collectivités, associées le plus souvent au secteur privé, multiplient aujourd'hui les programmes expérimentaux de collecte de données personnelles pour proposer des services en temps réels, notamment dans les secteurs des transports de l'énergie ou du tourisme [Townsend, 2013 ; Albino *et alii*, 2015 ; Kitchin, 2015]. De manière plus spécifique, certaines métropoles développent également des programmes dédiés à la production ou à la diffusion de nouvelles données, comme des plates-formes « open data » ou des laboratoires d'expérimentation de partage de données. Autant d'initiatives

systématiquement relayées par les élus locaux pour chercher à promouvoir l'image de la « smart city » chargée d'alimenter l'attractivité du territoire.
Au croisement des études urbaines, de la sociologie de la quantification et de l'analyse de l'action publique, la ST s'inscrit dans une perspective de sociologie politique des données urbaines pour envisager deux pistes de questionnement.

1. **La donnée comme instrument de gouvernement de la ville**

Un premier axe questionne, de manière classique, les données en tant qu'instrument de gouvernement des villes. Comment les nouvelles données changent-elles la conduite des politiques métropolitaines sectorielles ? La question, très large, pourra être traitée selon plusieurs directions. Une possibilité sera de s'intéresser aux nouvelles représentations de la réalité sociale et économique produites par ces données, susceptibles de faire émerger de nouveaux enjeux, et de placer au second rang d'autres enjeux plus anciennement identifiés. Le regard sera porté sur les groupes professionnels en charge de la gestion des nouvelles données.
De manière connexe pourra être abordée la question de l'éventuelle réorientation des programmes d'action métropolitains en lien avec les nouvelles données. Dans cette perspective, seront favorisés les propositions discutant la possible orientation de la gestion des problèmes publics en « temps réel » produite par les *big data*, au détriment, le cas échéant, de la prise en compte de problématiques urbaines de long terme [Bardet, 2014]. Un tel angle permettrait de nourrir la discussion avec la littérature sur la gestion de la ville néolibérale.
Les contributions décriront les mécanismes de mobilisation des nouvelles données par les acteurs du gouvernement urbain. Quels sont les acteurs légitimés ou a contrario marginalisés par ces nouveaux dispositifs de quantification ? Tous les secteurs de l'action publique urbaine pourront être retenus.

2. **La donnée comme objet / enjeu de gouvernement**

La production et l'usage croissants font émerger les données comme un enjeu spécifique de gouvernement à l'échelle des métropoles. Plusieurs acteurs tentent d'agir sur la circulation de l'information par des stratégies de régulation des flux de données aux formes variées (*open data*, régie de données, etc.). Cet axe questionne l'émergence et l'institutionnalisation de politiques publiques de la donnée. En quoi la donnée est-elle devenue un enjeu de gouvernement ? Qui gouverne la donnée ? Quels sont les moyens (financiers, techniques, humains) accordés à cette politique ? Quel est le rôle des nouvelles professions qui apparaissent dans l'administration (*Chief data officer*, *data scientist*, etc.) ? En quoi le gouvernement de la donnée recompose les pouvoirs locaux ?
Ces thématiques n'épuisent pas les questionnements liés aux données et aux gouvernements de la ville. Tout projet lié à ces problématiques sera étudié attentivement.

The session aims to address the impact of big data on the governance of societies, especially urban societies where Information and Communication Technologies (ICT) are widely spread. The scientific perspective is fed by the one shaped by A. Desrosières to develop a sociology of quantitative data.

How new data change the governance of societies?

Until recently, quantitative data used in governmental activities were either the product of dedicated surveys or the out product of administrative files [Desrosières, 2005]. But sources of governmental and organizational data have been largely extended with the unpreceded development of Information and Communication Technologies (ICT) that has opened the era of "Big Data".
In the discussions around the "Revolution of Big Data", the focus is very often made on the treatment of data (circulation, processors, storage). But the first shift concerns the change that occurred in the production (or the gathering) of Data. We benefit from a multiplication of sensors. Phone cells provide an extensive new source of data. And other sources are provided by cameras, wifi zones, GPS, etc. This diversification of sources of data must first be addressed.
Then we have to consider the new capacities for data treatment and management. "Real time" management is presented as the ultimate stage of rationalization. Agility or reactivity is promoted in

organizations. But does the hope of sustainability fit well with such reactive paradigm? How the long term can be taken into account in such a focus on the real time management?
In the perspective of the analytical framework forged by Alain Desrosières to connect, at a national level, types of quantifications with forms of government, this session wants to feed the discussion around changes occurred in the governance of organizations and public policies in the big data era [Margetts et Dunleavy, 2013].

Urban field

Urban spaces offer an unmatched perspective on the development of uses of big data in the management of public policies. In metropolitan areas, public administrations as well as private actors have developed important programs to collect and use data from ICT, especially in transportation, energy or tourism policies [Townsend, 2013 ; Albino *et alii*, 2015 ; Kitchin, 2015]. At a global level, some programs are implemented like "open data platforms" or "datalab experiments". In all cases, politicians try to promote a "smart city" image, supposed to foster the attractivity of the territory.
At the crossing of sociology of quantification and public policy analysis, the session wants to promote a political sociology of urban data programs through two main complementary lines:

1. **Data as a tool for urban governance**

In a classical perspective, it is useful to have an in-depth look at how new data are produced and used in the management of the metropolitan policies. How new data have change sectorial policies? Several questions can be addressed in this perspective. First, it would be interesting to focus on the way new data promote new representations of reality, setting new public problems at the metropolitan agenda. The focus will be made on professional skills required in the management of new data.
Proposals can also focus on the shift in traditional programs caused by new data. In this direction, a specific attention will be made to proposals discussing the hypothesis along which big data could promote "real time" management at the expense of long-term planning (in a sustainable perspective) [Bardet, 2014]. Contributions will describe precisely the production and the uses of new data by urban actors. A specific attention will be paid to the professional of political groups in charge of these activities. All the sectors of urban affairs are welcome.

2. **Data as the object of a specific policy**

The growing uses of new data have contributed to the development of specific metropolitan programs. Several actors, either urban or extra-urban, try to manage the circulation or regulation of data (open data platforms for example). This line focuses on the politics of new data. Who governs data production and data mobilization programs? What are the resources of such policies (budgetary, technical and human)? How are defined the new professional skills needed of the implementation of these programs (Chief data officer, data scientist, etc.)? How does it redefine the local governance?
The session will also welcome other proposals focusing on other issues connected with new data and urban governance.

Références / References

Albino Vito, Umberto Berardi et Rosa Maria Dangelico (2015), "Smart Cities: Definitions, Dimensions, Performance, and Initiatives", *Journal of Urban Technology*, 22, 1, p. 3-21, http://dx.doi.org/10.1080/10630732.2014.942092.
Bardet Fabrice (2014), *La contre-révolution comptable. Ces chiffres qui (nous) gouvernent*, Les Belles Lettres, Paris, 372 p.
Bruno Isabelle, Florence Jany-Catrice et Béatrice Touchelay (dir.) (2016), *The Social Sciences of Quantification: From Politics of Large Numbers to Target-Driven Policies*, Springer.
Desrosières Alain (2005), "Décrire l'Etat ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique", *Genèses*, 58, p. 4-27.
Kitchin Rob (2015), "Making sense of smart cities: addressing present shortcomings", *Cambridge journal of regions, economy and society*, 8, p. 131 - 136.
Margetts Helen et Patrick Dunleavy (2013), "The second wave of digital-era governance: a quasi-paradigm for government on the Web", *Philosophical Transactions of the Royal Society A*, 371, 1987.
Townsend Anthony M. (2013), *Smart Cities: Big Data, Civic Hackers, and the Quest for a New Utopia*, W.W. Norton & Cie, 384 p.

ST 11

Les métropoles encore au cœur de la critique ? Controverses autour des politiques métropolitaines

Metropolises still at the heart of critical urban studies? Controversies on Metropolitan Politics and Policies

Responsables scientifiques :
Fabrice Bardet (ENTPE, EVS UMR 5600, Université de Lyon) fabrice.bardet@entpe.fr
Stéphane Cadiou (Triangle UMR 5206, Université Jean Monnet, Saint-Etienne) stephane.cadiou@univ-st-etienne.fr
Julie Pollard (IEPHI, Université de Lausanne) julie.pollard@unil.ch
Hélène Reigner (IUAR, LIEU EA 889, Aix-Marseille Université) helene.reigner@univ-amu.fr

Depuis les années 1990, les études urbaines connaissent un fort renouveau, impulsé notamment par un courant critique influent dans la communauté académique internationale. Inspirée par l'économie politique et un marxisme revisité, ainsi que par l'article fondateur de David Harvey (1989) cette nouvelle critique urbaine a réinscrit l'analyse des politiques spatiales dans un ensemble de déterminations, liées aux restructurations du capitalisme post-fordiste. Le premier objectif transversal de cette section thématique est de réinterroger collectivement ces perspectives critiques. N'ont-elles pas, avec leur succès grandissant, perdu de leur originalité et de leur capacité d'innovation intellectuelle ? Cette ST propose d'ouvrir un espace de discussion pour mettre sur le métier deux axes de controverses autour de la critique urbaine.

1) Unité ou segmentation du gouvernement des métropoles ?

Un premier axe vise à rassembler des contributions questionnant l'unité de la gouvernance urbaine et la nature des coalitions urbaines, en privilégiant les analyses portant sur les fronts de contestation.

La multiplication des acteurs et la dispersion des ressources intervenant dans la fabrique des politiques a rendu nécessaires des innovations pour mobiliser des ressources au sein de sociétés urbaines complexifiées (Le Galès, 2003). Dès lors, à la question classique du « qui gouverne ? », un ensemble de travaux a progressivement substitué depuis les années 1990 une préoccupation pour l'analyse des dynamiques d'alliances et de coalitions qui structurent la production de l'action publique urbaine.

L'approche en termes de gouvernance tend à produire une lecture unifiée des métropoles en insistant sur l'existence de coalitions identifiables et stables. La gouvernance urbaine serait caractérisée par l'activation d'un processus ouvert et pluraliste. Les démarches de projet sont assurément des instruments-clés d'une telle dynamique (Pinson, 2009). Par là, les villes parviendraient à dégager une nouvelle capacité d'action collective. Néanmoins, pour certains auteurs, la gouvernance urbaine contemporaine se conjugue aussi avec des mécanismes de clôture des scènes d'action, qui favoriseraient prioritairement les partenaires réputés « responsables » et les milieux d'affaires (Crouch, 2004 ; MacLeod, 2011). Les « perdants » seraient les classes populaires de plus en plus démobilisées, un certain nombre de groupes socioprofessionnels, ou encore les milieux militants et partisans.

Dès lors, reste-t-il pertinent de chercher à penser l'unité et la capacité politique à l'échelle métropolitaine ? Ou faut-il orienter les réflexions vers l'analyse de la segmentation des mécanismes de gouvernement ? En effet des travaux montrent que les différences se creusent, en termes de profils socio-économiques et de ressources, entre les communes ou entre les quartiers d'une même agglomération. Alors que les projets emblématiques des évolutions entrepreneuriales de la gouvernance urbaine se localisent plutôt dans les espaces centraux et focalisent bien souvent

l'attention des chercheurs, d'autres espaces plus délaissés – i.e. périphériques et en cours de renouvellement urbain – révèlent une segmentation des mécanismes et des coalitions de gouvernement. Cette lecture invite à explorer les possibles conflits de coalition dans les métropoles, notamment autour des fonctions assignées aux sous-espaces des métropoles. La multiplication de mobilisations autour de projets d'envergure métropolitaine (cf. Notre Dame des Landes…) et de mouvements citoyens critiques (Alliance citoyenne, Pas sans nous…) invite, par conséquent, à réintroduire la question du conflit dans l'analyse de la gouvernance métropolitaine. Comment les conflits parviennent-ils à infléchir la gouvernance ? Quelles coalitions de contestataires se structurent à l'échelle métropolitaine ?

2) Les politiques métropolitaines sont-elles néolibérales ?

Un deuxième axe invite à reconsidérer la place des politiques sociales et des politiques de gestion des risques dans des métropoles ouvertes aux vents de la compétition et du développement économique.

Les travaux « radicaux » ou « critiques » sur les politiques urbaines mettent en lumière le fait que les villes sont devenues non seulement les lieux par excellence de l'accumulation du capitalisme globalisé, mais aussi du réétalonnage les politiques de développement (Brenner, 2003). Pour ce courant, l'État jouerait un rôle majeur dans le basculement à l'œuvre, en faisant primer la logique de compétitivité territoriale sur celle de redistribution et en promouvant des politiques de l'offre. Stratégie délibérée de développement économique, portée par l'État ou par les collectivités, la gentrification deviendrait un objectif des politiques urbaines. La promotion de la « *safe city* », sûre, propre, durable, deviendrait un impératif des politiques urbaines pour attirer les groupes sociaux les plus dotés (Reigner, Hernandez, Brenac, 2009). Dans cette perspective, l'un des chantiers est d'identifier les nouveaux enjeux d'urbanisation du capital, notamment sous l'angle des « politiques discrètes » encouragées par des instruments d'étalonnage et comptables : « smart » en tous genres, performances énergétiques, réseaux d'excellence technologique, etc. Doit-on voir là des signes d'approfondissement d'une néolibéralisation des villes et d'une valorisation de celles-ci par de nouveaux marchés ?

Les agendas urbains peuvent également révéler des préoccupations redistributives. Les villes françaises et européennes apparaissent comme des espaces d'entre-soi exclusifs (Cousin, 2014), mais aussi comme des espaces de production de sens et d'identité, et plus généralement, des espaces de solidarité. Si les villes d'Europe continentale ont été confrontées aux mêmes pressions que les villes américaines et anglaises, elles semblent avoir mieux résisté à ces évolutions (Kazepov, 2005). Cette thèse a été en partie relayée par Edmond Préteceille qui a souligné les limites empiriques des discours catastrophistes sur la gentrification généralisée et la segmentation des espaces urbains en enclaves ethniques (2006). La capacité politique serait au demeurant mobilisée pour amortir et réguler les tensions sociales engendrées par la mondialisation. La prise en compte de cette dimension protectrice des métropoles permet de contraster la thèse précédente en attirant l'attention sinon sur des agendas alternatifs, du moins sur des interventions tout aussi structurants que le développement économique.

Cette Section thématique entend interroger l'exercice même de la critique dans les espaces métropolitains. Pour nourrir ces débats, les réflexions comparatives et interdisciplinaires seront particulièrement bienvenues. Cette Section thématique s'inscrit, enfin, dans le cadre de la préparation d'un numéro spécial prévu pour les 10 ans de la revue *Métropoles*.

Since the 1990s, the international field of urban studies has experienced a strong renewal. This renewal results in particular from the rise of critical research, in line with political economy and neo-Marxist analytical frameworks, and inspired by David Harvey's seminal article (1989). Urban policy analysis is then relating to post-Fordism capitalism transformations.

The first aim of this thematic section (TS) is to reflect collectively on these critical approaches. With their growing success and audience haven't they lost their originality and capacity to bring

intellectual innovation? This thematic section aims at opening space for discussion around two main lines of controversies.

1) Unity or segmentation in the governance of metropolises?

The first line is concerned with contributions on unity *vs*. segmentation of urban governance. It deals with the study of characteristics of urban coalitions in depth. In particular it focuses on contentious issues and urban conflicts.

The increase of stakeholders and the scattering of resources for making up urban policies make it essential to innovate in order to mobilize resources in complex urban societies (Le Galès, 2003). The question of "Who governs?" has been replaced by the analysis of alliances and coalitions structuring the production of urban policies. Approaches in terms of governance tend to insist on the existence of stable and identifiable coalitions. Such approaches focus on open and pluralist processes and urban projects are seen as key instruments to govern cities (Pinson, 2009). Through such processes cities could bring a renewed capacity of collective action out.

But other scholars demonstrate that urban governance also sometimes leads to close political arenas. Such closing mechanisms would favor stakeholders considered as being responsible or business elite (Crouch, 2004 ; MacLeod, 2011). Losers of such arrangements would be lower classes as well as some socio-professional groups. Activist or partisan actors could also be excluded.

Given these elements, how far is it relevant to try to conceptualize unity and political capacity at the metropolitan level? Or should we instead head for the analysis of segmentation of governance mechanisms? Some research shows indeed that differences are increasing, between cities and even between districts in the same city, in terms of resources and socio-economic status. Emblematic projects, which are drawing the researchers' attention, are most of the time located in central areas. Other peripheral areas or urban renewal areas are less studied while experiencing segmentation dynamics.

We thus invite to explore the possible coalitions conflicts in metropolises, in particular concerning different kind of spaces (core vs. outskirts) of the metropolises. The increased importance of mobilizations against metropolitan projects and critical citizens invites to deal with conflicts in the analyses of urban governance. Do conflicts change the trends of governance? What kind of protest coalitions are structuring at the metropolitan level?

2) Are metropolitan policies neoliberal?

The second line of this section considers the space taken up by competition and economic development issues. To what extent do alternative aims and policies (for instance social policies and risk management policies) still hold an important place?

Critical urban studies research highlights that cities have become the place for global capitalism and for political rescaling (Brenner, 2003). According to this approach, the State would play a key role in the ongoing transformation by favoring territorial competitiveness over redistribution policies. Gentrification sometimes has become a policy aim to achieve economic development. The promotion of the "safe city" supposed to be clean and sustainable has become a new political priority in order to attract privileged groups (Reigner, Hernandez, Brenac, 2009). In this regard, one of the main concerns is to identify the "discrete policies" based upon the development of standardizing, accounting or financial tools to attract investors: promotion of labels (smart cities, or green, or good food, etc…), or rankings (entrepreneurship, livelihood…). Are such developments clues of the growing neoliberalization of urban policies?

Urban agendas can also reflect redistribution concerns. French and European cities are sometimes also places where sense and identity are produced, and where solidarity issues are dealt with. In the last decades, European cities have had to face the same pressures as their American counterpart but they seem to have resisted better to socio-economic changes (Kazepov, 2005; Préteceille, 2006). Political capacity can be used to soften and regulate social tensions resulting from globalization. Taking into account this protective dimension of metropolises enables to nuance the previous

perspective. Attention can be attracted by alternative agendas or by political actions with objectives differing from economic development.
This thematic section questions the meanings and implications of critical research in metropolitan spaces. To keep the debate going, interdisciplinary and comparative work will be particularly welcome. This thematic section will lead to a special issue of the *Métropoles* journal, to celebrate its 10th anniversary.

Bibliographie / Bibliography

Brenner Neil, « Metropolitan Institutional Reform and the Rescaling of state in Contemporary Western Europe », *European Urban and Regional Studies*, 10 (4), 2003.
Brenner Neil, Theodore Nik (eds.), Spaces of neoliberalism, Oxford, Wiley Blackwell, 2002.
Coanus Thierry, Comby Jacques, Duchêne François, Martinais François, *Risques et territoires*, Paris, Lavoisier, 2010.
Collet Anaïs, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 2015.
Cousin Bruno, « Entre soi, mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadres parisiens dans les espaces refondés », *Actes de la recherché en sciences sociales*, n°204, 2014.
Crouch Colin, *Post-Democracy*, Cambridge, Polity Press, 2004.
Harvey David, « From managerialism to entrepreneurialism : the transformation of urban governance in late capitalism », *Geografiska Annaler*, 71B, 1989.
Halbert Ludovic, Katia Attuyer, Special issue: « Financialisation and the production of urban space », Urban Studies, 53 (7), 2016.
Halpern Charlotte, Pollard Julie, « Les acteurs de marché font-ils la ville ? », *EspacesTemps.net*, 2013.
Hoffmann-Martinot Vincent, « Les grandes villes françaises : une démocratie en souffrance », in Hoffmann-Martinot Vincent, Gabriel Oscar (dir.), *Démocraties urbaines*, Paris, L'Harmattan, 1999.
Jouve Bernard, « Ville : le retour de la pensée critique », *Place Publique*, n°15, 2009.
Kazepov Yuri (eds.), *Cities of Europe. Changing Contexts, Local Arrangements and the Challenge to Urban Cohesion*, Oxford, Blackwell, 2005.
Le Galès Patrick, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
Lorrain Dominique (1995), « La grande entreprise urbaine et l'action publique », *Sociologie du travail*, 2, p. 199-220.
Lorrain Dominique (2011), « La main discrète ». La finance globale dans la ville », *Revue française de science politique*, 61 (6), 1097-1122.
MacLeod Gordon, « Urban Politics Reconsidered: Growth Machine to post-democratic city? », *Urban Studies*, 48 (12), 2011.
Nicholls Walter J., « Power and Governance : Metropolitan Governance in France », *Urban Studies*, 42 (4), 2005.
Peck Jamie, Tickell Adam, « Neoliberalizing space », *Antipode*, 34 (3), 2002.
Pinson Gilles, *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
Préteceille Edmond, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, 2, 2006.
Reigner Hélène, Hernandez Frédérique, Brenac Thierry, « Circuler dans la ville sûre et durable : des politiques publiques contemporaines ambiguës, consensuelles et insoutenables », *Métropoles*, 5, 2009.
Tissot Sylvie, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir, 2011.

ST 12

L'action publique comme action collective : enquêter sur les acteurs "relais" de la régulation politique

Policy as collective action : how professional groups act as relays for political regulation

Responsables scientifiques :
Caroline Frau (Lyon 2/Triangle) caroline.frau@univ-lyon2.fr
Anne-France Taiclet Lyon 2/Triangle) anne-france.taiclet@univ-lyon2.fr

Les recherches contemporaines sur l'action publique ont bien établi son appréhension dans une démarche de sociologie politique attentive à l'ensemble des relations, des pratiques, des représentations qui participent à la production de modes de régulation des rapports sociaux (Hassenteufel, 2008 ; Dubois, 2009). De nombreux travaux sur les configurations d'acteurs de l'action publique ont été produits : des hauts fonctionnaires européens (Georgakakis, 2010) aux *street-level bureaucrats* (Dubois, 1999 ; Spire, 2005) ; des groupes d'intérêt, syndicats, associations, groupes professionnels (Michel, 2010) aux bénéficiaires qui recourent ou pas à ces actions (Warin, 2011 ; Weill, 2013), parfois en les détournant ou en s'y accommodant (Barrault, 2013).

Dans la continuité de cette démarche, cette section thématique consiste à poursuivre l'analyse des groupes contribuant à la fabrication d'éléments d'action publique. Sa spécificité réside dans le fait d'interroger la capacité d'orientation, de contrôle, d'intégration et de légitimation des pouvoirs publics, en particulier de l'Etat, sur l'activité de groupes et d'agents qui ne relèvent pas d'un statut public ou d'une délégation de service public et qui constituent pourtant, de façon plus ou moins formalisée, des relais et des opérateurs d'objectifs politiques. Elle autorise alors à prolonger l'investigation de « la construction de l'action collective dans le cadre de l'Etat régulateur » (Hassenteufel, 2008), en s'inscrivant dans les débats relatifs à la complexification des chaînes et mécanismes de co-production de l'action publique (Bovaird, 2013 ; Alford, 2013), notamment dans un contexte de réformes néo-managériales dont les modalités (privatisation, sous-traitance, décentralisation) intensifient les enjeux du gouvernement à distance (Salamon, 2002). L'action publique apparaît ainsi comme le résultat de l'entrelacement d'une variété d'*outputs* émanant pour partie d'acteurs et/ou d'organisations qui n'appartiennent pas formellement à une institution publique officiellement chargée de produire un bien ou un service public donné (Ostrom, 2012). L'étude de ces acteurs et de leurs modalités d'enrôlement offre un nouveau support pour s'interroger sur les contours de l'action publique, ses marges, ses limites et pour penser autrement l'exercice du gouvernement à distance.

La section privilégiera en ce sens deux axes complémentaires :

1. L'étude des pratiques des acteurs invisibles de l'action publique. Qui sont les acteurs de l'action publique demeurant dans l'ombre, ceux qui par leurs pratiques ordinaires relayent et diffusent les normes et valeurs des actions publiques? Plus des "porteurs de morale" que des "entrepreneurs de morale", ils s'apparentent à des auxiliaires des administrations publiques par leur rôle dans la diffusion, l'actualisation et le rappel des objectifs moraux de certaines formes de régulations sociales. Des soignants qui relayent des discours de prévention sanitaire, aux opérateurs privés de placement qui accompagnent les demandeurs d'emploi, en passant par les travailleurs sociaux, les contrôleurs de métro, les conseillers bancaires, les pharmaciens, les patrons de bar... Souvent sans délégation, sans cahier des charges contraignant, sans évaluation spécifique, ces acteurs informels et parfois invisibles de l'action publique participent à son existence "sans en avoir l'air" (Le Gall, Offerlé, Ploux, 2012).

2. L'analyse des instruments d'enrôlement de ces acteurs. Quels sont les instruments par lesquels les pouvoirs publics cherchent à « faire faire » en stimulant la mobilisation de certains groupes dont il est attendu qu'ils relaient, à travers leurs activités ordinaires, des objectifs politiques? Ce deuxième axe questionne les activités de gouvernement des conduites qui supposent dans leur exécution la participation de groupes sociaux, en particuliers des groupes professionnels. C'est notamment le cas des politiques qui

visent à agir sur des comportements, ou encore à opérer un « gouvernement des corps » (Fassin et Memmi, 2004) par des instruments pédagogiques : les politiques de prévention routière ou sanitaire (Berlivet, 1997), les politiques de sensibilisation aux questions de discrimination (Perrier, 2015)... Au-delà des sanctions ou de l'interdiction, l'éradication de pratiques considérées comme néfastes pour la vie en société passe aussi par la normalisation de certaines pratiques (considérer les femmes comme égales aux hommes, boire ou conduire...) et des tentatives pour en dé-normaliser d'autres (fumer, administrer une fessée à un enfant...). Comment certains instruments d'action publique favorisent le travail de « relais » par des groupes professionnels? Comment ces derniers intègrent-ils les objectifs de l'action publique? Quels savoirs, quelles sources, quelles circulations, quels filtrages, quels tris, quelles réappropriations (Rozier, 2013) accompagnent cette contribution à la production de normes sociales ? Quels freins (cognitifs, normatifs, pratiques, institutionnels) entravent la réappropriation de certains objectifs ? Quels sont les cadres, les contraintes, les ressorts pratiques de ces apprentissages (Breton, 2014)?

Elargir l'analyse de la structuration des relations de l'action publique à ces acteurs revient à s'interroger sur les contours de l'action publique, ses marges, ses limites et, si l'on prend acte de leur « démographie galopante » (Massardier, 2003), à ouvrir à nouveaux frais la question de la définition et de la caractérisation des « acteurs de l'action publique ». Pour ce faire, la section s'adresse à des chercheurs travaillant sur des objets variés mais qui ont en commun de s'appuyer sur des enquêtes empiriques de première main travaillant notamment les relations entre des groupes professionnels et des politiques publiques. L'objectif de la ST est également de susciter une réflexion méthodologique à propos de l'objectivation des espaces de l'action publique et du repérage des acteurs pertinents. Les papiers proposant une réflexion sur ces aspects méthodologiques en lien avec la thématique générale de la ST, sont donc les bienvenus.

Recent research has well established policy analysis as a branch of political sociology, with an interest for the interlocking of multiple actors, institutions, interests, resources, ideas, and types of legitimacy (Dubois, 2009). Regulation definitely appears as the result of an ever more complex set of collective action (Hassenteufel, 2008) where public actors are far from being the only policymakers. The sociological analysis of public policy encompasses a variety of actors, ranging from European top civil servants (Georgakakis, 2010) to street-level bureaucrats (Dubois 1999 ; Spire 2005), from interest groups, trade-unions, associations, professional groups (Michel, 2010), to the very beneficiaries (or « targets ») who may or may not take up the goods or services that are delivered through the policy process (Warin, 2001; Weill, 2013). In this panel, we wish to further investigate the collective dimension of policy-making, in line with current academic discussions about the co-production of policy (Alford, 2013; Bovaird, 2013). Recent managerial reforms (including privatisation, out-sourcing, decentralisation and more generally the use of indirect tools of government) have strengthened the process of externalisation in policy networks, raising new challenges regarding arm's length regulation (Salamon, 2002). Notably, public policy more and more appears as a process through which diverse inputs are contributed by individuals and organisations that are not part of an official government agency primarily responsible for producing a particular good or service (Ostrom, 2012). The papers presented in this panel are expected to provide more insight into such groups of actors who somehow remain in the shadow of official policy settings but who contribute, through their daily performances, to the diffusion of policy norms and values. Rather « moral holders » than actual « moral entrepreneurs », such actors appear as policy « assistants » insofar as they *de facto* act as vehicles and/or reminders of policy normative goals. Healthcare professionals relaying prevention guidelines, outplacement agencies in charge of jobseekers, social workers, tobacconists, real estate agents, bank advisors, bar managers, pharmacists, bus drivers, those are some examples of groups or individual who participate in the shaping of policy delivery, even though they may not be officially identified as policymakers. Quite often, some professionals are involved in the implementation of social regulation somehow matter-of-factly, without any specific mandate, mission statement or explicit evaluation. This is particularly the case in policies aiming at regulating individual and/or collective behaviours by using « pedagogical » tools (e.g. prevention campaigns (Berlivet, 1997), health recommendations, awareness campaigns on discrimination problems). Beyond prohibition or punishment, some policies for instance aim at the eradication of types of conduct that are considered as

harmful, negative, degrading or more generally detrimental to society. One prominent method to achieve such goals resides in the normalisation of some practices (considering men and women as equals, drinking or driving, …) and the de-normalisation of others (smoking, spanking a child,…), such a method obviously requiring normative relays in everyday life. We intend to understand how some professionals, in various fields of activity, may act as « policy assistants » by incorporating policy goals and relaying political and social norms in daily interactions. This implies to scrutinise the circulation of knowledge, the selections, sorting of references, appropriations, hybridations that are operated through this process of norm diffusion. What kind of obstacles (cognitive, normative, practical, institutional) hinders this process (Perrier, 2015)? Which conditions frame the social learning underlying policy appropriation (Breton, 2014)?

Papers in this panel are expected to document the arrangements through which political and administrative actors may elicit the mobilisation of other actors, who are supposedly outside the policy process, to behave in accordance with policy recommendations and goals. Papers may identify the instruments by which some groups are (more or less willingly, more or less completely, more or less formally) "enrolled" as policy assistants or relays, or they may focus on the contribution of non-official policy actors to the implementation (or subversion) of regulation, or better yet, they may try to link both those perspectives. We welcome a wide array of cases, provided their study is based on substantial and original empirical data.
Secondly, by studying the policy process as a co-production by "linked ecologies' (Abbott, 2003), the panel also ambitions to stir a methodological reflection about policy analysis. The extension of policy networks, the inclusion of new categories of actors into the list of policy protaganists raise issues such as the delimitation of policy milieus, the objectivation of public policy frontiers, the identification of relevant actors and *in fine* the very definition of what/who is an actor of public policy. Methodological contributions, in line with the general topic of the panel, are thus very welcome.

ST 13
Pour une sociologie des politiques pénitentiaires
For a Sociology of Prison Policies

Responsables scientifiques :
Nicolas Fischer (CNRS/Cesdip) fischer@cesdip.fr
Alexia Venouil (UVSQ/Cesdip) alexia.venouil@cesdip.fr

Comité d'organisation :
Nicolas Fischer (CNRS/Cesdip) : fischer@cesdip.fr
Alexia Venouil (UVSQ/Cesdip) : alexia.venouil@cesdip.fr
Valérie Icard (UVSQ/Cesdip) : valerie.icard@cesdip.fr
Manon Veaudor (UVSQ/Cesdip) : manon.veaudor@cesdip.fr

Si la prison a de longue date retenu l'attention des sociologues, l'analyse des *politiques pénitentiaires* – entendues comme l'ensemble des politiques publiques qui se rattachent à l'espace pénitentiaire, à ses institutions (prison, libération conditionnelle, placement sous surveillance électronique) à ses personnels et à ses publics – a longtemps été négligée par la science politique. Cette section thématique propose de combler ce manque en réunissant les politistes dont les travaux articulent depuis quelques années l'étude du champ pénitentiaire à la sociologie politique de l'action publique. L'objectif est double : il s'agit en premier lieu de discuter des apports d'une sociologie des politiques pénitentiaires qui les considère comme un objet d'étude à part entière pour la science politique. C'est avant tout leur complexité qui est alors mise en évidence : une multiplicité d'acteurs publics ou privés interviennent dans leur conception et leur mise en œuvre, à des niveaux particulièrement diversifiés. L'analyse de ce « champ pénitentiaire » peut alors dialoguer avec l'analyse des politiques publiques, mais aussi la sociologie des institutions ou celle des mouvements sociaux. Le second objectif de cette section est alors de prolonger ce constat en réinscrivant l'étude des politiques pénitentiaires dans l'analyse plus générale de la régulation étatique du social. Elles y constituent un secteur particulier de l'action publique, focalisé sur les populations incarcérées ou sous main de justice, mais interagissant avec d'autres domaines (politiques sociales, de santé).

Le champ retenu pour les propositions de communication est donc volontairement large : elles pourront évoquer les politiques régissant l'incarcération ou celles du « milieu ouvert », mais aussi le rôle de la critique et du contrôle indépendant des prisons, qu'il émane d'associations ou d'agences publiques. Elles s'inscriront plus spécifiquement dans trois axes d'analyse :

1. La socio-histoire des politiques pénitentiaires

Les propositions pourront tout d'abord adopter une perspective historique sur les politiques pénitentiaires, tant pour décrire leurs conditions d'institutionnalisation, que pour interroger leur constitution périodique en problème public, et la production de catégories et d'instruments d'action publique spécifiques.

Cet axe permettra également d'analyser l'articulation de cette production de l'action publique en matière pénitentiaire avec sa critique, notamment d'origine associative. Depuis les années 1970, les réformes successives de la prison se sont en effet largement effectuées à travers l'intégration à son fonctionnement même, des thématiques initialement soulevées par ses dénonciateurs (Bérard 2014). On proposera ainsi une mise en perspective historique de la « juridicisation » contemporaine de l'institution pénitentiaire ou de son « ouverture » sur l'espace public souvent évoqués dans les

travaux contemporains. Pour finir, on interrogera également sa « spécificité », et l'hypothèse contraire de son alignement sur le fonctionnement d'autres institutions politiques.

2. L'inscription des politiques pénitentiaires dans les évolutions contemporaines de l'action publique.

Le second axe interroge la pertinence d'une analyse des politiques pénitentiaires qui entend les saisir comme un secteur de l'action publique à part entière, possédant ses objets et ses instruments spécifiques, mais soumis simultanément aux tendances qui travaillent plus généralement l'action publique depuis une trentaine d'années. Quel est dans ce cas le poids respectif de l'administration centrale et des intermédiaires de l'action publique – les *street-level bureaucrats* - dans la définition et la conduite des réformes (Venouil 2014) ? Comment les référentiels contemporains de l'action publique sont-ils reçus et redéfinis dans ce secteur spécifique ?

Cet axe permettra ainsi d'interroger la réorientation des missions et des métiers de l'institution pénitentiaire face aux réformes structurelles de l'action publique. On pourra notamment envisager comment l'administration pénitentiaire, qui a accueilli les principes du nouveau management public avec circonspection (Froment & Kaluszynski 2011), s'adapte aux injonctions contemporaines en matière de performance budgétaire, et étudier leur impact sur ses missions de garde ou de réinsertion. Il en va de même pour l'impératif de « transparence », qui impose aux acteurs du champ pénitentiaire de concilier l'enfermement et le respect de la dignité humaine, tout en acceptant une série de « veilles » associatives, administratives et jurisprudentielles sur la prison.

Enfin, on s'intéressera à un autre angle mort de l'étude des politiques pénitentiaires contemporaines : la diffusion de pratiques et de modèles réformateurs à l'échelle européenne et internationale. Y a-t-il une circulation de « savoirs de gouvernement » sur la prison, à l'image des congrès pénitentiaires qui ont émaillé les processus de réforme des prisons au XIXe siècle (Kaluszynski 2013) ? Les concepts liés aux *policy transfers* ou encore à l'européanisation des politiques publiques sont-ils opérants pour penser les réformes contemporaines de la prison ?

3. Enjeux méthodologiques et épistémologiques

Témoin d'un renouvellement des réflexions sur les méthodes de la science politique, le courant de *political ethnography* reste lui aussi silencieux sur l'action publique pénitentiaire (Schatz 2009). Deux réflexions transversales peuvent pourtant être menées. L'*accès au terrain* pose tout d'abord des problèmes éthiques et scientifiques, en eux-mêmes révélateurs du fonctionnement de l'institution pénitentiaire (Chantraine 2009).

Mais les enjeux sont également *épistémologiques*, notamment si l'on s'interroge de manière réflexive sur les lieux de production de la recherche. Les politistes travaillant sur ces questions doivent aujourd'hui se positionner dans un champ complexe ou les enquêtes sont financées – et parfois directement produites – par l'Administration pénitentiaire mais aussi par des associations. La relation historique avec ces acteurs des laboratoires spécialisés dans les questions pénales impacte ainsi largement la socialisation à la recherche des jeunes chercheur.e.s et de leurs ainé.e.s (Collectif 2015).

Les propositions de communication (5000 signes) comporteront un titre et une courte bibliographie. La problématique, le matériau empirique et les axes d'analyse y seront clairement exposés.

While prison has long been a point of focus for sociologists, the analysis of prison policies – to be defined as a set of public policies related to the prison space, as well as its institutions and devices (prison, conditional release, electronic monitoring), its staff and recipients – has also been much overlooked by political scientists. This panel aims at filling the gap by calling on those political scientists who combine the study of the prison field and a political sociology of public action, in two specific ways. First, it aims at discussing the merits of a sociology of prison policies, regarded as a topic of its own in political science, their intricacy being the main point of focus : a variety of public and private actors are committed to defining and implementing such policies in the numerous stages of the policy process. At this point, it is possible to establish a connection between the analysis of such a « prison field », and the sociology of institutions or that of social movements. This panel's main goal is then to further develop this connection, while resetting the study of prison policies in the broader analysis of state regulation of the social sphere. Such policies shall be regarded as a specific public policy sector that concentrate on inmates or people under custody, while being closely connected to other domains (social policies or health policies, to name a few).

We then deliberately choose to expand the scope of this call for abstracts: communications may be either prison-focused or dedicated to open measures and institutions. They may also discuss the topic of critique and independent audit bodies, whether voiced by NGOs or state agencies. We retain three subsections for this panel.

1. **Sociological history of prison policies**

First, abstracts may draw a historical approach upon prison policies, aiming either at accounting for their institutionalization process or the conditions under which they access the political agenda, as well as the setting of specific categories and public action instruments.

This subsection also wishes to analyse how the making of such policy action in the prison field combine with a critical view, especially when expressed by NGOs. Indeed, since the 1970s, prison's successive reforms have often been driven by accomodating views expressed by whistleblowers' (Bérard, 2014). Therefore, a historical perspective on contemporary « juridicization » of the carceral institution or its « openness » (often mentioned in contemporary research) on the public space may be offered. Laslty, one may question either its « specific » traits or, on the contrary, discuss the assumption according to which this institution may not differ from other political institutions.

2. **Incorporating prison policies to the contemporary evolutions of public action.**

This subsection of the panel questions the relevance of a public prison policy analysis that would propose to regard them as a policy sector of its own, given that it is endowed with its specific topics and instruments, while being influenced by tendencies at work in the broader field of public action for three decades now. The case arising, how can we assess the weight carried both by central administrations and midplayers of the policy process (street-level bureaucrats) in the definition and conduct of reforms (Venouil, 2014) ? How do contemporary *référentiels* of public action redefine this specific sector ? How are they dealt with by various categories of agents?

This section will also discuss the redefinition of the institution's mandate and professions in the context of long-term reforms of public action will also be discussed in this subsection. We will investigate how the French prison service, showing prudence towards new public management's principles, adjusts to contemporary requirements dealing with budget performance, and we will study their impact on professional practices, with regard to both custody and rehabilitation. So is the case with the new imperative of transparency, imposing on prisons' stakeholders to conciliate incarceration and respect for human dignity, while accommodating close scrutiny exercised by a number of groups, audit bodies and legal commissions setting precedents in the prison field.

Laslty, light will be shed upon an area often neglected in the study of contemporary prison policies : the spreading of practices and reform patterns, at the European and international levels. It is possible to speak of a flow of « governmental knowledge » about prison, just like prison congresses supported the prison reform process back in the nineteenth century (Kaluszynski, 2013) ? Do concepts like (those of) « policy transfers », or « europeanization of public policy » help make greater sense of contemporary prison reforms?

3. Methodological and epistemological issues

Evidencing a renewal of the thought on political science's methods, *political ethnography*, too, remains silent on prison public action (Schatz 2009). However, we contend there is food for thought is two cross-disciplinary ways. First, *accessing the field* raises a number of ethical and scientific problems that, in themselves, point out the way the carceral institution works (Chantraine, 2009).

But issues may also be of an epistemological kind, especially if we question in a reflexive way on the locations of research production. Nowadays, politists doing their research on such topics must situate in a complex field where survey are funded – and, in some cases, directly conducted by- the French prison service, but also by NGOs. The historical relationship with those members of research laboratories specialized in penal issues also has an influence on occupational socialization experienced by both junior and senior researchers (TMTC, 2015).

Références / References

Bérard J., 2014, « Genèse et structure des conflits politiques sur les droits des détenus dans la France contemporaine », *Déviance et Société*, n°4, p. 449-468.

Chantraine G., 2009, « Les savoirs des prisons : rationalité punitive et savoirs critiques », *Tracés. Revue de Sciences humaines [En ligne]*, n°09, mis en ligne le 25 novembre 2011. URL : http://traces.revues.org/4381.

Kaluszynski M., 2013, « La science pénitentiaire comme science de gouvernement. Espaces juridiques, réseaux réformateurs et savoirs experts en France à la fin du XIXe siècle », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 7, n° 1, p. 87-111.

Froment J.-C., Kaluszynski M, (dir.), 2011, *L'administration pénitentiaire face aux principes de la nouvelle gestion publique* , PUG.

Schatz E. (dir.), 2009, *Political Ethnography : What Immersion Contributes to the Study of Power,* Chicago, CUP.

Tmtc Collectif, 2015, « L'horizon vertical de la recherche », *Socio-logos*, n°10, p. 1-16.

Venouil Alexia, 2014, *Une politique des murs. Décision de construction de prisons et politiques pénales au Canada et en France (1980-2005)*, Université de Grenoble, Thèse de doctorat.

ST 14

Gouverner les systèmes agri alimentaires et leur durabilité, nouvelles perspectives de recherche

Governing agrifood systems sustainability, new venues for research

Responsables scientifiques :
Eve Fouilleux (CNRS, CEPEL-CIRAD) eve.fouilleux@cirad.fr
Laura Michel (Université de Montpellier CEPEL) laura.michel@umontpellier.fr

On assiste depuis quelques années à un fort renouveau des questions de recherche sur les politiques agricoles et alimentaires, notamment en lien avec la montée en puissance des problématiques environnementales (Daugbjerg and Swinbank, 2012). Pourtant, alors que les travaux anglo-saxons se multiplient sur le sujet, la science politique française apparaît en retrait. Cette section thématique propose de commencer à combler ce vide en s'interrogeant d'un point de vue politique sur les liens étroits existants entre agriculture, alimentation et environnement.

Durant des décennies, ces différents enjeux ont été traités de façon disjointe dans le cadre d'approches sectorielles, sans connexions évidentes entre eux (Fouilleux, 2008 ; Fouilleux et Michel, 2014). Mais depuis une vingtaine d'années, la réalité empirique ne fait que les rapprocher à travers différentes crises : sanitaires (grippe aviaire, lasagnes à la viande de cheval, pesticides dans l'alimentation…), environnementales (nitrates et marées vertes, pesticides et menace de la biodiversité, réchauffement climatique…) et sociales (crise mondiale des prix agricoles de 2007-2008 et remise sur l'agenda international de la sécurité alimentaire, crises laitières et porcines en France et en Europe, etc.). Les liens entre les enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux sont ainsi devenus de plus en plus visibles, amenant une forme de reconnexion entre politiques agricoles, alimentaires et dimension environnementale, sous des formes et à des degrés divers aux différents niveaux d'organisation de la société (local, régional, national, international).

On constate ainsi un foisonnement d'initiatives, tant issues de la société civile que des politiques publiques : mouvements alimentaires (Gottlieb, 2009 ; Gottlieb and Joshi, 2010), mesures agri-environnementales de la PAC (Ansaloni, 2015 ; Benoit, 2015), discours autour de l'agroécologie, apparition des politiques alimentaires sur l'agenda des Etats (timidement depuis 2009 en France, plus franchement depuis la loi d'orientation de 2013) et des collectivités territoriales. Au niveau local, on peut noter le mouvement du *food planning* (Pothukuchi and Kaufman, 1999 ; Morgan, 2009 ; Derkzen and Morgan, 2012), les enjeux de relocalisation des productions et de nouvelles formes de distribution et de consommation (AMAP, circuits courts, plans d'alimentation territoriaux, coopératives, etc.), etc. Cette section thématique propose de s'interroger sur ce foisonnement, que ce soit en termes de mobilisation de nouveaux acteurs (ONG, consommateurs, citoyens, etc.), de signification de la référence massive à la « durabilité » (avec des sens souvent très différents selon les acteurs), ou de tension entre initiatives locales appelant à territorialiser les politiques et internationalisation des débats.

Le modèle d'analyse en termes de communauté de politique publique stable (Muller, 1984 ; Rhodes and Marsh, 1992) ne permet pas de rendre compte de ces évolutions, mais pour autant, les institutions historiques de la politique agricole sont loin d'avoir disparu (Daugbjerg and Swinbank 2015). On assiste plutôt à un effet de superposition de formes d'action publique anciennes et nouvelles, qui requiert de nouvelles approches pour penser à la fois :

- l'alimentation comme un cycle (de la production aux déchets)
- le système agroalimentaire comme mobilisant une pluralité d'acteurs – dont certains non agricoles - à différentes échelles territoriales
- Le maintien des acteurs sectoriels organisés autour d'institutions agricoles fortement ancrées dans les systèmes politco-administratifs nationaux.

- La coexistence de divers référentiels de durabilité et du référentiel productiviste.

Les communications attendues devront contribuer à cette réflexion du point de vue des sciences sociales et politiques, de préférence autour des axes suivants :

1. **La construction de l'alimentation durable comme problème public**

On s'intéressera ici aux débats qui accompagnent l'émergence de ce problème public ainsi qu'aux acteurs qui le portent ou pèsent sur sa définition (*politics*)

- Quels sont les entrepreneurs de cause de l'alimentation durable ? leurs stratégies de production d'un discours et de mobilisation ? les coalitions qu'ils tentent de construire ? Les analyses sur les mouvements alimentaires (ONG, justice alimentaire, etc.) sont les bienvenues.
- Où les questions de la durabilité de l'alimentation sont-elles posées ? Sur quelles scènes (forums, arènes) les acteurs s'en saisissent-ils et pourquoi ? Quels cadrages/discours? quelles sont les dimensions retenues, ignorées ?
- Comment évoluent les acteurs historiques du secteur agricole (profession, ministère, industrie) : stratégie d'intégration, disqualification, verdissement, conflit ou coopération avec les acteurs sociaux ?

2. **La mise en politiques publiques des systèmes alimentaires durables et ses instruments**

- Comment se fait la mise à l'agenda de politiques agroalimentaires durables par les institutions publiques? Quel cadrage, quels instruments et moyens ?
- Quelle gouvernance des systèmes alimentaires durables ?
    - Quelles articulations entre les échelles de gouvernement ?
    - Quelles articulations entre des dimensions interdépendantes des systèmes alimentaires ?
    - Quelle place pour la participation (*food planing*, normes privées, rôle des communautés rurales, etc.) ?
    - quels rapports de force entre les différents acteurs qui disposent de ressources asymétriques ?

3. **Le rôle de l'expertise et des communautés scientifiques dans le renouveau des politiques agroalimentaires** (axe transversal)

- Qui produit l'expertise sur les politiques à mettre en place et avec quels moyens ? quel est le rôle des ONG mais aussi de l'*agrobusiness*? avec quels effets ? quels éléments du cycle alimentaire sont pris en compte ? quelles exigences de durabilité sont retenues ?
- Quel rôle spécifique joué par les scientifiques (agronomie, écologie, épidémiologie, nutrition, sciences sociales), à la fois dans le processus d'objectivation des problèmes et de préconisation de solutions ?

For some years, new research questions have appeared in the agri-food policy field, notably related to environmental matters (Daugbjerg and Swinbank, 2012). Although English speaking authors have actively (re)entered the field recently, the French political science literature remains quite shy and silent on those issues. In this thematic session we propose to begin fulfilling this gap by approaching the tight links existing between agriculture and farming, food and the environment in a political perspective.

Historically, these different stakes have been approached separately, through sector-based specialized studies, with no clear connections made between them (Fouilleux, 2008 ; Fouilleux et Michel, 2014). But for some decades now, many empirical cases and events tend to reveal their interconnectedness: we can mention for example the various sanitary crises that have arisen (avian flu, horse-lasagna, remaining pesticides in food…), the environmental problem which are multiplying (nitrates et green tides, pesticides and their threats to biodiversity, global warming…), as well as social ones (2007-2008 food price spikes and food security back on the international agenda, milk and pork crises in France and Europe, etc.). This leads to a progressive recognition of the de facto connection at stake between agriculture, food and

environmental issues. Policies try to adapt consequently, under forms and to degrees that vary a lot from one level of governance to the other (local, regional, national, international).

Indeed, a myriad of initiatives are mushrooming, both from the civil society and from the government sides, e.g. food movements (Gottlieb, 2009; Gottlieb and Joshi, 2010), CAP agri-environement measures (Ansaloni, 2015; Benoit, 2015), agroecology discourses, food as a priority on government agendas (in France since 2009, with a momentum since 2013) and in local authorities' priorities. We can also mention the food planning movement (Pothukuchi and Kaufman, 1999; Morgan, 2009; Derkzen and Morgan, 2012), the issue of relocalizing productions, alternative forms of distribution and consumption (AMAP, short value chains, cooperatives, etc.). This thematic section proposes to analyse such a mushrooming of initiatives, in terms of new actors and new forms of collective action involved, in terms of how (in what sense) the different actors use the notion of sustainability and in terms of relocalization versus internationalization of policy debates.

The classical model of analysis of agriculture and farming policy assuming stable public policy communities (Muller, 1984; Rhodes and Marsh, 1992) fails to explain these evolutions. This does not mean that historic agriculture policy institutions have disappeared (Daugbjerg and Swinbank 2015): on the contrary, they remain, which leads to superposition of new and old public action devices. This calls for new analytical approaches in order to help us to think and apprehend simultaneously:

- Food as a cycle (from production to final waste)
- Food systems as involving a plurality of actors –including non agricultural actors- at different governance scales
- The fact that sectoral policy networks and actors remain deeply rooted in politico administrative national systems.
- The coexistence of different policy paradigms, among which the old 'productivist' one.

Communications are expected to contribute to these reflections in a social and political science perspective, preferably responding to the three following sets of questions :

1. **The construction of sustainable food/ food sustainability as a social problem**

This refers to the debates which take place as sustainable food emerges as a public problem and to the actors involved in its definition (*politics*)

- Which advocacy coalitions involved? What discourses and strategies in terms of mobilisation? How is the cause framed? Analyses of food movements (ngos, food justice, etc.) are welcome.
- On which scenes are these food sustainability issues raised? In which terms, framings, discourses? What is told and untold?
- How do the historical actors (farmers' unions, ministries, industries) react: integration/incorporation, disqualification, greening, conflict or cooperation with social actors?

2. **Food system policies and policy instruments**

- What about agenda setting for food sustainability? Which policy framing, instruments and budgets?
- How are food systems governed towards sustainability?
    - Articulations among governance level ?
    - Articulations among the various dimensions of the food system (production, consumption, distribution, transformation, management of waste, water, energy, etc.)?
    - Room for participation in policy-making (*food planing*, private volontary standards, involvement of rural communities…)?
    - Power-balances among actors and type of ressources involved in the polical exchange

3. **The role of expertise** (transversal dimension)

- Who are the experts involved? What is the role of the civil society and NGOs? What is the role played by the agrobusiness ? Which issues of the food cycle are taken into account, which are not? Why? How sustainability is defined, what are the retained criteria?

- What is the role played by the different scientific communities in those debates (agronomy, ecology, epidemiology, nutrition, social sciences) both in the process of problem objectivation and in proposing solutions?

Références / References

Ansaloni M. (2015) *Le tournant environnemental de la PAC. Débats et coalitions en France, en Hongrie et au Royaume-Uni,* Paris: L'Harmattan.

Barraqué B. et Viavattene C., (2009), « Eau des Villes et Eau des Champs », *Économie rurale*, 310, 5-21.

Benoit M. (2012) Qu'est-ce que le corporatisme? Conceptualisation et opérationnalisation du méso-corporatisme. *Social Science Information* 51: 217-237.

Benoit M. (2015), Reconfiguration de l'État et renouvellement de l'action publique agricole, L'évolution des politiques agroenvironnementales au Québec et en France, Thèse en science politique, Université Laval/Université Montpellier 1.

Browne, W. P. (1988), Private Interests, Public Policy and American Agriculture. Lawrence: Kansas University Press.

Carter C., Cazals C., Hildemeir J., Michel L., Villareal A., (2014), Sustainable Development policy: 'Competitivity' in all but name, in Jullien B. and Smith A. (eds), *The EU's Government of Industries: Omnipresent, Incomplete and Depoliticized*, Oxford, Oxford University Press.

Chou, M.-H. (2012), 'Constructing an internal market for research through sectoral and lateral strategies: layering, the European Commission and the fifth freedom', Journal of European Public Policy, 19(7), 1052-1070.

Coleman, W. D. and W. P. Grant (1998), 'Policy Convergence and Policy Feedback: Agricultural Finance Policies in a Globalizing Era' European Journal of Political Research, 34(2), 225-247.

Coleman, W. D., G. D. Skogstad and M. M. Atkinson (1997), 'Paradigm Shifts and Policy Networks: Cumulative Change in Agriculture', Journal of Public Policy, 16(3), 273-301.

Daugbjerg, Carsten and Alan Swinbank (2015b), 'Three decades of policy layering and politically sustainable reform in the European Union's agricultural policy', Governance. Early view : http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/gove.12171/epdf

Daugbjerg C and Swinbank A. (2012) An introduction to the 'new' politics of agriculture and food. *Policy and Society* 31: 259-270.

Daugbjerg, Carsten (2003), "Policy Feedback and Paradigm Shift in EU Agricultural Policy: the Effects of the MacSharry Reform on Future Reform" Journal of European Public Policy, 10(3), 421-437.

Demortain D. (2012) Enabling global principle-based regulation: The case of risk analysis in the Codex Alimentarius. *Regulation & Governance* 6: 207-224.

Derkzen, P. & Morgan, K., (2012) Food and the city: the challenge of urban food governance. In A. Viljoen & J. S. C. Wiskerke, eds. *Sustainable food planning: evolving theory and practice*. Wageningen: Wageningen Academic Publishers.

Feindt, P. H. (2010), 'Policy Learning and Environmental Policy Integration in the Common Agricultural Policy, 1973-2003', Public Administration, 88(2), 296-314.

Feindt, P. H. and A. Flynn, A. (2009), 'Policy stretching and institutional layering: British food policy between security, safety, quality, health and climate change' British Politics, 4(3), 386-414.

Fouilleux E. (2000) Entre Production et institutionnalisation des idées, La réforme de la Politique Agricole Commune. *Revue française de science politique* 50: 277-305.

Fouilleux E., Michel L., (2014), Sustainable food governance in urban areas. The case of Montpellier (France), IPSA (International political science association) World Congress, Montréal, 19-24 july, http://paperroom.ipsa.org/papers/paper_35693.pdf.

Gottlieb R., 2009, « Where We Live, Work, Play… and Eat: Expanding the Environmental Justice Agenda », *Environmental Justice*, 2 (1) : 7-8.

Gottlieb R. and Joshi A., 2010, *Food Justice*, Cambridge, MIT Press, 304 p.

Hooghe, M. and J. Oser (2015), 'Trade union density and social expenditure: a longitudinal analysis of policy feedback effects in OECD countries, 1980–2010' Journal of European Public Policy, 1-23. Early view: http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13501763.2015.1102952

Jackson, G. and R. Deeg (2012), 'The long-term trajectories of institutional change in European capitalism', Journal of European Public Policy, 19(8), 1109-1125.

Jobert B and Muller P. (1987) *L'état en action. Politiques publiques et corporatismes,* Paris: PUF.

Jordan, G., W. A. Maloney, and A. M. McLaughlin, (1994) 'Charac¬terizing Agricultural Policy-Making', Public Administration, 72(4), 505-26.

Kay, A. (2003), 'Path dependency and the CAP' Journal of European Public Policy, 10(3), 405-20.

Kessler M.-C. (1999), « Pourquoi n 'y a-t-il pas de grand corps de l'environnement ? », in Lascoumes Pierre (dir.), *Instituer l'environnement*, L'Harmattan, Paris.

Lowi, T. J. (1969), The end of liberalism: Ideology, policy, and the crisis of public authority, New York: WW Norton & Company.

Marsh, D. and M. Smith, (2000), 'Understanding Policy Networks: Towards a Dialectic Approach', Political Studies, 48(1), 4-21.

Morand S. et Figuié M. (dir.), (2016), Emergences de maladies infectieuses: Risques et enjeux de société, Quae Editions, Versailles.

Morgan, K., (2009), Feeding the City: The Challenge of Urban Food Planning. International Planning Studies, 14(4), pp.341–348.

Muller P., (1984) Le technocrate et le paysan, Paris, Editions ouvrières.

Olson, M. (1965), The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Group, Cambridge, Ma.: Harvard University Press.

Pothukuchi, K. and Kaufman, J.L., (1999) Placing the food system on the urban agenda : The role of municipal institutions in food systems planning. *Agriculture and Human Values*, 16, pp.213–224.

Rhodes, R.A.W. and D. Marsh, (1992). 'New Directions in the Study of Policy Networks', European Journal of Political Research, 2(1-2), 181-205.

Sheingate, A. D. (2003) The rise of the agricultural welfare state: institutions and interest group power in the United States, France, and Japan. Princeton: Princeton University Press.

Skogstad, G. (1998) 'Ideas, Paradigms and Institutions: Agricultural Exceptionalism in the European Union and the United States', Governance, 11(4), 463-90.

Skogstad, G. (2008), Internationalization and Canadian Agriculture: Policy and Governing Paradigms, Toronto: University of Toronto Press.

Smith, M. J. (1993). Pressure, power and policy: state autonomy and policy networks in Britain and the United States:. Cambridge: Cambridge University Press.

Zhu, L., and C. S. Lipsmeyer (2015), 'Policy feedback and economic risk: the influence of privatization on social policy preferences', Journal of European Public Policy, 22(10), 1489-1511.

ST 15
L'État au prisme de l'urgence et des crises
Emergencies and crises of the state

Responsables scientifiques :
Olivier Borraz (CSO, CNRS, Sciences Po) olivier.borraz@sciencespo.fr
Lydie Cabane (LSE) l.cabane@lse.ac.uk

Les attaques terroristes de 2015 et 2016 ont mis sur le devant de la scène la gestion de l'urgence, via l'état d'urgence de façon la plus visible, mais aussi au travers la généralisation d'un discours politique qui utilise le prisme de l'urgence pour justifier des réformes dans un ensemble de secteurs affectés par « la crise » : chômage, emploi, qualifiés par le président de la République d'« état d'urgence économique et social ». Ce discours contribue à légitimer l'établissement de priorités et de choix budgétaires dans un contexte de ressources limitées. S'il apparaît d'ores et déjà nécessaire pour les sciences sociales de commencer à prendre du recul pour analyser ce que ces dispositifs font à l'État et au gouvernement des sociétés, il faut également les remettre en perspective avec des transformations de l'État engagées depuis plus d'une décennie. En effet, ces développements récents s'inscrivent dans un mouvement en cours depuis le milieu des années 2000 de mise à l'agenda et d'institutionnalisation de la gestion de crise et des urgences au sein des États européens. Ce souci s'est traduit par la multiplication d'organisations, de plans ou d'outils dédiés à l'urgence et à la gestion de crise tant dans les organisations internationales (Revet 2009; Boin et al. 2013) qu'au sein des États (Bossong & Hegemann 2015).

Cette dynamique récente invite à réexaminer les interprétations qui se sont jusqu'à présent attelées à saisir l'urgence. Deux principales interprétations ont dominé dans les sciences sociales. La première, portée par un ensemble de travaux critiques portés notamment par le philosophe italien Agamben (2003), et largement inspirée par les États-Unis de l'après 11 septembre, insiste sur le caractère exceptionnel de ces dispositifs qui dérogent à l'État de droit. Une autre interprétation insiste sur les turbulences d'un monde instable, la fragilité des réseaux, la vulnérabilité inhérente de nos sociétés dans un monde globalisé (Boin 2009). Quelques travaux récents (Adey et al. 2015; Revet & Langumier 2013) se sont cependant attachés à analyser empiriquement et de manière critique ces outils pour saisir ce qui s'y joue politiquement.

Ce panel entend aller au-delà des discours généralistes sur l'état d'exception ou les crises pour étudier le fonctionnement au concret de ces dispositifs, leurs genèses, et leurs conséquences sur le fonctionnement de l'État. En ce sens, les dynamiques de crise opèrent non seuleent comme une fenêtre d'opportunité politique (Dobry 2009; Roger & Aït-Aoudia 2015), ou un moment d'affirmation et de justification du pouvoir (Gilbert 1992) ; mais il importe aussi de saisir la façon dont les situations de crises sont aujourd'hui façonnées par un ensemble de discours, dispositifs, outils qui contraignent les situations, orientent les actions et les possibilités d'en faire sens.

Le panel propose aussi de replacer ces outils et dispositifs dans une analyse des transformations de l'État qui se jouent à la fois dans ces situations d'urgence et les dispositifs qui les accompagnent (Hay 1999; Jessop 2015) : qu'est-ce que ces réformes disent, génèrent, engendrent comme transformations de l'État ? Dans quelle mesure ces dispositifs résultent-ils ou participent-ils de réformes néolibérales ou sécuritaires ? Qu'implique pour l'État la focalisation sur la gestion de crise et le traitement de et dans l'urgence au détriment des dynamiques sociales, économiques et politiques profondes à la source des événements perturbateurs que sont les crises ?

Deux principaux axes de discussion pourront être envisagés.

- Comment fonctionnent ces mesures d'exception et d'état d'urgence ? Quelles répercussions ont-elles sur l'État ? Comment s'articulent ces politiques au sein du fonctionnement « normal »,

routinier, ordinaire de l'État ? Que signifie gouverner dans un régime d'urgence ? On pourra également s'interroger sur le rôle de l'État tel qu'il ressort de ses dispositifs et des épreuves de l'urgence : dans quelle mesure la gestion de l'urgence traduit-elle un renforcement ou une extension de l'État ?

- Une seconde ligne d'investigation cherchera à contextualiser ce traitement de l'urgence au regard de la multiplication des dispositifs de gestion de crise : d'où viennent ces dispositifs de gestion d'urgence ? Dans quelle mesure diffèrent-ils ou pas des précédentes formes de gestion de l'urgence ? Comment se développent-ils dans des secteurs de politiques publiques a priori fort différents ? Dans quelle mesure participent-ils de réformes néolibérales ou constituent-ils une réponse aux 'crises' de l'État engendrées par la réduction des ressources budgétaires (Lodge 2013) ? Ces genèses et mises en œuvre pourront être inscrites dans une perspective européenne, pour retracer et comparer l'origine transnationale des outils, réformes et concepts déployés.

Cette section thématique est ouverte aux travaux empiriques portant sur les dispositifs de gestion de crise et de l'urgence dans différents domaines, ainsi qu'aux travaux s'inscrivant dans une perspective européenne et internationale.

Terrorist attacks in Paris in 2015 and in Brussels in 2016 have brought to light emergency management, with the declaration of a state of emergency in France and the adoption of measures to tackle terrorism. But political discourses more and more commonly refer to the 'urgency' of current economic and social situations in order to justify reforms in a wide number of 'crisis' ridden policy domains, such as unemployment and economic growth (recently described by the French president as a "state of social and economic emergency"). This echoes attempts by the EU commission to tackle youth unemployment through 'crisis management' policies. Such discourses contribute to the legitimization of priority-settings in policy making as well as budgetary choices in a context of limited resources.

However, these measures are not simply "exceptional" responses to the terrorist attacks, but they are also part of state transformations that have taken place over the last decade. Since the mid-2000s, crisis and emergency management have become prominent features of European states and they figure high on political agendas. Crisis management organisations, contingency plans, emergency procedures have been institutionalised and diffused throughout state institutions (Bossong & Hegemann 2015), in different policy domains, as well as within the European Union (Boin et al. 2013) and international organisations (Revet 2009).

These dynamics require that we reexamine the interpretations of emergencies and state of exception that have dominated social sciences since 2000. A first line of analysis, based on the work of the philosopher Gorgio Agamben (2003) and the post-9/11 situation in the USA, insists on how emergency is a 'state of exception' derogatory to the normal rule of law. Another interpretation insists on the turbulence, the instability and the vulnerability of contemporary societies in today's interconnected and global world (Boin 2009). Some recent works (Adey et al. 2015; Revet & Langumier 2013) have attempted to analyse empirically and critically these devices and organisations in order to understand their functioning and political dimension.

This panel seeks to go beyond a general analysis of a state of exception or crisis, in order to study the functioning of these devices, their genealogies, and consequences on how states work. In this sense, crisis dynamics should not only be seen as windows of opportunities (Dobry 2009; Roger & Aït-Aoudia 2015), or moments for reaffirming political power (Gilbert 1992); they are also constrained by discourses, devices, instruments and institutions dedicated to crisis management that shape meaning and possibilities to act. Furthermore, these tools and moments may precipitate, allow for, or generate long-term transformations of the state (Hay, 1999; Jessop 2015). What do these reforms reveal of state transformations in Europe over the past fifteen years? To what extent do they result from or contribute to neoliberal or security oriented reforms? What does this focus on crisis management and emergencies

imply for the political regulation of social, economic and political dynamics at the root of crises?

Two main themes will be discussed:

- How do emergency measures and policies operate? What are their consequences on state structures? How do they allow politicians to promote policies that contribute to a reshaping of the state? How do emergency measures coexist with routine policy-making? What does governing under emergency mean? To what extent does the management of crisis and emergencies allow for an extension or reinforcement of the state in different policy domains?

- A second line of inquiry will seek to contextualise the current focus on emergency and put into perspective the multiplication of crisis management organisations within states. What are the origins of such organisations? How are they developed in different policy domains? The European and transnational origins of such measures, concepts and tools should be explored, as well as their impacts on states. To what extent do they contribute (or not) to neoliberal reforms of the state, or at least, what role do they play within the neoliberal state?

This panel is open to empirical works addressing crisis and emergency management in various policy domains as well as comparative and international perspectives.

ST 16

Savoirs et pouvoirs bureaucratiques dans le gouvernement de la nature

Knowledge and Bureaucratic Power in the Government of Nature

Responsables scientifiques :
Magalie Bourblanc (CIRAD, UMR G-EAU) magalie.bourblanc@cirad.fr
Pierre-Louis Mayaux (CIRAD, UMR G-EAU) pierre-louis.mayaux@cirad.fr

Comment les connaissances scientifiques et techniques produites sur l'environnement refaçonnent-ils les Etats et leurs administrations ? A l'heure où s'accumulent les connaissances scientifiques sur les risques environnementaux, cette question a reçu, dans les sciences sociales, deux catégories de réponses très contrastées.

La première, d'inspiration largement foucaldienne, s'est appuyée sur une perspective de longue durée. Elle a mis en évidence la manière dont le développement accéléré des savoirs sur l'environnement, depuis le XVIIIe siècle des physiocrates au moins, avait puissamment contribué à la formation et à la consolidation de grandes bureaucraties techniques. La seconde s'est davantage intéressée aux changements intervenus depuis les années 1970 et 1980. Elle a considéré que les savoirs écologiques, en mettant en évidence les interdépendances complexes liant humains et/ou non-humains, déstabilisaient profondément les bureaucraties traditionnelles, fondées sur la prétention à maîtriser l'incertitude dans un cadre sectoriel (Beck, 1986 ; Barthes, Callon et Lascoumes, 1999).
Tout en reprenant à son compte ces débats, et en les alimentant par des études de cas précises, cette section thématique entend ne pas les poser simplement en termes d'affaiblissement ou de renforcement des bureaucraties, mais se centrer plutôt sur les effets transformatifs des savoirs sur ces bureaucraties : sur quels types de savoirs formalisés s'appuient dorénavant les administrations qui ont à faire avec l'environnement ? Comment ces savoirs affectent-ils leurs ressources et leur légitimité ? Comment recomposent-ils leurs manières de travailler et d'orienter les conduites des populations ?

Pour saisir ces transformations, il importe selon nous de prendre les savoirs produits au sérieux, ce que la science politique a tardé à faire. Le parti-pris à l'origine de cet appel est au contraire qu'il est indispensable de partir de ce qui se joue au sein des arènes scientifiques « environnementales ». Même si elles s'efforcent de défendre leur autonomie à l'égard des arènes politiques et administratives, elles sont rarement totalement épargnées par un jeu d'influence de nature politique et social. Une fois stabilisés cependant, les savoirs qu'elles engendrent ne sont plus malléables à l'envi par les acteurs politiques et administratifs : s'ils peuvent à l'évidence être négociés, et intégrés plus ou moins sélectivement aux processus de décision (Le Bourhis 2015), ils n'en conservent pas moins une certaine autonomie par rapport aux pratiques, relations et intérêts sociaux, en large part du fait de leurs propriétés formelles et de leur abstraction. Ils peuvent en cela être assimilés à des « motifs cognitifs » dotés d'une certaine résistance aux pratiques (Benamouzig, 2013).
Il convient dès lors de prêter attention aux dispositifs de connaissance scientifique, ainsi qu'aux dispositifs de mesure et de surveillance des phénomènes bio-physiques. Car la manière dont les bureaucraties sont ensuite travaillées par ces savoirs environnementaux ne saurait être réduite à une instrumentalisation utilitaire : elle ouvre autant de contraintes que d'opportunités. C'est précisément ce jeu stratégique et cognitif, lui-même inséré dans des héritages bureaucratiques au long cours, que cette section s'efforcera d'explorer. Ainsi, comprendre la manière dont les savoirs sur l'environnement font émerger de nouveaux indicateurs, de nouveaux standards et de nouvelles procédures, bref de nouvelles « formalités » administratives (Stinchcombe, 2001 ; Hood, 2010) implique non seulement d'appréhender le travail social réalisé pour produire, diffuser et mobiliser ces savoirs, mais également d'insister sur le caractère formel de ces savoirs, et sur les effets de cette formalisation sur l'action des bureaucraties.
Une telle préoccupation invite à des rapprochements entre l'analyse de l'action publique, la sociologie des administrations et les *sciences studies*, au service d'une « nouvelle sociologie politique des sciences »

qui ne néglige pas les enjeux de pouvoir qui entourent la production de connaissances (Frickel, Moore, 2015).

Construites à partir d'enquêtes de terrain approfondies, les communications pourront s'inscrire de préférence (mais non exclusivement) dans l'un de ces trois axes de réflexion :

1) **Interroger les processus de stabilisation des connaissances**:

La réflexion autour d'indicateurs ou le déploiement d'une expertise semblent être des moments propices pour comprendre les rapports qu'entretiennent savoirs et pouvoirs dans le gouvernement de la nature. Cela semble être d'autant plus vrai quand l'expertise en question fait l'objet de controverses. Dans cette optique, il est important d'interroger les processus de stabilisation des connaissances. En effet, cette stabilisation ne peut être considérée comme une opération purement interne au monde scientifique mais comme un exercice sujet aux influences de facteurs socio-politiques tout autant que bio-physiques. Les communications pourront en particulier évoquer le rôle des processus de cadrage (*framing*) dans la stabilisation et la légitimation des connaissances.

2) **Retracer les effets des savoirs scientifiques sur les bureaucraties**

- Sur quels types de savoirs formalisés s'appuient dorénavant les administrations qui ont à faire avec l'environnement ?
- Comment ces savoirs recomposent-ils les manières de travailler : nouvelles activités ; nouvelles « formalités » (indicateurs, règlements, procédures…) nouvelles routines ; nouveaux profils d'agents valorisés.
- Comment ces savoirs transforment-ils les modes d'interaction entre différentes bureaucraties ?
- Comment modifient-ils les ressources et les modes de légitimation, soit *in fine* les capacités à orienter les conduites des populations ?

3) **Retour sur la perspective d'une « co-construction de la science et de l'ordre social »** :

Cette notion de « co-construction » popularisée par Jasanoff (2004) dans ses travaux sur la « science réglementaire » (*regulatory science*) a connu un succès certain au sein de la littérature sur la Political Ecology. Peut-on la considérer comme un concept opératoire pour penser les relations savoirs-pouvoirs dans le gouvernement de la nature ? Au contraire s'agit-il d'un concept trop vague pour être véritablement heuristique ? Enfin quid de son apparente radicalité ? Est-ce qu'il conviendrait mieux de parler en termes de co-influence plutôt que de co-construction ?

Cette liste n'étant pas exhaustive, les communications sont libres d'aborder d'autres thématiques relatives aux relations savoirs-pouvoirs dans le gouvernement de la nature.
Chacun des membres retenus pour la ST s'engage à la fois à présenter sa communication (en un maximum d'un quart d'heure) et à discuter une autre présentation de la section, avant que la section ne soit ouverte à la discussion collective.

How does scientific and technical knowledge on the environment reshape States and their bureaucracies? This issue has received, in the social sciences, two very different trends of answers.
The first, largely inspired by Foucault's work is based on a long-term perspective. It highlights how the accelerated development of knowledge on the environment had greatly contributed to the formation and consolidation of major technical bureaucracies since at least the eighteenth century and the Physiocrats' era. The second has been more interested in the changes that have been occurring since the 1970s and 1980. It found that, by highlighting the complex interdependencies between humans and/or non-humans, ecological knowledge has deeply destabilized traditional bureaucracies and their claim to manage uncertainty within the sectoral realm they are in charge of (Beck, 1986; Barthes, Callon and Lascoumes 1999).

While endorsing this discussion, and feeding the debate with specific case studies, this panel does not intend to simply raise questions in terms of strengthening or weakening of bureaucracies. Rather we would like to focus on the transformative effects that knowledge has on these bureaucracies: what kind of formal knowledge will now support the various administrations dealing with environmental issues? How this knowledge will impact on their resources and legitimacy? How will it recompose their work habits and their way of orienting people's behaviour?
To tackle these transformations, it is essential to pay a particular attention to knowledge and the way it is produced, a task that political science has been slow to undertake. The intent of this panel is to scrutinize what is taking place in environmental scientific arenas. On the one hand, these scientific arenas always strive to defend their autonomy from the political and administrative arenas but seldom succeed. On the other hand, once stabilized, the knowledge they generate are not easily malleable by the political and administrative actors: if knowledge can be negotiated, and incorporated more or less selectively in the decision-making process (Le Bourhis 2015), it nevertheless retains some kind of autonomy from the social practices and interests, due in large part to its formal properties and its abstract character.
Hence the panel objective is to focus on the production process of scientific knowledge, as well as on measuring and monitoring device of biophysical phenomena. Public administrations can not manipulate this knowledge at their own will. For them, new knowledge presents both opportunities and constraints. It is precisely this strategic and cognitive game, itself embedded in bureaucratic long-term legacies that the panel will seek to explore. So understanding how knowledge about the environment determine new indicators, new standards and new procedures, in short new administrative "formalities" (Stinchcombe, 2001; Hood, 2010), involves not only to study the social work related to the production and dissemination of knowledge, but also to emphasize the formal aspect of knowledge, and the effects of such formalization on public administrations' action.
This concern calls for a cross-fertilization between different traditions: public policy analysis; the sociology of public administrations and STS in a bid to serve a "new political sociology of science" that does not neglect the power issues surrounding the production of knowledge (Frickel, Moore, 2015).

Based on thorough empirical studies, papers may evoke one of these aspects:

1) Questioning knowledge stabilization processes:

The adoption of indicators or the writing of a scientific reporting seem to be relevant occasions to study the links between power and knowledge in the government of Nature. This is all the more true when the scientific evaluation at stake appears to be a source of controversy. In that regard, it is critical to study the processes through which knowledge is stabilized. Indeed, this stabilization can not be considered as an exercise confined to the scientific realm or as a purely scientific exercise. Socio-political factors also play a role in this process. Papers might want to evoke the role of framing processes in the stabilization and legitimation of knowledge.

2) Tracing the impacts of scientific knowledge on bureaucracies

- On which kind of knowledge do public administrations dealing with environmental issues rely?
- How are various types of knowledge reconfiguring work habits: new activities ; new indicators, procedures, routines ; new agent profiles?
- How is this knowledge transforming the interaction mode amongst various bureaucracies?
- How is this knowledge modifying the resources and ways of granting legitimacy?

3) **Interrogating the perspective of a « Co-Construction of Science and the Social Order »** :

This « co-construction » approach promoted by Jasanoff (2004) in her work on regulatory science has been successfully embraced in Political Ecology literature in particular. Is it a useful concept that allows us to operationalize our examination of the relationship between knowledge and power in the government of nature? On the contrary, does the concept suffer from some kind of vagueness? Is the idea of a "co-

construction" too radical? And would the idea of a co-influence between these two realms be more relevant?

This is a non-exhaustive list of potential areas of interest. Proposals may freely evoke other research themes pertaining to the relationship between knowledge and power in the government of nature. Each presenter will be asked to present its paper (15 minutes max.) and to act as a discussant of someone else's paper, before the floor is open to a collective discussion.

Bibliographie / Bibliography

ABERS, Rebecca, KECK, Margaret E. (2013), *Practical Authority: Agency and Institutional Change in Brazilian Water Politics*, New York and Oxford: Oxford University Press.

AGRAWAL, Arun, (2005), *Environmentality: Technologies of Government and the Making of Subjects*, Durham : Duke University Press.

BECK, Ulrich (1986) (2001), *La Société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier.

BENAMOUZIG, Daniel, BORRAZ, Olivier (2015), « Bureaucratie, organisations et formalisation des savoirs », L'Année sociologique.

BLOOR David, 1976, *Knowledge and Social Imagery*, Chicago, University of Chicago Press.

CALLON, Michel, LASCOUMES, Pierre, BARTHE, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.

ESPELAND, Wendy (1998), *The Struggle for Water: Politics, Rationality, and Identity in the American. Southwest*, University of Chicago Press.

FRICKE, Scott, MOORE, Kelly (2015), *New Political Sociology of Science: Institutions, Networks, and Power Science and Technology in Society*, University of Wisconsin Press.

HOOD, Christopher (2010), *The Blame Game, Spin, Bureaucracy and Self Preservation in Government,* Princeton, Princeton University Press.

Jasanoff S (2004) *States of Knowledge: the Co-Production of Science and Social Order*. London, New York: Routledge.

JOBERT, Bruno (dir.) (1994), *Le tournant néo-libéral en Europe Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales* Paris, L'Harmattan.

LASCOUMES, Pierre (1994), *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris La Découverte.

LATOUR, Bruno (1989), *La Science en action*, traduit de l'anglais par Michel Biezunski ; texte révisé par l'auteur, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui. Série Anthropologie des sciences et des techniques ».

LATOUR, Bruno (2015), *Face à Gaïa : Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, La Découverte.

Le Bourhis J-P (2015) The Politics of Green Knowledge: A Comparative Study of Support for and Resistance to Sustainability and Environmental Indicators. *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*. Epub ahead of print 15 May 2015. DOI: 10.1080/13876988.2015.1023054.

MOLLE, François (2008), « Nirvana Concepts, Narratives and Policy Models: Insights from the Water Sector », *Water Alternatives,* vol. 1, n°1, p. 131-156.

OSTROM, Elinor (1990*), Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press.

SCOTT, James C. (1998), *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, Yale University Press.

STINCHCOMBE, Arthur (2001), *When Formality Works: Authority and Abstraction in Law and Organizations*, Chicago: University of Chicago Press.

SWYNGEDOUW, Erik (2015), *Liquid Power : Contested Hydro-Modernities in Twentieth-Century Spain*, The MIT Press.

WORSTER, Daniel (1985), *Rivers of Empire : Water, Aridity, and the Growth of the American West*, New York: Pantheon Books.

ST 17

Politiques énergétiques : modèles alternatifs et dynamiques locales

Energy policies: Alternative models and local dynamics

Responsables scientifiques :
Sébastien Chailleux (Centre Emile Durkheim UMR 5116) s.chailleux@gmail.com
Sezin Topçu (CNRS section 40 / EHESS) sezin.topcu@ehess.fr

Face à la diversification des formes de production de l'énergie, souvent controversées (l'éolien, les hydrocarbures non conventionnels, le nucléaire ou encore les carburants « verts »), et à la politisation des modes de consommation énergétique (bâtiments positifs, transport partagé, *smartgrids*), les recherches de sociologie politique ne cessent de se développer. Les travaux récents et plus anciens ont largement contribué à ouvrir la « boîte noire » de ces choix énergétiques, en élucidant leur caractère technocratique (Topçu, 2013), centralisé (Evrard, 2013), ou autoritaire (Mitchell, 2013), et en tous cas profondément stratégique dans l'orientation de l'organisation sociale (Winner, 1986) et (géo)politique (Barry, 2013).
Face à ces analyses des modèles dominants de production et de consommation d'énergie, un angle mort demeure cependant, celui de *The road not taken*. La distinction opérée par A. Lovins (1976 ; 1977) entre un chemin énergétique « dur » –déterminé par l'offre et centralisé - et un chemin « doux » –plus participatif, orienté vers des projets plus petits et déterminé par la demande– offre aujourd'hui des pistes d'investigation fécondes. En effet, l'injonction à la transition énergétique a le mérite d'ouvrir à négociation les différentes filières énergétiques, mais les débats de filières laissent souvent de côté la perspective de changements politiques, technologiques et sociétaux plus profonds, qui pourtant s'imposent pour lutter efficacement contre le changement climatique. Des modèles alternatifs, souvent innovés par des groupes militants, et expérimentés localement, ne manquent pourtant pas, qu'il s'agisse de l'éolien citoyen, de petits projets solaires ou encore de bâtiments tirant leur énergie de gaz biogénique issu d'exploitations agricoles. Mais ces dynamiques n'ont, à quelques exceptions près (Semal, 2012), pas fait l'objet d'analyses systématiques. Quelles sont les conditions d'émergence de ces projets, les modèles sociétaux qu'ils véhiculent, les savoirs alternatifs qu'ils mettent en œuvre? Une telle mise en lumière de modèles énergétiques alternatifs se veut une porte d'entrée pour interroger les conditions du changement d'action publique (Palier, Surel, 2010) que ce soit en matière d'instruments (Lascoumes, Le Galès, 2004), de référentiel (Muller, 2015), d'acteurs, de cadres ou d'orientations (Hassenteufel, 2008). En analysant comment, dans un secteur dépendant des choix passés, le changement survient, il s'agira de tirer des leçons heuristiques pour comprendre le changement et la continuité dans d'autres secteurs d'action publique. La ST souhaite interroger particulièrement deux aspects de ces modèles alternatifs.

1. L'énergie au niveau local

Le développement de modèles de production énergétique appelle d'abord une focale sur l'échelon local. Alors que les modèles centralisés ou *top-down* placent le débat au niveau national, voire international, les projets sont malgré tout localisés dans un espace précis et doivent intégrer les acteurs locaux, leurs représentations et leurs intérêts (Nadaï, Labussière, 2009 ; Poupeau, 2014 ; Fortin et Fournis, 2014). Ce premier axe s'intéresse à ces formes de traductions locales de projets nationaux, tout autant qu'à l'émergence de projets alternatifs, issus du territoire. Face aux contestations de projets éoliens ou l'échec du gaz de schiste (Chailleux, 2015), la ST souhaite explorer les projets insufflés ou supportés par les acteurs locaux, comme on peut le voir émerger sur le gaz de houille en Lorraine (Gunzburger et al., 2016). Les analyses visant les constructions sociopolitiques et sociotechniques locales, axées sur la demande, ou encore portées par des acteurs alternatifs entrent parfaitement dans le cadre de cette section. Le rôle, tout aussi important que discret, de l'échelon local dans les processus de transformation des politiques énergétiques nationales, sera également interrogé.

2. Vers des projets énergétiques participatifs ?

A la suite du premier axe, la ST veut mettre en avant des projets collaboratifs de production d'énergie. Partant par exemple du modèle danois d'éoliennes collectives, il s'agit d'analyser la portée politique de ces projets, d'interroger dans quelle mesure ils sont généralisables, en France ou ailleurs. Le modèle économique de la production d'énergie fera l'objet d'une attention particulière: peut-on développer un actionnariat local ? peut-on dépasser un modèle de rentabilité et de production croissante ? quelles caractéristiques les territoires concernés possèdent-ils pour pouvoir voir naitre de tels projets collaboratifs ? La ST vise aussi à étudier les relations de pouvoir qui sous-tendent la mise en œuvre de projets énergétiques alternatifs, à saisir la manière dont ceux-ci remettent en cause certains « triangles de fer » comme au Canada (Hessing, Howlett, 1997), et à analyser les changements ainsi opérés dans les politiques publiques. Enfin, des travaux privilégiant l'approche comparative ou l'approche socio-historique sont aussi fortement encouragés.

In front of the diversification of the often controversial forms of energy production (onshore and offshore windpower, unconventional oil, nuclear power, « green » fuels), and the politisation of modes of energy consumption (energy-plus buildings, shared transport, *smartgrids*), research in political sociology and political science never stops to extend. Existing studies thoroughly contributed to unfold the blackbox of these energy choices, by highlighting the decision forms they rely on, be it technocratic (Topçu, 2013), centralized (Evrard, 2013), or authoritarian for some (Mitchell, 2013), but also the strategic role that they play in the very modelling of social and geo(political) organisation (Winner, 1986 ; Barry, 2013).
Beyond such focus on dominant energy systems, a blindspot exists however, it concerns *The road not taken*. The distinction made by A. Lovins (1976 ; 1977) between « hard » energy paths –which are supply oriented and centralized – and more « soft » or participatory paths –that are rather demand oriented, and target smaller projects– offers today a precious analytical prospect. Indeed, if the current injunction to energy transition has provided the possibility to discuss different energy models in a collective manner, the debates about energy sectors leave out the prospect of deeper political, technological and social change, yet essential to cope up with the climate change problem in an efficient manner. Alternative models of energy, often developed by activist groups, and put into practice locally, do provide important insight in this frame, be it « citizen » wind farms, small solar projects, or buildings fed by biogenic gas. However, studies dealing with these developments are quite rare (Semal, 2012). What are the prerequisite conditions for the realization of these projects? What are the society models that they translate, the « soft » paths they promote, the alternative knowledge that they produce? Underlining alternative energy models is a way to question the conditions of policy change (Palier, Surel, 2010) in terms of instruments (Lascoumes, Le Galès, 2004 ; Halpern, Lascoumes, Le Galès, 2014), *référentiels* (Muller, 2015), actors, frames or orientations (Hassenteufel, 2008). Analyzing how, in a path dependent subsystem, change occurs, is a heuristic way to understand change and continuity in other policy subsystems.
This thematic section aims to investigate two main issues.

1. Energy at a local level

Every energy model requires investments at a local level. While the centralized or top-down models position debates at a national or international level, the projects always take place at a specific space, integrating local actors, and their representations and interests (Nadaï, Labussière, 2009 ; Poupeau, 2014 ; Fortin and Fournis, 2014). The first part of this thematic section will examine the local translation of national projects, as well as the emergence of alternative or rivalling projects, within a given territory. In front of social controversies engendered by wind power or shale gas (Chailleux, 2015), the section aims to explore the projects that were insufflated and/or supported by local players, as in the case of coal gas in Lorraine (Gunzburger et al., 2016). Studies focused on locally developed energy models will thus be privileged. The role, both central and discreet - thus less studied - of the local level in national energy policies transformation processes will be questioned. This focus on the local stage contributes to debates

about the importance of changes of scales in policies mutations. The important role of the local level in the translation process of national energy policies will be questioned.

2. Towards participatory energy projects?

This thematic section is also interested in collaborative projects. Focusing for instance on the Danish model of collective wind power, the political efficiency of « alternative » projects will be examined, in order to understand to what extent they can be generalized, in France, or elsewhere. The economic model of energy production will also be a specific focus: is it possible to develop a local actionnariat ? can the capitalist model of incremental production be overcome ? what are the characteristics of different territories allowing or not collaborative projects ? This section further aims to analyze the power relations that orientate the « alternative » projects, for both production and consumption, and to seize the ways they overturn "iron triangles" such as in Canada (Hessing, Howlett, 1997), and to study policy changes. Comparative studies and socio-historical analyses are also strongly encouraged.

Références / References

Chailleux, S., 2015. « De la revendication locale à la mise en cause globale : trajectoire du mouvement d'opposition au gaz de schiste au Québec », *Recherches sociographiques*, 56 (2-3), pp.325-351.

Evrard A., 2013. *Contre vents et marées. Politiques des énergies renouvelables en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po.

Fortin, M.J. et Fournis, Y., 2014. « Vers une définition ascendante de l'acceptabilité sociale : les dynamiques territoriales face aux projets énergétiques au Québec », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 22 / 3, juillet 2014, p. 231-239.

Guntzbuger, Y. et al., 2016. *Livre vert sur le gaz de charbon*, Georessources Nancy.

Hessing, M., et Howlett, M., 1997, *Canadian Natural Resource and Environmental Policy: Political Economy and Public Policy*, Vancouver (BC), UBC Press.

Lovins A.B., 1977. *Soft Energy Paths: Toward a Durable Peace*, New York, NY, Penguin Books.

Lovins A.B., 1976. The road not taken, *Foreign Affairs*.

Mitchell T., 2013. *Carbon democracy: le pouvoir à l'ère du pétrole*, Paris, La Découverte.

Nadaï A., Labussière O., 2009, Wind power planning in France (Aveyron) : from State regulation to local experimentation, *Land Use Policy*, 26, 3, p. 744-754.

Palier, B., et Surel, Y. (dir.), 2010, *Quand les politiques changent: temporalités et niveaux de l'action publique*, Paris, L'Harmattan.

Poupeau F.M., 2014. Central-Local Relations in French Energy Policy-Making: Towards a New Pattern of Territorial Governance. *Environmental Policy and Governance* 24, 3, 155-168.

Semal L., 2012, *Militer a` l'ombre des catastrophes. Contribution a` une the´orie politique environnementale au prisme des mobilisations de la de´croissance et de la transition*, The`se de doctorat en Science politique, Universite´ Lille II.

Topçu S., 2013. *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*, Paris, Seuil.

Winner L., 1986. *The Whale and the Reactor: a search for limits in an age of high technology*, Chicago, University of Chicago Press.

ST 18

Sociologie politique de l'UE et analyse de l'action publique européenne : quels débats, quelles passerelles ?

Political sociology of the EU and the analysis of European policies: controversies or mutual recognition?

Responsables scientifiques :
Yves Surel (Université Paris II) yves.surel@aliceadsl.fr
Didier Georgakakis (Université Paris I) didier.georgakakis@univ-paris1.fr

L'objectif de cette section thématique est de faire un état des travaux récents portant sur les politiques publiques en Europe en confrontant deux ensembles de perspectives analytiques souvent vus comme opposés, l'une plutôt issue de l'analyse des politiques publiques, l'autre plutôt attachée à une sociologie politique francophone.

Dans un numéro récent de *Politique européenne*, Patrick Hassenteufel et Yves Surel (Hassenteufel, Surel, 2015) ont tenté une première revue de la littérature croisant travaux anglo-saxons et francophones en soulignant certaines des principales évolutions dans ce sous-champ de la discipline. Revenant sur un diagnostic antérieur (Hassenteufel, Surel, 2000), ils expriment dans ce papier l'idée d'une dilution des études sur l'action publique en Europe dans des perspectives voisines et/ou alternatives, plus immédiatement centrées sur une sociologie (critique) des acteurs en interaction ou désormais rattachées à d'autres champs d'études (*political economy*, études comparatives des politiques sociales, etc.). Ce même mouvement s'accompagne toutefois également à leurs yeux, de façon en apparence paradoxale, d'une nouvelle forme de « normalisation », l'analyse des politiques européennes étant devenue un cadre « normalisé » d'études pour les différents courants théoriques en usage.

Ce bilan n'avait pas une prétention à l'exhaustivité. Il peut légitimement susciter des lectures différentes soulignant la place trop limitée laissée à certaines perspectives analytiques plus directement fondées sur des travaux français. Depuis quelques années s'est consolidé en effet un axe de recherche alimenté par une sociologie du droit communautaire et des acteurs juridiques et bureaucratiques, qui permet de voir différemment les processus d'institutionnalisation de l'Europe et de ses modes d'action. Porté notamment par des travaux sur les eurocrates ou sur les acteurs du système juridictionnel européen (entendu au sens large), ces recherches peuvent nourrir pour certains un autre regard sur l'Union européenne, sur les politiques conduites et sur les formes de légitimation associées (Georgakakis, Rowell, 2013 ; Cohen, Vauchez, 2007).

En croisant ces écrits récents et ces perspectives différentes, nous sommes arrivés à plusieurs diagnostics communs. De manière certes inégale, ces travaux d'origines diverses restent tout d'abord assez largement étrangers les uns aux autres. Même si certaines références communes sont parfois employées, elles sont le plus souvent le fruit d'auto-positionnements différents plutôt que le reflet d'une mutualisation réciproque ou d'une recherche d'intégration. Cette méconnaissance partielle reste en outre le plus souvent fondée sur des prémisses implicites qui fonctionnent autour de lignes de polarisation trop simples pour être pertinentes : construction des objets micro/macro ; référence ou révérence tenue pour excessive à l'égard de certains auteurs ou courants ; méthodes quantitatives ou qualitatives ; positions normatives plus ou moins explicitées, etc.

L'ambition de cette section thématique est par conséquent d'expliciter et de mettre en débat certaines de ces lignes de fracture, qui conduisent parfois de notre point de vue à des controverses d'autant répétitives et stériles qu'elles sont biaisées par des logiques théoriques, méthodologiques et positionnelles plus ou moins voilées. Les propositions devront donc interroger de manière directe, sur la base d'une confrontation des théories, des méthodes et des résultats empiriques, les points de contact comme les divergences caractérisant ces traditions de recherche.

The main objective of this panel is to deliver a state of the art in the field of public policies analysis in Europe by comparing two sets of analytical perspectives which are often seen as opposed. The first one is mainly related to classical analyses of policies, the second one being attached to a so-called "French political sociology".

In a paper recently published in a special issue of *Politique européenne*, Patrick Hassenteufel and Yves Surel (Hassenteufel, Surel, 2015) attempted a first review of the literature, using both Anglo-Saxon and French research. Returning to a previous diagnosis (Hassenteufel, Surel, 2000), they developed in this contribution the idea that public policy studies in Europe have been progressively diluted in alternative prospects and/or attached to other fields (political economy, comparative Welfare States studies, etc.). But, in the same time, they consider that this sub-discipline has been characterized over the past few years by a new form of "normalization", European policies being now largely analyzed according to "standardized" theoretical currents (rational choice, variants of neo-institutionalism, cognitive and normative analysis, discourse analysis, etc.).

This state of the art was by no means considered as an exhaustive one. It could rightly be argued that this contribution put too little emphasis on alternative analytical perspectives more directly based on French recent research. In recent years, one might indeed consider that there has been a sort of consolidation in a body of literature dominated by a sociological analysis of norms and by micro-analyses of bureaucratic actors. For the promoters of these alternatives approaches, theses analyses allow a different understanding of the institutionalization of Europe and of its modes of action (Georgakakis, Rowell, 2013; Cohen, Vauchez, 2007).

Comparing these various perspectives, we reached several common diagnoses. First of all, it is quite clear for us, that these different sets of work are still widely enough strangers to each other. Although some common references are sometimes employed, they are more often than not the result of different auto-positioning choices rather than a commitment for research integration. More importantly, this mutual ignorance is also based on implicit assumptions defined according to very simple cleavages: micro/macro research designs; reference or excessive reverence to specific authors or theoretical currents; quantitative or qualitative methods; more or less explicit normative positions, etc.

The aim of this thematic section is therefore to explain and to debate some of these fault lines and, in doing so, to avoid the repetition of sterile controversies biased by more or less veiled theoretical, methodological and positional dynamics. Accordingly, submitted proposals must question directly, on the basis of a comparison of theories, methods and empirical results, the similarities as well as the main differences which characterize these research traditions.

Bibliographie / References

- Cohen A., Vauchez A. (dir.) (2007), *Anatomie d'un « moment constituant » européen. Élites, mobilisation, votes*, Bruxelles, Presses de l'ULB.
- Georgakakis D., Rowell J. (dir.) (2013), *The Field of Eurocracy*, London, Palgrave MacMillan.
- Hassenteufel P., Surel Y. (2000), « Des politiques publiques comme les autres ? Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes », *Politique européenne*, n° 1, p. 8-24.
- Hassenteufel P., Surel Y. (2015), « Normalisation ou dilution de l'analyse des politiques publiques européennes ? », *Politique européenne*, n°50, p. 200-227.

ST 19
Le champ de l'eurocratie en action
The field of Eurocracy in action

Responsables scientifiques :
Didier Georgakakis (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne CESSP) didier.georgakakis@univ-paris1.fr
Sylvain Laurens (EHESS, CESSP) laurens@ehess.fr

Cette ST vise à proposer un ensemble d'études de cas empiriquement étayés visant à opérationnaliser le concept de champ dans le cas des politiques européennes, et ce sur différents niveaux.

Les perspectives en termes de champ se sont développées sous différentes formes dans le domaine des études européennes, que ce soit aux États-Unis autour de Fligstein et Stone notamment ou en Europe depuis une vingtaine d'années (pour une synthèse Georgakakis, Vauchez, 2015). En France, la parution du cours de Bourdieu sur l'État au Collège de France a permis de réactualiser le débat sur le champ bureaucratique et les politiques publiques (Dubois 2014), et ouvert plus clairement le chemin pour penser les institutions européennes sous la forme d'un champ bureaucratique plutôt que sous celle d'un champ politique. Le cas séminal développé par Bourdieu sur la politique du logement et visant à construire *théoriquement* l'espace de production de politiques souvent difficilement traçables du fait de leur ancrage dans le champ bureaucratique est de fait riche de promesses dans le cas des politiques de l'Union européenne.

La fabrication des politiques de l'UE est en effet souvent difficilement traçable compte tenu des pratiques plus ou moins formelles de compromis qui s'opèrent dans la kyrielle de commissions et de comités du champ de l'Eurocratie, entendu comme l'espace de délégation dans lequel s'affrontent différentes espèces de bureaucrates (nationaux, européens, du privé, voire politiques) pour la production de ces politiques et l'autorité légitime à les conduire (Bigo, 2011, Georgakakis, 2012, Georgakakis, Rowell 2013, Laurens 2015).

Si la sociologie des acteurs clés de ce champ a été une étape indispensable, on peut du même coup penser que l'opérationnalisation du modèle doit désormais se centrer sur les jeux concrets dans lesquels ces acteurs sont engagés et ainsi permettre de rendre intelligibles des relations de concurrences et de coopération (notamment transversales) que les perspectives davantage centrées sur les luttes d'États ou d'organisations peinent à voir.
Dans le même ordre d'idées, la conceptualisation d'un champ (ou de champs) de l'Eurocratie *en action*, ne présuppose pas de se figer dans le niveau institutionnel central (quand bien même c'est celui qui a été le plus étudié jusqu'ici), mais qu'elle permet au contraire de traverser les niveaux et de modéliser les relations entre différents champs.
Pour ce faire, la ST appelle à des communications dont l'objectif consiste dans une mise à l'épreuve empirique du modèle sur des plans sectoriels différents et des situations variables (plus ou moins politisées, voire liées à des conjonctures historico-institutionnelles différentes). On choisira aussi des cas couvrant un large spectre de politiques, allant pour donner des exemples qui ne sont pas limitatifs, des politiques économiques et monétaires, de l'Union bancaire, du plan Junker, des politiques visant à définir des normes industrielles et commerciales, de négociation en cours du type TTIP, des politiques de l'enseignement supérieur, de la recherche, culturelle, de mémoire, sociales, de politiques de sécurité et de justice ou de la lutte-antiterroriste, des débats sur Schengen, de réformes institutionnelles diverses (statut de la fonction publique, transparence, traité budgétaire…). La sélection de ces cas pourra, de plus, être représentative des différentes méthodologies permises par le concept de champ, de la statistique à l'ethnographie.

This panel aims at proposing a set of empirically documented case studies to operationalize the concept of social field in the case of European policies on different levels.
Approaches in terms of social fields have developed in different forms within the European studies, both in the US (around Fligstein, Stone, Mérand) or in Europe for twenty years (for a recent review Georgakakis Vauchez, 2015). In France, the publication of Bourdieu courses on the State at the College of France helped to refresh the debate on the bureaucratic field and public policy and paved the way to think the European institutions as a bureaucratic field rather than a political field.
The seminal case developed by Bourdieu on housing policy and aiming at building theoritically the space where policies (often difficult to trace because of their roots in the bureaucratic field) are built is rich of promises in the case of the European Union. The manufacture of EU policies is indeed often difficult to trace given that the more or less formal practices of compromise are operating in the vast web of the commissions and committees composing the field of Eurocracy, understood as a social space of delegation in which different species of bureaucrats (national, european, private-sector or even elected bureaucrats) compete for the production of EU policies and the legitimate authority to drive them (Cohen, Dezalay, Marchetti, 2007, Bigo, 2011, Georgakakis, 2012, Laurens 2015).

If the sociology of the key players in this field was an essential step, one can think that the time has come to now operationalize the model by focusing on the actual games in which these actors are involved and thus allow to make intelligible relations of competition and cooperation that state-centric or organisation-based approaches hardly see. In the same vein conceptualizing the field of Eurocracy in action, does not presuppose to focus only on central European institutions (even if they have been so far the most studied), but conversely allows to think the policy cases across the different level of governance and to shape the relationships between different fields.

This panel calls for empirical test involving various sectoral plans and different situations (more or less politicized or linked to different historical and institutional circumstances). We will also choose cases covering a broad policy spectrum, ranging to provide examples that are not limiting, of the economic and monetary policies, Banking Union, Junker plan, policies of industrial and commercial standards, ongoing negotiation of TTIP, policies of higher education, research, culture, memory, social, political security and justice or anti-terror policies, debates on Schengen, various institutional reforms (transparency, fiscal treaty, EU staff regulation), and being representative of different methodologies permitted by the concept of field, from statistics to ethnography.

Bibliographie / Bibliography

Bigo (Didier), 2011, 'Pierre Bourdieu and International Relations: Power of Practices, Practices of Power', *International Political Sociology*, 5, 225–258
Cohen (Antonin), Dezalay (Yves) et Marchetti (Dominique), 2007 « Esprits d'État, entrepreneurs d'Europe », *Actes de la recherche en sciences sociales*", n° 166-167, mars 2007.
Dubois 2014, « L'action de l'Etat, produit et enjeux des rapports entre espace sociaux », actes de la recherche en sciences sociales, n°201-202, Mars 2014, p. 13-25
Georgakakis D., Rowell J. (dir.) (2013), *The Field of Eurocracy*, London, Palgrave MacMillan.
Georgakakis, Vauchez, 2015 « Le concept de champ à l'épreuve de l'Europe », dans Johanna Siméant et Bertrand Réau, (ed..), *Enquêtes globales en sciences sociales,* ed CNRS, 2015, p. 197-220.
Laurens (Sylvain) 2015, *Les courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles*, Marseille, Éditions Agone, coll. « L'Ordre des choses », 2015, 416 p.

ST 20

Repenser le rôle des *Policy Analysis* dans les processus de politiques publiques

Rethinking the role of Policy Analysis in the Policy Process

Responsables scientifiques :
Patrick Hassenteufel (Université Versailles Saint-Quentin/ Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, Printemps UMR 8085) patrick.hassenteufel@uvsq.fr
Philippe Zittoun (LAET-ENTPE, Université de Lyon) pzittoun@gmail.com

L'objectif de cette section thématique est de revenir sur la distinction, américaine, entre *Policy Analysis* et *Policy Process Studies*. La particularité des « Policy Analysis » est d'abord d'être une « problem-solving discipline » (Dunn, p. 1) pour reprendre le terme de William Dunn, c'est-à-dire une discipline dont la vocation est de développer des outils méthodologiques et des instruments analytiques pour résoudre les problèmes publics. Il s'agit donc de « tâches intellectuelles » qui ont vocation de permettre à des futurs professionnels, les *policy analysts,* de fournir des conseils avisés, rigoureux et inspirés (Lasswell 1971). Le terme de *Policy Analysis* est d'abord utilisé en économie et les analyses les plus connues sont les analyses coûts/bénéfices, celles dites multicritères ou encore la méthode incrémentale (Lindblom 1958) mais il en existe bien d'autres. A l'inverse, les « Policy Process Studies » se tournent délibérément vers la compréhension de processus, en particulier leur fabrique (« policymaking »), le changement (« policy change ») et la mise en œuvre (« implementation ») en proposant d'en comprendre notamment les causes. Paradoxalement, si les pionniers français ont laissé de côté l'aspect normatif et analytique des travaux de politiques publiques américain compte-tenu des traditions académiques françaises, ils ont gardé le terme « Analyse des Politiques Publiques » comme intitulé non plus d'une activité mais de l'ensemble du sous-champ des politiques publiques « à la française ». Le chapitre inaugural du tome quatre du Traité de Science Politique écrit par Jean-Claude Thoenig s'intitule ainsi « L'analyse des politiques publiques » et si l'auteur fait bien la distinction entre « policy analysis » et « policy design » (Thoenig 1985), il regroupe dans le premier terme essentiellement des références aux « Policy Process Studies » plus qu'à une « problem-solving orientation ». De ce point de vue, le développement du terme pour désigner un champ en plein institutionnalisation n'a jamais vraiment été réinterrogé à l'aune de son sens (que signifie « Analyse » pour un champ académique ?) et de ses usages anglo-saxons.

Au-delà de la simple erreur de traduction, ce qui est fréquent dans l'exercice d'importation, c'est toute la problématique du rôle des *Policy Analysis* dans les processus qui a été ignorée et que cette section thématique veut remettre à l'ordre du jour. En effet, dès l'émergence de travaux sur les processus et probablement compte-tenu de la porosité évoquée, l'une des questions que se posent les chercheurs anglo-saxons est de comprendre le rôle des *Policy Analysis* dans les processus qui touchent les politiques publiques. C'est par exemple le cas dans les travaux de Lindblom qui, après avoir défendu les vertus de l'analyse incrémentale, se demande comment les acteurs choisissent et utilisent du savoir sur les politiques publiques dans les processus (Charles Edward Lindblom 1968; C. Lindblom 1979). Si ces questions ont parfois été abordées dans les travaux français proposant une focale particulière sur l'expertise par exemple, elles s'interrogent malgré tout peu sur l'influence de ce type de savoir sur les processus et surtout cette question de la production du savoir sur les politiques publiques reste le plus souvent cantonnée à cette catégorie d'acteurs.

Il n'existe ainsi que peu de travaux français qui interrogent les cadres disciplinaires, les méthodes empiriques, les approches analytiques et les outils conceptuels que déploient les parlementaires lorsqu'ils élaborent des rapports, les haut-fonctionnaires d'un Ministère et/ou d'un grand corps, les collectivités locales, les groupes d'intérêts, les syndicats, les mouvements sociaux, les partis politiques, les think tanks etc. Nous faisons donc l'hypothèse qu'ouvrir une telle perspective de recherche peut s'avérer particulièrement riche en enseignements sur les processus eux-mêmes.

Ainsi, dans cette section thématique, nous attendons des propositions portant sur la production, l'usage et le rôle des méthodes analytiques sur les politiques publiques dans les processus de fabrique et de transformation de l'action publique. Il s'agira en particulier de mobiliser des travaux théoriques et empiriques qui nous permettent de mieux saisir ce qui caractérise le système français, les secteurs tout comme les formes d'intervention multi-échelles. Nous sommes aussi intéressés par les travaux centrés sur les acteurs jouant un rôle clef dans la mobilisation et la diffusion de différents instruments analytiques. Enfin, des propositions peuvent contribuer à mettre le cas français en perspective comparative à partir de la prise en compte non seulement des acteurs et des modes d'analyse qu'ils utilisent mais aussi de la circulation de ceux-ci au sein des différentes arènes et forums et des types d'interaction qui les structurent (Hassenteufel, Zittoun, 2017).

This call for papers seeks a return to the American distinction between policy analysis and policy process studies. Drawing on the studies by William Dunn, policy analysis studies can be perceived as a "problem-solving discipline" (Dunn, p. 1), i.e., as a discipline which focuses on the development of analytical tools and methodological instruments to support the problem-solving process. These "intellectual tasks" allow future practitioners and policy analysts to produce rigorous and relevant advice (Lasswell, 1971). Although the term "policy analysis" is mainly used in Economics, it is also widely used in Political Sciences with the famous cost-benefit analysis, multiple criteria analysis or incrementalism (Lindblom, 1958). On the contrary, "policy process studies" focus on understanding processes and their causes and, specifically, policymaking, policy change and policy implementation.
Paradoxically, French academics have shown little interest in the normative aspect of policy analysis given the French political science tradition. However, they have preserved the term "*Analyse des Politiques Publiques*" to refer to the sub-field of policy studies. The title of the first chapter in volume 4 of the "*Traité de Science Politique*" by Jean-Claude Thoenig is "*Analyse des Politiques Publiques*". While Thoenig established a clear distinction between policy analysis and policy design (Thoenig 1985), he essentially relied on existing policy process literature rather than on policy analysis. Given this perspective, developing this term to refer to a domain in the midst of institutionalisation has never really been re-examined in the light of its meaning (i.e., "analyse" in the academic field) and its Anglo-Saxon usage.

Beyond translation errors which are common when importation occurs, French policy studies have often overlooked the role of policy analysis. In this section, we propose to revive this issue in academia. Since the emergence of policy process studies, and taking into account the aforementioned porosity, US researchers have largely questioned the role of policy analysis in the policy process. For instance, analyzing policymaking, Lindblom (Lindblom, 1968; Lindblom, 1979) argued that it was necessary to understand how the main actors made, chose and used policy analysis knowledge. While similar questions have occasionally been addressed in French policy studies such as those that focus on expertise, these studies have paid little attention to how this type of knowledge influences the policy process. As a result, the analysis of the making of policy knowledge has remained largely confined to this specific category of actors.

Lastly, very few French studies have examined the analytical frameworks, empirical methods, types of policy analysis and the conceptual tools used by members of parliament, high-ranking civil servants, local government, interest groups, trade unions, social movements, political parties, think tanks, etc. We believe that opening up this research perspective can lead to a better understanding of the policy process.
In this section, we expect proposals that focus on the making, using and role of policy analysis on policy processes and, specifically, policymaking and policy change. We await theoretical and empirical proposals which may contribute to characterizing the specificity of the French policy process at the policy sectoral level or at multiple levels. We are also interested in papers that highlight the actors who play a key role in the mobilization and diffusion of policy analytical tools. Lastly, we look forward to receiving papers that propose to analyse the French case in a comparative perspective, and pay special attention to the analytical styles used in different countries and how these circulate within the policy arena and forum (Hassenteufel, Zittoun, 2017).

Bibliographie / Bibiography

Anderson, James. 1975. *Public Policy-making*. New York: Praegger.

Bardach, Eugene. 2008. *A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving*. 3rd Revised edition. CQ Staff Directories,US.

Dunn, William N. 2003. *Public Policy Analysis: An Introduction*. Prentice Hall. http://www.amazon.fr/dp/0130976393.

Halpern C., Hassenteufel P., Zittoun P., 2017, *Policy analysis in France*, The Policy Press, à paraître

Hassenteufel P., Zittoun P., "Policy Analytical Styles" dans Brans M., Geva-May I., Howlett M., *Routledge Handbook of Comparative Policy Analysis*, Routledge, 2017

Hill, Michael. 2014. *The public policy process*. Routledge.

Hudson, John, et Stuart Lowe. 2004. *Understanding the Policy Process: Analysing Welfare Policy and Practice*. Policy Pr.

Irwin, Lewis G. 2015. *The Policy Analyst's Handbook: Rational Problem Solving in a Political World: Rational Problem Solving in a Political World*. Routledge.

Jones, Charles O. 1970. *An introduction to the study of public policy*. Wadsworth series in public policy. Belmont, Calif.,: Wadsworth Pub. Co.

Lasswell, Harold D. 1971. *A Pre-View of Policy Sciences*. American Elsevier Pub. Co.

Leca, Jean, et Pierre Muller. 2008. « Y a-t-il une approche française des politiques publiques ? Retour qur les conditions de l'introduction de l'analyse des politiques publiques en France. » In *Politiques Publiques et démocratie*, édité par Philippe Giraud et Philippe Warin, 35-72. Paris: Seuil.

Lindblom, CE. 1979. « Still Muddling, Not Yet Through ». *Public Administration Review* 39 (6): 517-26.

Lindblom, Charles E. 1958. « Policy Analysis ». *The American Economic Review* 48 (3): 298-312.

Lindblom, Charles Edward. 1968. *The policy-making process*. Foundations of modern political science series. Englewood Cliffs, N.J.,: Prentice-Hall.

Moran, Michael, Martin Rein, et Robert E. Goodin. 2008. *The Oxford Handbook of Public Policy*. Oxford Univ Pr (Txt).

Sabatier, Paul A., et Christopher M. Weible. 2014. *Theories of the Policy Process*. 3eéd. Westview Press.

Thoenig, Jean-Claude. 1985. « L'analyse des politiques publiques ». In *Traité de science politique*, édité par Madeleine Grawitz et Jean Leca, 4:1-60. Paris: PUF.

ST 21

Saisir l'action publique en Afrique à travers les instruments

Capturing public action in Africa through policy instruments

Responsables scientifiques :
Philippe Lavigne-Delville (Institut de Recherche et de Développement) philippe.lavignedelville@ird.fr
Sina Schlimmer (Sciences Po Bordeaux / Les Afriques dans le Monde) sina.schlimmer@web.de

Cette Section Thématique (ST) est centrée sur une entrée spécifique de l'analyse des politiques publiques : les Instruments d'Action Publique (IAP). L'objectif est de faire dialoguer des recherches questionnant les techniques de gouvernement en Afrique, qu'elles aient des racines anciennes (cartographies, plans stratégiques) ou soient liées au New Public Management (NPM) comme les outils de mensuration de la performance (*benchmarking*, *ranking*, *rating*) ou de gouvernance (normes ISO, guides de bonne conduite, assurance qualité, *best practices*).

Alors que l'approche par les IAP occupe une place importante dans l'analyse des politiques publiques en Europe, peu de recherches sur des terrains en Afrique ont engagé des réflexions théoriques et critiques sur ces dispositifs. Pour autant, l'analyse des IAP représente une grille de lecture originale pour étudier la transformation des Etats africains et leur insertion dans des formes globalisées de capitalisme. En effet, l'intégration dans la concurrence internationale suppose que les institutions nationales se plient aux normes internationales de qualité. Dans une logique de promotion de la « bonne gouvernance », les institutions d'aide mettent l'accent sur des instruments censés permettre une action publique effective et équitable, et leur assurer un contrôle sur l'usage des ressources qu'elles octroient. Autrement dit, les IAP en contexte africain sont aux interfaces entre trajectoires des Etats et dispositifs promus de l'extérieur, entre l'internationalisation et processus endogènes d'action publique.

Cette ST propose d'aborder la question des IAP en Afrique à travers une approche comparative, en confrontant des analyses empiriques portant sur différents secteurs. Nous partons du postulat que la variable principale orientant cette comparaison s'articule autour de la sociologie historique de l'Etat. Il s'agit de tester comment l'approche par les instruments nous renseigne sur des formes originales de la formation de l'Etat et, inversement, dans quelle mesure la trajectoire historique de l'Etat et son extraversion nous permettent de mieux comprendre la fabrique, la nature ou la réappropriation des IAP.

Ce débat théorique peut s'articuler autour de différentes entrées. Nous en proposons cinq :

- La question **des IAP dans des Etats sous régimes d'aide,** qui connaissent une forte implication des acteurs internationaux (institutions financières, bailleurs de fonds, agences de développement). Il s'agit de questionner le choix des instruments, dans des configurations pluri-acteurs transnationales et caractérisés par des rapports de pouvoir asymétriques et de s'interroger sur les enjeux politiques et financiers de cette économie politique dans les différentes étapes de la mise en instrument ;

- L'IAP comme une **entrée dans l'analyse des transferts de politiques publiques**. L'accent est souvent mis sur l'extraversion de l'action publique à travers l'importation et l'application des instruments internationaux. L'étude comparée des IAP, dans un même secteur, entre différents pays, permet de nuancer une telle perspective et de mettre à jour des processus singuliers de réappropriation, en fonction des trajectoires politiques nationales. L'entrée par l'Afrique permet de plus de questionner les transferts Sud-Sud, voire Sud-Nord, c'est-à-dire d'étudier l'exportation des instruments testés en Afrique, qui constitue un lieu d'expérimentation ;

- Derrière leur apparente neutralité, les IAP sont porteurs de sens et de valeurs. La nature et l'ampleur de ces enjeux politiques peuvent différer d'un secteur à l'autre. Il s'agit ici d'étudier dans quelle mesure les IAP représentent **des indicateurs de politisation** en fonction du secteur étudié et d'articuler ainsi le *politics* et le *policy* ;

- Les IAP comme **vecteur de l'historicité des politiques publiques et de la construction de l'Etat**. Les IAP sont souvent analysés comme des formes nouvelles de l'action publique reflétant un passage à des modes de gouvernement néolibéraux. Certaines techniques de gouvernement (cartographies, plans d'aménagement, cadastre, etc.) incorporent une histoire plus longue et représentent des outils plus anciens de construction de l'Etat postcolonial. Symétriquement, les modes d'appropriation sélective des instruments liés au NPM témoignent de formes spécifiques de redéploiement de l'Etat ;

- Enfin il s'agit de recenser et de comparer la **nature et la matérialité des IAP** en contextes africains, et les stratégies de **réappropriation/contournement** dont ils sont l'objet. On peut s'interroger sur les techniques qui gouvernent les différents secteurs de politiques publiques, la part de matériel et d'immatériel qu'elles incluent, le rapport entre recours aux instruments et autoritarisme dans les stratégies de mise en œuvre, et **leur effectivité** dans des contextes de pluralité des normes.

Ces cinq entrées thématiques sont non-exhaustives. Toute proposition s'articulant autour de ces problématiques sera étudiée attentivement.

This panel is focussing on one specific approach of policy analysis: policy instruments. The aim is to gather research reflecting on various government technologies in Africa, from traditional forms (cartographies, strategic plans) to new instruments of New Public Management (NPM) such as performance measurement (benchmarking, ranking, rating) or governance tools (ISO norms, voluntary guidelines, quality assurance, best practices).

Although the question of instrumentation of public policy has been shaping the scientific controversy in Europe, only few analysts of policy processes in Africa have contributed to this debate. However, we argue that policy instruments can provide relevant insights into the processes of state formation and their insertion into globalised networks of capitalism. The transition towards neoliberal forms of governance is twofold: firstly, national institutions must adapt to international norms and quality standards in order to become competitive in a globalised economy. Secondly, international donor institutions advocating "good governance" invite African governments to adopt instruments promoting efficient policy making and providing control measures over the use of granted resources. Therefore, policy instruments in the African context are at the interface of state trajectories and externally promoted tools as well as at the intersection of internationalisation and endogenous processes of public policy.

The aim of this panel is to analyse policy instruments in Africa through a comparative approach, by confronting empirical research on different policy sectors. We argue that one of the main variables structuring these comparative analysis is the historical sociology of states. Thereby we aim to discuss to what extent policy instruments can be seen as an indicator of original processes of state formation and, in return, to which degree historical trajectories of states and state extraversion are explanatory factors which shed light on the nature, the fabrication, and the reappropriation of policy tools.

Several entry points can frame the panel discussions. We propose five different issues:

- The question of **policy instruments in states receiving important amounts of foreign aid** and where international stakeholders (financial institutions, funding partners, development agencies) are strongly involved in policy processes. The aim is to study the selection of specific tools in a context where policies are shaped by complex and transnational stakeholder constellations which often result in asymmetrical power relations. We will discuss the political and financial impacts of

this political economy on the different steps of policy instrumentation (fabrication, application, reappropriation, etc.);

- **Understanding policy transfers** by studying the circulation of instruments. Many contributions have assessed externalised policy processes by focusing on the application of imported international policy tools. However, a comparative approach of instruments in a specific policy sector in different countries can provide insights on singular processes of reappropriation which are shaped by historical and political trajectories. Furthermore, empirical evidence shows that several policy tools have been tested in African contexts before being exported. It is therefore relevant not only to consider policy transfers from Northern to Southern countries, but also South-South and even South-North dynamics;

- Government technologies are not neutral but incorporate specific significations and values. The nature and extent of these political meanings can vary from one policy sector to another. We therefore argue that instruments can be used as a variable to **measure the varying degrees of politicization** in different policy sectors and as an analytical tool to articulate politics and policies;

- Policy instruments as a **vector of historicity of public policies and state formation**. Policy tools are generally described as new forms of public action and as an indicator of the transition towards neoliberal forms of government. However, some administrative supports (especially cartographies, land use plans, cadastres) bear a longer history and have been used as tools for state formation throughout the postcolonial area. Conversely, the modes of selection and appropriation of New Public Management instruments reflect specific forms or state redeployment;

- Finally, the aim is to identify and to compare the **materiality and the nature** of policy instruments in African contexts and the various processes of reinterpretation and subversion they face. Thereby it is interesting to detect the types and forms of instruments governing different policy sectors on the continent, their degree of materiality and immateriality, the balance between instruments and coercion during implementation and to discuss their effectiveness in contexts of institutional pluralism.

These five thematic suggestions are non-exhaustive. We will consider each proposal approaching one of these issues.

ST 22

Redécouper les frontières de l'action publique : de quoi la « transversalité » est-elle le nom ?

Redefining bureaucratic boundaries in the age of cross-cutting policies

Responsables scientifiques :
Vincent Lebrou (Université de Strasbourg, SAGE) vincentlebrou@yahoo.fr
Luc Sigalo Santos (Université Paris 8, CRESPPA-LabTop) lucsigalosantos@gmail.com

Il y a trente ans, Pierre Muller et Bruno Jobert analysaient « l'irrésistible besoin de "coordination" administrative » comme la « traduction technocratique » d'une « crise des politiques sectorielles » (Jobert et Muller, 1987). Aujourd'hui, on lit qu'« un nombre croissant d'enjeux de politiques publiques remettent en cause les frontières [sectorielles] historiquement constituées » (Hassenteufel, 2011), tant en France qu'à l'étranger (O'Flynn, 2009). Les exemples hexagonaux ne manquent pas, que l'on pense aux cas emblématiques du développement durable (Lascoumes et al., 2014), des banlieues (de Maillard, 2004 ; Tissot, 2007), ou à l'« État social actif » (Dubois, 2007). Si le consensus institutionnel sur la nécessaire « transversalisation » de l'action publique interroge la science politique, la combinaison de domaines d'intervention publique habituellement distincts n'est pourtant quasiment jamais analysée en tant que telle, hormis quelques rares travaux très récents (O'Flynn, Blackman et Halligan, 2013 ; Bourgeois, 2015).

Cette section thématique entend pallier ce manque en analysant spécifiquement ces phénomènes de (re)découpage des frontières de l'action publique. Les communications attendues interrogeront les conditions et modalités de transgression des limites entre différents domaines d'intervention publique : pourquoi et comment certains remettent-ils en cause ce partage établi, qu'il s'agisse de collaboration entre domaines distincts (« intersectorialité ») ou de l'incorporation de certains enjeux dans l'ensemble des domaines (« transsectorialité ») ? En mettant à profit le concept de « frontière » (Jeanpierre, 2010), les communicants pourront envisager les domaines d'action publique comme objets et produits d'un travail social d'inclusion/exclusion. Deux axes de réflexion pourront ainsi être explorés.

Axe 1 — (Re)configuration des positions institutionnelles

Analyser le (re)découpage des frontières de l'action publique en contexte de « transversalité » implique de prêter attention aux positions institutionnelles qui les fondent. Or puisque ces positions se définissent par des appartenances sectorielles, on peut s'interroger sur les effets de la transgression des frontières sur « l'écologie professionnelle » (Abbott, 1988) des groupes engagés, à tous les niveaux, dans la conduite de l'action publique. Ainsi, quinze ans après le diagnostic établi d'une croissance des intermédiaires institutionnels (Nay et Smith, 2002), qu'en est-il de l'évolution du rapport de force entre les « généralistes » (grands corps administratifs, gestionnaires, etc.) et les « spécialistes » (professionnels de la culture, du logement, de la santé, etc.) ? Le rôle de ces intermédiaires s'apparente-t-il à celui d'un « arbitre neutre », à l'image des « *policy-brokers* » (Sabatier et Jenkins-Smith, 1993) ? Pour répondre à ces questions, les communicants analyseront l'impact du (re)découpage de l'action publique sur les positions professionnelles existantes et/ou sur l'invention de nouvelles positions. Ils prêteront une attention particulière à l'articulation des trajectoires sociales et professionnelles : pourquoi et comment certains parviennent-ils – là où d'autres échouent – à mettre leurs expériences professionnelles, titres scolaires et/ou ressources militantes au service d'une action publique « transversale » (de Maillard, 2004 ; Tissot, 2007) ?

Axe 2 — (Re)cadrage et transfiguration du contenu de l'action publique

À rebours d'une définition substantialiste, sociologues et politistes ont progressivement montré que le périmètre et le contenu des domaines d'action publique étaient « socialement construits » (Burstein, 1991 ; Dubois, 1999). Il s'agit donc ici d'interroger les effets du franchissement des frontières bureaucratiques sur le (re)cadrage et la transfiguration du contenu de l'action publique : de quelle façon est établi le contenu des politiques « transversales » ? Comment ceux qui les promeuvent et les mettent en œuvre font-ils prévaloir leur point de vue sur celui de leurs partenaires/concurrents ? Ces politiques accroissent-elles le « risque de dilution » des objectifs initiaux, comme cela a pu être établi pour le *gendermainstreaming* (Jacquot, 2009), ou renforcent-elles au contraire la légitimité d'un objectif jusque-là moins considéré ? Pour répondre à ces questions, les communicants pourront tenter d'établir empiriquement si les instruments contribuent à la « désectorisation » de l'action publique (Jacquot et Halpern, 2015), en traitant par exemple de la (re)définition des buts et/ou des publics cibles qui lui sont assignés. Ils pourront tout autant analyser les résistances à cette dynamique de « transversalisation » (Klaster, Wilderom et Munstlag, 2013), voire sa mise en échec.

Les présentations traiteront d'un ou plusieurs cas précis, et seront fondées sur des enquêtes empiriques rigoureuses. Elles prêteront une attention particulière aux enjeux de pouvoir qui président au (re)découpage des frontières de l'action publique, envisagée comme « produit et enjeu des rapports entre espaces sociaux » (Dubois, 2014).

Thirty years ago, Pierre Muller and Bruno Jobert analysed "the irresistible need for administrative 'coordination'" as the "technocratic translation" of a "crisis of sectoral policies" (Jobert & Muller, 1987). Recently it has been said that a "growing number of public policy issues question historically established [sectoral] boundaries" (Hassenteufel, 2011), both in France and abroad (O'Flynn, 2009). There are numerous French examples of this, starting with the salient cases of sustainable development (Lascoumes & al., 2014), the *banlieues* (de Maillard, 2004; Tissot, 2007), and the "active Welfare State" (Dubois, 2007). Although the institutional consensus on the need for "cross-cutting policies" questions political science scholars, very few studies have analysed the combination of usually distinct public policy sectors (O'Flynn, Blackman & Halligan, 2013; Bourgeois, 2015).

This thematic section is intended to fill this gap in research by focusing on the ongoing redefinitions of bureaucratic boundaries. Contributions are expected to examine the conditions and forms of transgressing of the boundaries between different public policy areas. In the name of what, under which conditions and forms have some challenged the existing division between bureaucratic sectors? Both collaboration between members in different sectors (intersectorality) and the introduction of specific issues into all sectors (cross-sectorality) will be studied. Drawing on the concept of "boundary" (Jeanpierre, 2010), contributors are encouraged to look at bureaucratic sectors as objects and products of a social process of inclusion/exclusion. Two main (non-exhaustive) areas of research will be investigated:

1 — The reconfiguration of institutional positions

Analysing the redefinition of the boundaries of public policy in the age of "cross-cutting" policies requires considering the institutional positions on which they depend. Since these positions are first and foremost defined by sectoral affiliations, it is worth looking at the effects of the crossing of boundaries on the "professional ecology" (Abbott, 1988) of all groups involved in the design and implementation of public policy. Fifteen years after the observation of a rise of the institutional middlemen engaged in the production of a "government of compromise" (Nay & Smith, 2002), we need to reassess the state of power relations between those who call themselves "generalists" of public policy (members of the main administrative corps, management professionals…) and the "specialists" with a stronger sectoral identity (such as cultural, housing

or health professionals). Are these intermediaries "neutral judges", as it was put for "policy-brokers" (Sabatier & Jenkins-Smith, 1993)? To address these questions contributors will analyse the impact of the redefinition of public policy on existing professional positions and/or on the invention of new positions. Emphasis will be laid on the links between social and professional trajectories. This might for instance involve considering the ways in which professional experiences, diplomas and/or resources in activism can be repurposed for the requirements of "cross-cutting" public policy (de Maillard, 2004; Tissot, 2007).

2 — The (re)framing and transformation of public policy contents

At odds with the substantialist approach, sociologists and political scientists have progressively shown that the scope and content of public policy areas are "socially constructed" (Burstein, 1991; Dubois, 1999). Contributors will thus consider the effects of the crossing of bureaucratic boundaries on the (re)framing and transformation of public policy contents. How are the contents of "intersectoral" and "cross-sectoral" policies determined? How do those who promote and implement them have their points of view prevail over those of their partners/competitors? Do these policies increase the risk of "watering down" initial objects, as has been established for gender mainstreaming (Jacquot, 2009)? Or do they strength the legitimacy of a previously less well-considered objective? To answer these questions, contributors may for instance attempt to empirically establish whether instruments contribute to the "de-sectorisation" of public policy (Jacquot & Halpern, 2015), including by addressing the (re)definition of its goals and/or target recipients. Papers questioning the resistance (Klaster, Wilderom & Munstlag, 2013), and even the failures, to this crossing-boundaries process are more than welcome.

Contributors should focus on one or several specific cases, and papers must be based on rigorous empirical studies. Presentations will pay particular attention to power issues underlying the redistricting of public intervention, considered both as "a product and stakes of the relationship between social fields" (Dubois, 2014).

Bibliographie / References

Abbott A. (1988), *The system of professions: an essay on the division of expert labor*, The University of Chicago Press, Chicago, 435 p.

Bourgeois C. (2015), *Les défis de l'intersectorialité. L'exemple de la mise en œuvre des dispositifs d'insertion professionnelle des immigrés*, Thèse de doctorat de science politique, Bordeaux, 443 p.

Burstein P. (1991), "Policy Domains: Organization, Culture, and Policy Outcomes", *Annual Review of Sociology*, vol. 17, pp. 327‑350.

Dubois V. (1999), *La politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin.

Dubois V. (2007), « État social actif et contrôle des chômeurs : un tournant rigoriste entre tendances européennes et logiques nationales », *Politique européenne*, vol. n° 21, pp. 73‑95.

Dubois, V. (2014), « L'action de l'État, produit et enjeu des rapports entre espaces sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 201-202, p. 11-25.

Hassenteufel P. (2011), *Sociologie politique : l'action publique*, 2e éd., Paris, A. Colin, 318 p.

Jacquot S. (2009), « La fin d'une politique d'exception : L'émergence du gender mainstreaming et la normalisation de la politique communautaire d'égalité entre les femmes et les hommes », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 2, pp. 247‑277.

Jacquot S. et Halpern C. (2015), « Aux frontières de l'action publique. L'instrumentation comme logique de (dé)sectorisation », *in* Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (dir.), *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 57‑84.

Jeanpierre L. (2010), « Frontière », *in* Olivier Christin (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Éd. Métailié, pp. 157‑169.

Jobert B. et Muller P. (1987), *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses universitaires de France, 242 p.

Klaster E., Wilderom C. et Munstlag, D. R. (2013), "Education and employment: stumbling across boundaries in the Netherlands",

in Janine O'Flynn, Deborah Blackman and John Halligan (eds.) (2013), *Crossing Boundaries in Public Management and Policy. The International experience*, Routledge, pp. 229–244.

Maillard J. de (2004), *Réformer l'action publique : la politique de la ville et les banlieues*, Paris, LGDJ, 242 p.

Nay, O. et Smith, A. (dir.) (2002), *Le gouvernement du compromis : courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 237 p.

O'Flynn, J. (2009), « The cult of collaboration in public policy », *Australian Journal of Public Administration*, 68 (1), p. 112-116.

O'Flynn, J., Blackman D. et Halligan, J. (eds.) (2013), *Crossing Boundaries in Public Management and Policy. The International experience*, Routledge.

Sabatier, P. et Jenkins-Smith, H. (1993), *Policy Change and Learning: an Advocacy Coalition Approach*, Boulder, Westview Press.

Tissot S. (2007), *L'État et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 300 p.

ST 23

Coalitions Multi-niveaux d'action publique. Théorie et méthode

Multi-level Policy Coalitions. Theory and methods

Responsable scientifique :
Gilles Massardier (CIRAD) gilles.massardier@cirad.fr
Jérémy Robert (Institut Français d'Etudes Andines - IFEA, UMIFERE 17 MAEDI / CNRS USR 3337 Amérique Latine (Lima, Pérou) & ESO Le Mans)
jeremy.robert@cnrs.fr

Cette section thématique est issue de 3 années de travail (2014-2017) dans le cadre du projet de recherche « Bluegrass »[1]. Elle propose de discuter les aspects théoriques et méthodologiques d'une approche renouvelée des coalitions d'action publique. L'objectif est donc de confronter l'approche des coalitions d'action publique déployée par ce projet avec d'autres tentatives d'approfondissement du *policy making* coalisé.

La notion de coalition multi-niveaux telle qu'envisagée par le projet Bluegrass lie plusieurs approches sociologiques : l'approche structurale des réseaux sociaux et de politiques publiques (Lazega) ; les approches cognitives de groupes coalisés (ACF de Sabatier ; Communauté de politiques publiques de Marsh et Rhodes ; communauté épistémiques de Haas); celle des niveaux multiples de politiques publiques et les changements d'échelles (Doern *et al.* ; Bache, Flinders); les principes d'une sociologie des champs administratifs (Bourdieu, 2001), au sens où une analyse structurale des coalitions de politiques publiques ne renvoie pas seulement à des interactions entre « acteurs » indéfinis, comme l'invoque le plus souvent les analyses des réseaux, mais à un espace structuré qui dépasse l'ordre des interactions et où acteurs institutionnels et agents sociaux se positionnent de façon relationnelle et différentielle.

Cette approche n'a pas été sans implications méthodologiques, notamment en matière de collecte et de traitement des informations concernant les coalitions : la seconde étape de l'enquête a donc consisté à la fois à collecter les données à partir d'une grille d'entretiens semi-directs et à les traiter quantitativement et qualitativement. Trois types de données ont été collectés. Le premier porte sur les représentations et les préférences en termes de conflits et de politiques publiques (« bonnes » et « mauvaises » politiques, solutions, instruments, etc.). Il s'agit là de recomposer les systèmes d'oppositions entre les représentations sociales et politiques/*advocacy* des membres des coalitions à travers l'analyse qualitative de leurs discours. (sur quoi les coalitions s'opposent-elles ? Qui supporte quelle politique dans quelle coalition ?). Le second porte sur le système de liens (interactions, interrelations) et de solidarité entre les acteurs de la coalition à laquelle appartient l'acteur interrogé (quelles relations avec quels acteurs dans la coalition ? Quelles oppositions avec qui ? Quelles sont les « régularités configurationnelles » internes à la coalition ?). Les coalitions sont reconstituées grâce à des données quantifiées : indices de centralité, calcul du coefficient d'agglomération et du degré de densité (qui s'échange quelles informations ou expertises ?), mesure des interactions entre acteurs (Sanström, Carlsson, 2008 ; Considine, Lewis, Alexander, 2009). Le troisième type de données porte sur les attributs des acteurs interrogés des plus classiques (âge, sexe, formation) aux moins classiques (trajectoires politiques, professionnelles, ressources - notamment celle de la capacité à passer d'un niveau à un autre).

Mais cette approche n'est pas sans limites ni difficulté dans l'opérationnalisation des enquêtes. Aussi, la ST se propose de mettre en discussion cette approche en invitant d'autres chercheurs à présenter les résultats d'enquêtes sur le *policy making* coalisé.

---

[1] BLUEGRASS financé par l'Agence Nationale de la recherche (« *Struggles for "Blue Gold" : From Grassroot Mobilizations to International Policies of Environment* ») coordonné par l'UMI iGLOBES (CNRS/Université d'Arizona), en collaboration avec le CIRAD (Centre international de recherche sur l'agriculture et le développement, France), le CEMCA (Centre de estudios mexicanos y centro americanos, Mexique, UMIFRE 16, CNRS/MAEE), l'IFEA (Instituto frances de estudios andinos, Pérou UMIFRE 17, CNRS/MAEE) et l'Université de Sao Paulo (Brésil).

Les papiers devront présenter les terrains, l'approche théorique des coalition retenue, la méthodologie (détaillée) mise en œuvre ainsi que les principaux résultats. La discussion portera en grande partie sur les aspects méthodologiques.
La sélection des papiers sera basée sur 3 critères : l'approche par les coalitions ; le caractère multi-niveaux de l'action publique étudiée (autre que gestion de l'eau) ; l'accentuation sur la méthodologie d'analyse.

Objectif de la ST :
1/ Faire le point théorique et méthodologique de l'approche des coalitions multi-niveaux d'action publique telle qu'opérationnalisée par le projet BLUEGRASS
2/ Confronter ce bilan à d'autres tentatives théoriques et méthodologiques de compréhension du *policy making* coalisé sur d'autres terrains d'étude.
3/ Publication : numéro de revue

Organisation de la ST :
- 6 papiers
- Envoi des papiers 1 mois avant la ST (mis en ligne)
- Présentation de chaque papier en 10 minutes à partir de trois entrées (terrain, méthodologie, résultats)
- 10 minutes de remarques du discutant pour chaque papier (notamment sur les aspects méthodologiques)
- Discussion générale (20 minutes pour chaque papier)

This panel arises from 3 years (2014-2017) of work within the framework of the research project "Bluegrass"2. It suggests discussing the theoretical and methodological aspects of an renewed approach of policy coalitions. The objective of the panel is thus to confront the approach of policy coalitions displayed by this project with other attempts of deepening of the allied policy making. The notion of multilevel coalition such as envisaged by the project Bluegrass bind several sociological approaches: structural approach of the social and policy networks (Lazega); cognitive approaches of 'coalized' groups (ACF of Sabatier; policy community of Marsh and Rhodes; epistemic community of Haas); that of the multiple levels and the changes of scales (Doern and al. ; Cover, Flinders); Sociology of the administrative fields (Bourdieu, on 2001), in the sense where a structural analysis of the policy coalitions sends back not only to interactions between indefinite actors, as calls upon him most of the time the analyses of networks, but in a structured space which exceeds the order of the interactions and where institutional actors and social agents position in a relational and differential way.

This approach was not without methodological implications, in particular regarding collecting data and thus regarding treatment of the informations concerning coalitions. The second stage of the methodology in the project Bluegrass consisted in collecting the data from a railing of maintenance and in handling them quantitatively and qualitatively. Three types of data were collected by means of semi-directive interviews with open questions. The first one concerns the representations of conflits and policy preferences ("good" and "bad" politicies or instruments, solutions, etc.). This is to recompose the systems of oppositions between the social and political representations of the coalition actors through a qualitative analysis of their speech and advocacies. (on what do coalitions oppose? Who supports which politicy in which coalition?). The second type of data concerns the system of links (interactions, interrelations) and of solidarity between the actors of the coalition (which relations with which actors in the coalition? What oppositions with whom? What are the internal structural "regularities" of the coalitions?). Coalitions are reconstituted thanks to quantified data: index of centrality, the degree of density of interactions (which is

[2] BLUEGRASS foiund by french Agence Nationale de la recherche (« *Struggles for ''Blue Gold'' : From Grassroot Mobilizations to International Policies of Environment* ») coordinated by l'UMI iGLOBES (CNRS/Université d'Arizona), in collaboration with CIRAD (Centre international de recherche sur l'agriculture et le développement, France), CEMCA (Centre de estudios mexicanos y centro americanos, Mexique, UMIFRE 16, CNRS/MAEE), IFEA (Instituto frances de estudios andinos, Pérou UMIFRE 17, CNRS/MAEE) and Sao Paulo Univesity (Brésil).

exchanged which information or expertises), measure interactions between actors (Sanström, Carlsson, on 2008; Considine, Lewis, Alexander, on 2009). Third type is about the social and political attributes of coalition actors, from the most classic (age, sex, training…) to least classic (political, professional trajectories, social ressources, in particular the capacity to be cross from a level to an other one).

But this approach is neither without limit nor difficulty in the methodology implementation. So, this panel suggests to discuss this approach by inviting other researchers to present their own approach and results about "coalized" policy making.

Papers will have to present fieldwok, theoretical approach of policy coalitions, the detailed implemented methodology as well as the main results. The discussion will concern largely methodology.aspects.
The selection of papers will be based on 3 criteria: the approach by coalitions; the multilevel character of studied policy (other than water policy); the accentuation on the methodology aspects.

Objectives of the panel :
1/ Take stock about theoretical and methodological approach of the multilevel policy coalitions such as implemented by BLUEGRASS project
2/ Confront this approach with other theoretical and methodological attempts of understanding of "coalized" policy making based on other fieldworks and studies.
3/ Deliverable: articles for a review

Organization of the of panel :
- 6 papers
- Sending of papers: 1 month before the panel (on line)
- 10 minutes for presentation for each paper from three entrances: fieldwork, methodology, results.
- 10 minutes of remarks from the discutant for each paper (in particular on the methodological aspects)
- General discussion (20 minutes for each paper)

ST 24

La politique saisie par « la transparence ». Sociologie des pratiques et des dispositifs publics

Transparency as politics and policy. Political sociology of practices and tools of government

Responsables scientifiques :
Hélène Michel (Université de Strasbourg, UMR 7363 SAGE) helene.michel@unistra.fr
Stéphanie Yates (Université du Québec à Montréal) yates.stephanie@uqam.ca

Les chercheurs qui travaillent sur les transformations récentes des formes et des pratiques de gouvernement, sur des terrains nationaux ou européens (Union européenne, Conseil de l'Europe ou OCDE), ont été confrontés à « la transparence », érigée en norme démocratique aussi bien par des organisations internationales (par exemple l'OCDE, la Banque mondiale) que par des associations militantes (*Transparency International* ; *Corporate Europe Observatory* CEO ; *Regards citoyens* …). Pour l'ensemble de ces observateurs, qui se font volontiers prescripteurs, s'efforcer de promouvoir la transparence permettrait de remédier aux différents maux dont souffrirait la démocratie : enrichissement des élus, financement occulte des partis politiques, abus de biens sociaux, trafic d'influence, conflits d'intérêt, lobbying, pots de vin, corruption et fraude fiscale, autant de phénomènes qui contribueraient à nourrir la méfiance des citoyens à l'égard du pouvoir et à alimenter « la crise de représentation ».

Bien que la transparence renvoie à plusieurs objectifs, souvent confondus, tels que l'information, la communication et la proximité, c'est au nom de la publicité que la plupart des dispositifs institutionnels mis en place sont justifiés. La publicité s'impose d'une part comme un moyen de contrôler le pouvoir et de se protéger de ses arbitraires et de ses secrets et d'autre part comme un moyen de légitimer un pouvoir qui accepte ainsi de s'exposer au « tribunal de l'opinion publique ». La transparence se traduit alors par des droits d'accès aux documents et un droit de regard sur les activités de ceux qui sont en charge des affaires publiques, tout comme de celles et ceux qui cherchent à les influencer. Dans cette perspective ont été adoptées plusieurs règles institutionnelles qui participent de cette volonté politique de « faire la lumière » sur des zones d'ombre, que l'on pense à la mise en place des *ombudsmen* pour veiller à la « bonne administration », au vote de lois sur « la transparence de la vie publique » avec la publicisation d'informations sur les élus et leurs entourages, à l'installation d'institutions censées contrôler les conflits d'intérêt (Haute Autorité pour la Transparence, Déontologue de l'Assemblée nationale, Commissaire au lobbying), à la mise en place de registres des représentants d'intérêt ou encore à la publication en ligne de la base de données Transparence-Santé pour prévenir les conflits d'intérêt dans le secteur médical,.

Alors que nombre de travaux scientifiques se sont intéressés à la transparence comme principe dans l'avènement du « bon gouvernement » (Rosanvallon, 2015), ils sont rares à avoir tenté d'apprécier les effets de ces innovations institutionnelles et de ces injonctions sur les pratiques politiques et administratives. L'objectif de cette session thématique est de réunir des travaux récents, à l'articulation de la sociologie des pratiques politiques et des institutions et outils de gouvernement, qui étudient la transparence à travers les usages des dispositifs mis en place tout en prenant en compte les divers discours d'appréciation de ces mesures. Ces travaux peuvent s'être focalisés sur des terrains français ou étrangers (Union européenne ; Etats-Unis ; Canada…), sur des dispositions générales (par exemple la récente loi dite Sapin 2 et celles qui l'ont précédé dans la « lutte contre la corruption » ou la « moralisation de la vie politique ») ou sectorielles (médicament, fiscalité, industrie financière…), et traiter d'enjeux particuliers (lobbying, « portes tournantes », conflits d'intérêt…).
La mise en commun de résultats d'enquêtes sur des terrains institutionnels différents vise à nourrir deux grands axes d'analyse.

Il s'agit dans un premier temps de réfléchir à la genèse de cet enjeu de transparence et aux modalités concrètes de sa mise en œuvre en montrant comment ce cadrage en termes de transparence façonne les pratiques politiques et administratives.
Dans un second temps, il s'agit de revenir sur les formes de résistance à cette transparence qui se développent. En effet, si des mesures en faveur de la transparence sont prises, elles sont à apprécier en lien avec d'autres actions et procédures d'extension du secret qui, sous couvert de « protection des données », limitent les conditions d'accès aux informations quand ils n'interdisent pas tout simplement leur traitement via par exemple la protection du « secret des affaires ».

La ST doit ainsi contribuer à éclairer les logiques de transformations des régimes politiques où l'injonction de transparence tend à reléguer au second rang les principes d'élection et de représentation derrière ceux de publicité et de contrôle.

Les propositions de communication (titre + 1 page de présentation + auteur) doivent être envoyées aux organisatrices.

Many scholars who are studying the transformations of governance in national and European settings (European Union, Council of Europe or OECD), are faced with the question of 'transparency', a concept that has been turned into a democratic standard by many international organisations (OECD, The World Bank) and NGOs (Transparency International; Corporate Europe Observatory; *Regards citoyens* …). For these observers, who tend to also be prescribers, promoting transparency is the means to cure the ills of democratic system such as the unlawful enrichment of MPs and elected officials, the hidden financing of political parties, misappropriation of public funds, misuse of company assets, influence peddling, lobbying, bribes, corruption and tax fraud. All of these problems are blamed for fostering public mistrust towards institutions and politicians.

Transparency refers to several often intertwined aims, like information, communication and participation. But it is mainly in the name of publicity that most transparency-oriented policies are justified. Publicity is considered as a means to keep the authorities in check and legitimate them at the same time by subjecting them to public scrutiny. Transparency also means access to documents and the right to monitor the activities of politicians and administrative officials. The past years have witnessed a range of efforts to shed light on a number of gray areas: *Ombudsmen* have been established in order to promote 'good administration', bills have been passed to ensure 'open government and transparency', institutions have been created to tackle conflicts of interest (like the *Haute Autorité pour la Transparence* in France, compliance officers in Parliaments, the Commissioner of Lobbying in Canada), registries of lobbyists have been compiled and databases on medical experts and their relationships with the pharmaceutical industry have been published.

However, whereas many academic studies examine transparency as a principle of good governance, very few have looked into the effects of these institutional innovations and the impact of the normative discourses of transparency on political and administrative practices. The main purpose of this panel is to present recent research touching both on the sociology of political practices and the political sociology of the institutions. These studies will analyse the uses of transparency policies and the discourses used to discuss them.. Contributions may focus on France or other areas (EU, USA, Canada…), on general provisions or specific measures concerning a given industry (pharmaceutical sector, tax, finance…), and may address issues such as lobbying, revolving doors, conflicts of interest, etc.

Findings from these studies will be pooled with a view towards pursuing two main avenues of research.
First, they will provide insights into the genesis of the 'transparency' problem and show how transparency politics and policies shape concrete political and administrative practices.
Second, they will highlight expanding forms of resistance to transparency. Policies promoting transparency should indeed be studied in the light of other, concurrent policies designed to increase secrecy in various areas. In the name of 'data protection', access to information can be considerably

restricted if not made altogether impossible (as in the case of the new directive on safeguarding 'trade secrets').

The panel will ultimately shed light on transformations in political regimes where the calls for transparency result in an overriding emphasis on publicity and control to the expense of election and representation.

Proposals (title + abstract + author details) must be sent to the convenors.

Références / References

Chevalier, Jacques, « Le mythe de la transparence administrative », in *Information et la transparence administrative*, Paris, PUF, Curapp, 1988, pp. 239-275.
Dewaerpe, Alain, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994.
Erkkilä, Tero, *Government Transparency. Impacts and Unintended Consequences*, Basingstoke, Palgrave MacMilan, 2012.
Hood, Christopher et Heald, David, dir., *Transparency: The Key to Better Governance?*, Oxford, Oxford University Press, 2006
Michel, Hélène, "EU lobbying and the European transparency initiative: sociological approach to interest groups", in Kauppi, Niilo, dir., *A transnational political sociology* ECPR Press, 2012, pp.53-78
Michel, Hélène, « Transparence de l'Etat », in Pascal Mbongo, François Hervouët, Carlo Santulli, dir., *Dictionnaire encyclopédique de l'Etat*, Berger-Levarult, 2015, pp.940-943
Pouvoirs, n° 97, « Transparence et secret », 2001.
Quaderni, n° 52, 2003.
Revue française d'administration publique, « démocratie administrative », 2011, n°137-138
Revue Internationale des sciences administratives, n° spécial 78, « La transparence gouvernementale », 2012.
Rosanvallon, Pierre, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015.
Yates, Stéphanie, Hudon, Raymond, « Revolving door in Canada : An overview », Communication présentée au congrès ECPR, Montreal, 2015.

ST 25

Contrôle des dépenses de santé et sélection des instruments : une comparaison entre Etats membres de l'Union Européenne

Health expenditure control ans selection of instruments: A Comparison among member states of the European Union

Responsables scientifiques :
Marc Smyrl (Université de Montpellier, CEPEL) marcsmyrl@yahoo.com
Marie Moncada (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, PRINTEMPS)
marie.moncada@ens.uvsq.fr

Comment comprendre la sélection des instruments politiques visant à contrôler les dépenses de santé dans l'Union européenne (UE) ? Les facteurs impactant sur ces dépenses sont-ils les mêmes que ceux relatifs aux politiques sociales ?[1]

Face à l'augmentation des dépenses de santé[2] et à la récession économique[3] dans l'UE, différentes stratégies ont été mises en place depuis 2008. La modulation du prix des soins pour les patients a constitué un premier type d'instrument. La facture hospitalière a ainsi augmenté dans certains Etats (République Tchèque, Estonie, France, Irlande et Roumanie) au même titre que celle des soins ambulatoires (Grèce, Italie et Roumanie). Pourtant, d'autres pays ont diminué le coût des médicaments pour les personnes à faible revenu (Autriche, France, Irlande et Italie) et rendu gratuits certains soins (Italie et Hongrie)[4]. Afin d'enrayer le coût des soins urgents, le maintien des couvertures de santé a été un second instrument. Parmi les soins non remboursés se sont ajoutés les soins dentaires (Estonie, Irlande, Slovénie) et les soins dispensés hors de l'UE (Pays-Bas). L'Irlande et, dans une moindre mesure, la République Tchèque, ont été les seuls Etats à exclure certains bénéficiaires des couvertures de santé[5]. L'organisation de l'offre de soin représente un troisième instrument préventif. Les hôpitaux ont ainsi été fermés ou ont fusionné (Danemark, Grèce, Lettonie, Portugal, Slovénie). D'autres Etats ont développé l'e-Santé (Lettonie) ainsi qu'un nouveau système d'ordonnances électroniques (Croatie)[6]. Enfin, le paiement des professionnels de santé est un dernier instrument permettant, par des mesures incitatives, de contrôler l'efficacité des soins. Des politiques de mesure de la performance ont ainsi été mises en place

---

[1] Parmi ceux qui estiment que les politiques de santé doivent être traitées indépendamment des politiques sociales : Harold L. WILENSKY and others, *Comparative Social Policy: Theories, Methods, Findings*, 1985, LXII. Pour leurs contradicteurs : Michael MORAN, 'Understanding the Welfare State: The Case of Health Care', *The British Journal of Politics & International Relations*, 2.2 (2000), 135–60; Cal CLARK and Rene McELDOWNEY, 'The Performance of National Health Care Systems: A "Good News, Bad News" Finding for Reform Possibilities', *Review of Policy Research*, 17.4 (2000), 133–47; Charles H. BLAKE and Jessica R. ADOLINO, 'The Enactment of National Health Insurance: A Boolean Analysis of Twenty Advanced Industrial Countries', *Journal of Health Politics, Policy and Law*, 26.4 (2001), 679–708.

[2] World Bank, *Health expenditure, total (% of GDP)*, December 22th, 2015 (URL: http://data.worldbank.org/). Les Etats membres ont augmenté de 1,7 point leurs dépenses de santé en proportion de leur Produit National Brut (PNB) entre 1995 et 2013 (un peu plus d'un point au niveau mondial sur la même période).

[3] World Bank, *GDP growth (annual %)*, December 22th, 2015 (URL: http://data.worldbank.org/). La croissance moyenne du PNB de l'UE entre 1995 et 2013 est de -2,9 % (-0,61 % au niveau mondial sur la même période).

[4] Philipa MLADOVSKY and others, *Health Policy Responses to the Financial Crisis in Europe* (World Health Organization, 2012), p. 17. L'augmentation du prix des soins semble avoir un impact négatif sur les populations à faible-revenu, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques. Cf. Bill J. WRIGHT and others, 'The Impact of Increased Cost Sharing on Medicaid Enrollees', *Health Affairs*, 24.4 (2005), 1106–16; Michele HEISLER and others, 'The Health Effects of Restricting Prescription Medication Use because of Cost', *Medical Care*, 42.7 (2004), 626–34; John D. PIETTE and others, 'Health Insurance Status, Cost-Related Medication Underuse, and Outcomes among Diabetes Patients in Three Systems of Care', *Medical Care*, 42.2 (2004), 102–9.

[5] MLADOVSKY and others, p. 19. A l'avenir, l'augmentation des maladies chroniques freinera peut-être la possibilité d'étendre ces couvertures bon marché. Cf. Gerard ANDERSON, *Chronic Conditions: Making the Case for Ongoing Care* (Johns Hopkins University, 2004).

[6] MLADOVSKY and others, p. 26. Cette réorganisation peut contribuer à de fortes inégalités spatiales. Cf. Francois FLORI and Simone GILGENKRANTZ, 'Medical Demography: How to Fight against the Medical Deserts?', *Medecine Sciences: M/S*, 23.5 (2007), 533–37; Jean-Michel CHABOT, 'Démographie Médicale: état Des Lieux et Esquisse de Perspective', *La Revue Du Praticien*, 52.1 (2002), 61–62.

avant la crise en République Tchèque (2000), en Estonie (1998), en Irlande (2001), en Lituanie (1998), en Norvège (1996) et au Royaume-Uni (1998)[7].

D'après la littérature, la fabrique des politiques françaises seraient le fruit des élites[8], des conflits entre administrations[9] ou entre stratégies individuelles[10]. D'autres travaux insistent sur l'impact des coopérations entre associations de patients, professionnels de santé, groupes pharmaceutiques et assurances de santé au Royaume-Uni[11], en Finlande[12], aux Pays-Bas[13], en Autriche[14], en Allemagne[15], en Norvège et au Danemark[16]. Certaines études mettent également en avant le rôle des idées au niveau européen[17]. En ce sens, peu de travaux comparent l'influence de ces paramètres entre eux au niveau des deux premiers cycles du processus de l'action publique[18], soit l'identification du problème et le développement du programme.

Or, comment comprendre la sélection de ces instruments dans l'UE ? Des « trois i »[19,] devrions-nous passer aux « cinq i »[20] ? A la « poubelle »[21] ou à la « logique accidentelle »[22], devrions-nous préférer le « choix rationnel institutionnel »[23] ou l'analyse séquentielle[24] ? La littérature comparatiste doit-elle libérer ces modèles des carcans nationaux[25] ? Notamment, quelle importance accorder à l'hybridation[26] des

---

[7] Charles SHAW, 'Managing the Performance of Health Professionals', *Human Resources for Health in Europe*, 2005, 98–115 (p. 100). Pourtant, le principe du paiement à la performance ne semble pas présenter d'effets positifs à long terme. Cf. Søren Rud KRISTENSEN and others, 'Long-Term Effect of Hospital Pay for Performance on Mortality in England', *New England Journal of Medicine*, 371.6 (2014), 540–48; Simone R. DE BRUIN and others, 'Impact of Disease Management Programs on Healthcare Expenditures for Patients with Diabetes, Depression, Heart Failure or Chronic Obstructive Pulmonary Disease: A Systematic Review of the Literature', *Health Policy*, 101.2 (2011), 105–21.

[8] William GENIEYS and Patrick HASSENTEUFEL, 'Entre les politiques publiques et la politique : l'émergence d'une « élite du Welfare » ?', *Revue Française des Affaires Sociales*, 2001, 41–50.

[9] Frédéric PIERRU, 'Chapitre 9/Budgétiser l'assurance maladie', in BEZES Philippe et SINE Alexandre *(dir.), Gouverner (par) les finances publiques* (Presses de Sciences Po, 2011), pp. 393–449.

[10] Patrick HASSENTEUFEL, *Les Médecins Face à l'État: Une Comparaison Européenne* (Les Presses de Sciences Po, 1997); Bruno PALIER and Giuliano BONOLI, 'Phénomènes de Path Dependence et Réformes Des Systèmes de Protection Sociale', *Revue Française de Science Politique*, 49.3 (1999), 399–420.

[11] Rob BAGGOTT and Kathryn JONES, 'The Voluntary Sector and Health Policy: The Role of National Level Health Consumer and Patients' Organisations in the UK', *Social Science & Medicine*, 123 (2014), 202–9; David MARSH and Roderick Arthur William RHODES, *Policy Networks in British Government* (Clarendon Press, 1992).

[12] Hanna K. TOIVIAINEN, Lauri H. VUORENKOSKI and Elina K. HEMMINKI, 'Patient Organizations in Finland: Increasing Numbers and Great Variation', *Health Expectations*, 13.3 (2010), 221–33.

[13] Hester M. VAN DE BOVENKAMP, Margo J. TRAPPENBURG and Kor J. GRIT, 'Patient Participation in Collective Healthcare Decision Making: The Dutch Model', *Health Expectations*, 13.1 (2010), 73–85.

[14] Rudolf FORSTER, Gudrun BRAUNEGGER-KALLINGER and Karl KRAJIC, 'Chapter 10/ Austrian Health Consumer Groups: Voices Gaining Strength?', in *H. LOFGREN, E. de LEEUW, M. LEAHY (dir.), Democratising Health: Consumer Groups in the Policy Process*, 2011, p. 143.

[15] Jan GEISSLER, 'Health Policy in Germany: Consumer Groups in a Corporatist Polity', in *H. LOFGREN, E. de LEEUW, M. LEAHY (dir.), Democratising Health: Consumer Groups in the Policy Process*, 2011.

[16] Ståle OPEDAL, Hilmar ROMMETVEDT and Karsten VRANGBAEK, 'Organised Interests, Authority Structures and Political Influence: Danish and Norwegian Patient Groups Compared', *Scandinavian Political Studies*, 35.1 (2012), 1–21.

[17] James W. RUSSELL, *Double Standard: Social Policy in Europe and the United States* (Rowman & Littlefield Publishers, 2014).

[18] Charles O. JONES, *An Introduction to the Study of Public Policy* (Wadsworth Pub. Co., 1970), pp. 230–231.

[19] Bruno PALIER and Yves SUREL, 'Les « trois I » et l'analyse de l'État en action', *Revue Française de Science Politique*, 55 (2005), 7–32.

[20] B. Guy PETERS and Frans KM VAN NISPEN, *Public Policy Instruments: Evaluating the Tools of Public Administration* (Edward Elgar, 1998).

[21] Michael D. COHEN, James G. MARCH and Johan P. OLSEN, 'A Garbage Can Model of Organizational Choice', *Administrative Science Quarterly*, 17.1 (1972), 1–25.

[22] Carolyn Hughes TUOHY, *Accidental Logics: The Dynamics of Change in the Health Care Arena in the United States, Britain, and Canada* (Oxford University Press, 1999).

[23] Larry L. KISER and Elinor OSTROM, 'The Three Worlds of Action: A Metatheoretical Synthesis of Institutional Approaches', in *Polycentric Games and Institutions: Readings from the Workshop in Political Theory and Policy Analysis* (University of Michigan Press, 2000), pp. 56–88.

[24] Anne L. SCHNEIDER and H. M. INGRAM, 'Public Policy and the Social Construction of Deservedness', *Deserving and Entitled: Social Constructions and Public Policy. Albany: State University of New York, Xiii*, 2005.

[25] Yves DEZALAY, 'Les Courtiers de L'international', *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, 2004, 4–35.

[26] Achim SCHMID and others, 'Explaining Health Care System Change: Problem Pressure and the Emergence of "Hybrid" Health Care Systems', *Journal of Health Politics, Policy And Law*, 35.4 (2010), 455–86.

systèmes de santé ? Observe-t-on un phénomène de convergence ou de divergence des instruments européens[27] ?

Parmi les rares travaux comparant ces paramètres en matière de santé dans l'UE, les travaux de Mike DENT[28], Ellen IMMERGUT[29], Johan MACKENBACH et Martin McKEE[30] doivent être cités. Le premier auteur établit une comparaison binaire par chapitre : Pays-Bas/Suède, Royaume-Uni/France, Allemagne/Italie et Pologne/Grèce. Par exemple, en abordant la question du contrôle-qualité des soins au Pays-Bas et en Suède, Mike DENT constate que l'absence de mesure contraignante dans ce domaine est davantage la résultante des conditions de vie aisées et d'une grande espérance de vie en Suède, allégeant ainsi la demande pour ce contrôle et s'opposant par la même au cas néerlandais. De même, en Pologne et en Grèce, le clientélisme et le familialisme dominent en raison, notamment, d'une industrialisation tardive et du faible salaire des médecins et des infirmières. Ellen M. IMMERGUT compare, en 1992, différents paramètres dont les institutions, les intérêts, l'économie, la technologie et l'idéologie en Suède, en France et en Suisse. Selon elle, la structure institutionnelle et les « points » de véto semblent être finalement les variables les plus lourdes pour expliquer le changement politique. Enfin, Johan MACKENBACH et Martin McKEE observent qu'en Europe, les politiques de santé préventive (tabac, alcool, nutrition, santé maternelle et infantile, maladies infectieuses, hypertension, dépistage du cancer, sécurité routière, pollution atmosphérique) se développent généralement lorsqu'un gouvernement social-démocrate est en place depuis plusieurs années.

Les propositions de contributions (7000 signes – espaces et notes de bas de pages incluses) devront prolonger cette littérature. Elles porteront sur le processus de sélection politique des instruments visant à limiter les dépenses de santé dans l'UE. L'étude peut être une comparaison transnationale portant sur un ou plusieurs instruments dans au moins deux Etats membres. Elle peut également porter sur la sélection de plusieurs instruments dans un même Etat membre à des époques différentes. Les résultats peuvent mettre en avant les paramètres mentionnés ci-dessus. Ils peuvent également correspondre à des injonctions supranationales impérieuses (UE, Organisation Mondiale du Commerce ou Organisation de Coopération et de Développement Economiques). La comparaison avec la littérature portant sur d'autres politiques sociales sera valorisée. Cespropositions,comme les contributions elles-mêmes, peuvent être adressées en français ou en anglais et être présentées dans l'une des deux langues,avecun support PowerPoint enanglais. Elles devront être impérativement envoyées aux deux organisateurs. Un email accusant réception de la proposition sera envoyé ensuite.

How can we understand the choice of policy instruments intended to control health care spending in EU member states?[31]

Faced with an increase in health-related spending[32] and an economic recession[33] in the EU, various strategies have been attempted since 2008, each structured around a set of policy instruments. Adjusting

---

[27] Colin J. BENNETT, 'What Is Policy Convergence and What Causes It?', *British Journal of Political Science*, 21.2 (1991), 215–33; Carole (analytic) CLAVIER and others, 'Les Limites de La Convergence Du Temps de Travail Des Médecins Hospitaliers En Europe□: Allemagne, Danemark, Espagne, Lituanie, Royaume-Uni', *Revue Française Des Affaires Sociales*, 2011, 226–51; Stephan HEICHEL, Jessica PAPE and Thomas SOMMERER, 'Is There Convergence in Convergence Research? An Overview of Empirical Studies on Policy Convergence', *Journal of European Public Policy*, 12.5 (2005), 817–40; Katharina HOLZINGER and Christoph KNILL, 'Causes and Conditions of Cross-National Policy Convergence', *Journal of European Public Policy*, 12.5 (2005), 775–96.

[28] Mike DENT, *Remodelling Hospitals and Health Professions in Europe. Medicine, Nursing, and the State* (Palgrave Macmillan, 2003).

[29] Ellen M. IMMERGUT, *Health Politics: Interests and Institutions in Western Europe* (Cambridge University Press, 1992).

[30] Johan P MACKENBACH and Martin McKEE, 'Social-Democratic Government and Health Policy in Europe: A Quantitative Analysis', *International Journal Of Health Services: Planning, Administration, Evaluation*, 43.3 (2013), 389–413.

[31] Among those who conclude that health policies should be treated independently of social policy are : Harold L. WILENSKY and others, *Comparative Social Policy: Theories, Methods, Findings*, 1985, LXII. A different point fo view is represented by : Michael MORAN, 'Understanding the Welfare State: The Case of Health Care', *The British Journal of Politics & International Relations*, 2.2 (2000), 135–60; Cal CLARK and Rene McELDOWNEY, 'The Performance of National Health Care Systems: A "Good News, Bad News" Finding for Reform Possibilities', *Review of Policy Research*, 17.4 (2000), 133–47; Charles H. BLAKE and Jessica R. ADOLINO, 'The Enactment of National Health Insurance: A Boolean Analysis of Twenty Advanced Industrial Countries', *Journal of Health Politics, Policy and Law*, 26.4 (2001), 679–708.

the cost of care for patients is a first typeof instrument. Overall payments for hospital care have thus increased in states such as the Czech Republic, Estonia, France, Ireland, and Rumania as have payments for out-patient care in Greece, Italy and Rumania. At the same time, however, other countries have reduced the cost of prescription drugs for lower-income persons (Austria, France, Ireland, Italy) and eliminated all charge for certain types of care (Italy et Hungary).[34]

Adjustment of coverage for public health insurance has provided a second possible instrument. In order to control the cost of urgent care, the coverage rules of health insurance plans have been altered. Among therapies and procedures no longer covered, we find dental care (Estonia, Ireland Slovenia) and any care received outside the EU (The Netherlands). Ireland and, to a lesser extent the Czech Republic have excluded certain beneficiaries altogether.[35]

A third possible group of policy instruments seeks to reorganize the provision of care. In this way, hospitals have been merged or shut down in Denmark, Greece, Latvia, Portugal, and Slovenia. E-health projects have been developed in Latvia, and a new system of electronic prescriptions in Croatia.[36]

Adjusting payments to health professionals is a final instrument that seeks to control costs by inducing efficiency. Policies assessing performance were put in place before the recession in the Czech Republic (2000), Estonia (1998), Ireland (2001), Lithuania (1998), Norway (1996) and the UK (1998).[37]

While seeking to address a similar set of problems, these various measures were the product of policy systems held to be quite different one from the other. Policy literature suggests that French policies are the result of dominance by elite decision-makers,[38] and conflicts among policy-making units or individual strategies.[39] In other cases, such as Finland[40], the Netherlands[41], the UK[42], Austria[43], Germany[44], Norway

---

[32] World Bank, *Health expenditure, total (% of GDP)*, December 22th, 2015 (URL: http://data.worldbank.org/). Health spending in EU member states as a percentage of GDP increased 1.7 points between 1995 and 2013 – a bit over a point more than the world average for that period.

[33] World Bank, *GDP growth (annual %)*, December 22th, 2015 (URL: http://data.worldbank.org/). Average annual GDP change for EU member states between 1995 and 2013 was -2.9%, as compared to a world average of -0.6% for the same period.

[34] Philipa MLADOVSKY and others, *Health Policy Responses to the Financial Crisis in Europe* (World Health Organization, 2012), p. 17. The increase in price of care would seem to have a particularly severe impact on low income populations and, older persons, and those suffering from chronic medical conditions. See Bill J. WRIGHT and others, 'The Impact of Increased Cost Sharing on Medicaid Enrollees', *Health Affairs*, 24.4 (2005), 1106–16; Michele HEISLER and others, 'The Health Effects of Restricting Prescription Medication Use because of Cost', *Medical Care*, 42.7 (2004), 626–34; John D. PIETTE and others, 'Health Insurance Status, Cost-Related Medication Underuse, and Outcomes among Diabetes Patients in Three Systems of Care', *Medical Care*, 42.2 (2004), 102–9.

[35] MLADOVSKY and others, p. 19. In the future, increase in chronic medical conditions may inhibit the ability to increase supply of affordable insurance coverage. See Gerard ANDERSON, *Chronic Conditions: Making the Case for Ongoing Care* (Johns Hopkins University, 2004).

[36] MLADOVSKY and others, p. 26. This reorganization may contribute to increased geographical inequality. See Francois FLORI and Simone GILGENKRANTZ, 'Medical Demography: How to Fight against the Medical Deserts?', *Medecine Sciences: M/S*, 23.5 (2007), 533–37; Jean-Michel CHABOT, 'Démographie Médicale: état Des Lieux et Esquisse de Perspective', *La Revue Du Praticien*, 52.1 (2002), 61–62.

[37] Charles SHAW, 'Managing the Performance of Health Professionals', *Human Resources for Health in Europe*, 2005, 98–115 (p. 100). Even so, the principle of payment by results does not seem to bring positive effects in the longer term. See Søren Rud KRISTENSEN and others, 'Long-Term Effect of Hospital Pay for Performance on Mortality in England', *New England Journal of Medicine*, 371.6 (2014), 540–48; Simone R. DE BRUIN and others, 'Impact of Disease Management Programs on Healthcare Expenditures for Patients with Diabetes, Depression, Heart Failure or Chronic Obstructive Pulmonary Disease: A Systematic Review of the Literature', *Health Policy*, 101.2 (2011), 105–21.

[38] William GENIEYS and Patrick HASSENTEUFEL, 'Entre les politiques publiques et la politique : l'émergence d'une « élite du Welfare » ?', *Revue Française des Affaires Sociales*, 2001, 41–50.

[39] Patrick HASSENTEUFEL, *Les Médecins Face à l'État: Une Comparaison Européenne* (Les Presses de Sciences Po, 1997); Bruno PALIER and Giuliano BONOLI, 'Phénomènes de Path Dependence et Réformes Des Systèmes de Protection Sociale', *Revue Française de Science Politique*, 49.3 (1999), 399–420.

[40] Hanna K. TOIVIAINEN, Lauri H. VUORENKOSKI and Elina K. HEMMINKI, 'Patient Organizations in Finland: Increasing Numbers and Great Variation', *Health Expectations*, 13.3 (2010), 221–33.

[41] Hester M. VAN DE BOVENKAMP, Margo J. TRAPPENBURG and Kor J. GRIT, 'Patient Participation in Collective Healthcare Decision Making: The Dutch Model', *Health Expectations*, 13.1 (2010), 73–85.

[42] Rob BAGGOTT and Kathryn JONES, 'The Voluntary Sector and Health Policy: The Role of National Level Health Consumer and Patients' Organisations in the UK', *Social Science & Medicine*, 123 (2014), 202–9; David MARSH and Roderick Arthur William RHODES, *Policy Networks in British Government* (Clarendon Press, 1992).

and Denmark[45], greater emphasis is placed on the impact of cooperation among patients' associations, health professionals, insurers and the pharmaceutical industry. Other studies put more emphasis on the role of ideas at the European level.[46] Beyond this, however, we note a general lack of research comparing the influence of these parameters with respect either to the identification of problems or the development of policy responses.[47] We consider this gap in the literature to be particularly problematic for any effort to come to a broader understanding of the selection of instruments in Europe. Indeed, should we move from the "3 I's"[48] of the new institutionalism to a broader approach such as that of the " 5 I's,"[49] to models of temporal sorting such as the infamous "garbage can,"[50] or to more contextual explanations such as Tuohy's "accidental logic."[51] Should we privilege an institutional version of rational choice[52] or a sequential analysis?[53] Are national systems even the appropriate unit of comparison?[54] How much importance should we give to the hybridization of instruments and systems?[55] Looking more generally, do we observe convergence or divergence of instruments in Europe?[56]

Among the rare works that seek to evaluate the impact of these parameters, we find those of Mike DENT[57], Ellen IMMERGUT[58], or of Johan MACKENBACH and Martin McKEE.[59] The first of these compares successive pairs of cases: Netherlands / Sweden; UK / France; Germany / Italy; and finally Poland / Greece. By addressing the question of quality control in Sweden and the Netherlands, for example, Dent notes that the absence of constraints in this area is more the result of better quality of life than of longer life expectance in Sweden. He concludes accordingly that the demand for controls is thus lessened, in contrast to the situation obtaining in the Netherlands. In Greece and Poland, clientelism and familialism are dominant forces due to late industrialization but also the relatively low salaries of doctors and nurses. Writing in 1992, Ellen M. IMMERGUT compared a set of parameters such as institutions, the structure of interests, economic organization, ideology, and the level of technology in France, Switzerland, and Sweden. She concluded that institutional structure and the existence of veto points were the variables offering the most direct explanation of observed systemic changes. Finally, Johan MACKENBACH et Martin McKEE observe that preventative health measures in Europe (alcohol and

---

[43] Rudolf FORSTER, Gudrun BRAUNEGGER-KALLINGER and Karl KRAJIC, 'Chapter 10/ Austrian Health Consumer Groups: Voices Gaining Strength?', in *H. LOFGREN, E. de LEEUW, M. LEAHY (dir.), Democratising Health: Consumer Groups in the Policy Process*, 2011, p. 143.

[44] Jan GEISSLER, 'Health Policy in Germany: Consumer Groups in a Corporatist Polity', in *H. LOFGREN, E. de LEEUW, M. LEAHY (dir.), Democratising Health: Consumer Groups in the Policy Process*, 2011.

[45] Ståle OPEDAL, Hilmar ROMMETVEDT and Karsten VRANGBAEK, 'Organised Interests, Authority Structures and Political Influence: Danish and Norwegian Patient Groups Compared', *Scandinavian Political Studies*, 35.1 (2012), 1–21.

[46] James W. RUSSELL, *Double Standard: Social Policy in Europe and the United States* (Rowman & Littlefield Publishers, 2014).

[47] Charles O. JONES, *An Introduction to the Study of Public Policy* (Wadsworth Pub. Co., 1970), pp. 230–231.

[48] Bruno PALIER and Yves SUREL, 'Les « trois I » et l'analyse de l'État en action', *Revue Française de Science Politique*, 55 (2005), 7–32.

[49] B. Guy PETERS and Frans KM VAN NISPEN, *Public Policy Instruments: Evaluating the Tools of Public Administration* (Edward Elgar, 1998).

[50] Michael D. COHEN, James G. MARCH and Johan P. OLSEN, 'A Garbage Can Model of Organizational Choice', *Administrative Science Quarterly*, 17.1 (1972), 1–25.

[51] Carolyn Hughes TUOHY, *Accidental Logics: The Dynamics of Change in the Health Care Arena in the United States, Britain, and Canada* (Oxford University Press, 1999).

[52] Larry L. KISER and Elinor OSTROM, 'The Three Worlds of Action: A Metatheoretical Synthesis of Institutional Approaches', in *Polycentric Games and Institutions: Readings from the Workshop in Political Theory and Policy Analysis* (University of Michigan Press, 2000), pp. 56–88.

[53] Anne L. SCHNEIDER and H. M. INGRAM, 'Public Policy and the Social Construction of Deservedness', *Deserving and Entitled: Social Constructions and Public Policy. Albany: State University of New York, Xiii*, 2005.

[54] Yves DEZALAY, 'Les Courtiers de L'international', *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, 2004, 4–35.

[55] Achim SCHMID and others, 'Explaining Health Care System Change: Problem Pressure and the Emergence of "Hybrid" Health Care Systems', *Journal of Health Politics, Policy And Law*, 35.4 (2010), 455–86.

[56] Colin J. BENNETT, 'What Is Policy Convergence and What Causes It?', *British Journal of Political Science*, 21.2 (1991), 215–33; Carole (analytic) CLAVIER and others, 'Les Limites de La Convergence Du Temps de Travail Des Médecins Hospitaliers En Europe□: Allemagne, Danemark, Espagne, Lituanie, Royaume-Uni', *Revue Française Des Affaires Sociales*, 2011, 226–51; Stephan HEICHEL, Jessica PAPE and Thomas SOMMERER, 'Is There Convergence in Convergence Research? An Overview of Empirical Studies on Policy Convergence', *Journal of European Public Policy*, 12.5 (2005), 817–40; Katharina HOLZINGER and Christoph KNILL, 'Causes and Conditions of Cross-National Policy Convergence', *Journal of European Public Policy*, 12.5 (2005), 775–96.

[57] Mike DENT, *Remodelling Hospitals and Health Professions in Europe. Medicine, Nursing, and the State* (Palgrave Macmillan, 2003).

[58] Ellen M. IMMERGUT, *Health Politics: Interests and Institutions in Western Europe* (Cambridge University Press, 1992).

[59] Johan P MACKENBACH and Martin McKEE, 'Social-Democratic Government and Health Policy in Europe: A Quantitative Analysis', *International Journal Of Health Services: Planning, Administration, Evaluation*, 43.3 (2013), 389–413.

tobacco control, nutrition, maternal and child health, control of infectious diseases and hypertension, cancer screening, or measures aimed at highway safety or air pollution) can generally be found in cases in which social democratic governments are in power over the medium term.

Scholars wishing to participate in this section should submit abstracts of no more than 7000 signs (spaces and all notes included). All contributions should seek to build on an extend the literature discussed above by addressing how instruments are selected to combat the increase in health care costs in the member states of the EU. Approaches may include transnational comparisons focusing on one or more instruments in at least two national cases, or on the choice among two or more instruments in a given national case. We also welcome proposals focused on the role of supranational bodies such as the EU, the World Trade Organization, the World Health Organization or the OECD. Studies that extend comparison by also addressing literatures on social policies other than health are welcome.

Paper proposals, like the papers themselves, may be submitted in either French or English. For papers selected, presentation can be in either language, but a Power Point presentation in English is required. Abstracts should be sent directly to both of the section's co-organizers, and will be acknowledged by e-mail upon receipt.

ST 26
Gouverner la sexualité
Governing sexuality

Responsables scientifiques :
Gwénaëlle Mainsant (IRISSO) gwenaelle.mainsant@gmail.com
Océane Pérona (CESDIP) oceane.perona@gmail.com

Cette section thématique interroge la place et l'actualité du *gouvernement de la sexualité* dans l'appareil d'Etat. Il s'agit de rassembler des communications portant sur les politiques contemporaines de régulation de la sexualité, qu'elles touchent explicitement à la sexualité (à la reproduction/procréation, aux violences sexuelles, à la prostitution, à la prévention des MST) ou que la sexualité constitue un enjeu sous-jacent/collatéral de politiques plus larges (notamment sur la gestion de la PMA/GPA ; des violences sexuelles lors d'interventions armées en Afrique ; de l'éducation sexuelle dans les politiques scolaires/ABCD de l'égalité ; de la relation au passé nazi en Allemagne (Herzog 2005), ou de la prévention de la dangerosité dans les politiques pénitentiaires). Important en science politique des questionnements foucaldiens, cette section thématique vise à faire dialoguer les études sur la sexualité et la sociologie de l'action publique. La sexualité n'est pas vue tant sous l'angle de la construction sociale qu'au niveau des mécanismes locaux de contrainte – perspective ici retenue dans les communications.
Les recherches sur les liens entre sexualité et politique constituent depuis quelques années un domaine dynamique en science politique comme en témoigne le foisonnement récent de numéros thématiques sur les « politiques sexuelles » (Levêque et Matonti, 2014), les « nationalismes sexuels » (Jaunait, Renard, Marteu, 2013), « l'internationalisation des causes sexuelles » (Broqua, Fillieule, Escoda i Roca, 2016) ou encore sur les rapports entre « sexualité et politique en francophonie » (Paternotte et Perreau 2012). De nombreux travaux ont documenté les mobilisations autour des causes sexuelles – leur histoire et les modes d'engagement (Delage, 2016 ; Verdrager 2013 ; Pavard 2012) –, la construction de problèmes publics autour de la sexualité ainsi que leur mise sur agenda (Boussaguet, 2009 ; Engeli, 2009 ; Mathieu, 2014), les débats publics autour de la sexualité (Chetcuti, 2014 ; Fassin 2003), ou encore l'évolution des lois autour de la sexualité (Mossuz-Lavau 2002). En revanche, peu de recherches se sont intéressées au *gouvernement de la sexualité* comme « politique publique » mais aussi comme « conduite des conduites ». C'est à ce champ d'étude que se consacre cette section thématique.
L'étude de la diversité des normes de régulation de la sexualité en constitue le premier axe. Quelles sont les normes qui participent à la régulation politique de la sexualité ? Par quelles instances sont-elles produites ? Par quelles médiations opèrent-elles ? A titre d'exemple, si le droit constitue un important vecteur de normes sexuelles, les pratiques des institutions répressives produisent également des normes sexuelles relevant du contrôle social. Mais les normes peuvent aussi prendre la forme d'une morale sexuelle publique, existant indépendamment du droit en vigueur et en dehors des institutions pénales, se développant au travers des pratiques des institutions médicales, sociales ou éducatives – comme en témoigne la stigmatisation d'une pratique légale comme l'avortement. Ainsi, cette section thématique reprend ainsi un questionnement ancien sur le statut du droit dans le contrôle social – chez Malinowski (1933) comme chez Levi-Strauss (1958) – visant à éprouver à nouveaux frais l'hypothèse selon laquelle la sexualité est un domaine autant régulé par le droit que par des normes sociales et morales (Benabou 1987 ; Bernstein 2007 ; Scoular 2010).
Le second axe de cette section thématique est centré sur les professionnels engagés dans la régulation de la sexualité. Comment opèrent-ils un travail de classification, de tri entre la norme et la déviance (Darley, Mainsant 2014) en matière de sexualité? De quelle manière le gouvernement de la sexualité engage les agents de l'Etat dans des processus de coopération ou de concurrence avec d'autres professionnels (on pense par exemple aux personnels de l'Education Nationale appelés à collaborer avec la justice dans la lutte contre les violences sexuelles sur mineurs) ? Comment ce contrôle participe-t-il à la redéfinition des fonctions des professions et à déplacer les frontières entre contrôle pénal, médical et social ? Enfin,

quelles sont les opérations de qualification par desquelles les professionnels identifient des sexualités dites normales ou déviantes ?
Les contributions retenues devront répondre aux problématiques abordées dans les axes et privilégieront une approche empirique du contrôle politique des sexualités contemporaines. Elles pourront adopter une démarche ethnographique, socio-historique ou comparative.
Les organisatrices de la ST rappellent que les propositions sans aucune dimension empirique ne seront pas retenues.

This session deals with the role and the new questions about the *government of sexuality* in the state apparatus. It aims to gather researches about the current policies regulating sexuality. Those policies may target specifically sexuality (breeding/reproduction, sexual violence, prostitution, STDs prevention), or they may affect sexuality as a special issue of a broader policy (like sexual education in school and the polemic about the ABCD of equality in France, the relations toward the Nazi past in Germany (Herzog 2005), or the prevention of the dangerousness in penitential policies).
From a Foucaldian perspective, this session combines sexuality studies and sociology of public action. The papers will question sexuality from the point of view of its regulation, its control and its framing.
Sexuality is now a prolific research field in French political science. Researches focus on the history of sexual causes (Delage, 2016 ; Verdrager 2013), the construction of public problems about sexuality and their agenda setting (Boussaguet, 2009 ; Engeli, 2009 ; Mathieu, 2014), the public disputes about sexuality (Chetcuti, 2014), or more rarely the implementing of sexual public by the street-level bureaucrats (Mainsant, 2014 ; Mathieu et Ruault, 2014). However, those researches rarely focus on the government of sexuality as a public policy. If sexuality is now considered as a political objet (Politix, 2014), whether as a part of the political profession (Matonti, 2014), or as a field of political intervention (Pinell, 2002), the concrete forms of the political control of sexuality have only been investigated a little.
Sexuality (and its government) is a main stake for sociology of public action, because of its moral dimension, the emotions it provokes, and the different spaces in which it takes place (public sphere/private sphere). It questions both the norms and the forms of the regulation, and the professionals enrolled in the regulation.
The first part of the session is dedicated to the study of the diversity of the regulation norms of sexuality (law, morals, social institution, health care institution, school…). Which norms contribute to political regulation of sexuality? Which authorities produce these norms? From what mediations do they operate?
The second part of the session focuses on professionals that contribute to the regulation of sexuality. How does political control of sexuality enrol public agents in cooperation or concurrence processes with other professionals? How does this control redefine the functions of the professions (for example, what happens when public agents have to investigate the intimacy of citizens)? How do professionals label sexuality as normal or deviant? Through which operations of qualification?
The chosen papers have to answer the issues developed in the different part of the session. Empirical approaches of the political control of current sexualities are welcomed. The researches presented may use ethnography, socio-history or international comparison.

ST 27
L'intimité publique : politiques du corps des femmes
Public Intimacy : the Politics Around Women's Bodies

Responsables scientifiques :
Camille Froidevaux-Metterie (Université de Reims Champagne-Ardenne) cfroidevaux.metterie@free.fr
Jennifer Merchant (Université de Paris II Panthéon-Assas) jennifer.merchant@u-paris2.fr

Pendant des siècles, la référence à la nature procréatrice des femmes complétée, après le tournant de la modernité démocratique, d'une justification sociale de la maternité, ont fondé le cantonnement des femmes dans la sphère privée. En obtenant qu'elles puissent voter et être élues, les féministes de la Première vague accomplissent le premier pas, celui de l'égalité civique. Mais elles permettent aussi que des thématiques dites féminines soient inscrites à l'agenda politique, comme en témoignent une série de lois relatives à la vie familiale (assurance maternité 1928, allocations familiales 1932). En France et aux États-Unis, c'est au nom de cette fonction sociale éminente que représenterait la maternité que les droits des femmes sont défendus. Mobilisant les arguments traditionnels qui assimilent condition féminine et condition maternelle, les premières féministes restent captives d'une conception qui réduit les femmes à leurs corps.

Dans les années 1960, c'est précisément autour de cette question que le combat pour l'égalité entre les sexes est réactivé. Pour les militantes de la Deuxième vague, la libération des femmes de leur double enfermement conjugal et maternel passe prioritairement par la lutte pour la légalisation de la contraception et la dépénalisation de l'avortement (arrêt Griswold v. Connecticut 1965 ; loi Neuwirth 1967 ; arrêt Roe v. Wade 1973 ; loi Veil 1974). Ces avancées confèrent aux femmes un pouvoir de contrôle inédit sur leurs corps, elles les délivre de leur condition naturelle et les fait accéder enfin au statut abstrait et neutre d'individu de droits.

Mais les revendications féministes ne se limitent pas au domaine de la procréation, elles concernent aussi la corporéité féminine dans sa dimension sexuelle. Le viol, l'inceste, la prostitution, la pornographie, le harcèlement sont dénoncés en ce qu'ils participent de la minoration sociale des femmes ainsi réduites au statut d'êtres existant pour les hommes. Derrière les divergences théoriques qui séparent les différentes options féministes, c'est un même objectif qui est poursuivi : délivrer les femmes des chaînes de leur corps sexuel et procréateur.

En rendant publiques des questions relatives à ces dimensions intimes de l'existence féminine que sont la maternité, la conjugalité et la sexualité, les féministes associent étroitement l'émancipation des femmes à la saisie politique des thèmes qui la conditionnent. D'enveloppe naturelle inesquivable, le corps des femmes est redéfini dans sa dimension sociale de lieu électif des rapports de pouvoir entre les sexes. Le principe du droit des femmes à disposer de leurs corps devient le socle sur lequel de nouveaux débats peuvent se faire jour qui sont autant de nouveaux combats.

Le développement spectaculaire des procréations médicalement assistées depuis une trentaine d'années a fortement relancé la réflexion féministe autour du corps féminin. Les pratiques du don de gamètes (ovocytes et spermatozoïdes) ou des « mères porteuses » transforment en profondeur notre compréhension de la famille, de la maternité, de la procréation même. Depuis le tournant des années 2000, une série de revendications est ainsi venue ouvrir le champ des droits sexuels et reproductifs.

La reconnaissance juridique du « mariage pour tous », l'accès à l'adoption et à l'assistance médicale à la procréation (AMP) pour les couples homosexuels, la légalisation de la gestation pour autrui (GPA), forment autant de requêtes qui viennent modifier le cadre dans lequel nos sociétés pensent la reproduction et la parentalité. Du point de vue qui nous intéresse, elles engagent une réflexion de fond sur la condition féminine contemporaine. Nous sommes enjoints à la concevoir désormais indépendamment des dimensions conjugale et maternelle qui la définissaient jusqu'il y a peu. Mais nous sommes aussi invités à questionner l'instrumentalisation du corps féminin que recouvre la pratique des mères porteuses.

Les vifs débats autour de la prostitution ou de la pornographie illustrent cette tension qui traverse toute réflexion sur le corps féminin, entre affirmation principielle de la libre disposition de son corps et

condamnation de son objectivation ou de sa marchandisation. Par ailleurs, la publicisation inédite d'un certain nombre de thèmes corporels (violences faites aux femmes, harcèlement, sexisme) contribue à élargir encore l'espace de politisation du corps féminin. Le combat victorieux pour la baisse de la TVA sur les protections hygiéniques ou la campagne d'information sur l'endométriose témoignent en outre de ce que les revendications féministes en lien avec la corporéité la plus intime sont désormais susceptibles d'un traitement politique. Les uns après les autres, les sujets tabous – parce que longtemps considérés comme relevant de l'intimité – deviennent publics.

C'est ce phénomène d'une saisie politique exponentielle des thématiques corporelles féminines que nous nous proposons d'explorer dans cette section thématique. Il s'agira d'observer comment, après avoir été l'enjeu principal du féminisme de la Deuxième vague dans une perspective d'affranchissement vis-à-vis des diktats de la nature, le corps des femmes demeure au cœur des revendications adressées par les féministes aux pouvoirs publics sur le mode de sa maîtrise et de son appropriation.

Les propositions de communications porteront sur ce nouveau champ de « l'intimité publique » constitué de ces débats et revendications relatifs aux dimensions incarnée, procréatrice et sexuelle de l'existence des femmes. Si la dimension comparative France/États-Unis est bienvenue, elle n'est pas impérative ; des exemples de la façon dont ces problématiques sont appréhendées dans d'autres contextes culturels pourront être présentés.

D'un maximum de 3 000 signes, les propositions doivent être envoyées aux deux organisatrices de la section thématique.

Over the centuries, reliance on the argument of the procreative nature of women coupled with a second argument – one that emerged with modern democracies – around the social justification of motherhood allowed both for the confinement of women within what is commonly called the private sphere. When First Wave feminists succeeded in obtaining the vote as well as the possibility of being elected, they achieved their place on the initial rung, that of civic equality with men. This historic event also allowed for so-called female issues to be put on the political agenda, such as a series of laws relative to family life (maternity coverage 1928, family subsidies 1932). It was thus in the name of the valued social function of maternity that women's rights in France and in the United States were articulated. In mobilizing traditional arguments that assimilated the female condition to that of her role as a potential mother, initial feminists thus remained captive to a conception that reduced women to their bodies.

Throughout the 1960s, the struggle for equality between the sexes focused once again on the body. For Second Wave feminists, to be freed from the double bonds of marriage and maternity required the legalization of contraception and abortion (culminating in both US Supreme Court decisions and certain French laws: Griswold v. Connecticut 1965 ; loi Neuwirth 1967 ; Roe v. Wade 1973 ; loi Veil 1974). This progress gave women an unprecedented control over their bodies, one that released them from their natural condition and finally situated them within the category of abstract neutral individuals with equal rights.

However, Second Wave feminist demands were not limited to the realm of procreation, they also raised issues relative to women's bodies in the domain of sexuality. Rape, incest, prostitution, harassment, pornography, all these practices were denounced in the name of the social debasing of women who, through these practices, were reduced to persons only existing for men. Despite diverse theoretical approaches expressed through different feminist propositions, the same objective was pursued, that of liberating women from the chains of their sexual and reproductive beings.

By thrusting into the public spotlight issues relative to the intimate dimensions of women's existence – maternity, married life and sexuality – feminists deliberately set out to harness women's emancipation to the political arena as a means to seize upon these matters. Women's bodies were thus redefined within the social arena as the chosen place for power relations between the sexes. The principle of a woman's right to decide for her body became the focal point from which new debates and dissensions emerged.

Over the past 30 to 40 years, the spectacular development of assisted reproductive technologies (ART) has decidedly reactivated feminist analysis of and on the female body. Both oocyte and sperm donation as well as surrogacy have profoundly transformed our understanding of the family, maternity,

paternity, in short human reproduction as a whole. Since the beginning of the 21st century, a series of new demands has emerged focusing on enlarging the scope of sexual and reproductive rights.

Legal recognition of same-sex marriage, access to adoption and ART for homosexual couples, the legalization of surrogacy in some parts of the world, all have arguably changed the framework within which our modern societies deal with issues of human reproduction and parenthood. Our workshop will thus obviously seek to interrogate the very foundation of contemporary womanhood and explore the conditions that now surround and shape women's lives. Indeed, one question among many will be that of the status – instrumentalization of their bodies or autonomous choice ? – of women engaging in surrogacy.

Strong debates surrounding prostitution and pornography perfectly illustrate this tension throughout any and all analyses of women's corporeality, oscillating between the principle of the freedom to dispose of one's own body and the condemnation of the objectification or commodification of the body. In addition, large-scale media coverage of certain new issues linked to women's bodies (violence against women, harassment, sexism) contributes to enlarging even further the politicization of the female body. The successful combat to reduce sales tax on women's hygienic products or the information campaign on the endometriosis also testifie to the fact that feminist demands in relation to their bodies are the focus of political debates and decisions. One after the other, intimate and previously hidden taboo subjects have become public.

It is this very phenomenon of an expanding political grasp of issues relative to women's bodies that this workshop proposes to explore. The intent is to observe how, after being the main focus of the Second Wave in its thrust to be freed from the bonds of nature, women's bodies still remain at the heart of feminist demands vis-à-vis political authorities relative to the means available for women to exercise agency.

Proposals may therefore focus on issues within this arena we call « public intimacy », through analyses of the public debates, demands and/or policies on bodily, procreative, and/or sexual issues pertaining to women. Comparative examples are welcome, for instance France/United States, but the ways in which these issues are dealt within other cultural contexts are also encouraged.

Proposals should not exceed 3,000 characters (spaces included) and must be sent to both organizers of the Workshop.

ST 28
Le genre : un outil de (re)politisation du droit ?
Law and Gender: political agendas

Responsables scientifiques :
Charles Bosvieux-Onyekwelu (Laboratoire PRINTEMPS, UVSQ)
charles.bosvieux-onyekwelu@normalesup.org
Véronique Mottier (Jesus College, Université de Cambridge, Royaume-Uni & Laboratoire THEMA, Université de Lausanne) vm10004@cam.ac.uk

Les organisateurs/trices de la ST ambitionnent d'étudier le verrou que peuvent représenter les règles juridiques, qui sont des règles structurantes, en matière d'égalité hommes/femmes. Pour ce faire, ils/elles entendent ancrer la session dans les débats autour de la différenciation des sexes : une fois admis que « *la réglementation juridique est constitutive de la sexualité, par la manière dont elle encourage ou décourage des pratiques qui reflètent et reproduisent divers genres d'êtres sexués* » [Kennedy, 2008], comment reconnaître à la perspective du genre un pouvoir de redéfinition des rapports sociaux de sexe ? Suffit-il, comme le suggèrent certaines approches, d'orienter l'ordre juridique masculin vers des valeurs « féminines » [Gilligan, 1982], afin d'émousser « *la vision masculine, toujours cynégétique ou guerrière, des rapports entre les sexes* » [Bourdieu, 1998] ? Les pistes sont ainsi nombreuses qui permettent de considérer le caractère problématique de la rhétorique différentialiste, en brouillant les frontières axiologiques de la distinction entre « le féminin » et « le masculin ». On peut ainsi penser à la prise en compte de la criminalité féminine [Adler, 1975] ou aux représentations des femmes violentes dans le cadre de la justice pénale [Parent, 2012], et plus généralement à ce que nous apprennent les travaux sur la violence des femmes eu égard au concept d'égalité : « *L'égalité* […], *c'est pour le meilleur et pour le pire* […] *Il ne s'agit pas de mise en égalité dans et par la violence, mais d'un exercice et de récits genrés de la violence, de sorte qu'il n'y a ni symétrie ni équivalence* » [Lagrave, 2012]. On pourrait aussi songer au « *retournement du stigmate* » [Dulong et Matonti, 2005] dans le cadre de la compétition politique, ou, de manière encore plus paradoxale, à ce que les stéréotypes de genre bien intentionnés permettent en termes d'avancées sociales [Suk, 2010 ; Roman, 2013] : lorsqu'un-e juge ou que le législateur s'appuie sur le statut de la femme comme principal sollicitaidant (*primary caregiver*) pour décider de mesures sexo-spécifiques, le fait-il sur le fondement d'un stéréotype ou d'une pratique sociale consolidée voire d'une vérité « sociologique » ? Tous ces exemples rappellent, s'il le fallait, combien il est difficile de venir à bout du « *dilemme de la différence* » [Minow, 1990].

Notre but est à la fois d'enrichir les nouvelles perspectives de recherche qui ont émergé en France et dans d'autres pays ces dernières années, et d'encourager de nouvelles collaborations dans ce domaine. Construite dans un esprit de dialogue disciplinaire, la ST s'adresse ainsi à tous/tes les chercheur-e-s qui, tout en prenant le droit au sérieux, utilisent la question du genre comme une ressource, que ce soit dans une perspective de théorie politique, de théorie du droit, de *Legal Gender Studies* ou d'analyse des mobilisations politiques. Elle cherchera en particulier à jeter un pont entre la science politique et le droit, en s'interrogeant sur les éléments de résistance qui expliquent que la conversion de ces deux disciplines à la thématique du genre demeure imparfaite. Il sera donc question du genre comme pouvoir de dépassement des découpages disciplinaires (comme cela peut être le cas avec le droit privé et le droit public), en particulier en ce que les études sur la question combinent sans difficultés l'histoire des femmes, la littérature, l'analyse économique, la théorie du droit et la sociologie du genre. Les responsables de la ST se montreront ainsi particulièrement accueillant-e-s à l'égard des chercheur-e-s qui travaillent sur l'intersectionnalité, et de ceux/celles qui portent le genre dans les marges disciplinaires. D'autre part, à partir du constat d'un champ juridique universitaire français encore largement rétif au prisme du genre, on pourra s'interroger sur la notion de sexe des disciplines [Renisio, 2015], dans une perspective d'histoire sociale des sciences sociales ou de socio-histoire des disciplines juridiques. Il s'agira ainsi de mettre au jour « *ce que les cadres d'interprétation doivent aux approches disciplinaires* »

[Lagrave, 2012]. Enfin, nous sommes ouvert-e-s aux propositions de contributions dans le domaine des politiques publiques qui intègrent la question du genre à leur perspective [Muller et Sénac, 2009].

Pour prolonger ces débats, deux axes peuvent apparaître centraux. Le premier s'attachera plus spécifiquement à la thématique « Genre et droit » du point de vue de l'(in)égalité : dans quelle mesure le droit, qu'il soit sexo-spécifique ou au contraire *genderblind*, reflète-t-il les inégalités hommes/femmes dans la société ? De quelle façon le discours juridique (lois, jurisprudence, doctrine) contribue-t-il à renforcer et à perpétuer ces inégalités ? Quelle est la part du droit, notamment du droit universaliste républicain (*i.e.* français), dans la reproduction de ces inégalités ? Le deuxième axe se concentrera davantage sur l'utilisation du genre comme un instrument dans les mobilisations autour du droit, y compris dans un contexte supranational et dans l'étude des organisations internationales : comment penser la question des aires culturelles, notamment la comparaison entre le monde anglophone et le monde francophone, avec les différences qui en résultent du point de vue des systèmes juridiques ou des problèmes linguistiques et grammaticaux ? Comment, lorsque l'on travaille sur la lutte des femmes pour la reconnaissance de l'égalité des sexes, faire de la sociologie du droit sur un terrain non occidental ?

This workshop intends to study legal obstacles to gender equality. It takes as a starting-point that legal regulations do not just organise, but are also constitutive of gender as well as of sexuality; recognising that "*legal regulations are constituent to sexuality, in the way that they encourage or discourage practices that reflect and reproduce several types of sexual beings*" [Kennedy, 2008] and that legal discourses also have the power to redefine gender relations. Is it enough, as certain approaches have suggested, to orientate the masculine legal order towards more "feminine" values [Gilligan, 1982] in order to dull "*the masculine view of relations between the sexes, based on the imagery of hunting or warfare*" [Bourdieu, 1998]? There are several ways to consider the problematic implications of differentialist rhetoric and to blur the axiological frontiers of the distinction between what is "feminine" and "masculine". From this angle, female criminality [Adler, 1975] and representations of violent women within criminal justice systems [Parent, 2012] can be considered, for example; asking more generally what can be learned from research on male and female violence with regards to understandings of equality: "*Equality…is for the better or the worst… It is not about equality in or by violence, but an exercise of gendered accounts of violence, of which there is no symmetry or equivalence*" [Lagrave, 2012]. Other potential themes to explore include that of the "*reversal of stigma*" [Dulong and Matonti, 2005] in settings of political competition, or the paradoxical effects of 'well-intentioned' gender stereotypes on social progress [Suk, 2010; Roman, 2013]: when a judge or legislator considers women as primary caregivers to justify gendered policy measures, is he or she doing so based on empty stereotypes or on social practices reflecting a "sociological truth"? All of these examples serve as a reminder of how difficult it is to fully address the "*dilemma of difference*" [Minow, 1990].

Our goal is both to enrich the new perspectives that have emerged from research in France and in other countries in recent years, as well as to encourage new efforts in this field. Aiming to foster a spirit of dialogue between disciplines, the workshop welcomes all researchers that use the notion of 'gender' as an analytical tool, while taking the role of the Law seriously, whether from a perspective of political theory, legal theory, Legal Gender Studies or the analysis of political movements. In particular, we propose to bridge the gaps between Political Science and Law, and to interrogate the resistances that explain why bringing these two disciplines together within critical analysis of gender appears to be so difficult. Gender will thus serve as a tool for surpassing these disciplinary divisions (including that between Private and Public Law), reflecting the interdisciplinary combinations between women's history, literature, Law and Economics, legal theory and the sociology of gender that already characterise the wider field of gender studies. The workshop leaders also particularly welcome researchers whose work centers on intersectionality, or who use gender to rethink the boundaries of their disciplines. While the French academic legal field has, so far, been generally dismissive of critical analysis of gender, the notion of gendered disciplines [Renisio, 2015] can serve to challenge this exclusion from the perspective of the history of social sciences or the social history of legal studies, for example; raising the question of "*what*

frameworks of interpretation owe to disciplinary approaches" [Lagrave, 2012]. Finally, we also welcome contributions which examine public policies from a critical gender perspective [Muller & Sénac, 2009].

From this angle, two sets of key questions will deepen these debates. Firstly, questions which explore our "Law and Gender" theme from the perspective of (in)equality: to what extent do gendered or *genderblind* laws reflect inequalities between men and women in society? What role does the law, in particular (French) universalistic Republican law, play in the reproduction or transformation of these inequalities? The second set of questions concentrates on the use of gender as an instrument for legal mobilisations, both in national and supranational contexts including within international organisations: how should the question of cultural influences between English-speaking and French-speaking worlds be considered, for example, in the light of differences between judicial systems, or linguistic or grammatical issues? Or, how can we use the sociology of law to study struggles for gender or sexual equality in non-Western contexts?

Les propositions de communication (5000 signes maximum espaces compris) sont à envoyer par courriel aux deux organisateurs/trices avant le 15 octobre 2016.

Références / References

ADLER Freda, *Sisters in Crime: the Rise of the New Female Criminal*, New York, McGraw-Hill, 1975

BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, 1998

DULONG Delphine et MATONTI Frédérique, « L'indépassable féminité : la mise en récit des femmes en campagne » *in* LAGROYE Jacques, LEHINGUE Patrick et SAWICKI Frédéric (dir.), *Mobilisations électorales : le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005, pages 281-303

GILLIGAN Carol, *In a Different Voice*, Cambridge, Harvard University Press, 1992

KENNEDY Duncan, *Sexy dressing : violences sexuelles et érotisation de la domination*, traduction de Mikhaïl Xifaras, Paris, Flammarion, 2008 [1993]

LAGRAVE Rose-Marie, « Postface » *in* CARDI Coline et PRUVOST Geneviève (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012, pages 407-411

MINOW Martha, *Making all the Difference: Inclusion, Exclusion and American Law*, Ithaca, Cornell University, 1990

MULLER Pierre et SÉNAC Réjane (dir.), *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*, Paris, L'Harmattan, 2009

RENISIO Yann, « L'origine sociale des disciplines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 210, 2015, pages 10-27

PARENT Colette, « La criminologie féministe et la question de la violence des femmes » *in* CARDI Coline et PRUVOST Geneviève (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012, pages 275-285

ROMAN Diane, « Les stéréotypes de genre : "vieilles lunes ou nouvelles perspectives pour le droit ? » *in*

SUK Julie, « Are Gender Stereotypes Bad for Women? Rethinking Antidiscrimination Law and Work-family Conflict », *Columbia Law Review*, 110 (1), 2010, pages 1-69

ST 29

Les mobilisations de mères et de pères, un non objet pour la science politique ? Réflexions sur les processus de politisation parentale individuels et collectifs au début du 21ème siècle

Mothers and fathers' mobilizations: a non-subject in political science? Reflections on the individual and collective parental politicization processes at the beginning of the 21st century

Responsables scientifiques :
Aurélie Fillod-Chabaud (IREDU, Université de Bourgogne) aureliefillod@hotmail.fr
Manon Reguer-Petit (CEE, Sciences Po) manon.reguerpetit@sciencespo.fr

Les transformations contemporaines des familles et le renouveau récent des mobilisations familiales (Manif pour tous, journées de retrait de l'école, mouvements de parents séparés), invitent à reconsidérer l'analyse des mobilisations collectives et des processus de politisation individuelle liés à la parentalité. Ces questionnements, délaissés par la science politique française suscitent en contraste des débats à l'étranger (Flam 2013).
Cette ST interroge les mobilisations parentales contemporaines et les formes de politisation collectives et individuelles qu'elles suscitent. Ces questionnements contribuent à trois champs de la science politique en renouvelant l'analyse des modes d'action collective, de la sociologie associative et des trajectoires militantes et, enfin, de la socialisation politique.
Nous développerons trois axes d'études, au sein desquels nous privilégierons les travaux issus d'enquêtes empiriques en cours ou achevées.

1. Les associations de parents : une typologie *en train de se faire*
Quelles formes revêtent les mobilisations parentales ? Quels sont les buts affichés de leurs actions ? Un des objectifs de cette ST est de poser les jalons d'une typologie du paysage associatif et militant parental. Cette typologie pourra avoir plusieurs entrées :

- Au nom de quoi et de qui les parents se mobilisent ? Les associations de pères séparés, de mères seules, de parents gays et lesbiens, de parents de familles nombreuses, de parents de triplés, de jumeaux, se mobilisent-elles au nom des parents ou des enfants ?
- Quels sont les services proposés par ces associations ? S'agit-il principalement d'entraide – associations de parents d'enfants victimes ou de parents d'enfants hospitalisés – de lutte pour la reconnaissance d'une injustice ou d'une pathologie ? S'agit-il de défense de droit (scolarisation, séparations, GPA, adoption) ?
- Quels sont les répertoires d'action et les rhétoriques engagés par ces mouvements ? Quelle place tient la rhétorique égalitaire, qu'il s'agisse du droit égal à l'éducation post-conjugale (groupes de pères séparés) ou d'enjeux relatifs à la division du travail parental et professionnels (les Mampreneurs, Maman travaille, Mercredi-c-papa) ? Quels sont les répertoires d'action mobilisés par les parents se regroupant autour d'événements tragiques (attouchements, décès, enlèvements d'enfants) ? Comment sont employés – ou non – les registres émotionnels en fonction de la gravité de leur perte, de leur sentiment d'injustice, de leurs interlocuteurs (l'Etat, la justice, l'Eglise) ?

2. Trajectoires parentales et politisation
Le deuxième axe questionne le lien entre les trajectoires parentales et la politisation. Alors que les conséquences biographiques de l'engagement ont suscité des questionnements importants (McAdam 1990 ; Leclercq et Pagis 2011), nous nous intéressons aux motifs familiaux de l'engagement associatif. En quoi la trajectoire familiale et l'identité parentale peuvent-elles être des vecteurs de mobilisation ? Comment s'articulent-elles avec les caractéristiques sociales, ethniques et genrées des individus ? Nous portons une attention particulière sur les mobilisations récentes de parents précaires (e.g. Les mères vigilantes

d'Argenteuil, les parents de la cité Castellane à Marseille) dont les dispositions sociales et genrées rompent avec les caractéristiques classiques de militants associatifs. La parentalité peut-elle, et à quelles conditions, constituer un vecteur de mobilisation ? En miroir, nous questionnons les effets de la socialisation associative (Barrault-Stella 2014) sur les trajectoires sociales, militantes, familiales et professionnelles des individus ?

3. Les parents au guichet de l'Etat

Le troisième axe se concentre sur la politisation des parents liée aux contacts avec les administrations, agents et institutions publiques qui encadrent la famille et la parentalité.

Quels sont les effets du recours, intentionnel ou forcé, aux institutions encadrant la parentalité et la famille ? Nous nous intéressons ainsi aux relations face à l'école (Barrault 2013) mais aussi aux confrontations, souvent plus contraintes et subies par des familles en situation de précarité, à des travailleurs sociaux et des dispositifs d'encadrement de l'enfance. La question du rapport à la justice en contexte de séparation conflictuelle, de la socialisation juridique (Fillod-Chabaud 2014) et de l'éventuel défiance qui en découle (Réguer-Petit, 2016) est une autre forme de rapport aux institutions étatiques creusée dans cet axe.

Cet axe ouvre les questionnements sur la politisation des parents hors du contexte associatif. Comment l'expérience de politiques publiques liées à l'enfance, à la scolarité ou à la famille peuvent susciter une politisation du discours voire influer sur les choix d'orientation électorale à l'échelle locale et/ou nationale des parents ?

Les propositions de communication de 500 mots doivent être envoyées aux responsables de la ST. Merci d'y indiquer votre statut et institution de rattachement.

The contemporary changes of family trajectories and the renewal of family mobilizations these past years (Manif pour tous, parents against gender theory and divorced or separated parents rights' movements), urge to reconsider the analysis of collective action and individual politicization processes related to parenting. While neglected by the French political science these questions are raised abroad (Flam 2013). This panel aim is to examine contemporary parenting mobilizations and collective/individual forms of politicization related to parenting. These questions contribute to three central fields of political science: collective action, sociology of activism and activists' careers, political socialization. We mean to develop three research areas, in which current or finished empirical studies we be studied.

1. Parents' associations: a typology in the making

How do these mobilizations take form? One goal of this panel is to lay the groundwork for a typology of associative landscape and parental activism. This typology may have several entries:

- In what and whose name do parents mobilize? Do these associations (separated parents, single mothers, gays and lesbians' parents, large families, parents of triplets, twins) get involved on behalf of parents or children?
- What are the services provided by the parent organizations: is it self-help - parents of victims or parents of hospitalized children – or do they fight for the recognition of injustice or pathology or else fight to defend their rights on education, marital separation, surrogacy recognition, adoption?
- What are the repertoires of action and the rhetoric used by these movements? Where does the egalitarian rhetoric of these associations stand? Is it the equal right to post-marital education (fathers rights' groups) or is it issues related to the division of parental and professional work (Mampreneurs, Maman travaille, Mercredi-c-papa)? What are the repertoires of action used by parents gathering around tragic events (child sexual abuse, death, child abduction)? Are emotional registers used or not depending on the seriousness of their loss, their sense of injustice, their interlocutors (the state, the justice, the Church)?

2. Parental trajectories and politicization

The second line of research questions the link between parental trajectories and politicization. While the biographical consequences of the commitment have raised important questions in political science

(McAdam 1990; Leclercq and Pagis 2011), we will focus on the family grounds of the associative commitment. In what way, family trajectory and parental identity can be vectors of commitment? How can it be analysed according to social, ethnic and gendered positions of individuals? We will pay special attention to the recent mobilizations of precarious parents (e.g. The vigilant mothers Argenteuil, parents of Castellane in Marseille) whose social gendered positions do not match with the classic features of activism analysis. Can parenting constitute a vector of mobilization? In which conditions? Then we will focus on the effects of associative socialization (Barrault Stella-2014). What are the effects of commitment in parent associations on: social activists, individuals and family trajectories?

3. Parents in front of the State's institutions

The third line of research will focus on the politicization of parents in contact with public authorities and institutions. This line aims to open discussions on the relationship between parents and agents of public parenthood and family institutions. What are the effects of the intentional or non-intentional use of institutions governing parenthood and family? We are particularly interested in the relationship not only with school (Barrault 2013) but also with social workers and the state supervision of childhood on precarious families. The relation to justice in a context of conflict separation and law socialisation (Fillod Chabaud 2014) and the possible mistrust ensuing (Réguer-Petit 2016) will also be raised in this line. It will open questions about the parents' politicization out of the associative area. How can the experience of public policies related to children, to education or family generate politicization of discourse, electoral vote or orientation at the local and / or national level?

Papers proposal of 500 words should be sent to both supervisors. Please include your status and institution.

Références / References

Barrault-Stella, Lorenzo. 2013. *Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire*. Nouvelle Bibliothèque des Thèses. Dalloz-Sirey.

Barrault-Stella, Lorenzo. 2014. « Former de bons représentants. Les apprentissages militants formels et informels au sein d'une association de parents d'élèves ». *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle* 47 (1): 95‑115.

Fillod-Chabaud, Aurélie. 2014. *Au nom du père. Une sociologie comparative du militantisme paternel en France et au Québec*. Thèse de doctorat en Sciences politiques et sociales soutenue à l'Institut Universitaire Européen de Florence (Italie) sous la direction de Martin Kohli et la co-direction de Claude Martin.

Flam, Helena. 2013. « Politics of Grief and Grieving "Mothers" Movements ». In *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*. Blackwell Publishing Ltd.

Leclercq, Catherine, et Julie Pagis. 2011. « Les incidences biographiques de l'engagement ». *Sociétés contemporaines* 4 (84): 5‑23.

McAdam, Doug. 2012 (1990). *Freedom Summer. Luttes pour les droits civiques, Mississippi 1964*. Marseille : Agone.

Réguer-Petit, Manon. 2016. *Bifurcations familiales et socialisations politiques. Une comparaison des femmes en famille nucléaire, monoparentale et recomposée*. Thèse de doctorat soutenue à l'IEP de Paris sous la direction de Florence Haegel.

ST 30

La citoyenneté industrielle : pratiques militantes et sociabilités quotidiennes

Industrial citizenship: militant practices and everyday sociabilities

Responsables scientifiques :
Amin Allal, Amin (CERAPS, UMR 8026) amin.allal@gmail.com
Samuel Hayat (CERAPS, UMR 8026) samuel.hayat@univ-lille2.fr

Cette section thématique vise à explorer, à partir de contributions empiriques, les formes de la citoyenneté industrielle, concept multiforme qui renvoie à l'ensemble des pratiques et des dispositifs par lesquels les travailleurs industriels exercent un rapport actif à leur entreprise et au territoire dans lequel elle s'insère. L'enjeu est donc de regrouper sous une seule catégorie des activités multiples qui ont en commun leurs acteurs plus que leur contenu – le but n'étant pas de dissoudre la spécificité de ces activités, mais de saisir leur articulation telle qu'elle est concrètement vécue par les travailleurs industriels. Il s'agit par là de donner à voir une expérience, citoyenne en tant qu'elle est une participation active et collective, celle d'une catégorie de travailleurs au cœur des économies industrielles.

Ce faisant, cette section thématique entend faire jouer une conception de la politique à la fois étendue, par le type d'activités qu'elle englobe, et restreinte, par la circonscription de ses acteurs. Ainsi, nous abordons la citoyenneté industrielle non pas au sens de statut juridique, mais comme le moyen de désigner les interactions entre travail et politique : non seulement en considérant les organisations de production comme des institutions politiques (car productrices de normes et mettant en jeu des rapports de force), mais aussi en abordant la façon dont le travail et le milieu de travail façonnent l'expérience politique des individus et des groupes. Il ne s'agit donc pas de se limiter au noyau dur des travailleurs d'usine, mais de prendre au sérieux les environnements professionnels contrastés et l'ensemble des liens sociaux (familiaux, de genre, de loisir) qui structurent les populations dépendantes du travail industriel. En amenant des chercheurs à considérer différentes expériences de citoyenneté industrielle, à étudier leurs logiques, à les comparer entre elles, on peut espérer rendre compte de la richesse de cet objet, mais aussi des tensions qui le traversent.

Dans le sillage d'une approche « par le bas » de la citoyenneté, telle que développée par les travaux de micro-histoire ou d'anthropologie politique, attentive aux ancrages localisés, aux différentes échelles de la citoyenneté et aux diverses formes de « subjectivation politique, nous entendons réunir des contributions qui explorent l'échelle intermédiaire des territoires ou bassins industriels. Cette échelle offre un cadre d'observation empirique qui permet d'étudier la façon dont l'organisation industrielle structure les pratiques collectives, sans pour autant se rendre prisonnier de la coupure entre le dedans et le dehors des lieux de production. Elle permet aussi de se déprendre du prisme téléologique associant l'âge industriel à un moment (révolu) de la « modernité ». Ainsi définie, la citoyenneté industrielle peut être observée dans des espaces-temps diversifiés, au Nord comme au Sud, dans l'histoire comme dans le présent.

Pour saisir les formes de citoyenneté industrielle qui se jouent dans les terrains étudiés, on privilégiera les approches en termes d'analyse localisée, qui entendent situer l'action des travailleurs dans des descriptions denses des rapports sociaux et politiques locaux. Sur chacun des terrains, l'inclusion des formes de citoyenneté industrielle dans diverses configurations, au-delà des seules organisations de travailleurs, peut être étudiée en abordant le contexte juridique qui à la fois contraint et permet l'action des travailleurs ; les relations économiques mises en œuvre dans les dispositifs socio-techniques de production ; les rapports sociaux de domination dans et au-delà de l'usine...

Dans cette ST, on s'intéressera non seulement aux pratiques militantes instituées (partisanes, syndicales, associatives) des travailleurs industriels, mais aussi aux formes de participation, de représentation et de protestation qui se construisent en dehors voire en conflit avec ces formes militantes instituées, en s'appuyant sur d'autres rapports sociaux et en mobilisant d'autres répertoires d'action. En mettant en lumière les formes

de politisation et de subjectivation qui tranchent avec les identités ouvrières (écritures individuelles, revendications féministes, critiques de la technique...) on pourra élargir, à partir de ses tensions propres, notre compréhension de la citoyenneté industrielle.

Afin d'apporter un éclairage nouveau pour étudier la citoyenneté industrielle, nous souhaitons inviter les participants à porter leur regard à la fois sur les interactions ayant lieu dans le cadre du lieu de travail et sur des aspects qui pourraient sembler a priori exogènes aux « mondes du travail ». Au contraire il nous semble que ces espaces, ces rapports sociaux qui ne relèvent pas strictement de l'organisation du travail, sont importants pour qui veut comprendre la politisation et les (dé)mobilisations politiques des travailleuses et travailleurs industriels. Pour cela nous souhaitons aborder les questions suivantes :

- Quelles identifications collectives (ethniques, nationales, religieuses, de genre...) sont au fondement de la formation des groupes de travailleurs et comment ces identifications jouent-elles « en pratique » dans les revendications collectives ? Comment sont-elles adaptées pour dire le juste et pour dénoncer l'injustice ?
- Quelles circulations de pratiques militantes, de discours, de formes de sociabilité ont lieu entre l'usine et son dehors ? Quels déplacements subissent les pratiques militantes face à la désindustrialisation ou aux transformations des formes d'emploi ?
- Quelles activités économiques « parallèles » au travail industriel font vivre, au sens propre comme figuré, la communauté des travailleurs et leurs familles : le petit commerce, l'artisanat, l'épargne, la consommation (crédits...) ? Et en quoi l'analyse de ces activités permet-elle d'enrichir la compréhension de la citoyenneté industrielle ? Comment penser ces activités, souvent trop vite qualifiées comme informelles, en relation avec les revendications politiques des ouvriers ?
- Quels espaces physiques (cafés, mosquées, stades, associations, espaces domestiques ou de quartier...) investis régulièrement, permettent l'expression de solidarités ou de conflits autorisant ou non des mobilisations politiques des travailleurs. En quoi ces lieux donnent-ils corps à des énoncés ouvriers, qu'autorisent-ils comme expressions politiques ?

This panel seeks to explore, through empirical contributions, diverse forms of industrial citizenship – a protean concept that pertains to all the practices and devices through which industrial workers engage in an active relation with their firm and its territory. Thus we aim to regroup in a single category multiple activities that have in common their actors more than their content. This is not meant to dissolve the specificity of these activities, but to grasp how their articulation is experienced by industrial workers. This way we hope to bring into light a certain experience, coined as civic as it is the active and collective participation of a category of workers that are at the core of industrial economies.

This way, this panel will put in action a conception of politics that is both large, through the spectrum of activities it gathers, and narrow, through a strict definition of its actors. Hence we will consider industrial citizenship not as a juridical status, but as a way to refer to the interactions between labour and politics. We will do so not only by considering production units as political institutions (because they produce norms and involve relations of power), but also by dealing with the way work and the workplace mould the political experience of individuals and groups. So we will not limit ourselves to factory workers: we will take seriously the professional environments and all the social links (families, gender relations, leisure activities) that structure the life of people depending from industrial work. By leading scholars to consider different experiences of industrial citizenship, to study their logics, to compare them, we can hope to account for the richness of this research object and for the tensions that go through it.

In the wake of the study of citizenship "from below", as developed in micro-history or in political anthropology, attentive to localized integration, to different scales of citizenship and to diverse forms of political subjectivation, we intend to gather contributions that explore the intermediary scale of industrial basins or areas. This scale offers an empirical observation framework that allows to study the way the industrial organization shapes collective practices, without being constrained by the divide between the inside and the outside of workplaces. It also allows to disentangle oneself from the teleological prism that

associates the industrial age to a (past) era of "modernity". The way we define it, industrial citizenship can be observe in diverse spaces and times, in the North as in the South, in the past as in the present.

In order to grasp the forms of industrial citizenship that are developed in the studied fields, we will privilege approaches in terms of localized analysis that intend to situate workers' action in thick descriptions of local social and political relations. On each field, the inclusion of industrial citizenship in diverse configurations, beyond the sole labour organizations, can be studied through the juridical context that both allows and restrains the action of workers; economic relations in socio-technical production devices; social relations of domination inside and outside factories...

In this panel, we will be interested not only by instituted industrial workers' militant practices (in parties, trade unions, associations), but also to the forms of participation, representation and protest that are built outside of (and even it conflict with) these instituted militant practices, basing themselves on other social relations and mobilizing other repertoires of actions. By highlighting forms of politicisation and subjectivation that depart from working-class identities (individual writings, feminist claims, critiques of technology...) we will be able to enlarge our understanding of industrial citizenship through the exploration of its own tensions.

In order to shed a new light on industrial citizenship, we invite participants to consider both the interactions that take place in the workplace and aspects that could seem exogenous to the professional worlds. On the contrary we think that those spaces, those social relations that do not strictly come under the organization of labour, are important to understand the politicisation and political (de)mobilisations of industrial workers.

For this reason we want to raise the following questions:

- On which collective identities (ethnical, national, religious, gendered…) is the formation of groups of workers based? How do these identities come into play in public claims? How are they adjusted to tell what is just and to denounce injustice?
- How militant practices, discourses and sociabilities circulate between inside and outside factories? How militant practices are displaced when they face desindustrialisation or the transformations of work?
- Through which unofficial economic activities do workers and their families make a living outside of industrial work, such as small business, artisanship, savings, credits? How analysing these activities can help us enrich our understanding of industrial citizenship? How to understand the relation between these (too rapidly qualified) unofficial activities and the political claims of workers?
- Which physical spaces (cafes, mosques, stadiums, associations, houses, neighbourhoods…) allow when regularly invested the expression of solidarities or conflicts leading (or not) to workers's political mobilisations? To what extent to these places welcome labour speeches and what kind of political expression do they allow?

ST 31

La citoyenneté au prisme de l'action publique : comment l'Etat travaille-t-il la citoyenneté ?

Citizenship through the prism of public policy : how does the state shape citizenship?

Reponsables scientifiques :
Núria Garcia (Centre d'études européennes) nuria.garcia@sciencespo.fr
Antoine Mandret-Degeilh (Centre d'études européennes/LaSSP) antoine.mandret@sciencespo.fr

Bien que l'action publique et la citoyenneté soient deux objets de recherche classiques au fondement de la science politique française et internationale, les logiques de division du travail de la discipline entre spécialistes de l'analyse des politiques publiques, d'un côté, et spécialistes de sociologie politique, de l'autre, ont longtemps fait du lien entre action publique et citoyenneté un angle mort de la discipline.

Au cours des dernières années, les recherches visant à établir un dialogue entre ces deux champs de recherche séparés se sont cependant multipliées. Dans ces recherches, les citoyens ont été principalement envisagés sous l'angle de la participation politique ou de l'opinion publique, comme adressant des demandes à l'Etat, influençant et contribuant à légitimer l'action publique. S'inscrivant dans le sillage de ces recherches, la section thématique proposée déplace la focale de l'analyse des citoyens, envisagés comme public des politiques publics, vers l'institution de la citoyenneté.

Si les analyses classiques de la citoyenneté ont analysé cette institution principalement au prisme des droits qui y sont attachés (Marshall 1950), en distinguant entre citoyennetés civile, sociale et politique, les travaux plus récents ont souligné que les droits ne constituent qu'une des différentes dimensions de la citoyenneté : Rainer Bauböck distingue ainsi entre la citoyenneté comme droit, comme appartenance et comme pratique (Bauböck 2001). Christian Joppke distingue quant à lui entre les dimensions de statut, de droits et d'identité de la citoyenneté (Joppke 2007). Dans la même optique, il conviendrait de distinguer entre la citoyenneté comme statut (être citoyen) et la citoyenneté comme rôle (se comporter comme citoyen) (Leca 1983).

La section thématique proposée ici vise à étudier le lien entre action publique et citoyenneté en adoptant une définition « intermédiaire », qui se distingue à la fois d'une acception minimaliste – les politiques de la citoyenneté seraient celles qui déterminent et confèrent le statut de citoyen (Morjé Howard 2009), telles que les politiques de réforme du Droit de la nationalité, les politiques de naturalisation ou encore les politiques d'immigration – et d'une acception maximaliste publiques (Duchesne et Muller, 2003) – selon laquelle l'ensemble des politiques publiques pourraient au contraire être qualifiées de politiques de citoyenneté, dans la mesure où elles produisent une citoyenneté sectorielle (le citoyen-consommateur, le citoyen-usager de la route, etc.). A rebours de ces deux acceptions et envisageant la citoyenneté comme une relation à la fois entre individus et entre les individus et l'Etat, la notion de régime de citoyenneté (Jenson 2001) décrit « les arrangements institutionnels, les règles et les représentations qui guident simultanément l'identification des problèmes par l'État et les citoyens, les choix de politiques, les dépenses de l'État, et les revendications des citoyens » et permet ainsi d'envisager la citoyenneté comme une institution qui est gouvernée et dont les contours varient à ce titre dans le temps, selon les idées et les pratiques de l'époque. Cette dimension historique est également soulignée par Pierre Muller selon qui chaque « cycle » d'action publique correspondrait à un régime de citoyenneté, « définissant le rapport entre les individus et l'espace civique à partir des critères en fonction desquels ils 'existent' dans l'espace public » (Muller 2015).

Bien que la citoyenneté ainsi délimitée ne relève donc pas d'un secteur de politique publique précis, il s'agit cependant d'une institution qui est gouvernée par l'Etat et qui est définie et redéfinie par des choix de politiques publiques opérés dans différents domaines d'action publique – cf., par exemple,

les politiques d'éducation, les politiques des langues et les politiques de la conscription, au fondement de la construction de la citoyenneté (Déloye 2003).

Ce sont ces choix de politiques publiques que cette section thématique entend ainsi étudier prenant en compte des objets et des questions ayant notamment trait à la socialisation civique. Un premier axe se focalisera sur l'impact de l'action publique sur la relation entre les citoyens et l'Etat, à travers l'étude des mécanismes de production du rôle de citoyen par l'action publique : comment s'effectue le cadrage des « droits » et des « devoirs » du citoyen du côté des institutions étatiques ? Comment l'Etat promeut-il l'engagement partisan et les autres formes de participation politique ? Qu'en est-il des dispositifs étatiques prescrivant la participation électorale et de leur évolution dans le temps et dans l'espace ? Comment l'Etat travaille-t-il aussi la représentation selon laquelle l'imposition fiscale relève des devoirs civiques, par exemple ? Un second axe sera consacré à la question de savoir comment l'action publique contribue également à transformer ou influencer les relations entre les citoyens eux-mêmes, en dépassant une vision purement sectorielle de la citoyenneté et en déclinant la citoyenneté aux différentes échelles de l'action publique. On pourra notamment s'intéresser à comment la multiplication des niveaux de décision et l'intégration européenne conduisent à une dissociation entre les limites de la citoyenneté sociale et celles de la citoyenneté politique. Dans quelle mesure l'action publique peut-elle favoriser, voire générer ou au contraire freiner, l'émergence de liens de solidarité au niveau étatique, infra- ou supranational ?

La section thématique envisagée accueillera à la fois des contributions théoriques permettant d'analyser le lien entre action publique et citoyenneté et des contributions empiriques s'appuyant sur des études de cas inédites. Les propositions à la croisée de la sociologie de l'action publique et de la sociologie politique seront ainsi appréciées, de même que celles qui proposeront un regard socio-historique et s'intéresseront à des temporalités moyennes, voire longues. Enfin, les regards originaux, aussi bien sur le cas français que sur des cas étrangers, lesquels interrogeront les dimensions infranationales ou supranationales du politique ou l'Etat dans son articulation avec la société civile, par exemple, seront également les bienvenus.

While public policy and citizenship are two central objects of research at the foundation of French and international political science, logics of division of labour between specialists of public policy analysis on the one hand, and specialists of political sociology, on the other hand, have entailed that the link between public policy and citizenship has for a long time remained a blind spot in political science research.

Over the last years, there has been an increase in research aiming to establish a dialogue between these two separate fields of research. In this body of literature, citizens have been primarily analysed through the angle of political participation or public opinion, as making claims towards the state, influencing and contributing the legitimization of public policy. In the wake of this strand of research, the proposed thematic section displaces the initial focus from the analysis of citizens as publics of public policy towards the institution of citizenship.

While the classical literature on citizenship has analysed this institution primarily through the prism of the rights attached to it (Marshall 1950), distinguishing namely between civil, social and political citizenship, more recent works have stressed that rights are only one of the various dimensions constitutive of citizenship: Rainer Bauböck thus distinguishes between citizenship as right, as belonging and as practice (Bauböck 2001). In a similar perspective, it appears necessary to distinguish between citizenship as status (being a citizen) and citizenship as role (acting as a citizen) (Leca 1983).

The thematic section proposed here aims to investigate the link between public policy and citizenship through adopting a "mid-range" definition, situated between a minimalist delimitation – where citizenship policies are understood as restricted to policies determining and conferring citizenship status (Morjé Howard 2009), such as laws regulating access to citizenship status, naturalization policies, and migration policies – and a maximalist designation (Duchesne and Muller, 2003) – according to which all public policies could be qualified as citizenship policies, in as far as they produce a sectorial citizenship (the consumer-citizen, the road user-citizen, etc.). In contrast to both of these definitions and analysing citizenship at the same time as relation between individuals and between individuals and the state, the concept of citizenship regimes (Jenson 2001) describes 'the institutional arrangements, rules and

understandings that guide and shape concurrent policy decisions and expenditures of states, problem definitions by states and citizens, and claims-making by citizens' and allows to analyse citizenship as an institution that is governed and whose boundaries change across time, according the ideas and the practices of context. This historical dimension is also emphasized by Pierre Muller, who considers that each policy "cycle" is linked to a specific citizenship regime, 'defining the relations between individuals and civic space through the criteria through which they "exist" in public space' (Muller 2015).

Although citizenship, such as defined above, does not fall into a specific field of public policy, it is nevertheless an institution that is governed by the state and defined and redefined through public policy choices operated in different policy fields. Among other examples, one could mention education policies, language policies and conscription policies, traditionally considered as being at the basis of the emergence of citizenship (Déloye 2003).

This thematic section seeks to investigate these policy choices through taking into account objects and questions related to civic socialization: a first axis will focus on the impact of public policy on the relation between citizens and the state, through the analysis of the mechanisms by which public action produces the role of citizen: how do state institutions frame citizens' 'rights' and 'duties'? How does the state promote individual's involvement in political parties? How do state regulations prescribing voter participation evolve across time and space? How does the state contribute to shape the image that fiscal taxation is a civic duty? A second axis will be dedicated to the question of how public policy contributes to change or influence the relations between citizens themselves, going beyond a purely sectorial approach and considering citizenship along different policy levels. Contributions could for instance investigate how the multiplication of levels of decision-making and European integration lead to a disconnection between the boundaries of social citizenship and political citizenship. To what extent do public policies favour, generate or on the contrary hamper, the emergence of ties of solidarity at the state, subnational or supranational level?

The proposed thematic section invites theoretical contributions allowing to analyse the link between public policies and citizenship as well as empirical contributions drawing on original case studies. Paper proposals at the crossroads between public policy analysis and political sociology are appreciated, in the same way as contributions adopting a socio-historical approach and taking into account medium- and long-term dynamics. Finally, original perspectives on the French and/or international cases, focussing on the subnational or supranational dimension of citizenship or on the relation between the state and civil society, are also welcome.

ST 32
Convictions religieuses et citoyenneté dans les sociétés européennes contemporaines
Religious Beliefs and Citizenship in Contemporary European Societies

Responsables scientifiques :
Claude Proeschel (Université de Lorraine, GSRL (Groupe Sociétés, Religions, Laïcités) (EPHE-CNRS) Paris) claude.proeschel@univ-lorraine.fr
Sara Teinturier (Projet Religion et Diversité (CRSH – Canada), Université de Montréal) sara.teinturier@umontreal.ca

Les sociétés européennes contemporaines s'inscrivent dans une tendance longue de sécularisation, entendue à la fois comme un « déclin de l'hégémonie religieuse » (Monod 2007), et une « sortie de la religion » (Gauchet 1985). Elle se traduit d'une part par un affaiblissement de l'influence du cadre normatif issue des religions, des pratiques en résultant (Davie 2002, Bréchon 2014), et, d'autre part, par une recomposition et diversification des paysages religieux du fait de la privatisation du fait religieux, et de l'accroissement de l'internationalisation des mouvements d'idées et de populations.
L'on constate cependant la résurgence d'une présence du religieux dans l'espace public (Casanova 1994) ; ainsi de l'installation durable de l'islam dont les formes d'institutionnalisation sont toujours en débat (Frégosi 2008, Cesari 2009, Thomas 2012), ou de l'affirmation d'un courant identitaire catholique (Portier 2012) qui a montré son dynamisme à travers son opposition , dans plusieurs pays, au projet de loi sur le mariage pour tous ou l'assistance médicale à la procréation (Dobbelaere et Pérez Agote 2015).

Ceci nous met en demeure de nous interroger sur la portée de ces évolutions au regard des exigences d'une citoyenneté démocratique, fondement de l'espace public commun (Habermas 1997, Rawls 1995). Que disent, en particulier, les interactions conflictuelles entre laïcité, sécularisation et affirmations confessionnelles de la démocratie ?
Anthony Giddens le relevait dès le début des années 1990 ; c'est autour des questions de l'intime que les débats politiques et sociétaux se focalisent désormais (Giddens, 1992). Les religions, de leur côté, se sont également emparées d'une telle problématique : les questions de bioéthique, de droits des femmes, de droits des minorités sexuelles, le concept de genre, mobilisent toutes les confessions dans les différents espaces européens (Rochefort 2014, Béraud Portier 2015) .
Nous souhaitons ici nous concentrer ici plus particulièrement sur deux axes qui questionnent le fonctionnement démocratique et la citoyenneté : l'intervention des autorités religieuses dans le débat public ; les revendications posées en termes de clauses ou d'objection au nom de la conscience.

1. La recrudescence de l'intervention des autorités religieuses dans le débat public (**Axe 1**). Il s'agit ici d'interroger différentes modalités de cette intervention :
-modalités d'expertise lorsqu'elle est sollicitée, ce qui nous met en demeure de réfléchir à la légitimité de l'expertise morale (Habermas 2008) des groupes religieux au sein d'une société démocratique (Taylor 2011)
-ressources de mobilisation , stratégies et relais associatifs, en particulier au prisme de la participation politique (Berger Ben 2011).
Les conséquences juridiques de ces processus sont en particulier à interroger. Les catégories mobilisées par le juge ou le législateur reflètent-elles en partie les discours de ces entrepreneurs de morale (Becker 1985) ? La question est d'autant plus importante que les catégories mobilisées par le droit imposent une vision sociale (Lochak 1989, Lépinard 2006).
2-Les enjeux éthiques, au sens large, sont l'un des lieux privilégiés de l'expression d'une objection de conscience pour raison religieuse. Or, la question de l'objection de conscience connaît depuis une vingtaine d'années une évolution dans ses formes et dans leurs implications au niveau social. Longtemps demeurée une demande individuelle, elle paraît aujourd'hui, au moins sous certaines de ses

manifestations, relever de la volonté de remise en cause des normes communes et semble utilisée pour refuser une évolution générale du droit dans des domaine où il a longtemps entériné certaines normes religieuses (mariage, famille...)
Sur ce point (**Axe 2**), nous entendons dans le cadre de la section thématique mieux connaître les mobilisations religieuses faites au nom de l'objection de conscience dans les différents États européens ; cerner les réponses politiques qui ont pu être faites à la contestation de normes communes établies ; approfondir la réflexion en termes de théorie politique sur les difficultés posées par la conciliation entre définition d'une norme commune et des revendications plus particulières. Des approches socio-historiques auraient ici toutes leur place : les religions n'ont ainsi pas toujours cautionné l'objection de conscience comme moyen légitime de l'action, y compris civique (Sorabji, 2014 ; Teinturier, 2013). Mesurer les déplacements réalisés au fil du temps permettrait de mieux comprendre quelques-unes des relations complexes entre démocratie [libérale] et religions à l'époque contemporaine.

Les propositions de communication devront interroger, en s'y référant, l'un des deux axes ci-dessus. Les études de cas, approches comparatives mais aussi réflexions sur les enjeux théoriques des thématiques soulevées sont les bienvenues. Elles devront exposer de manière détaillée leur objet, les méthodes utilisées et les corpus analysés.

European contemporary societies countries, faced with a long trend of secularization, which is understood both as a « decline of the religious hegemony » (Monod, 2007), and as an « exit out of the religion » (Gauchet 1985). It leads to, on one side, a weakening in the influence of the normative religious framework and the practices arising (Davie 2002, Bréchon 2014), It leads to the other side to a recomposition of the religious field, namely an extend of the religious diversity. This is partly the consequences of the privatisation of religion and the increasing of international exchanges of ideas and population.
At the same time, religions increased their visibility in the public sphere: this is the case for Islam, which forms of institutionalization are still in debate (Frégosi 2008, Cesari 2009, Thomas 2012); but also for Catholicism, which experiences a strong identity mobilization (Portier 2012), and proved its dynamism, in several countries, through its opposition to the same-sex marriage or the Medically assisted procreation (Dobbelarere and Pérez Agote 2015.
This challenges us to question the scope of these evolutions in front of the requirements of democratic citizenship, as basis ot the common public space (Habermas 1997, Rawls 1995). What do we learn about liberal democracy from these conflicting interactions between laïcité, secularization and religious affirmations? Anthony Giddens pointed it out in the early 1990s: political and societal debates focus more and more around issues of intimacy (Giddens, 1992). For their part, religions have also seized such a problem: bioethical issues, women's rights, rights of sexual minorities, the concept of gender, mobilize all religions, in different European countries (Rochefort 2014, Béraud and Portier 2015).
This panel wishes to focus on two issues that question the democratic functioning and citizenship: the involvement of religious leaders in public debate; the claims raised in terms of conscientious objection . We suggest two main axes for our panel.

1. The increasing involvement of religious leaders in public debate (**Axe 1**). We will question the different procedures of this involvement :
-the expertise procedure, when the involvment is required by public authorities. What is the legitimacy of this moral expertise from religious groups in democratic societies (Taylor 2011) ?
-the different kind of mobilization of resources, strategies or associational mobilization to be read through the prism of political participation.
The legal consequences of these processes are to be questioned. Do the categories used by the judge or legislator partly reflect the speech of moral entrepreneurs (Becker 1985)? The question is all the more important that the legal categories impose a social vision (Lochak 1989, Lépinard 2006).

2. Ethical issues (in the widest sense), are one of the privileged expressions of a conscientious objection for religious reasons. But, for the last decades, the question of conscientious objection has changed in

both its forms and its social consequences. It is no more an individual application but it appears, at least in some of its manifestations, to question common norms on behalf of a superior natural law; it seems also to be used to deny a general evolution of this natural law in this domain where some norms, especially religious norms, have long been endorsed by the law.

Therefore, in such a new context, how to balance the neutrality of the liberal democratic ethos, with the same norms for all, and conscientious objection that some citizens ground for, on behalf of their religious beliefs? On such a matter (**Axe 2),** this panel aims to better know religious mobilizations which take place in the different European countries, on behalf of conscientious objection. It aims also to identify policy or political responses, or intellectuals and social answers, that have been made to challenge institutionalized common norms. It will also help thinking in terms of political theory about the difficulties of accommodating common norms and more specific claims. Socio-historical studies are especially welcomed **:** thus religious doctrines have not always endorsed conscientious objection as a legitimate means of action, even when it is a civic one (Sorabji, 2014 ; Teinturier, 2013). To analyse how far the doctrines have changed would allow to better understand some of the complex relationships between liberal democracy and religions in contemporary times.

Proposals should examine and refer to one of the above three axes. Case studies, comparative approaches, but also proposals on the theoretical issues are welcome. They should present their main aim, their methods, and their sources.

Bibliographie / Bibliography

Audard, Catherine, « John Rawls et les alternatives libérales à la laïcité », in *Raisons Politiques* 2009/2, n° 34, p. 101-125.
Becker, Howard (1963), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, trad. française 1985.
Béraud, Céline et Portier, Philippe, *Métamorphoses catholiques*, Paris, Editions de la MSH, 2015.
Berger,Peter L., ed., *The Desecularization of the World, Resurgent Religion and World Politics*, Grand Rapids, Eerdmans, 1999
Bréchon Pierre, Gonthier Frédéric (dir) *Les valeurs des Européens. Evolutions et clivages*, Armand Colin, coll. U, 2014.
Casanova, José, *Public Religions in the Modern World*, Chicago, University of ChicagoPress, 1994
Cesari, Jocelyne, *Muslims in the West after 9/11. Religion, Politics and Law*, Routledge, 2009.
Cismas, Ioana, « Religious Organizations Under the European Convention Regime », *in Religious Actors and International Law*, Oxford, Oxford University Press, 2014, p. 85-152. Dobbelaere, Karel, Pérez-Agote, Alfonso (dir),*The Intimate. Polity and the Catholic Church. Laws about Life, death and the Family in So-called Catholic Countries*, Leuven, Leuven University Press, 2015.
Davie, Grace, , *Europe: the Exceptional Case. Parameters of Faith in the Modern World* Londres, Darton, Logman and Todd Ltd., 2002
Fregosi, Franck , *Penser l'Islam dans la laïcité: les musulmans de France et la République*, Paris, Fayard, 2008.
Gauchet, Marcel, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, 1985
Giddens, Anthony, *La transformation de l'intimité : sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris, Hachette Littératures, 2006 [1992].
Habermas, Jürgen, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997 Habermas, Jürgen, « Qu'est ce qu'une société « post-séculière ? » », *Le Débat*, 2008/5, p. 4-15
Hervieu, Nicolas, « Liberté de religion (Art. 9 CEDH): Reconnaissance conventionnelle du droit à l'objection de conscience », *Stato, Chiese e Pluralismo Confessionale*, Revista telematica (http://www.statoechiese.it), 2011.
Hervieu- Léger Danièle (1999), *Le Pèlerin et le Converti. La religion en mouvement*, Paris, Flammarion.
Lépinard, Éléonore, « Faire la loi, faire le genre : conflits d'interprétations juridiques sur la parité », *Droit et société*, 2006/1, N° 62, p. 45-66.Lefort, Claude, *Essais sur le politique : xixe et xxe siècles*, Paris, Seuil, 1986
Lochak, Danièle, « La doctrine sous Vichy ou les mésaventures du positivisme », in *Les usages sociaux du droit,* Paris, PUF, 1989, p. 252-285.
Mathieu, Lilian, « Repères pour une sociologie des croisades morales », *Déviance et Société* 2005/1 (Vol. 29), p. 3-12.
Monod, Jean-Claude, *Sécularisation et laïcité*, PUF, 2007
Portier, Philippe, « Pluralité et unité dans le catholicisme français », in Béraud Céline, Gugelot Frédéric & Saint-Martin Isabelle (dir.), *Catholicisme en tension*, Paris, Ed EHESS, 2012
Rawls, John, (1993), *Libéralisme politique*, PUF, trad C. Audard, 1995.
Rochefort, Florence (2014), « Genre, religions, sécularisation », in Laufer, Laurie et Rochefort, Florence(dir.), *Qu'est ce que le genre ?*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2014.

Sorabji Richard, *Moral conscience through the ages: fifth century BCE to the present*, Chicago, Chicago University Press, 2014Taylor, Charles, *L'âge séculier* Seuil, 2011
Thomas, Elaine R., *Immigration, Islam, and the Politics of Belonging in France: A Comparative Framework*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012.
Teinturier, Sara, « Du refus du port des armes à la rivalité biopolitique. Catholiques et objection de conscience depuis le début du XXe siècle », Séminaire de recherches, Post- Doctorants GSRL, EPHE-CNRS, 21 février 2013.

ST 33
Les échelles de citoyenneté
Scales of citizenship

Responsables scientifiques :
Sylvie Strudel (Université Panthéon-Assas) sylvie.strudel@u-paris2.fr
Eric Savarese (Université de Montpellier) eric.savarese@umontpellier.fr

Historiquement définie comme participation aux affaires de la cité (Finley, 1985), la citoyenneté peut être envisagée à différentes échelles. Saisie dans le cadre de l'Etat-Nation, elle est conditionnée par l'attribution de la nationalité (Leca, 1992), et renvoie, très classiquement, à des trajectoires d'émergence d'un ensemble de droits et de devoirs (Marshall, 1950). Abordée dans le cadre du régime représentatif (Manin, 1985), l'analyse de la citoyenneté porte souvent sur le vote et repose, notamment, sur une sociologie historique de l'électeur citoyen (Ihl, Deloye, 2008 ; Rosanvallon, 1992). Traitée à l'échelle de l'Europe, elle désigne surtout un certain nombre de droits bien établis, sans que des devoirs spécifiques puissent être, à ce jour, définis au sein d'une communauté politique balbutiante (Strudel, 2008 ; Wihtol de Wenden, 1997). Etudiée, enfin, à l'échelle de territoires plus restreints, la citoyenneté peut être associée à une grande diversité de pratiques de participation (Savarese, 2015) et à une pluralité de modes d'appartenance à la communauté politique (Duchesne, 1997 ; Venel, 2004 ; Norris, 1999) .

Ces différentes approches ont toutes enrichi la connaissance de la citoyenneté. Les plus récentes d'entre elles ont progressivement permis de souligner, à l'encontre des implicites de la démocratie représentative, que si la citoyenneté inclut le vote elle ne saurait s'y réduire : les « citoyennetés ordinaires » (Carrel, Neveu, 2014) -incorporent des micro-pratiques telles que chercher à être reconnu, entendu, se mobiliser pour défendre des droits ou pour participer à leur élaboration, et visent plus généralement tout ce qui concerne le maintien de conditions collectivement acceptables du « vivre ensemble ». Ces approches ont également permis d'établir, notamment avec le processus de construction européenne, que l'analyse de la citoyenneté devait, aujourd'hui, être partiellement autonomisée du cadre de référence de l'Etat-Nation (Habermas, 2000 ; Shaw, 2007). Plus largement encore, elles ont interrogé les conditions de possibilité d'une citoyenneté de résidence « déliée » de la nationalité et des cadres stato-nationaux, par le déploiement d'une citoyenneté post-nationale adossée au mouvement de globalisation et de reconnaissance des droits humains (Bauböck, 1994 ; Benhabib et al., 2006 ; Soysal, 1994). Enfin, l'étude de la citoyenneté est aujourd'hui aussi sensiblement décloisonnée d'une approche formelle dès lors que, sociologiquement, les droits ne font sens que rapportés à leurs usages, et que les usages des droits varient sensiblement selon les propriétés sociales des citoyens (Baglioni, 2009).

Toutefois, les imbrications de ces échelles de citoyenneté sont plus rarement étudiées que ne le sont celles de l'action publique. Or, une sociologie historique et politique de la citoyenneté gagnerait à davantage développer une pensée de l'imbrication.

- D'abord en raison du développement récent de « micro-nationalismes » (Ecosse, Catalogne,…) qui supposent d'analyser les tensions entre les modalités d'appartenance à l'échelle locale et à l'échelle de l'Etat central, sans que soit forcément remise en cause la citoyenneté européenne. Comment définir des usages du vote et/ou des pratiques de participation qui rendent compte du succès de ces mouvements ? Comment y sont construites les modalités d'appartenance à la communauté politique locale et nationale ?

- Ensuite parce que ces questions peuvent être envisagées comme connexes avec d'autres qui relèvent d'une sociologie historique de la citoyenneté dans le monde colonial (Cooper, 2014) et plus particulièrement dans les colonies de peuplement (Veraccini, 2010), où les conditions de l'appartenance dépendent à la fois des propriétés du territoire colonial et des règles fixées depuis les anciennes métropoles. Comment les citoyens des territoires colonisés envisagent leurs rapports à la terre coloniale et à la métropole ?

- Egalement parce qu'une certaine « percée eurosceptique », à la fois en Grande Bretagne et au sein de nombreux partis nationalistes en Europe, implique d'aborder les tensions entre citoyenneté nationale et citoyenneté européenne. Dans quelle mesure la citoyenneté nationale peut-elle être conçue en opposition à l'Europe, alors que l'une comme l'autre sont construites en référence à des appartenances à des territoires – sauf pour la minorité de citoyens favorables à une citoyenneté universelle fondée sur la résidence et, in fine, la fiscalité (Duchesne, Frognier, 2002) ?

- Enfin, au sein d'un grand nombre de pays européens, le nombre de bi-nationaux a d'autant plus augmenté que les Etats ont eu tendance à accepter ce statut. Désormais confrontée à des restrictions dictées par des politiques sécuritaires, cette tendance se rétracte (Faist and Kivisto, 2007). Comment se construit une multi-appartenance à des communautés politiques ?

Ces différentes questions impliquent d'articuler des pratiques de participation citoyenne et des modalités d'appartenance à des communautés politiques multiples saisies à différentes échelles ; d'identifier comment se construisent, en matière de citoyenneté, les tensions et les ajustements entre des territoires saisis à l'échelle locale, nationale et supranationale. Et, ainsi, de croiser différentes échelles d'analyse de la citoyenneté. L'articulation de différentes échelles ne postule pas de primauté d'une « micro », d'une « meso » ou encore d'une « macro analyse » : de façon plus réaliste, il s'agit de faire varier des échelles (Revel, 1996) pour identifier comment la diversité des pratiques et des perceptions citoyennes peuvent être élaborées en référence à des territoires multiples.

Modalités d'organisation pratique de la ST

Conformément à l'objectif d'accorder une place centrale à la discussion et aux échanges, nous proposons l'organisation suivante, fondée sur l'idée que la publication, avant le Congrès, des contributions sur le site de l'AFSP, n'impose pas une longue présentation de leurs contributions par les communicants. Dès lors il est possible de proposer aux discutant de présenter et de questionner les contributions, puis de demander aux contributeurs d'intervenir à la suite, en réponse à la présentation des papiers, et d'engager dans un troisième temps une discussion plus générale entre les contributeurs, les discutants, les organisateurs et la salle. Dans ces conditions nous proposons :

Présentation de la problématique de la ST, par les organisateurs	20 Min.
Intervention d'un premier discutant sur trois des six contributions	20 Min.
Intervention des trois premiers communicants en réponse	60 Min.
Moment d'échanges entre communicants, organisateurs, discutant et salle	30 Min.
Intervention d'un second discutant sur les trois autres contributions	20 Min.
Intervention des trois autres communicants en réponse	60 Min.
Moment d'échanges entre communicants, organisateurs, discutant et salle	30 Min.
TOTAL	**240 Min.**

Les imbrications des échelles de citoyenneté sont plus rarement étudiées que ne le sont celles de l'action publique. Or, une sociologie historique et politique de la citoyenneté gagnerait à davantage développer une pensée de l'imbrication.

D'abord en raison du développement récent de « micro-nationalismes » (Ecosse, Catalogne,…) qui supposent d'analyser les tensions entre les modalités d'appartenance à l'échelle locale et à l'échelle de l'Etat central, sans que soit forcément remise en cause la citoyenneté européenne. Comment définir des usages du vote et/ou des pratiques de participation qui rendent compte du succès de ces mouvements ? Comment y sont construites les modalités d'appartenance à la communauté politique locale et nationale ?

Ensuite parce que ces questions peuvent être envisagées comme connexes avec d'autres qui relèvent d'une sociologie historique de la citoyenneté dans le monde colonial (Cooper, 2014) et plus particulièrement dans les colonies de peuplement (Veraccini, 2010), où les conditions de l'appartenance dépendent à la fois des propriétés du territoire colonial et des règles fixées depuis les anciennes métropoles. Comment les citoyens des territoires colonisés envisagent leurs rapports à la terre coloniale et à la métropole ?

Egalement parce qu'une certaine « percée eurosceptique », à la fois en Grande Bretagne et au sein de nombreux partis nationalistes en Europe, implique d'aborder les tensions entre citoyenneté nationale et citoyenneté européenne. Dans quelle mesure la citoyenneté nationale peut-elle être conçue en opposition à l'Europe, alors que l'une comme l'autre sont construites en référence à des appartenances à des territoires – sauf pour la minorité de citoyens favorables à une citoyenneté universelle fondée sur la résidence et, in fine, la fiscalité (Duchesne, Frognier, 2002) ?

Enfin au sein d'un grand nombre de pays européens, le nombre de bi-nationaux a d'autant plus augmenté que les Etats ont eu tendance à accepter ce statut. Désormais confrontée à des restrictions dictées par des politiques sécuritaires, cette tendance se rétracte (Faist and Kivisto, 2007). Comment se construit une multi-appartenance à des communautés politiques ?

Ces différentes questions impliquent : d'articuler des pratiques de participation citoyenne et des modalités d'appartenance à des communautés politiques multiples saisies à différentes échelles ; d'identifier comment se construisent, en matière de citoyenneté, les tensions et les ajustements entre des territoires saisis à l'échelle locale, nationale et supranationale.

Les communications devront s'inscrire dans ces axes de questionnement et devront indiquer clairement l'ancrage empirique/méthodologique adopté ainsi que les principaux résultats présentés. Nous accorderons une attention particulière aux propositions de doctorant-e-s et de jeunes docteur-e-s.

Chaque proposition (une page) comprendra les informations suivantes :
* Nom et prénom
* Affiliation institutionnelle
* Adresse électronique
* Titre provisoire de l'intervention
* Présentation de la question de recherche, des objectifs, de la méthodologie et des résultats

The nesting of scales of citizenship are more rarely studied than those of public policy. Even so, a historical and political sociology of citizenship would benefit from the development of thought on questions of how various levels of perceived membership and belonging relate to questions of citizenship.

In the first place, the recent development of "micro-nationalisms" (Scotland, Catalonia …) invite us to analyze tensions between modes of belonging from the local to the national level, without necessarily calling into question European citizenship. How can we define the use of the vote and/or of other means of participation that bear witness to the success of these movements? How are modes of belonging to local or national political communities constructed within them?

These questions can be considered in connection with others relating to historical sociology of citizenship in the colonial world (Cooper, 2014) where conditions of belonging depended at once on the properties of the colonial territory and on the rules set by the colonizing powers. How did citizens of colonial territories envisage their relationship at once to the colony and to the home country?

Similarly, the "Euro skeptic breakthrough" at once in the UK and within numerous European nationalist parties suggests that we consider the tensions between national and European citizenship. Do what extent should national citizenship be considered in opposition to Europe, as both are constructed with respect to the notion of territorial belonging, except in the case of the minority of citizens favorable to a universal model of citizenship – and ultimately of taxation – based solely on place of residence. (Duschesne and Frongier, 2002)

Finally, within a large number of European countries, the number of dual nationals has increased – all the more as states now tend to accept this status. In the face of restrictions due to security policies, this tendency is now being reversed. (Faist and Kivisto, 2007) How can multiple membership in political communities be constructed in this new context?

These various questions imply the need to articulate citizen participation with the various modalities of belonging and membership in political communities encountered at different scales, as well as identifying how tensions and adjustments among territories from the local to the supranational level may be constructed in the context of citizenship.

Papers should find address one of the lines of inquiry identified here, and should clearly indicate the empirical and methodological approaches used as well as the principal results and conclusions of the research. We encourage submissions from doctoral candidates and recent Doctors.

Each proposal should include the following information.
Surname and name
Professional affiliation
E-mail address

Références / References

Baglioni (L.), *Sociologia della cittadinanza. Prospettive teoriche e percorsi inclusivi nello spzion sociale europeo*, Rubbetino, 2009.

Bauböck (R.), *Transnational Citizenship. Membership and Rights in International Migration*, Aldershot, UK: Edward Elgar, 1994.

Benhabib (S.) et al., *Another Cosmopolitanism: Hospitality, Sovereignty, and Democratic Iterations*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

Carrel (M.), Neveu (C.), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes,* Paris, Khartala, 2014.

Cooper (F.), *Citizenship between empire and nation. Remaking France and French Africa, 1945 – 1960*, Princeton, Princeton University Press, 2014.

Duchesne (S.), *Citoyenneté à la française,* Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

Duchesne (S.), Frognier (A.P.), « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue Française de Science Politique,* 42, 4, 2002.

Faist (T.) and Kivisto (P.) eds., *Dual Citizenship in Global Perspective,* Houndsmills, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2007.

Finley (M.), *L'invention de la politique,* Paris, Flammarion, 1985.

Habermas (J.), *Après l'Etat–Nation. Une nouvelle constellation politique,* Paris, Fayard, 2000.

Ihl (O.), Deloye (Y.), *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Leca (J.), « Nationalité et citoyenneté dans l'Europe des immigrations », in Costa-Lascoux (J.), Weil (P.), Dir., *Logiques d'Etats et immigration*, Paris, Kimé, 1992, pp. 13-57.

Manin (B.), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 1995.

Marshall (T.H.), *Citizenship an social class and other essays*, Cambridge, Cambridge University Press, 1950.

Norris (P.), Critical citizens. Global support for democratic government, Oxford, Oxford University Press, 1999.

Revel (J.), Dir., *Jeux d'échelles. La micro analyse à l'expérience,* Paris, Hautes Etudes Gallimard Le Seuil, 1996.

Rosanvallon (P.), *Le sacre du citoyen. Histoire intellectuelle du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992.

Savarese (E.), « Territoires de la citoyenneté en France et en Italie », *Pôle Sud*, 43, 2015/2.

Shaw (J.), *The Transformation of Citizenship in the European Union*, Cambridge: Cambridge University Press, 2007

Soysal (Y.), *Limits of Citizenship. Migrants and Postnational Membership in Europe*, Chicago: University of Chicago Press, 1994.

Strudel (S.), *« Citoyennetés »*, dans Céline Belot , Paul Magnette et Sabine Saurugger (dir.), *Science politique de l'Union européenne*, Paris, Economica, 2008, pp. 175-195.

Venel (N.), *Musulmans et citoyens*, Paris, PUF, 2004.

Veraccini (L.), *Settler colonialism. A theoretical overview*, New – York, Palgrave Mac Millan, 2010.

Wihtol de Wenden (C.), *La citoyenneté européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

ST 34

Les élus et l'argent. Normes et usages

Elected politicians and money : standards and practices

Responsables scientifiques :
Didier Demazière (Sciences Po, CSO-CNRS) didier.demaziere@sciencespo.fr
Rémy Le Saout (Centre Nantais de Sociologie - CENS-CNRS) remy.le-saout@univ-nantes.fr

Suivant un processus de différenciation et de spécialisation sociales, l'exercice du pouvoir politique tend à devenir une activité autonome relevant d'un univers de règles, de croyances et de rôles propres. La rémunération occupe une place centrale dans cette autonomisation de l'activité politique dans la mesure où elle permet à certains détenteurs de mandats politiques de vivre de leur activité. Ce mouvement historique a fait l'objet d'une riche conceptualisation en termes de professionnalisation politique, de métier d'élu, de rôle professionnel, de travail politique. Mais l'analyse des conditions matérielles d'exercice des mandats est peu développée, du moins en France par comparaison avec les pays anglo-saxons. Les recherches françaises portant sur le travail législatif de codification des indemnités montrent le malaise de parlementaires oeuvrant à l'attribution de moyens financiers aux élus. Selon cette littérature, le ressort de la relative clandestinité dans laquelle s'élaborent ces réformes est à rechercher dans le décalage entre les représentations dominantes de l'investissement politique conçu comme un engagement désintéressé des élus et la possibilité d'en tirer un revenu financier. Aussi l'étude des rémunérations est sensible, et s'expose à être interprétée comme un acte de dénonciation ou une forme de journalisme sensationnaliste.

Pourtant, notre hypothèse est que la dimension financière du travail politique (les conditions d'emploi des élus) est centrale dans la régulation de cette activité et de ce monde professionnel. La rémunération des élus a des effets structurants, qui sont aussi hétérogènes voire antagoniques : elle favorise une ouverture de l'entrée de l'espace politique ; elle produit des effets de clôture par maintien dans cet espace ; elle se diffracte en règles et positions très variées au sein de cet espace. Interroger les conditions et modalités de rémunération des mandats politiques est alors une clé pour informer le marché du travail et les carrières politiques : l'entrée marquée par le bénéfice de la première indemnité, l'installation avec les cumuls de positions, la survie avec les compétitions électorales récurrentes, la sortie avec les défaites ou les conversions.

L'enjeu de cette section thématique est donc de contribuer, à partir d'un point d'entrée circonscrit, à l'analyse de cet espace professionnel. Deux questionnements principaux sont privilégiés, portant d'une part sur la production normative en matière de rétributions matérielles du travail politique et d'autre part sur les usages de ces normes et de ces rémunérations par les élus.

La codification des indemnisations des élus

En France, le XIXe siècle a été marqué par des luttes politiques pour imposer le principe d'indemnisation des élus. Ce versant est en partie renseigné. En revanche, la séquence qui s'ouvre à partir du milieu du XXe siècle et qui se caractérise par des enjeux relatifs au relèvement des indemnités, aux modifications des modalités de calcul, à l'extension des protections (indemnité de résidence, retraite, crédits collaborateur, automaticité des indemnisations pour les maires, etc.), et aux arbitrages entre types de mandats, n'a pas retenu toute l'attention de la recherche. Ce sont notamment des analyses socio-historiques relatives à la production de ce travail de codification qui sont attendues afin de mieux comprendre les enjeux qui président à la définition des normes en France et à l'étranger. Qui sont les acteurs investis dans la production des réformes ? Quels sont les registres de justification mobilisés ? Quelles sont les possibilités de rémunération et de gratifications matérielles offertes aux élus ? Retrouve-t-on les mêmes logiques de fabrication des normes à l'étranger ?

Les usages de l'argent par les élus

Ici l'objectif est d'enrichir l'analyse de la place de l'argent en politique à partir des usages que les élus font de leurs rétributions matérielles. Des travaux ont montré que les comportements face à l'argent dépendent de la socialisation, mais l'empreinte des mondes professionnels doit aussi être considérée, *a fortiori* du fait du statut singulier des indemnités de mandat et de la prégnance d'une éthique professionnelle du dévouement. Partant des spécificités de cet argent, on interrogera les pratiques des élus : les usages qu'ils en font, les significations qu'ils y investissent, les évaluations qu'ils y attribuent, etc. Comment le niveau de rémunération est apprécié et en fonction de quels éléments? Comment sont reliés engagements et rémunérations ? Comment les rémunérations sont-elles articulées avec les incertitudes électorales? Comment s'opèrent les reversements vers les partis politiques? Quelle place occupe la question des indemnités des élus dans les campagnes électorales?

Les propositions de communication devront être fondées sur des matériaux et enquêtes empiriques, les travaux conduits sur des terrains étrangers seront particulièrement appréciés.

As a result of a social process of differentiation and specialization, the exercise of political power gradually tends to become an autonomous activity, with its own rules, beliefs and roles. The financial retributions become more and more central in the autonomization of political activity because it permits certain political representatives to live from their work. This historical movement has given rise to a rich conceptualization, in terms of political professionalization, elected occupation, professional role, political work. However, analysis of the material conditions of exercise of the political mandates is rather weak, at least in France compared to Anglo-Saxon countries The French researches on the codification of legislative texts concerning the allocation of financial resources to elected officials highlight the malaise of parliamentarians faced with the stake of the retribution of political activities. According to the literature, these reforms are developed in a relative secrecy because of the lag between the dominant representations that configure the political activites as a devoted commitment of elected and the possibility to obtain monetary compensation from this altruist commitment. Also, studying this issue of compensation for elected mandates is a quite sensitive subject, that is liable to be interpreted as a populist denunciation or as a form of sensationalist journalism.
However, our hypothesis is that the financial dimension of political work, *ie* the conditions of employment of the elected representatives, is central for the regulation of this activity and of this professional world. The remuneration of elected has structuring effects, which are also heterogeneous if not antagonistic: it promotes the opening of the entrance into the political space by pulling down the entry costs; it produces contrary effects leading to a closure of this space by creating specific interest to stay within; it is diffracted in very different rules and various positions across this space. So, examine the terms and conditions of remuneration of political mandates is a key point to understand the labor market and the unfolding of political careers: the entrance characterised by the earnings of the first allowance, the installation with overlapping of different positions and mandates, the survival with recurring electoral competitions, the exit with the defeats and the external conversions.
The aim of this thematic section is to contribute to the analysis of this professional space. Two main questions are privileged: the first one concerns the normative production of material retributions for political work, and the second one the uses of these standards and these remunerations by the elected politicians.

The codification of compensation of elected politicians

In France, the nineteenth century was marked by political struggles to impose the principle of remuneration for elected officials. This dynamics has partly been studied. However, the sequence that opens from the middle of the twentieth century has been neglected by social scientists. And this period is characterized by some issues as the increase of remuneration, changes in calculation methods, the extension of protection (allowance for residence, retirement pension, funds for recruiting advisors, automatic indemnities for mayors, etc.), and the trade-offs between types of mandates. We notably expect

socio-historical analyzes of the production of this codification, that aim to better identify the issues in governing the definition of standards in France and abroad. Who are the players involved in the production of the reforms? What are the justification registers mobilized? What are the possibilities to remunerate and to offer material incentives to the elected representatives? Do we find the same enactment process of standards overseas?

The uses of money by elected politicians

The aim of the second question is to enrich the analysis of the role of money in politics, specially from the practices of elected officials and their uses of their material retributions. Studies have shown that attitudes to money depend on socialization. But the influence of professional worlds must also be considered, *a fortiori* because of the specific status of mandate retributions and of the importance of the dedication ethical value. Based on the specifics of this money, we will question the practices of elected officials: how they use it, the meanings they invest in it, the valorisarions they assign to it, etc. How the level of remuneration is appreciated, and depending on what elements? How commitments are articulated with remuneration? How retributions are linked with electoral uncertainty? How payment of contributions to political parties are managed? How important is the issue of retribution elected in election campaigns?

Proposals should be based on empirical investigations and sets of data, and studies carried out in foreign countries will be particularly appreciated.

ST 35

Des élites administratives de second ordre : positions, trajectoires et logiques de corps

Second-order administrative elites. Positions, trajectories and corps d'Etat patterns[1]

Responsables scientifiques :
Sylvain Brunier (CSO, Sciences Po) sylvain.brunier@sciencespo.fr
Scott Viallet-Thévenin (CSO, Sciences Po et CREST, Université Paris Saclay)
scott.viallethevenin@sciencespo.fr

Ce panel vise à rassembler et discuter les travaux qui se focalisent sur une partie méconnue de la haute administration publique, qu'on pourrait qualifier provisoirement comme un "second ordre" administratif, par opposition à la fois à la Noblesse d'Etat constituée des grands corps, et à une multitude de cadres qui sont caractérisés dans la littérature d'abord par leur position d'intermédiaires. Les sommets de l'Etat français ont fait l'objet d'une ample littérature (Bourdieu, 1989 ; Suleiman, 1979 ; Thoenig, 1987). Des analyses plus récentes ont ensuite cherché à poursuivre cette ligne d'investigation en articulant connaissance des élites et analyse de ces élites en action (Genieys & Hassenteufel, 2012). Mais c'est moins le processus de décision qui nous intéresse ici que l'analyse des trajectoires de hauts fonctionnaires qui ne sont pas passés par les grands corps administratifs et techniques qui ont le pouvoir de recruter à la sortie de l'ENA, de Polytechnique ou de l'ENS. A titre d'exemple, on pourrait évoquer les corps d'inspection ministérielle, les administrateurs coloniaux, les administrateurs territoriaux, les contrôleurs d'Etat, les ingénieurs des Travaux publics de l'Etat, les ingénieurs des Etudes et techniques de l'armement, les conseillers des Chambres régionales des comptes. Il s'agit donc d'étudier les logiques d'appartenance à ces corps, dans une perspective de renouvellement de la sociologie de l'administration.

Plus récemment, les cadres intermédiaires de l'action publique (Barrier, Quéré et Pillon, 2015) ont fait l'objet d'investigations qui se sont particulièrement attachées à leur rôle dans la mise en œuvre des politiques associées au New Public Management dans différents secteurs (Barrier, Musselin, 2015 ; Belorgey, 2010 ; Bezes et al., 2011 ; Hugrée, 2010). Nous faisons l'hypothèse que ces corps ne se caractérisent pas uniquement par leur fonction d'intermédiaire dans l'action publique mais aussi par une position commune dans la fonction publique. Les logiques de corps, que n'épuise pas la seule analyse des politiques publiques, jouent un rôle non négligeable dans l'action de ces individus, en ce qu'elles balisent les carrières, structurent des représentations communes, et conditionnent l'accès à des ressources sociales, économiques, techniques. Par rapport aux grands corps, les corps de "second ordre" que nous proposons d'étudier ici se caractérisent par des logiques d'action collective de faible intensité.

Pour renseigner cette question, il serait intéressant de mettre en regard des travaux s'inscrivant dans différentes temporalités. L'appel est ouvert à des enquêtes socio-historiques prenant en compte la longue durée de la constitution des services administratifs (Baruch et Duclert, 2000), comme à des études davantage centrées sur le contexte récent de la réforme de l'Etat (Bezes, 2009 ; Hood, 1991 ; Le Gales et Scott, 2008). Si l'appel est centré sur le cas de la France, il serait très intéressant de pouvoir disposer de points de comparaison dans d'autres pays. Trois directions non exclusives et qui pourront évoluer selon les réponses à cet appel sont proposées :

---

[1] Throughout this call for paper we will refer to the French concept of *corps d'Etat*. French civil servants are both part of an administration and of a *corps d'Etat*. For example Mr. X will be *chef de bureau* à la direction des affaires juridiques (his function) and *administrateur civil* (his position or status). The two are not always correlated. The affiliation to a *corps d'Etat* and the transition from one corps to another determines one's career. The affiliation to a *corps* can not be interpreted as a mere rank but can provide an individual with collective resources.

- *Des corps sans organes* (contraintes). Nous proposons ici de focaliser l'attention sur les trajectoires individuelles des hauts fonctionnaires qui appartiennent à ces corps de second ordre, aux difficultés qu'ils rencontrent pour faire avancer leur carrière et pour exprimer des revendications collectives. Si les grands corps d'Etat se caractérisent par leurs capacités à organiser la circulation de leurs membres de manière fluide entre des positions hétérogènes (public/privé ; ministère d'origine/nouveau ministère ; administration centrale/agences et établissements publics), les carrières des individus que nous souhaitons observer s'inscrivent dans d'autres logiques. Leurs possibilités d'ascension comme de circulation sont limitées, et nous faisons l'hypothèse qu'ils s'en remettent à des stratégies plus individuelles pour se déplacer au sein de la haute fonction publique. La mise en regard de différents travaux prosopographiques permettrait par exemple d'éclairer cette question de l'articulation des trajectoires individuelles et des logiques de corps.

- *Des corps en action* (ressources). Nous proposons également de travailler sur la délimitation du champ d'action de ces différents corps de second ordre. On peut s'interroger sur la manière dont ils parviennent à agir collectivement, pour prendre part aux processus de décision et faciliter les carrières de leurs membres. Les grands corps leur servent-ils de point de référence ou développent-ils des stratégies de mobilisation propres ? A quelles barrières organisationnelles et professionnelles se heurtent-ils ? Quelles alliances et quelles ressources mettent-ils en œuvre ? Nous faisons l'hypothèse que l'étude des cadres intermédiaires de l'administration, focalisée sur la mise en œuvre des politiques sectorielles, gagnerait à prendre en compte l'inscription de ces individus dans des corps. Il s'agirait alors de retracer les trajectoires de ces corps. La question de la professionnalisation, ou des professionnalisations, nous paraît un enjeu central pour les corps de second ordre. Ces processus passeraient notamment par l'appropriation de nouveaux savoirs et instruments, combinée à une connaissance empirique fine des positions et des personnels au sein de l'administration à laquelle ils appartiennent.

- *Des corps en mission* (représentations). Nous proposons enfin de nous interroger sur la singularité des représentations des corps de second ordre. Ces représentations se distinguent-elles de celles de la Noblesse d'Etat, ou de celles des agents administratifs de guichet ? Sont-ils passés par des écoles spécifiques, ont-ils suivi des modules de formation transversaux aux différents secteurs d'activité ? Le fait que les opportunités et stratégies de pantouflage soient limitées peut nous inciter à travailler sur le rapport qu'ils entretiennent au service de l'Etat. Si les grands commis de l'Etat continuent de se positionner comme serviteurs de l'intérêt général, y compris lorsqu'ils pantouflent (Suleiman, 1979), les élites de second ordre pourraient se caractériser par une conception plus restreinte du service de l'administration et de la défense de ses intérêts. On peut faire l'hypothèse que les projets récents de réforme de l'Etat, caractérisés par le souci de soi de l'Etat (Bezes, 2009), ouvrent de nouvelles opportunités pour les corps de second ordre. Sont-ils en mesure de renverser les hiérarchies sectorielles ? En quoi l'externalisation de services de l'Etat dans de nouvelles agences ou établissements publics leur donnent de nouvelles possibilités de carrière ? De quelle manière investissent-ils les instruments de mesure d'évaluation des politiques publiques ?

This session aims at gathering empirical work focusing on a little known fraction of the high-level public service. We provisionally call it the second administrative order, by opposition with the *Noblesse d'Etat* (Bourdieu, 1989)[2] and a vast population of public managers, characterised as intermediaries by the literature. The highest administrative elites have been thoroughly studied (Bourdieu, 1989 ; Suleiman, 1979 ; Thoenig, 1987). More recent surveys have tried to bring together their actions with their career profiles (Genieys & Hassenteufel, 2012). But this call is less interested in decision processes than in the analysis of the trajectories of high civil servants that are not part of *grands corps d'Etat*. For example, we are thinking about *corps d'inspection ministérielle, les administrateurs coloniaux, les administrateurs territoriaux, les contrôleurs d'Etat, les ingénieurs des Travaux publics de l'Etat, les ingénieurs des Etudes et techniques de l'armement, les conseillers des Chambres régionales des comptes*. We are interested in

[2] The Noblesse d'Etat is constituted by the *grands corps d'Etat*, which are the most prestigious *corps* that one can access through l'ENA or Ecole Polytechnique.

the meaning attached to a *corps* membership. This perspective will shine a new light on the sociology of public service.

Recent studies have underlined the role of middle managers in the public sector (Barrier, Quéré et Pillon, 2015). Particularly in the context of New Public Management reforms (Barrier, Musselin, 2015 ; Belorgey, 2010 ; Bezes et al., 2011 ; Hugrée, 2010). We are making the hypothesis that these *corps d'Etat* are not characterized univocally through their role as intermediaries but also by the position they share in the public service. Policy analysis often neglects the consequences of the public sector structuration in *corps d'Etat*. *Corps d'Etat* structure careers, shared meaning and condition the access to social, economic and technical resources. Compared to the *grands corps*, second level order *corps d'Etat* are characterised a collective action of a lower intensity.
In order to answer this research question, it would be interesting to bring together empirical works dealing with various time periods. This call is widely open to socio historical studies, especially those taking into account long term processes in the making of public services (Baruch et Duclert, 2000). We are also interested into monographs centred on the recent State reforms context (Bezes, 2009 ; Hood, 1991 ; Le Gales et Scott, 2008). We would be very much interested in proposals about other public services than the French one. We propose three non-exclusive directions that are likely to change.

- *Des corps sans organes* (constraints). This section is focused on second order high civil servants individual trajectories and to the difficulties they encounter throughout their career progression and the expression of collective claims. *Grands corps d'Etat* are characterized by their ability to efficiently organize their members' circulation between heterogeneous positions (public/private, central services/agencies etc.). The civil servants we are interested in have comparatively limited chances to advance their career and to move across sectors. We are making the hypothesis that they rely more on individual strategies. Comparing prosopographical monographs would inform the articulation between individual and collective trajectories through *corps d'Etat*.

- *Des corps en action* (resources). This call is also focused on these second order *corps*' field of action and its delimitation. One can question the way they mobilize collectively. Do they think about *grands corps d'Etat* as standards or do they elaborate their own collective strategies? What organizational and professional barriers do they encounter on their way? Which alliances and resources do they use? In our opinion, the study of middle managers of the public sector is too much focalised on the implementation of sectorial policies and would benefit from taking into account the patterns delimited by *corps*. Professionalization processes appear to be a central stake for second order *corps*. These processes are fuelled by tools and specific knowledge, combined with a precise empirical knowledge of the people and positions in the public sector.

- *Des corps en mission* (shared meanings). What are the specificities of the meanings shared by the second order civil servants? Do these shared meanings differ from those of the *Noblesse d'Etat* or those of street level bureaucrats? Did they graduate from specific universities or did they share common academic curricula? The possibilities to work in the private sector are limited. What does it imply in terms of the way they consider the State? If *grands corps d'Etat* members pretend to serve the general interest including when they work for the private sector, second order civil servants can be characterized by a full commitment in the defence of the public administration. Recent State reform plans are opening new opportunities for second order civil servants. Are they able to reverse historical sectorial hierarchies? How do they seize evaluation tools?

Bibliographie / Bibliography

Barrier, J., & Musselin, C. (2015). La réforme comme opportunité professionnelle ?, *Gouvernement et action publique*, (4), 127-151.
Barrier, J., Pillon, J. M., & Quéré, O. (2015). Les cadres intermédiaires de la fonction publique. *Gouvernement et action publique*, (4), 9-32.

Bezes, P. (2009). Réinventer l'État: les réformes de l'administration française (1962–2008) PUF.
Bezes, P., Demazière, D., Le Bianic, T., Paradeise, C., Normand, R., Benamouzig, D. & Evetts, J. (2011). New Public Management et professions dans l'État: au-delà des oppositions, quelles recompositions? *Sociologie du travail*, *53*(3), 293-348.
Bourdieu, P. (1989). La noblesse d'État. *Grandes écoles et esprit de corps*, Editions de Minuit, Paris
Jobert, B., & Muller, P. (1987). L'État en action. Politiques publiques et corporatismes. *Paris: Presses Universitaires de France*.
Genieys, W., & Hassenteufel, P. (2012). Qui gouverne les politiques publiques ? *Gouvernement et action publique*, (2), 89-115.
Hood, C. (1991). A public management for all seasons ? *Public administration*,*69* (1), 3-19.
Le Galès, P., & Scott, A. J. (2008). Une révolution bureaucratique britannique? *Revue française de sociologie*, *49*(2), 301-330.
Rouban, L. (2000). Les préfets de la République 1870-1997. *Cahier du CEVIPOF n° 26*, 2.
Rouban, L. (2003). *L'Inspection générale des finances, 1958-2000: Quarante ans de pantouflage*. Centre National de la Recherche Scientifique.
Suleiman, E., (1979). Les élites en France: grands corps et grandes écoles. Paris, Seuil.
Tanguy, G. (2009). Corps et âme de l'état: socio-histoire de l'institution Préfectorale (1880–1940). *Thèse, Université Paris I.*
Thoenig, J. C. (1987). *L'ère des technocrates: le cas des Ponts et chaussées* (Vol. 23). L'Harmattan.

ST 36
Le pouvoir local, entre politisation et dépolitisation
Local government: between politicization and depoliticization

Responsables scientifiques :
Sébastien Ségas (Université Rennes 2 – CRAPE/Arènes) sebastien.segas@univ-rennes2.fr
Aurélia Troupel (Université de Montpellier – CEPEL) aurelia.troupel@umontpellier.fr

Depuis les années 1980, l'évolution de l'espace politique local a fait l'objet d'une double lecture en ce qui concerne sa politisation, entendue ici essentiellement comme un processus de partinisation. La première a insisté sur l'emprise croissante des partis sur la vie politique locale, cette tendance débouchant sur une « unification des marchés politiques » centraux et périphériques (Gaxie, Lehingue, 1984). Pour nuancer cette première lecture, on a pu mettre en avant des processus de dépolitisation du local : le souci de certains candidats locaux de gommer au maximum leur étiquette partisane dans un contexte national difficile (Cadiou, 2009), le recours, y compris dans de grands centres urbains, à la « rhétorique de la proximité » (Le Bart, Lefebvre, 2005) ou à des thématiques consensuelles permettant de mettre en avant des compétences managériales. Dans le champ de l'action publique, ce recentrage sur des thématiques non-clivantes, tendrait à produire de la standardisation (Arnaud *et ali*., 2007), la variable partisane ayant *in fine* peu d'effet sur les politiques publiques locales.
Il s'agit ici de dépasser cette lecture dichotomique pour analyser comment la tension fondamentale entre politisation et dépolitisation est appropriée/articulée par des acteurs politiques et administratifs en fonction des ressources et des contraintes dont ils disposent ou auxquelles ils doivent faire face dans une configuration socio-politique donnée. En ce sens, les changements institutionnels peuvent avoir un impact sur la manière dont les acteurs locaux composent avec la tension politisation/dépolitisation (**axe 1**). Le jeu particulier des personnels administratifs, oscillant entre registre professionnel et proximité politique, constitue également un objet d'analyse privilégié pour observer la façon dont cette tension est appropriée (**axe 2**). Si l'accent est ici mis sur le pouvoir local français, en profonde mutation, les organisateurs seront également sensibles aux propositions de communication qui analysent les processus de politisation/dépolitisation du pouvoir local dans d'autres contextes nationaux.

<u>Axe 1. La politisation des assemblées locales</u>
Depuis bientôt une décennie, l'espace local est en « réorganisation » permanente ; les délimitations des circonscriptions électorales ont été remaniées, les modes de scrutin révisés, les compétences redistribuées. Ces nombreuses réformes semblent avoir conduit à une plus grande politisation du local, l'empreinte des partis et groupes politiques, le fonctionnement entre majorité et groupes d'opposition paraissant aujourd'hui plus marqués. Pour le vérifier, deux phases ont été retenues : l'une concernant la campagne, la seconde portant sur la gourvernance des assemblées locales.

- **Codification de la campagne et politisation**

En réglementant davantage les élections municipales dans les petites communes (dépôt de candidatures, passage au scrutin de liste bloqué et paritaire), la loi du 17 mai 2013 n'a-t-elle pas contribué à renforcer l'emprise des partis, pourvoyeurs de moyens financiers et humains pour faire campagne, voire « viviers » de candidats et surtout de candidates ?
Cette loi a également instauré le scrutin binominal pour les élections départementales. Comment ont été composés ces binômes ? Quels accords avec les partis ont-ils été passés sachant que ces binômes, paritaires, pouvaient également être mixtes politiquement ?

- **Politisation et gouvernance des assemblées**

Conséquences indirectes du changement de mode d'élection ou témoins d'institutions en plein essor, les assemblées locales seraient davantage politisées. Renouvelées intégralement et non plus partiellement, les conseils départementaux ne sont-ils pas plus traversés par des clivages partisans ? Quid des assemblées intercommunales qui ont vu, avec l'introduction du fléchage, l'apparition de groupes d'opposition (Le Saout, 2014) ? Le gouvernement « par consensus » (Desage, 2011 ; Guéranger, Desage, 2011) ne s'en

trouve-t-il pas compromis ? Enfin, les élections régionales de 2015 ont amené dans les assemblées de nombreux élus FN. Comment se passent les relations entre élus ?

Axe 2. La partisanisation de l'administration politique locale

La question du rapport au politique des agents territoriaux a fait l'objet de deux lectures contrastées. D'un côté, le poids des critères partisans dans la sélection des cadres dirigeants a été largement souligné, alimentant des comparaisons avec le *spoil system* américain (Le Bart, 2003). De l'autre, certaines recherches ont pointé la capacité des cadres dirigeants à développer, dans l'exercice de leurs fonctions, une autonomie relative vis-à-vis des élus (Thoenig, Burlen, 1998). Ces deux types d'analyse, centrées sur la haute fonction publique territoriale, laissent largement dans l'ombre la question de l'impact de la politisation sur les « street level bureaucrats » (Lipsky, 1980). Elles contribuent également, comme le montrent de travaux plus récents (Biland, 2011 ; Le Saout, 2008), à différencier des formes qui, en fait, peuvent constituer des registres mobilisés alternativement en fonction des situations d'interaction par les agents territoriaux.

Explorer la façon dont ces deux registres sont investis implique de différencier les différentes dimensions recouvertes par la notion de politisation de l'administration locale (Peters, Pierre, 2004). Cette expression recouvre en effet *a minima* trois dimensions (Hassenteufel, 2008) qui constituent autant d'axes de questionnement :

- **La nomination d'agents territoriaux en fonction de critères de fidélité politique** : Il s'agira ici d'analyser la place relative (et l'articulation) des registres professionnels et partisans dans les processus de recrutement des cadres mais aussi des *street level bureaucrats*.

- **La participation des cadres administratifs, au côté des élus, aux processus de décision en matière d'action publique :** Dans quelle mesure ces fonctionnaires ou contractuels diffusent-ils des référentiels professionnels transpartisans dans la sphère politique locale ? *A contrario*, comment les agents territoriaux sont-ils amenés à intégrer les contraintes d'acceptabilité politique dans leurs pratiques décisionnelles ?

- **L'influence des préférences politiques personnelles des fonctionnaires territoriaux sur leur comportement :** L'accent sera mis sur les cas de dissonance entre les préférences des agents, occupant des positions de cadre ou pas, et l'ancrage partisan de l'exécutif local. Une attention particulière sera également accordée au cas des fonctionnaires territoriaux qui entrent en politique (Rouban, 2014).

Since the 1980s, the evolution of the local political arena has been interpreted under a dual scope in terms of politicization. The first interpretation has insisted on the increasing hold of parties on local politics, as this tendency leads to an "unification of political markets" (Gaxie, Lehingue, 1984). In an attempt to somewhat mitigate this first interpretation, local depoliticization processes have been emphasized: the desire for some candidates to minimize partisan labels as much as possible in a difficult national context (Cadiou, 2009), the use, even in big urban centers, of a "rhetoric of proximity" (Le Bart, Lefebvre, 2005) or of consensual themes. In the sphere of public action, returning the focus to non-divisive themes tends to produce a form of standardization (Arnaud *et ali.*, 2007), as party membership ultimately has very little effect on local public policies.

Our intention is to rise beyond a dichotomous reading and analyze how this fundamental tension between politicization and depoliticization is appropriate / articulated by political and administrative actors. In this sense, institutional changes, and particularly voting methods, can impact how local actors handle the politicization/depoliticization tension (**axis 1**). The particular behavior of administrative employees, oscillating between professionalism and political proximity, also constitutes a special focus when observing how this tension is claimed (**axis 2**). While this paper focuses on French local authorities, which are currently undergoing deep changes, we will also be attentive to communication proposals that analyze local politicization / depoliticization processes in other national contexts.

Axis 1. The Politicization of Local Assemblies

For nearly a decade, local space has been undergoing a continual process of "reorganization." Electoral boundaries have been recast, voting methods revised, and competencies have been redistributed. These many reforms seem to have produced greater local politicization. The weight of parties and political groups and the mechanisms between a majority and opposition groups have become more pronounced.

To test this hypothesis, two study approaches will be adopted. The first examines the campaign phase. The second approach studies the governance of local assemblies.

- **Campaign Codification and Politicization**

Following the Law of May 17, 2013, the 2014 French municipal elections were held in a much more regulated context. Has this change reinforced the control of parties, by providing financial and human means to campaigning, or even by providing candidates, especially women candidates?

The law also introduced the binominal system for departmental elections. How were these pairs composed? What kind of party agreements were made, knowing that these "man / woman" pairs could also be politically mixed?

- **Assembly Politicization and Governance**

Whether we consider the indirect consequences of amendments to electoral regulations or the way developing institutions operate, several elements suggest that local assemblies may be more politicized. Now that they are no longer partially, but fully renewed, aren't departmental assemblies more prone to partisan divisions? What about inter-communal assemblies, which saw the rise of opposition groups? Does this result in compromising a "consensus" system of government (Guéranger, 2011; Guéranger, Desage, 2011)? Finally, the 2015 regional elections introduced many Front National members into assemblies. How have relationships amongst elected officials evolved?

Axis 2. The Partisanisation of Local Political Administration

The relationship between territorial agents and politics was examined through two contrasted approaches. An emphasis was sometimes placed on the political selection of senior executives, generating comparisons with the American *spoil system* (Le Bart, 2003). Conversely, other research has flagged the capacity of senior executives to develop, in the course of their responsibilities, a relative autonomy from elected officials (Thoenig, Burlen, 1998). These two analyses, centered on senior territorial public service, do not address the impact of politicization on "street level bureaucrats" (Lipsky, 1980). They also contribute, as suggested by more recent studies (Biland, 2011; Le Saout, 2008), to differentiating forms which may be alternatively mobilized.

Exploring how both of these categories are involved requires differentiating the various dimensions covered by the notion of local administration politicization (Peters, Pierre, 2004). The expression covers at least three dimensions (Hassenteufel, 2008), forming just as many lines of approach:

- **Naming territorial representatives based on political loyalty criteria**: This approach analyzes the relative place of professional and partisan dimensions in recruitment processes of senior executives and *street level bureaucrats*.
- **Participation of administrative executives, alongside elected officials in public action decision processes:** How do these officials or employees spread trans-partisan professional ideologies into the local political sphere? Conversely, how do territorial representatives integrate the pressures of political acceptability into their decisional practices?
- **Influence of personal political preferences of territorial officials on their behavior:** The emphasis here will be on discordances between the preferences of officials, whether in executive positions or not, and the partisanship of local executive. Special emphasis will also be placed on territorial officials who are entering politics (Rouban, 2014, 2015).

Références / References

Arnaud Lionel, Le Bart Christian, Pasquier Romain, *Idéologies et action publiques territoriales : la politique change-t-elle encore les politiques ?*, PUR, 2007.

Biland Émilie, « Les transformations générationnelles de la politisation dans les collectivités territoriales. », *Politix* 4/2011 (n° 96).

Cadiou Stéphane, *Le pouvoir local en France*, PUG, 2009.
Desage Fabien, « L'intercommunalité », in Pasquier Romain, Guigner Sébastien, Cole Alistair (ss. la dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Presses de Sc. Po, 2011, pp. 283-289 ;
Desage Fabien, Guéranger David, *La politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Éditions du Croquant, 2011.
Dubois Vincent, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Economica, 1999.
Gaxie Daniel, Lehingue Patrick, *Enjeux municipaux, la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, PUF, 1984.
Gourgues Guillaume, *Les politiques de démocratie participative*, PUF, 2013.
Hassenteufel Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, Amand Colin, 2008.
Le Bart Christian, *Les maires. Sociologie d'un rôle*, Presses Universitaires du Septentrion, 2003.
Le Bart Christian, Lefebvre Rémi, *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, PUR, 2005.
Le Saout Rémy, « L'élection des conseillers communautaires au « suffrage universel direct ». Un contrôle citoyen… sous contrôle des élus municipaux », *Métropolitiques*, 12 mars 2014. URL : http://www.metropolitiques.eu/L-election-des-conseillers.html
Le Saout Rémy, « Intercommunalité et mutation des liens entre directeurs des services municipaux et maires. », *Revue française d'administration publique* 4/2008 (n° 128).
Lipsky Michael, *Street level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*, Russell Sage Foundation, 1980.
Peters Guy, Pierre Jon, dir., *Politicization of the public service in comparative perspective. The quest for control*, Routledge, 2004.
Rouban Luc, « La sélection sociale des candidats aux élections régionales de 2015 », *note du CEVIPOF*, novembre 2015.
Rouban Luc, « Le nouveau pouvoir urbain en 2014 : les maires de villes de plus de 30 000 habitants », *CEVIPOF*, mai 2014
Thoenig (J.-C.), Burlen (K.), « Les secrétaires généraux des villes », *Politiques et management public*, 16 (1), 1998.
Vignon, Sébastien, « Les secrétaires de mairie des communes rurales. La professionnalisation inachevée de collaborateurs politiques » in Courty (G.) (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard Editions, 2005 ; pp. 197-217.

ST 37

Dans l'ombre de la loi. Travail au parlement et vie politique

In the Shadow of the Law. Work at the Parliament and Political Activity

Responsables scientifiques :
Sébastien Michon (Université de Strasbourg) smichon@unistra.fr
Étienne Ollion (Université de Strasbourg) ollion@unistra.fr

Fonction centrale des assemblées, la production législative est aussi l'objet de l'attention principale des chercheur.e.s, qui souvent placent la question de la production de la loi au cœur de l'analyse. L'activité des élus ne se limite pourtant pas au travail de fabrique législative, ou même au travail de contrôle de l'exécutif. Bien d'autres pratiques politiques ont lieu dans ces lieux, comme au cours du mandat de parlementaire. Par ailleurs, les élus ne sont pas les seuls à participer à la production législative, y compris lorsque celle-ci est de leur ressort. À côté de ces derniers, nombre d'acteurs sont impliqués, qu'une focale centrée sur les élus tend à faire disparaître de l'analyse.

C'est à l'étude de ces activités qui se déroulent « dans l'ombre de la loi » que cette session thématique se propose de contribuer. L'objectif est à la fois de mieux connaître le fonctionnement de ces institutions que son les parlements comme leurs agents, mais aussi de s'en servir comme autant d'observatoires pour analyser le champ politique et ses dynamiques. Plusieurs dimensions pourront être étudiées, parmi lesquelles :

i) Un premier axe de réflexion consiste à s'intéresser à l'usage que font les élus de leur mandat. A côté de l'activité législative à proprement parler, bien d'autres sont réalisées, à tel point que la production législative, même entendue au sens large de toutes les activités qui tiennent à la production ou la modification de la loi, constitue une part circonscrite de leur activité quotidienne. Cette situation connaît d'ailleurs des variations. D'une époque à l'autre, les usages du parlement diffèrent. D'un pays à l'autre, les ressources octroyées, la visibilité médiatique conférée, ou encore les formes du travail parlementaire permettent des usages du parlement (et du mandat) qui varient fortement.

ii) Une deuxième dimension a trait aux « personnels de renfort » des parlementaires, afin de saisir le rôle qu'ils jouent dans la production législative. Dans les parlements, les élus ne sont en effet pas les seuls à prendre en charge l'activité de production législative. Si plusieurs travaux récents ont bien montré le rôle joué par les collaborateurs d'élus dans ce domaine, ils ne sont toutefois pas les seuls à accompagner ces derniers dans cette tâche. Plusieurs autres acteurs peuvent être évoqués. Souvent confondus avec le parti, les groupes politiques jouent un rôle crucial d'organisation de l'activité parlementaire. Les administrateurs sont un autre maillon peu visible mais central de l'activité législative. Ils forment un petit groupe aussi discret qu'important au fonctionnement de l'institution. D'autres pourraient être mentionnés, comme les commissaires du gouvernement (envoyés des ministères lors de la discussion de la loi, qui à l'Assemblée disposent d'espaces réservés), etc.

iii) Un autre aspect consiste à étudier les aspects extra-législatifs de l'activité des élus, y compris lorsqu'elle est orientée vers le travail de la loi. Le dépôt d'une proposition de loi ou d'amendements, la prise en charge de rapports, les interventions en séance ou en commission ou l'interpellation du gouvernement via des questions sont autant d'activités surdéterminées par divers enjeux politiques – dont des enjeux de publicisation ou de carrière. Le troisième axe de la session se donne pour objectif d'examiner la manière dont les parlementaires mènent leur travail « au travers de la loi ».

Partant de ce constat d'une diversité des usages des parlements au-delà de la production législative, comme des acteurs qui participent à la production législative, la section thématique invite des propositions qui traitent de l'un de ces thèmes, ou les croisent. Offrant un nouveau point de vue sur ces institutions, la section doit permettre aussi d'ouvrir une fenêtre originale sur le champ politique et ses évolutions. Car si la production de la loi n'est qu'une activité mineure de ces institutions, en particulier dans certains pays où la

place des parlementaires dans le trajet de la loi est relativement limitée, les parlements restent le plus souvent des lieux centraux de la vie politique nationale.

Lors de la sélection des propositions, priorité sera donnée aux travaux qui permettent une mise en perspective (historique, nationale, institutionnelle), comme à ceux qui mettent l'accent sur des aspects moins connus de l'activité de ces institutions. Les travaux qualitatifs comme quantitatifs sont bienvenus, tout comme les recherches provenant des diverses disciplines des sciences sociales. Les communications en anglais sont possibles.

A central function of parliaments - at least constitutionally, lawmaking is probably the aspect that has retained most of the attention of researchers. The activity of the members of parliaments is nonetheless neither limited to lawmaking, nor to the control of the executive branch. In fact, MPs carry out scores of other activities during their term, and elected officials are not the only ones to participate in the legislative production. Besides them, many other actors are involved whose role tends to be concealed by a strict focus on elected members.

This panel aims at examining these various activities taking place "in the shadow of the law" in such spaces primarily dedicated to legislative production. The goal is to reach a better understanding of the functioning of these institutions and their agents, but also to use parliaments as observatory points to analyze in the political field and its dynamics. The section welcomes proposals from scholars working in this area, irrespective of their original discipline, methods or theoretical approach. The proposals can tackle (but are not limited to) one of the following aspects:

i) A first possible direction of work is to investigate what MPs do of their term. Besides lawmaking, MPs carry out many activities while elected: they meet socio-economic actors or representatives of interest groups; they exchange with colleagues and attend party or group meeting; they interact with journalists, they invite constituents, etc. Ultimately, lawmaking is only a limited share of their activity, even when understood in the broadest sense of the term. How do MPs use their term in office, and what for? The uses of parliaments are diverse, they vary in time. In the French case for instance, the work of MP has drastically changed. The creation of an official aide position, as well as the allocation of individual resources (such as the building of personal offices) promoted new practices - more oriented towards personal activities rather than towards collective work. From one country to another, the resources and the media visibility offered, or the forms of parliamentary work allow for various uses of these spaces.

ii) Other proposals could focus on the "supporting personnel" who assist parliamentarians, in order to better understand the role they play in the everyday life of the institution. While they sign the bills into laws, the Members of parliaments are not the one who dedicate most time working on them. Other groups can be mentioned: often confused with the party, political groups play a crucial role for the organization of parliamentary activity. Nowadays, they are endowed with a permanent staff which gives them some leeway to develop an expertise on various topics, although with significant variations from one country to another. Officials are another discreet but central group in the legislative work. They play a central role in the functioning of the institution. In fact, they are the one who, at the request of the MPs, draft texts and amendments or reports without ever endorsing them. During committee sessions, they advise parliamentarians. Others actors could be mentioned, such as government envoys, sent by the cabinets during the discussion of the law in order to follow closely the process.

iii) Other proposals again could zoom in on the extra-legal aspects of the lawmaking process. Submitting a bill or an amendment, filing in a report, intervening during plenary or committee sessions, asking questions to the government... all of these activities are over-determined by various political rationale - from communication to career-making. To take just an example, the number of votes, amendments and written questions to the government all rose significantly in France in the last two decades, despite reforms aimed at curbing this growth. This "legislative inflation" shows well that politicians are also using the tools at their disposal to carry out their activities. On this case or on others, the session invites papers which try detail and account for this repurposing, and examine how MPs conduct their work "through the law".

Premised on the idea of a multiplicity of actors in parliaments and of the uses of parliaments, the panel invites proposals that address one or several of the aforementioned themes. The goal is to illuminate the political activity that is taking place in and around these central features of contemporary democracies, highlighting its variations (from one party to another, from one country to another) as well as its transformations in time. In addition to casting a new look on these institutions, the panel will also offer an original window to examine the political field, its functioning, and its evolutions.

Priority will be given to papers offering a comparison (historical, national, institutional) as well as to those focusing on understudied aspects. Qualitative and quantitative works alike are welcome, as well as papers from other disciplines. Presentations can be made in English.

ST 38
Qualifier et quantifier l'activité parlementaire : données, méthodes et pratiques
Qualifying and Quantifying Parliamentary Activity: Data, Methods and Practices

Responsables scientifiques :
François Briatte (*European School of Political Sciences* (ESPOL), Université Catholique de Lille)
francois.briatte@sciencespo.fr
Olivier Rozenberg (Centres d'Études Européennes (CEE), Sciences Po Paris)
olivier.rozenberg@sciencespo.fr

L'activité parlementaire est loin de constituer un impensé de la recherche en science politique : au contraire, les recherches existantes sont déjà suffisamment conséquentes pour qu'il soit possible d'organiser la confrontation d'hypothèses concurrentes sur la nature, le fonctionnement et les logiques de cette activité. Notre examen de la littérature pointe toutefois les limites des recherches actuelles en ce qui concerne la qualification et la quantification des nouvelles données parlementaires, rendues accessibles au chercheur par le biais des technologies numériques et de leur prise en compte par les services des parlements.

Cette section thématique se propose de contribuer à établir un état des lieux des manières dont la science politique envisage à la fois la qualification et la quantification de l'activité parlementaire à partir de ce bilan, en posant les questions principales suivantes :

1. **De quelles données dispose-t-on aujourd'hui sur l'activité parlementaire ?** De quelles manières ces données sont-elles accessibles, et comment ces données peuvent-elles être rassemblées, agrégées et archivées, à la fois du point de vue des outils à maîtriser pour le chercheur et des enjeux de réplicabilité qui s'applique aux analyses empiriques ?
2. **De quelles méthodes dispose-t-on pour étudier ces données ?** En particulier, dans quelles circonstances peut-il être intéressant de dépasser les mesures conventionnelles de « productivité législative », tels que les taux de présence ou le nombre de documents législatifs déposés, et avec quelles conséquences sur les méthodes de modélisation à employer ?
3. **Sur le plan théorique, lorsque l'on évoque l'espace parlementaire, de quel espace parle-t-on ?** Lorsque l'on cherche à qualifier le « territoire singulier » de l'activité parlementaire, faut-il plutôt évoquer un « champ », un « champ d'action stratégique » ou même une « écologie », et avec quelles conséquences pour la formulation des hypothèses ?
4. **Sur le plan méthodologique, à quel niveau d'analyse faut-il agréger l'activité parlementaire ?** Quand est-il plus pertinent, par exemple, de mesurer cette activité au niveau de l'acteur parlementaire individuel, qui inclut toutefois généralement plusieurs personnes rassemblées en équipe, plutôt qu'aux autres niveaux envisageables, telles que la commission, le groupe parlementaire, le parti politique de rattachement, ou même la chambre parlementaire ?
5. **Quelles perspectives comparatives l'analyse de l'activité parlementaire laisse-t-elle envisager ?** Quelle influence peut-on mesurer, par exemple, au niveau du mode de scrutin, et quels facteurs l'analyse doit-elle prendre en compte lorsqu'elle porte sur des assemblées parlementaires infranationales, tels que les parlements fédérés, ou supranationales, tels que le Parlement européen ?
6. **Quelle est la réception sociale de l'activité parlementaire ?** Par quels moyens les acteurs sociaux se saisissent-ils de cette activité, avec quels motifs, et avec quelles conséquences, notamment en rapport au renforcement des contraintes exprimées sous la forme d'impératifs de performance, au sein de communautés politiques de plus en plus marquées par la logique de l'évaluation ?

Pour mener cette réflexion, nous souhaiterions encourager la soumission de textes basés sur des recherches empiriques, avec une préférence supplémentaire pour les recherches comparatives et pour les textes

contenant un développement méthodologique et pratique aussi précis que possible, afin de permettre des échanges approfondis sur les méthodes d'analyse des différentes communications, ainsi qu'une critique collective de ces méthodes.
En plus des textes, les organisateurs de la section thématique encourageront les auteurs des communications à fournir également tout matériau supplémentaire permettant de mieux saisir le protocole de recherche qu'ils ont suivi (notamment les jeux de données et le code de réplication des analyses si pertinent).

Parliamentary activity is far from being a neglected topic in political science: on the contrary, enough research exists to allow for the confrontation of concurrent hypotheses on the nature, the functioning and the logics of what parliamentarians do. However, our review of that research reveals that it falls short of fully taking into account the qualification and quantification of newer legislative data sources, made available to researchers through digital technology and its implementation by parliamentary services.
In light of that review, this thematic panel offers to establish a general review of the ways in which political science research conceptualises both the qualification and quantification of parliamentary activity, by asking the following questions:

1. **What data on parliamentary activity are currently available?** How are these data accessible, and how can they be collected, aggregated and archived, both in terms of the tools available for researchers to perform that task, and from the perspective of making empirical research replicable?
2. **What methods are available to analyse these data?** Specifically, in what circumstances is it interesting to go beyond conventional measures of "legislative productivity," such as presence rates or quantities of submitted legislative documents, and with what consequences for modelling?
3. **From a theoretical perspective, when we talk about the parliamentary space, what space are we talking about?** When we seek to qualify the "singular territory" of parliamentary activity, should one mention it rather as a "field", as a "strategic action field", or even as an "ecology", and with what consequences for hypothesis formulation?
4. **From a methodological standpoint, at what level of analysis should parliamentary activity be aggregated?** When is it more relevant, for instance, to measure this activity at the level of the individual parliamentarian, who nonetheless usually features several people working as a team, rather than at other conceivable levels, such as parliamentary committees, groups, political parties, or even parliamentary chambers?
5. **What comparative perspectives do parliamentary activities open up?** How is it influenced, for instance, by electoral formulas, and what factors should we take into account when studying infranational assemblies, such as state parliaments, or supranational assemblies, such as the European Parliament?
6. **How is parliamentary activity received in society?** What uses do social agents make of this activity, with what motives, and with what consequences, especially with regards to the strengthening of social constraints expressed as performance imperatives in polities that are increasingly marked by the audit logic?

In order to discuss these questions, we would like to encourage authors to submit papers based on empirical research, with an additional preference for comparative studies and for papers discussing methodological and practical issues as precisely as possible, in order to allow for an in-depth discussion of the research methods covered by all papers, and to allow for a collective critical review of these methods.
In addition to the papers themselves, the organizers encourage the authors to also provide them with any supplementary material allowing for a better understanding of the research protocol that they used (and especially datasets or, if relevant, replication code).

ST 39
Etre représenté ?
Sociologie du sentiment de représentation politique
To be represented?
Sociology of the feeling of political representation

Responsables scientifiques :
Lorenzo Barrault-Stella (CNRS, CRESPPA-CSU) lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr
Julien Talpin (CNRS, CERAPS) julien.talpin@univ-lille2.fr

Au-delà des enquêtes quantitatives qui indiquent une forte défiance des citoyens à l'égard des élites politiques[1], l'étude des rapports que les gouvernés entretiennent avec leurs représentants demeure un champ peu exploré par la science politique. Les relations, pratiques et symboliques, qu'entretiennent les représentés à leurs représentants n'ont que rarement fait l'objet d'enquêtes spécifiques. Si la proximité géographique peut constituer un élément important de la confiance accordée aux élus[2], on en sait moins sur la façon dont les propriétés sociales des représentants influent (ou non) sur leur perception par les représentés et la façon dont cela façonne leur sentiment d'être (bien) représenté. L'enjeu de cette section thématique est de participer à l'analyse sociologique du sentiment de représentation politique, afin de contribuer aux études relatives à la politisation et au consentement à la délégation. Il s'agit de porter la focale sur une variété de contextes historiques et politiques au sein desquels les citoyen.ne.s se sentent inégalement représenté.e.s, dans la perspective de cerner les conditions dans lesquelles ces groupes s'estiment pris en charge politiquement et consentent éventuellement à un renouvellement de leur délégation. Cette ST sera articulée autour de deux axes.

Les conditions sociales de l'identification au représentant

Dans quelle mesure l'homologie sociale renforce-t-elle le sentiment de représentation ? Le fait de partager certains traits avec son représentant renforce-t-il la confiance et le sentiment d'être représenté ? Au regard de la diversité des formes de domination et des processus hétérogènes de catégorisation qu'elles impliquent, quelles caractéristiques sociales apparaissent les plus saillantes de ce point de vue et pour quels groupes ? Le fait d'appartenir à la même fraction de classe ? Au même groupe religieux ou ethnique ? Appartenir au même quartier ? Les femmes se sentent-elles mieux représentées par des femmes ? Les ouvriers par des ouvriers ? Les noirs par des noirs ? Quelle est la nature des mécanismes qui expliquent ce sentiment de représentation dans divers contextes ? La proximité sociale constitue-t-elle une condition de félicité des relations d'identification[3] des représentés aux représentants ? Les citoyens ont-ils le sentiment qu'ils sont mieux compris ou que leurs intérêts sont mieux défendus par des représentants « comme eux » ? Quels sont en outre les conséquences de ces processus d'identification du point de vue des pratiques politiques (vote ou autres)[4] ?

« Remise de soi », « trahison »... Vers une sociologie de la relation de représentation

On peut en complément s'interroger sur les dynamiques de la relation de représentation. Ainsi, les gouvernés ont-ils davantage d'interactions (par écrit, de face à face, etc.) avec des élus dont ils se sentent proches socialement ? Comment les performances des représentants sont-elles interprétées et vécues par les représentés ? Les travaux autorisant la comparaison de contextes géographiques et historiques

---

[1] Susan J. Pharr, Robert Putnam, (eds), 2000, *Disaffected democracies*, Princeton, Princeton University Press; Torcal Mariano, Montero Jose Ramon (eds.), 2006, *Political Disaffection in Contemporary Democracies*, Londres, Routledge.
[2] Christian Le Bart, Rémi Lefebvre, *La proximité en politique*, Rennes, PUR, 2005.
[3] Rogers Brubaker et Frederick Cooper, « Beyond Identity », *Theory and Society* 29, 2000, p.1-47; Martina Avanza, Gilles Laferté, « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 61, 2005, p.134-152.
[4] Aux Etats-Unis, les tenants de la thèse de « l'empowerment » avancent que la confiance accrue des Africains-Américains dans les élus noirs se traduit par une participation accrue : Lawrence Bobo, Franklin D. Gillian, « Race, Sociopolitical Participation, and Black Empowerment », *American Political Science Review*, 84(2), 1990, p.377-393.

contrastés sont les bienvenus. Ainsi, si de nombreuses études portent sur le travail de représentation de « la classe ouvrière » par le Parti communiste[5], on en sait moins sur la façon dont cette prétention à la représentation était vécue dans les classes populaires. Peut-on repérer des processus similaires sur les rapports des classes supérieures à leurs représentants ? La littérature évoque parfois une « remise de soi », mais celle-ci mériterait des enquêtes décrivant les éventuelles ambiguïtés de tels mécanismes. De même, si des travaux invitent à étudier les formes de « loyauté » à l'égard des représentants[6] ou même de consentement, comment peut-on les observer sans laisser de côté des formes de résistance souvent cachées[7]? Alors que l'autonomisation des représentants est bien documentée[8], comment ces processus d'usurpation intrinsèques aux relations de délégation[9] sont-ils vécus par les gouvernés ? On manque de travaux analysant un éventuel sentiment de « trahison » chez les représentés.

Constituant un espace de débat autour du sentiment de représentation politique, cette section thématique réunira des travaux sociologiques ancrés empiriquement, relatifs à différentes situations historiques, contextes nationaux ou locaux, et conjonctures routinières ou critiques. Toutes les approches méthodologiques et théoriques sont les bienvenues, et les échanges permettront d'éprouver relationnellement les techniques d'enquête sur ces questions.

Beyond quantitative surveys showing a widespread distrust of the citizens towards political elites[10], the study of the relationships between the governed and elected representatives remains an understudied field in political science. The practical and symbolic relationships between the citizenry and representatives have hardly ever been the subject of specific research. While geographical proximity is an important element in the trust citizens grant to politicians[11], we still know little about how the social characteristics and identities of representatives shape (or not) the perceptions of the governed to be (well) represented. The goal of this panel is to pave the road for a sociological analysis of the feeling of political representation, thus contributing to the broader field of politicization processes and consent to delegation. The aim is to focus on a diversity of historical and political contexts, in order to better understand how these groups experience political representation and eventually consent to the renewal of delegation. This panel will be articulated around two questions.

The social conditions of the identification to the representative

To what extent social homology strengthens the feeling of representation ? Does sharing certain common features with one's representative increases trust and the feeling of representation? Given the diversity of the forms of domination and the heterogeneous processes of categorization they imply, what social characteristics and categories appear the most salient from this perspective and for which groups? Is it related to belonging to the same sub-class? To the same religious or ethnic group? Coming from the same neighborhood? Do women feel better represented by other women ? Workers by other workers? Black people by other Blacks? What is the nature of the mechanisms explaining this feeling of representation in different contexts? Is social closeness a condition of felicity of the identification[12] of the citizens with their representatives? Do citizens feel better understood or their interest better promoted by people « like themselves » ? To what extent such identification processes have changed in the last decades and vary depending on the country or the political culture ? What are the consequences of such identification processes on political practices (vote, civic engagement, etc.)[13] ?

---

[5] Bernard Pudal, *Prendre parti,* Paris, Presses de la FNSP, 1989 ; Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière*, Rennes, PUR, 2009.
[6] Nicolas Mariot, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, 92, 2010, p.165-194.
[7] James Scott, *Domination and the Arts of Resistance*, Yale, Yale University Press, 1990.
[8] Robert Michels, *Les Partis politiques*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2009 [1912].
[9] Pierre Bourdieu, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 52, 1984, p.49-55.
[10] Susan J. Pharr, Robert Putnam, (eds), 2000, *Disaffected democracies*, Princeton, Princeton University Press; Torcal Mariano, Montero Jose Ramon (eds.), 2006, *Political Disaffection in Contemporary Democracies*, Londres, Routledge.
[11] Christian Le Bart, Rémi Lefebvre, *La proximité en politique*, Rennes, PUR, 2005.
[12] Rogers Brubaker et Frederick Cooper, « Beyond Identity », *Theory and Society* 29, 2000, p.1-47; Martina Avanza, Gilles Laferté, « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 61, 2005, p.134-152.
[13] Aux Etats-Unis, les tenants de la thèse de « l'empowerment » avancent que la confiance accrue des Africains-Américains dans les élus noirs se traduit par une participation accrue : Lawrence Bobo, Franklin D. Gillian, « Race, Sociopolitical Participation, and Black Empowerment », *American Political Science Review*, 84 (2), 1990, p.377-393.

Delegation, « treason » ... Towards a sociology of the representation relationship

We will also investigate the dynamics of the representation relationship. Have the governed more frequent relationships (by writing, face-to-face, etc.) with elected officials they feel close to? How are representatives performances experienced and interpreted by the citizens? Research based on the comparison between contrasted geographical and historical contexts are more than welcome. For instance, while many studies focus on the representation of the "working class" by the Communist Party[14], we still know little about how this representative claim was experienced by working people. In contrast, can similar processes be observed for the representation relationships of the ruling classes? The literature often mention the "total delegation" (*remise de soi*) of the represented, but this notion deserves further investigation describing the potential ambiguities of such mechanisms. Similarly, while some authors invite to analyze the forms of "loyalty" toward representatives[15], or even consent, how can such processes be observed subtly without ignoring the potential hidden resistance they also convey[16]? While the autonomization of the delegates is well documented, how are such usurpation processes experienced by the citizens? We still lack research studying potential feelings of "treason" by the governed.

This panel will embody an arena of scientific deliberation on the feeling of political representation. It will gather sociological works empirically grounded in different historical, national or local contexts, in crisis or stable times. All methodological and theoretical perspectives are welcome. The discussion will allow assessing relationally the best methods and tools regarding these questions.

---

[14] Bernard Pudal, *Prendre parti,* Paris, Presses de la FNSP, 1989 ; Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière*, Rennes, PUR, 2009.
[15] Nicolas Mariot, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, 92, 2010, p.165-194.
[16] James Scott, *Domination and the Arts of Resistance*, Yale, Yale University Press, 1990.

ST 40

Au cœur des Exécutifs : de l'importance des Secrétariats généraux

Core Executives: Do Secretariats-General Matter?

Responsables scientifiques :
Jean-Michel Eymeri-Douzans (Sciences Po Toulouse)
jean-michel.eymeri-douzans@sciencespo-toulouse.fr
Michel Mangenot (Université de Lorraine) michel.mangenot@univ-lorraine.fr

Les travaux sur le pouvoir exécutif, nombreux en science politique anglophone et qui connaissent en France un regain d'intérêt chez les historiens (Roussellier, 2015 ; Rosanvallon 2015), n'envisagent pas véritablement les organes et les dispositifs institutionnels qui, sous l'autorité directe des gouvernants politiques, ont permis l'affirmation du Premier Ministre (les services de Matignon créés en 1935) puis du Président de la République (à partir de 1958). Si la science politique française a fait une place grandissante à la sociologie des institutions politiques et administratives, ce mouvement n'a pas encore touché ce que Jean-Louis Quermonne (1991) avait baptisé les « administrations d'état-major ». Dans le prolongement de l'étude des *Entourages de l'Exécutif* portant sur les cabinets et les conseillers personnels (Eymeri-Douzans, Bioy, Mouton, 2015), il s'agit ici d'élargir nos recherches à ce que les collègues anglophones appellent le « *Core Executive* », c'est-à-dire les instruments et les formes institués de « gouvernement par le centre » (Hayward, Wright, 2002), à savoir, en sus des collaborateurs directs, les Secrétariats généraux. Partout dans les Etats-nations, les institutions européennes et les organisations internationales, l'on observe le renforcement de ces Secrétariats généraux, administratifs par leur nature mais investis d'une mission de coordination interministérielle/interinstitutionnelle de la production et de la mise en œuvre des programmes publics qui place leur activité à l'articulation de la vie politique et des politiques. Notre ambition est de lancer un programme de recherches comparées de ces secrétariats généraux dans les Etats européens et de l'OCDE, les institutions de l'UE et les organisations internationales.

Ainsi sur le Secrétariat général du gouvernement (SGG) français, acteur majeur de la production législative, on ne dispose que d'une thèse de science politique historico-descriptive (Bonini, 1986) et de droit (Guiselin, 2015) en dehors de témoignages d'anciens titulaires de la fonction (Fournier, 1987). Sur le Secrétariat général de l'Elysée, hormis l'ouvrage de Samy Cohen (1980), un essai récent (Armand, Bongibault, 2016) dresse le portait des secrétaires généraux selon le schéma médiatique habituel des « hommes de l'ombre » alors que cette fonction est largement codifiée. On relève aussi des travaux historiques sur les collaborateurs de plusieurs Présidents, mais rien sur l'institutionnalisation de la fonction et sa sociologie. Comment fonctionne réellement la dyarchie exécutive ? Si l'Elysée est fort politiquement, ses capacités administratives restent faibles, alors que c'est l'inverse pour Matignon. Dans les pays comparables, quelles structures administratives entourent les chefs de gouvernement et d'Etat ? Quelles sont les régularités et les singularités observables ?

En matière d'études européennes, si le Secrétariat général du Conseil a été progressivement étudié sous plusieurs angles (Mangenot, 2003, 2010), ce n'est pas le cas du « SecGen » de la Commission (Kassim, 2004) devenu une véritable administration présidentielle, ou d'autres institutions et organes à Bruxelles ou Luxembourg. Sera exclu de notre périmètre l'administration des assemblées parlementaires, qui relève des *legistative studies* mais seront inclus les organes de coordination nationale des affaires européennes (Eymeri-Douzans, 2002 ; Mangenot 2016).

Au niveau international, un renouveau des études sur les aspects institutionnels est porté par Guillaume Devin et Bob Reinalda qui a dirigé un important dictionnaire biographique des Secrétaires généraux d'organisations internationales. Il s'agira ici de croiser les perspectives des internationalistes et des

spécialistes d'administration et d'action publique et de décloisonner les approches en tentant de saisir le lien entre transformations internes et changement des organisations internationales (Nay, Petiteville, 2011).

Cette ST vise à systématiser une analyse comparée, aussi les mêmes questionnements seront-ils appliqués à chaque cas étudié : quel rôle exerce réellement chaque SG ? En quoi consistent concrètement leurs activités de coordination ? Quelles sont leurs ressources institutionnelles ? Identifie-t-on des trajectoires et profils biographiques communs ? Ces profils sont-ils en transformation ? Les secrétaires généraux sont-ils de purs « managers » de procédures formelles ou ont-ils tendance à concentrer le pilotage de l'action publique ? Sont-ils donc une illustration du « paradoxe (néo)-managérial », avec recentralisation et repolitisation du pouvoir administratif ?

Executive power has always counted among the major research objects of Anglophone political science (cf. Dunleavy, Rhodes, 1995; Peters, Pierre, 2000; Poguntke, Webb, 2005). In France, despite the interest shown recently by historians (Rousselier, 2015; Rosanvallon, 2015), current research still overlooks the structures and processes placed under the direct authority of our political governors and which enabled the rise in power of the Prime Minister (Matignon Services were created in 1935) and then the President (since 1958). Although the sociology of institutions, either political (Lacroix, Lagroye, 1992; Lagroye, Offerlé, 2010) or administrative (Eymeri-Douzans, Boukaert, 2013) has grown in importance within the French political science, what Jean-Louis Quermonne (1991) called "*administrations d'état-major*" (staff administrations) remain neglected in current researches.

Following the recent analysis of the entourages of the Executive (Eymeri-Douzans, Bioy, Mouton, 2015), we are now broadening the scope of our research to the Core Executive, i.e. the instruments and institutionalized forms of "governing by the centre" (Hayward, Wright, 2002): in addition to political staffs of special advisors, these are the Secretariats-Generals. Wherever we look, to the nation-states, EU institutions or international organisations, we can easily notice the reinforcement of these Secretariats-Generals, administrative by their very nature but in charge of the inter-ministerial/inter-institutional coordination of the production and implementation of public programmes – an activity which connects politics and policies. Going beyond the French case, our ambition is to launch a research programme devoted to the comparative analysis of Secretariats-Generals in the EU and OCDE member-states, in the EU institutions and international organisations.

Studies devoted to Secretariats-General are scarce. Apart from some personal accounts of former incumbents (Fournier, 1987), a political science dissertation (Bonini, 1986) that depicts the institution in an historical perspective, and a dissertation in law (Guiselin, 2015), there is no other systematic analysis of the Secretariat-General of the French government (SGG), major actor of the legislative process. Biographies of various collaborators of French Presidents are available, yet no research has been undertaken on the institutionalisation and the sociology of the Secretariat-General of the *Elysée*. Samy Cohen's work (1980) was not updated or extended, except for a recent essay (Armand, Bongibault, 2016), which offers only a gallery of media-style portraits of these "man in the shadow". How does the Executive diarchy actually work? The Presidency is politically strong but its administrative capacities remain weak, whilst the reverse if true in the case of *Matignon*. What is the situation in other countries? Which administrative structures support the head of state and government? Can we identify the common elements and singularities?

In the field of European studies, the Secretariat-General of the Council has already been put under scrutiny from various points of view (Mangenot, 2003, 2010). This is not the case for the Commission's "SecGen" (Kassim, 2004), which became a genuine presidential administration, or for other institutions and bodies in Brussels or Luxembourg. We will let aside the administrative services of Parliamentary assemblies, which fall into the area of legislative studies, but we intend to analyse the institutions in

charge with the coordination of European affairs at the national level (Eymeri-Douzans, 2002; Mangenot 2016).

There is also a renewed interest for the institutional aspects of international relations as proven by Guillaume Devin (2016) or Bob Reinalda, coordinator of a consistent biographical dictionary of Secretaries general of international organizations. Therefore, our ambition is to fertilise the IR perspective with the views of public administration and public policy specialists, following the example of Franck Petiteville and Andy Smith, in order to make room for a comparative analysis of the commerce between domestic processes and the transformations at work within the international organization (Nay, Petiteville, 2011).

This panel aims at launching a systematic comparative analysis of Secretariats-General. Thus, in each case study, the same set of questions will be addressed: which role does the SG actually play? What is the practical content of their coordinating activities? What are the SG institutional resources? Are the trajectories and biographies of the persons working at SG sharing common features? Are there common trends noticeable? Are the SGs merely managers of formal procedures or do they tend to concentrate government? Do they illustrate the NPM paradox of the renewed centralisation and politicisation of the administrative power?

Références / References

ARMAND C., BONGIBAULT R., 2016, *Dans l'ombre des Présidents : les Secrétaires généraux de l'Elysée*, Fayard.

BONINI F., 1986, *Histoire d'une institution coutumière : le secrétariat général du gouvernement de la République française,* thèse, IEP de Paris.

COHEN S., 1980, *Les Conseillers du président. De Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, PUF.

EYMERI-DOUZANS J.-M., 2001, « Définir la position de la France dans l'Union européenne. La médiation interministérielle des généralistes du SGCI » *in* Nay. O, Smith O., *Le gouvernement du compromis*, Economica.

EYMERI-DOUZANS J.-M., BIOY X., MOUTON S., dir., 2015, *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Presses de Sciences Po.

EYMERI-DOUZANS J.-M., BOUCKAERT G., dir., 2013, *La France et ses administrations. Un état des savoirs*, Bruylant.

FOURNIER J., 1987, *Le travail gouvernemental*, Presses de Sciences Po.

GUISELIN J., 2015, *Le secrétariat général du gouvernement*, thèse de doctorat en droit public, 15 septembre, Université Paris 2.

HAYWARD J., WRIGHT V., 2002, *Governing from the Centre. Core Executive Coordination in France*, Oxford University Press.

KASSIM H., 2004, *The Secretariat General of the European Commission, 1958-2003: a singular institution*. In: *Politics and the European Commission*. Routledge

MANGENOT M., 2003, «Une « Chancellerie du Prince ». Le Secrétariat général du Conseil dans le processus de décision bruxellois», *Politique européenne,* n°11,

MANGENOT M., 2010, "The invention and transformation of a governmental body: the Council Secretariat" *in* Mangenot (M.), Rowell (J.), eds., *A political sociology of the European Union. Reassessing constructivism*, Manchester University Press.

MANGENOT M. 2016, « Coordonner les affaires européennes », n°158 de la *Revue française d'administration publique*, sous presse.

NAY O., PETITEVILLE F., 2011, « Le changement dans les organisations internationales », n°53 de *Critique internationale*.

QUERMONNE J.-L., 1991, *L'Appareil administratif de l'Etat*, Point Seuil.

ROSANVALLON, P., 2015, *Le bon gouvernement*, Seuil.

ROUSSELLIER N., 2015, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France XIXe et XXIe siècles*, Gallimard.

ST 41

Les élus de l'étranger : une nouvelle catégorie de représentants politiques ?

Representing expatriates: a new category of political agents?

Responsables scientifiques :
Tudi Kernalegenn (Institut d'études politiques de Rennes,
Centre de recherches sur l'action politique en Europe CRAPE – UMR 6051)
tudi.kernalegenn@gmail.com
Thibaut Jaulin (Sciences Po) thibaut.jaulin@sciencespo.fr

L'objectif de cette section thématique est de s'interroger sur la représentation politique des migrants dans leur pays d'origine. Alors qu'une majorité de pays dans le monde permettent désormais le vote à distance et que de nombreux pays ont créé une représentation parlementaire spécifique et/ou une assemblée représentative pour leurs citoyens à l'étranger, peu de travaux portent sur les différentes formes de représentation des migrants dans leur pays d'origine.

Depuis quelques années, la littérature sur le vote « à distance » s'est fortement développée (Lafleur, 2013), que ce soit avec une perspective de théorie politique, pour s'interroger sur la légitimité de la participation aux élections de citoyens non-résidents (Bauböck & Faist, 2010), ou avec une perspective de sociologie politique pour analyser la généralisation de cette pratique et les dynamiques de la mobilisation et du comportement électoral à l'étranger (Escobar *et alii*, 2015). Par contre, les travaux qui portent sur les différentes formes de représentations des citoyens à l'étranger sont rares (Collyer, 2014), notamment en France qui est pourtant l'un des pays qui octroie le plus de droits à ses expatriés (Pellen, 2013).

L'enjeu de cette section thématique, qui s'inscrit au croisement des travaux sur les migrations et le transnationalisme et de la littérature sur les élites et la représentation politique, est donc de réunir et de confronter des recherches originales sur la représentation politique des migrants dans leur pays d'origine afin de mieux comprendre la genèse de ces nouveaux espaces politiques transnationaux (Dufoix *et alii*, 2010).

L'objectif est, tout d'abord, de mieux cerner le profil des élus de l'étranger, en particulier dans les pays qui possèdent des députés et des sénateurs des l'étranger, mais également dans les pays qui ont mis en place des institutions représentatives (à l'instar du Consejo General de la Ciudadanía Española en el Exterior). Qui sont les représentants politiques des expatriés ? Comment construisent-ils leur carrière politique ? Quelle est la part de ceux qui mènent une double carrière politique, « ici et là-bas » ? Dans quelle mesure la création de circonscriptions extraterritoriales s'accompagne-t-elle d'un renouvellement du profil des candidats et des élus ?

Cette section thématique ambitionne également de porter l'attention sur la façon dont les élus de l'étranger construisent leur éligibilité (Costa & Kerrouche, 2007). Quels types de compétences, d'outils, et de capital politique sont mobilisés par les candidats, notamment lors des campagnes électorales à l'étranger. ? Dans quelle mesure ces dernières s'accompagnent-elles d'une évolution de l'offre politique, par exemple la valorisation de la double appartenance ? Dans quels cas permettent-elles à des acteurs locaux de consolider un capital politique communautaire, y compris à travers le clientélisme ? À quelles conditions peuvent-elles articuler des logiques nationales et locales ?

Enfin, cette section thématique vise à interroger le travail politique de ces élus et représentants. Quelles sont leurs priorités et thématiques propres ? Quelles sont les spécificités des relations qu'ils entretiennent avec leurs administrés ? Leur activité législative se distingue-t-elle de celles des autres élus ? Comment intervient la variable territoriale dans un contexte transnational ? Par exemple, en quoi est-ce différent de représenter les Italiens de France et d'Amérique Latine (Tintori, 2009) ? De manière générale, il s'agira de comprendre dans quelle mesure la « transnationalisation » des élections induit une transformation du travail de député et des liens de représentation.

Les propositions de communication attendues peuvent être aussi bien des études de cas que des comparaisons ou des études quantitatives larges. La diversité des choix géographiques, des approches méthodologiques et des perspectives théoriques permettra une montée en généralité au cours des échanges et une compréhension plus large du rôle des élites politiques transnationales.

The aim of this thematic section is to explore the political representation of migrants in their country of origin. While a majority of countries in the world allow external voting now and many countries have established specific parliamentary representation and/or a representative assembly for their citizens abroad, few studies address the different forms of representation of migrants in their country of origin.

In recent years, the literature on external voting has developed strongly (Lafleur, 2013), either with a political theory perspective, questioning the legitimacy of the electoral participation of non-resident citizens (Bauböck & Faist, 2010), or with a political sociology perspective, in order to analyze the development of this practice and the dynamics of mobilization and voting behavior abroad (Escobar et al, 2015). However, the works that deal with the different forms of representation of citizens abroad are rare (Collyer, 2014), particularly in France, one of the countries granting the most rights to its expatriates (Pellen, 2013).

The aim of this thematic section, at the intersection of the literature on migration and more generally on transnationalism, and of the research on elites and political representation, is to bring together and confront original research on the political representation of migrants in their country of origin in order to understand better the genesis of these new transnational political spaces (Dufoix et al, 2010).

The aim is, first, to understand better the profile of politicians among expatriates, especially in countries with deputies and senators from abroad, but also in countries that have set up representative institutions (such as the Consejo General de la Ciudadanía Española en el Exterior). Who are the political representatives of expatriates? How do they build their political careers? What is the proportion of those who lead a double political career, “here and there”? To what extent is the creation of extraterritorial districts accompanied by a renewal of the profile of candidates and elected representatives?

This thematic section also has for objective to focus attention on how external representatives build their eligibility (Costa & Kerrouche, 2007). What types of skills, tools, and political capital are mobilized by the candidates, particularly during election campaigns abroad? To what extent are they accompanied by changes in the political offer, such as the valuation of dual membership? In which cases do they enable local players to consolidate a community political capital, including through clientelism? Under what conditions can they articulate national and local logics?

Finally, this thematic section ambitions to examine the political work of such representatives and officials. What are their priorities and specific themes? What are the characteristics of their relationship with their citizens? Is their legislative activity different from those of other representatives? How does the territorial variable intervene in a transnational context? For example, how is it different to represent Italians in France and in Latin America (Tintori, 2009)? In general, the aim will be to understand how the “trans-nationalization” of the elections causes the transformation of constituency work and of the links with the constituents.

Expected paper proposals can be case studies as well as comparisons or large quantitative studies. The diversity of geographical focuses, of methodological approaches and of theoretical perspectives will allow an increase in generality in the debates and a broader understanding of the role of transnational political elites.

Références / References

BAUBÖCK (Rainer), FAIST (Thomas) dir., 2010 : *Diaspora and Transnationalism. Concepts, Theories and Methods*, Amsterdam : Amsterdam University Press.

COLLYER (Michael), 2014 : « Inside Out ? Directly elected “special representation” of emigrants in national legislatures and the role of popular sovereignty », *Political Geography*, n° 41, p. 64-73.

COSTA (Olivier), KERROUCHE (Éric), 2007 : *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris : Les Presses de Sciences Po.

DEDIEU (Jean Philippe), CHAUVET (Lisa), GUBERT (Flore), MESPLE-SOMPS (Sandrine), SMITH (Étienne), 2013 : « Les "batailles" de Paris et de New York. Une analyse du comportement électoral transnational des migrants sénégalais en France et aux États-Unis », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 5, p. 865-892.

DUFOIX (Stéphane), GUERASSIMOFF (Carine), TINGUY (Anne de) ed., 2010: *Loin des yeux, près du cœur. Les États et leurs expatriés*, Paris : Les Presses de SciencesPo.

ESCOBAR (Cristina), ARANA (Renelinda), MCCANN (James A.), 2015 : « Expatriate voting and migrants' place of residence : Explaining transnational participation in Colombian élections », *Migration Studies*, vol. 3, n° 1, p. 1-31.

LAFLEUR (Jean Michel), 2013 : *Transnational Politics and the State. The External Voting Rights of Diaspora*, New York and London : Routledge.

LAGROYE (Jacques), 1994 : « Être du métier », *Politix*, vol. 7, n °28, p. 5-15.

PELLEN (Cédric), 2013 : « À la conquête de l'Amérique. La campagne des élections législatives dans la première circonscription des Français de l'étranger », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 6, p. 1137-1162.

TINTORI (Guido), 2009 : « The Transnational Political Practices of "Latin American Italians" », *International Migration,* vol. 49, n° 3, p. 168-188.

ST 42

Nouvelles sciences électorales : électorat, opinion, élection

New Electoral Sciences : Electorate, Opinion, Election

Responsables scientifiques :
Pierre-Yves Baudot (UPJV - CURAPP-ESS) pierre-yves.baudot@u-picardie.fr
Patrick Lehingue (UPJV - CURAPP-ESS) Patrick.lehingue@u-picardie.fr

L'élection de Barack Obama en 2008 est aussi la victoire de nouvelles techniques électorales. Si cette élection a été présentée comme le triomphe du *grassroot campaigning*, ces techniques de mobilisation de proximité ont été pilotées et rationalisées par l'utilisation de nouveaux outils d'analyse des données électorales : l'exploitation de données massives et ouvertes, publiques (listes électorales, listes d'inscription aux primaires, données du recensement) ou fabriquées (indicateurs d'ouverture aux mails, dons, géographie électorale). Ces techniques ont été décrites dans de nombreux récits de cette première victoire comme principale raison de l'efficacité de la campagne Obama, dans sa rationalisation de la dépense financière et dans son ciblage de l'électorat (Issenberg, 2013). A la suite de cette élection, de nouvelles entreprises marchandes ont été créées et les savoirs ont traversé l'Atlantique pour être utilisés lors de la campagne Hollande 2012 (Mabi et Theviot, 2014) et Hidalgo 2014 à Paris (Pène, 2013).

Le recours à ces nouveaux outils de rationalisation du travail politique semble extrêmement familier au politiste, tout en laissant imaginer d'importantes reconfigurations. Familier, dans la mesure où l'usage de ces techniques s'inscrit dans un processus de très longue durée, corrélé à l'émergence des épreuves électorales, puis renforcé par l'élargissement des marchés politiques, visant à (prétendre) contrôler le verdict des urnes. Déjà analysé par les travaux de socio-histoire du politique, cette tentative de contrôler le verdict des urnes a transformé les notions « d'esprit public » (Karila-Cohen, 2008), puis « d'opinion publique » (Blondiaux, 1998), amenant les acteurs politiques à avoir recours aux mathématiques et à la géographie électorale. La science politique a émergé au croisement de ces processus, étant également définies comme un outil permettant non pas seulement d'exercer le pouvoir, mais aussi de le conquérir. Ces différents travaux ont aussi permis de décrire l'émergence de la codification de la compétition politique, notamment pour ce qui concerne l'usage des sondages électoraux ou le recours aux agents électoraux (Garrigou, 1993). Enfin, ces travaux ont pu décrire l'intense travail de rationalisation de la compétition politique par le recours à des professionnels revendiquant pour eux une expertise monopolisée (comme par exemple pour la communication politique (Legavre, 2005) ou pour l'organisation d'événementiels politiques ou le montage de campagne de mobilisations locales (Walker, 2009 ; Walker *et al*., 2011)) et, par conséquent, l'émergence de nouveaux métiers du politique et d'un marché de la compétition politique.

Si l'émergence de ces nouvelles techniques peut être comprise comme la poursuite d'un processus de division et de rationalisation du travail politique, d'autres éléments laissent toutefois penser que ce processus n'est pas sans effet sur les objets qu'il est sensé contrôler. Les mêmes travaux ont ainsi montré comment l'invention des sondages avaient transformé la définition de l'opinion publique jusqu'alors mobilisée par l'exercice de « votes de paille ». Il serait possible que le recours à des techniques de *big data* puisse avoir pour effet de transformer les objets mêmes du travail politique : l'électorat, l'opinion, l'élection.

Ces nouvelles techniques sont-elles de simples outils de rationalisation du travail politique ou à l'inverse, peuvent-elles être décrites comme de nouvelles sciences électorales, exigeant de nouveaux profils d'experts, une nouvelle définition de l'objet travaillé (opinion, élection) et un nouveau régime d'exploitation des connaissances ainsi produites ? C'est autour de cette question que cette section thématique du prochain congrès de l'AFSP voudrait réunir les travaux sur les nouvelles formes d'exploitation des données sur l'électorat et l'opinion.

Il est possible que l'opinion publique produite via Twitter (Boyadjian, 2016) ne soit plus exactement la même que celle produite par les sondages, à la fois par l'échantillon d'opinions rendues visibles, mais aussi par la transformation des acteurs mobilisés pour sa production. Ainsi, ces nouvelles sciences

électorales ne se contentent pas de rejouer avec d'autres techniques les mêmes partitions. Elles emploient de nouveaux types de savoirs, appuyés sur de nouveaux outils d'abstraction scientifique, appuyés autant sur la science politique (Gerber et Green, 2000) que sur les calculs de probabilités ou encore sur des outils économiques (Nickerson et Rogers, 2014) ; elles valorisent des profils particuliers d'acteurs, dotés de ressources toutes aussi spécifiques – même si tout aussi potentiellement peu effectives pour gagner véritablement l'élection et conquérir l'opinion ; elles procèdent également à l'entrée de nouveaux acteurs marchands dans le champ de la production des opinions et des élections. Ces nouveaux savoirs pourraient ainsi contribuer à renforcer les inégalités sociales de participation plutôt qu'à leur démocratisation effective tout en contribuant à renouveler les méthodes de mobilisation électorale. Il s'agit de saisir comment ces nouvelles sciences électorales, au nom d'une entreprise de démocratisation accrue de l'opération électorale, mobilisant des activistes démocratiques, viennent s'inscrire dans une configuration particulière du champ politique, marqué par une spécialisation accrue de la division du travail politique et le recul des entreprises partisanes, contribuant finalement à former un nouveau régime, toujours inégalitaire, de production des suffrages dans les démocratiques représentatives contemporaines (Piven *et al*., 2009 ; Scher, 2010).

Cette section thématique entend donc privilégier trois axes de travail pour interroger le nouveau régime de production scientifique de « l'acte de vote » (Déloye et Ihl, 2008).
- Le premier travaille les *savoirs*, en s'appuyant sur une sociologie des disciplines scientifiques mobilisées (science politique, économie, mathématique, informatique, gestion) et des relations entre science, marché et politique qui se tissent à l'occasion des élections et contribuant à la formation d'un régime spécifique de production des connaissances scientifiques.
- Le second porte sur les *organisations* productrices de ces nouvelles mobilisations, sur les relations tissées avec les partis politiques et les équipes de campagne.
- Enfin, le troisième axe restituera une ethnographie des *pratiques* de ces nouvelles techniques dans les équipes de campagnes, pour comprendre ce que le numérique change aux porte-à-porte (Lefebvre, 2016) et dans le déroulement même des campagnes.

The election of Barack Obama in 2008 is also the victory of new electoral technologies. If this election was presented as the triumph of grassroot campaigning, those mobilization techniques were driven and streamlined by the use of new electoral data analysis tools: the exploitation of massive and open data, public (lists election, primary registration lists, census data) or manufactured (mail opening indicators, donators, electoral geography). These techniques have been described in many accounts of this first victory as the main reason for the effectiveness of the Obama campaign, in its rationalization of financial expenditure and its targeting of the electorate (Issenberg, 2013). Following this election, new firms were created and this knowledge crossed the Atlantic to be used during the Holland 2012 campaign (Mabi et Theviot, 2014) and the Hidalgo campaign 2014 in Paris (Pene, 2013).

The use of new tools to rationalise political work may sound familiar to political scientists, but they may also be able to bring to light significant reconfigurations. Familiar to the extent that the use of these techniques works in a long-term process, correlated to the emergence of the electoral process, then strengthened by the extension of the political markets, in order to limit the uncertainty of polls. As already analyzed by the historical sociology of ballot, this attempt to control the electoral process has gradually redefined notions such as the one of « esprit public » (Karila-Cohen, 2008) and, later, the one of « public opinion » (Blondiaux, 1998) et have led political actors to rely upon mathematics or electoral geography. Political science has emerged through this process also as a tool which allow, not only to exercise power, but also to seize it. Historical sociology of electoral processes also analyzed the progressive codification of the political competition, particulary with regard to the opinion polls or electoral workers (Garrigou, 1993). Finally, these studies describe how political rationalization was also the claim of emerging actors fighting for their jurisdiction (for example, in political communication, Legavre, 2005, for organizing political events or local mobilization campaigns, Walker, 2009 ; Walker and al., 2011).

If the emergence of these new methods can be understood as the continuation of the same process (the division of political work), it might possible to go further. Other elements let us think that this process impacts the phenomena which it is supposed to control, transforming the electoral process more than electoral results, such as the « invention » of opinion polls transform the definition of public opinion. Using big data might transform the very objects of political work : « The electorates », « the opinion », « the election »
Are those new techniques mere tools of rationalization of political work or, on the contrary, can they be described as new electoral sciences, requiring new profiles of experts, a new definition of the object (opinion, elections, electorate) and a new knowledge thus produced ? This thematic section of the next congress of AFSP would like to tackle these questions, while analysing new forms of exploitation of data on voters, election and opinion.

Public opinion produced via Twitter (Boyajian, 2016) may no longer be exactly the same as that produced by the opinion polls, both by the sample of opinions made visible, but also by the transformation of actors mobilized for its production. Thus, these new electoral sciences do not simply replay the same partitions with other techniques. They employ new types of knowledge, supported by new scientific abstraction tools, supported as much on political science (Gerber and Green, 2000) as on probability calculations or on economic tools (Nickerson and Rogers, 2014); they enhance new kinds of social and political profiles, backed by new kind of resources – even if as ineffective to truly win the election and conquer public opinion; they also support new market actors in the field of production of opinions and elections. This new knowledge could contribute to widen social inequalities in participation rather than their actual democratization while renewing the methods of electoral mobilization. This is to understand how these new electoral sciences, on behalf of increasing democratization of the electoral process, mobilizing democratic activists, are embedded in a particular configuration of the political field, marked by the specialization of political work and the decline of political parties, eventually helping to train a new regime, still and maybe more unequal, of ballot producing in contemporary representative democraties (Piven et al., 2009; Scher, 2010).

Three focus (knowledge, organizations, practices) will structure this thematic section. Each focus will be analysed by two papers, each presentation lasting 15 minutes max., for a total time of 1h30. These six papers will be preceded by a brief introduction by the two organizers of the ST (10 min. max). Each axis of the section will be discussed by a specialist of sociology of science and/or historical sociology of the vote (15 minutes max per focus). 1h30 will remain for Q&A.

This thematic section intends to focus on three points to examine the new scientific production of "the act of voting" (Déloye and Ihl, 2008).
- The first is knowledge, drawing on the sociology of scientific knowledge (political science, economics, mathematics, computer science, management) and the relationship between science, policy and market that can emerge in the production of the elections.
- The second is to focus on organizations : how to they produce those new datas ? What kind of relationships are built with political parties and campaign staffs.
- Finally, to do an ethnography of uses of these new techniques in the campaign staffs, especially in face-to-face canvassing (Lefebvre, 2016).

Références / References

BLONDIAUX Loïc, 1998, *La fabrique de l'opinion: une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil.
BOYADJIAN Julien, 2016, *Analyser les opinions politiques sur Internet. Enjeux théoriques et défis méthodologiques*, Paris, Dalloz.
DELOYE Yves et IHL Olivier, 2008, *L'acte de vote*, Presses de Sciences Po.
GARRIGOU Alain, 1993, « La construction sociale du vote. Fétichisme et raison instrumentale », *Politix*, vol. 6, nº 22, p. 5-42.
GERBER Alan S. et GREEN Donald P., 2000, « The Effects of Canvassing, Telephone Calls, and Direct Mail on Voter Turnout: A Field Experiment », *The American Political Science Review*, vol. 94, nº 3, p. 653-663.

ISSENBERG Sasha, 2013, *The Victory Lab: The Secret Science of Winning Campaigns*, Reprint edition., New York, Broadway Books.
KARILA-COHEN Pierre, 2008, *L'état des esprits: l'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
LEGAVRE Jean-Baptiste, 2005, « La quête des origines », *Questions de communication*, nº 7, p. 323-344.
LEFEBVRE Rémi, 2016, « La modernisation du porte-à-porte au Parti socialiste. Réinvention d'un répertoire de campagne et inerties militantes », *Politix*, nº 113, p. 91-115.
NICKERSON David W. et ROGERS Todd, 2014, « Political Campaigns and Big Data », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 28, nº 2, p. 51-73.
PENE Clémence, 2013, « La nouvelle « science électorale » américaine », *Politique étrangère*, Eté, nº 2, p. 127-139.
PIVEN Frances Fox *et al*., 2009, *Keeping Down the Black Vote: Race and the Demobilization of American Voters*, New York, New Press, The.
SCHER Richard K., 2010, *The Politics of Disenfranchisement: Why Is It So Hard to Vote in America?*, New York, M.E. Sharpe.
WALKER Edward T., 2009, « Privatizing Participation: Civic Change and the Organizational Dynamics of Grassroots Lobbying Firms », *American Sociological Review*, vol. 74, nº 1, p. 83-105.
WALKER Edward T., MCCARTHY John D. et BAUMGARTNER Frank, 2011, « Replacing Members with Managers? Mutualism among Membership and Nonmembership Advocacy Organizations in the United States », *American Journal of Sociology*, vol. 116, nº 4, p. 1284-1337.

ST 43

Réformer la démocratie. Le changement institutionnel en contexte

Reforming Democracy. The contextualization of institutional change

Responsables scientifiques :
Camille Bedock (Université Libre de Bruxelles, ULB) camille.bedock@gmail.com
Thomas Ehrhard (Université Paris II Panthéon-Assas) thomas.ehrhard@gmail.com

Depuis le début des années 1990, les institutions sont revenues au centre de la science politique internationale. Cette section thématique s'inscrit dans l'axe des études relatives aux réformes de la démocratie. Cette section s'intéresse aux « *politics of institutional reform* » (Rahat, 2011). Les communications retenues étudieront donc la relation complexe entre les institutions, les acteurs politiques et les citoyens dans la perspective des réformes ou de leur absence.

Dans le cadre des démocraties établies, les recherches appréhendent les nombreux cas d'étude sur un temps long et montrent que les réformes sont progressives (Mahoney, Rueschemeyer, et Thelen 2003; Thelen 2004; Mahoney et Thelen 2010) ou peuvent être perçues comme le résultat d'équilibres ponctuels (Baumgartner et Jones 1993; Capoccia et Kelemen 2007; Jones et Baumgartner 2012). La politique comparée s'est ainsi particulièrement intéressée aux institutions, à leur origine et à leur développement. Les réformes ont, par exemple, été qualifiées selon leur nature et leur degré de changement comme des « *transformation without disruption* » (Streeck, Thelen, 2005), comme « the *evolution of modern states* » (Steinmo, 2010), ou encore comme des changements « *disjoint, episodic, and not always predictable* » (Jones, Baumgartner, 2012). Néanmoins, si le contenu des réformes institutionnelles est soumis, le plus souvent, aux approches comparées spatiales et/ou temporelles, les travaux actuels ont souvent accordé peu d'importance au contexte économique, social ou politique dans lequel les réformes ont été adoptées.

L'objectif de cette section thématique est d'analyser si – et dans quelle mesure – le contexte influence la réforme dans son ensemble : dans son timing, dans son approbation et dans son contenu. Il s'agit, d'abord, d'interroger le contexte comme un déterminant des réformes de la démocratie, en montrant par exemple comment l'insatisfaction contre le système politique ou les bouleversements électoraux structurent les choix et les stratégies des acteurs. Il s'agit, ensuite, d'interroger le contexte comme une contrainte sur les acteurs dont la résistance au changement peut être forte et provoquer des coalitions d'intérêts contre les réformes. En ce sens, la section thématique puise également des concepts et des outils nécessaires à l'étude du processus des réformes dans l'analyse de l'action publique et dans l'étude des politiques publiques.

La section thématique s'inscrit dans une approche néo-institutionnaliste dynamique, avec les questionnements conceptuels et méthodologiques actuels relatifs à l'étude des institutions (Pierre, Peters, Stocker, 2008). À la suite de la littérature internationale, la ST encourage des contributions mobilisant la politique comparée, l'action publique, les *legislative studies* ou la sociohistoire pour étudier les institutions « en contexte ». Les communications peuvent faire appel à des méthodes et à des approches théoriques diverses, à condition qu'elles portent sur l'objet de la réforme des institutions de la démocratie et s'inscrivent dans les grands débats actuels de la science politique française et internationale sur cette question. Les communications pourront porter sur des thèmes variés : les institutions parlementaires, les institutions du pouvoir exécutif, les innovations institutionnelles et les différentes procédures de réformes, etc.

La section sera organisée autour de six communications qui devront s'inscrire dans (au moins) l'un des trois axes que la ST souhaite mettre en avant.

Le premier axe porte spécifiquement sur les réformes institutionnelles dans un contexte de défiance politique généralisée, envers les acteurs politiques et les institutions de la démocratie représentative. L'objectif est d'interroger les réformes qui résultent de ces critiques pour répondre aux modèles classiques des institutions. L'un des enjeux est de voir comme le contexte de défiance et/ou de crise économique influe sur le contenu des réformes et peut être porteur d'innovations institutionnelles. Les contextes produisent-ils des réformes particulières ? Les objets sont variés : *e-democracy*, *e-government*,

transparence, modification du fonctionnement des assemblées parlementaires, etc. Le contexte de crise semble renouveler les institutions démocratiques existantes et placer le citoyen au cœur des réformes institutionnelles mais qu'en est-il vraiment ? Dépasse-t-on le cadre de la démocratie représentative ?
Le deuxième axe porte sur les mécanismes et procédures des réformes. Si la plupart des réformes tendent à être adoptées par la voie parlementaire, depuis moins de dix ans, le référendum semble connaître un nouvel essor dans les démocraties occidentales. Il est utilisé dans le cadre de réformes institutionnelles et européennes (Royaume Uni en 2011 et 2016 ; Italie 2009, 2011 ; Pays-Bas, 2016 ; Écosse, 2014 ; Catalogne, 2014, etc.). Le processus des réformes institutionnelles peut être interrogé spécifiquement par ses modalités en général et à travers l'usage du référendum en particulier. L'utilisation des référendums peut aussi être questionnée à travers le double aspect territorial des réformes locales et européennes. Le référendum est-il le moyen utilisé par les gouvernants pour réformer les institutions dans un contexte de crise ? L'étude du processus peut aussi amener à des questionnements relatifs à l'évolution des acteurs qui y participent (partis politiques notamment).
Le troisième axe porte sur les objectifs des réformes, en lien avec leurs conséquences. L'objectif est double. D'une part, il s'agit d'étudier la place des citoyens dans les réformes. Influencent-t-ils, autrement que par leur vote, les réformes institutionnelles ? Plus largement, les changements institutionnels montrent-ils, depuis une dizaine d'années, un changement de référentiel concernant les institutions démocratiques ? Ces questionnements tendent à mesurer sur un temps long et comparé la nature et le degré du changement institutionnel. D'autre part, suivant le postulat selon lequel les réformes institutionnelles visent, en partie, à résoudre les critiques contre la défiance du cadre politique, il s'agit de questionner l'efficacité des réformes, leur échec et leur réussite, pour restaurer la confiance des citoyens. Autrement dit, quelles sont les conséquences des réformes ? Produisent-elles les effets escomptés ?
Les communications seront idéalement comparatives (spatiale ou temporelle), monographiques ou des *small-n studies*, qualitatives et/ou quantitatives. Celles visant à intégrer une dimension historique et comparative, ou à proposer des apports méthodologiques, empiriques et conceptuels seront privilégiées. Surtout, les communications doivent chercher à s'inscrire réellement dans le cadre théorique proposé. Les communications seront en langue française ou anglaise.

Since the beginning of the 1990s, institutions have come back to the center of international political science. This panel is anchored in the field of study of democratic reforms, replacing the context in which reformers decide to have recourse and attempt to adopt reform to the forefront of the theoretical reflection. This panel is interested in the "politics of institutional reform" (Rahat, 2011). The papers selected will therefore study the complex relationship between institutions, political actors and citizens in the perspective of democratic reforms (or their lack thereof).
In the realm of consolidated democracies, current research have focused on numerous case studies and on long periods of time showing that change is gradual (Mahoney, Rueschemeyer, et Thelen 2003; Thelen 2004; Mahoney et Thelen 2010) or that reforms can be understood as the research of punctuated equilibriums (Baumgartner et Jones 1993; Capoccia et Kelemen 2007; Jones et Baumgartner 2012). The comparative politics has focused on institutions, their origins and their development. Reforms have been qualified according to their nature and their degree as "transformation without disruption" (Streeck, Thelen, 2005), as the "evolution of modern states" (Steinmo, 2010), or as "disjoint, episodic and not always predictable changes" (Jones, Baumgartner, 2012). However, even if reforms have been studied by taking into account spatial and time-related dynamics, current research has not given enough importance to the changing economic, social, or political context in which reforms have been adopted.
The aim of this panel is to study if – and in what extent- a given context influences the different aspects of reform: its timing, its approval, and its content. We want, first of all, to study the context as a determinant of democratic reforms, showing for example how discontent against the political system or electoral disruptions can structure the choice and the strategies of actors regarding democratic reforms. We want, secondly, to study the context as a powerful constraint on actors who can resist change and build coalitions against reform. In this sense, this panel also uses some of the concepts and theoretical tools of the research field of public policy and public action.
This panel adopts a new institutionalist and a dynamic perspective, using the conceptual and methodological questions relative to the study of institutions (Pierre, Peters, Stocker, 2008). This panel

encourages papers mobilizing comparative politics, public action, legislative studies or social history to contextualize institutions and their reform. Papers can therefore use diverse methods and theoretical approaches, but they must focus on a common topic, i.e. the reform of democratic institutions. They also must be anchored in current debates of French and international political science on this question. The papers can focus on various themes: parliamentary institutions, executive power reforms, democratic innovations, the different procedures of reform, etc.

The panel will revolve around six papers that have to focus on (at least) one of the three following themes.

The first theme deals specifically on institutional reforms in a context of generalized political discontent against political actors and the institutions of representative democracy. The aim is to study reforms resulting from this situation and to see whether this context of erosion of political support and/or economic crisis can have an influence on the content of reforms and promote institutional innovations. Do different context produce different reforms? Papers can focus on various objects: e-democracy, e-government, transparency, the modification of the functioning of national and local parliaments, etc. The context of crisis seems at first sight to renew existing forms of democracy and to place the citizen at the heart of reforms, but is it really so?

The second theme focuses on mechanisms and procedures of reform. Even if many reforms are still adopted by using the "traditional" parliamentary road, since ten years at least, the referendum has been used more and more frequently in Western democracies. It has been used to (attempt to) adopt various European and national reforms (in the UK in 2011 and 2016, in Italy in 2009 and 2011, in the Netherlands in 2016, in Scotland in 2014, in Cataluña in 2014, etc.). Therefore, the processes of institutional reforms can be studied specifically by focusing on its modalities in general and through the use of referendum in particular. The use of referendums can also be questioned through the prism of the interactions between local, national and European levels. Is referendum the mean used by governing elites to reform democratic institutions in a context of crisis? The study of the processes of reform can also interrogate the identity of actors who reform, and see if political parties remain the sole, or even the main actors of reform.

The third theme on which this panel wishes to focus deals with the objectives and consequences of democratic reforms. One the one hand, we wish to reflect upon the role of citizens in democratic reforms. Do they influence institutional reforms only by their vote, or also by other means? More broadly, do democratic reforms show, since the last decade, a change of *référentiel* concerning democratic institutions? Through these questions, we intend to measure in the long run the nature and degree of institutional change. On the other hand, using as a premise the idea that democratic reforms aim at answering – at least in part- to the criticisms against the current state of democracy, we aim at questioning the efficiency of reforms, their failure and their success in affecting the level of political support in particular. What are the consequences of democratic reforms? Do they have the effects anticipated by reformers when they adopt them?

Ideally, the papers will be comparative (using spatial or temporal comparison), using either single or small-n studies or quantitative comparisons, using qualitative and/or quantitative methods. We will privilege papers integrating an historical and comparative dimension, or papers proposing methodological, empirical and conceptual innovations in the study of democratic reforms. The papers can be written either in French or in English.

ST 44

Participation Politique et Internet : Questions traditionnelles, nouveaux dispositifs de recherche et nouvelles données

Internet and Political Participation : Traditional Questions, New Research Devices and New Data

Responsables scientifiques :
Jean-Gabriel Contamin (Université de Lille, CERAPS) jean-gabriel.contamin@univ-lille2.fr
Olivier Paye (Université Saint-Louis-Bruxelles, CReSPo) olivier.paye@usaintlouis.be
Jean-Benoît Pilet (Université Libre de Bruxelles, CEVIPOL) jpilet@ulb.ac.be

Les études sur la participation politique ont mis en évidence depuis déjà longtemps une profonde différence entre le petit nombre qui participent beaucoup et la grande majorité des citoyens qui ne participent qu'à très peu d'activités politiques, et pas toujours selon des considérations elles-mêmes "politiques" (Gaxie, 1978 et 1993).

Toutefois, selon les tenants du paradigme de la mobilisation (« (new) mobilization ») (Hirzalla, van Zoonen et de Ridder, 2011), la baisse des coûts de participation, rendue possible par internet, aurait favorisé l'inclusion de nouveaux participants, notamment issus de groupes sociaux que des contraintes structurelles propres tenaient jusque-là éloignés des « formes instituées et temporellement circonscrites de la participation » (Wojcik, 2011). Des travaux empiriques, aux Etats-Unis mais aussi en Europe, mettent ainsi en évidence les effets réels – bien que modestes - d'internet sur la mobilisation de nouveaux participants (Boulianne, 2009; Christensen, 2011; Nam, 2012). Selon eux, non seulement les médias sociaux – comme YouTube, Twitter, Flickr, Facebook, Tumblr etc. – servent pour des activités politiques, mais aussi l'utilisation d'internet inciterait davantage à voter ou à participer politiquement, si bien que même le temps passé à "surfer tous azimuts" pourrait accroître l'activité politique (Margetts, 2015).

Pourtant, les conclusions de ces travaux demeurent contestées. Aux cyberenthousiastes des démocraties occidentales, s'opposent soit les tenants de la thèse de la "normalisation" ("normalization" ou "reinforcement") (Margolis et Resnick, 2000; Schlozman et alii, 2010), selon lesquels la participation on-line serait surtout le fait d'individus qui participent déjà off-line (Bimber, 2001 ; Norris, 2003 ; Nielsen, 2006; Carlisle and Patton, 2013), soit ceux de la thèse de la "substitution" qui arguent que les nouvelles technologies pourraient nourrir le « clicktivism » (ou « slacktivism » : activisme « mou » ou « paresseux ») (Shulman, 2009; Morozov, 2009) d'individus dont l'activité/activisme politique non-conventionnel(le) ne se concevrait et ne s'exprimerait plus que par internet (pétitions en lignes, groupes facebook, etc.) tant ils auraient renoncé à franchir le pas de l'activisme offline dont ils ne souhaiteraient pas supporter les coûts et risques (déplacement, exposition publique, répression policière, etc.). Pour ceux-ci, la fracture numérique en viendrait même à s'ajouter à la "fracture sociale", non seulement pour des raisons techniques, mais aussi et surtout pour des raisons cognitives. Les inégalités sociales et culturelles se retrouveraient distribuent désormais au sein même des pratiques en ligne, et notamment des pratiques politiques (Cardon, 2010).

La difficulté de conclure est, semble-t-il, pour partie liée au fait qu'on utilise des méthodes éprouvées pour étudier la participation politique hors ligne en vue d'analyser ce qu'il en est de la participation en ligne. A l'inverse, on pourrait supposer que l'émergence, la multiplication et la diversification des formes de participation politique en ligne (Facebook, twitter, instagram, youtube, forums de discussion, commentaires de sites, sites de pétition en ligne, plate-formes plus institutionnelles,...), tout comme les opportunités qu'ouvrent aux chercheurs la possibilité d'accéder à de nouvelles données massives, pourrait permettre de poser à nouveaux frais ces questions traditionnelles, à partir de données inédites et à partir de dispositifs méthodologiques eux-mêmes innovants.

C'est précisément autour de ce "pari" que cette section thématique est pensée. Elle vise à réunir des travaux empiriquement fondés qui, à partir de données nouvelles et/ou de méthodes nouvelles, réinterrogent cette question devenue traditionnelle de l'articulation entre "fracture sociale en matière de

participation politique" ("participatory divide") et "fracture numérique" ("digital divide"). Les travaux interdisciplinaires seront particulièrement bienvenus ainsi que des études qui portent sur des terrains nationaux ou internationaux variés. La dimension éthique et juridique de ce type d'études, qui supposent de travailler des données personnelles parfois pour partie à l'insu de ceux et celles qui les produisent, sera aussi un des enjeux de la section thématique.
Cette section thématique prend enfin sens en fonction de sections homologues organisées lors des Congrès IPSA de Poznan et ECPR de Prague, dans l'optique de constituer une communauté de chercheurs autour de ces problématiques et de valoriser ces travaux dans un ouvrage ou un numéro de revue (plutôt en anglais).
Toute proposition à dimension empirique correspondant à ces perspectives sera examinée avec intérêt.

Studies on offline political participation have for a long time demonstrated a deep participatory divide between those participating a lot – a minority – and a vast majority of citizens taking part to very few political activities (Gaxie, 1978 and 1993).
However, according to proponents of the "(new) mobilization" paradigm ("(new) mobilization") (Hirzalla, van Zoonen and Ridder, 2011), the internet would have lowered the threshold of participation and allowed new citizens to participate in political life. Empirical work in the US but also in Europe have highlight the real effects - although modest - that Internet has on the mobilization of new participants (Boulianne, 2009; Christensen, 2011; Nam, 2012). According to them, not only social media - such as YouTube, Twitter, Flickr, Facebook, Tumblr etc. - might be used for political purposes but also internet use would be an incentive to vote or to participate politically, so that even the time spent in "surfing" might increase political activity (Margetts, 2015).
Yet such findings remain unchallenged. Cyberenthousiast are criticized either by the proponents of the theory of the "normalization" (Margolis and Resnick, 2000; Schlozman et al, 2010), according to whom on-line participation would mostly be done by individuals already involved off-line (Bimber, 2001; Norris, 2003; Nielsen, 2006; Carlisle and Patton, 2013), and by the proponents of the thesis of the "substitution" who argue that new technologies could feed "clicktivism" (or "slacktivism": "soft" or "lazy" activism) (Shulman, 2009; Morozov, 2009) of individuals the political activism of whom would be only on line (via e-petitions, facebook groups, etc.). For them, the digital divide would even add to the "social fracture", not only for technical reasons, but mainly for cognitive reasons (Cardon, 2010).
The difficulty to conclude seems partly linked to the fact that methods used to study online participation are the same as methods already used to analyze offline participation. Conversely, one might assume that the emergence, multiplication and diversification of new modes of online political participation (Facebook, twitter, instagram, youtube, forums, site reviews, online petition sites, more institutional platforms, ...) as the provision of new large big data for research could help to deal with those traditional issues in new ways. Using new types of date or innovative methodological devices.
This thematic section will precisely deal with this perspective. It aims to gather empirically grounded studies which use new data and/or new methodological devices in order to address this now traditional issue of the relationship between "participatory divide" and "digital divide". Interdisciplinary work will be particularly welcome. Studies about varied national or international grounds also. The ethical and legal dimension of such studies, which may involve working on personal data sometimes partly without the knowledge of those who produce them, will also be one of the issues of the thematic section.
This thematic section responds also to counterparts sections organized at IPSA Congress in Poznan and at ECPR General Conference in Prague, with a view to establish a research community around these issues and to enhance those works in a book or a journal issue (rather in English).
Any proposal with empirical dimension corresponding to these prospects will be examined with interest.

ST 45
Rapports ordinaires au genre en politique
Ordinary links to gender in politics

Responsables scientifiques :
Christine Guionnet (Université Rennes 1- CRAPE/ARENES) christine.guionnet@univ-rennes1.fr
Bleuwenn Lechaux (Université Rennes 2 - CRAPE/ARENES) bleuwenn.lechaux@univ-rennes2.fr

Si l'on établit un bilan des recherches en science politique sur le genre aujourd'hui, on peut considérer que deux axes principaux ont été explorés : d'une part, la question de ce que font les identités de genre aux pratiques politiques (le genre comme variable objective), que l'on soit un/une professionnel(le) de la politique, ou un(e) citoyen(ne) ordinaire ; d'autre part, la construction des identités stratégiques de genre par les acteurs politiques. Au-delà de ces deux dimensions, il demeure un troisième angle d'analyse possible qui n'a guère été exploré jusqu'à présent : les rapports ordinaires au genre dans le domaine politique. Par rapports « ordinaires » au genre, on entend les rapports au genre qui ne s'inscrivent pas dans un cadre militant accompagné d'un discours préétabli. Typiquement, le militantisme féministe ou antiféministe ne constitue pas un rapport « ordinaire », mais politiquement construit au genre. De même, une femme qui indique « faire de la politique autrement » pour être élue n'est pas dans un rapport « ordinaire » au genre, mais dans un rapport construit centralement en tant qu'identité stratégique. Sans nier que ces différentes dimensions puissent être corrélées et sous-tendues les unes par les autres, il s'agit au sein de cette ST de déplacer le regard en prenant comme point de départ et comme angle d'analyse la façon dont les acteurs mobilisent ou non, au quotidien, des problématiques afférentes au genre (identités hommes/femmes, relations entre sexes, etc.) pour construire leur propre rapport au politique, déchiffrer le jeu politique, ou encore habiter leur rôle politique, en dehors de tout débat politique lié spécifiquement à des questions de genre (parité, féminisation des noms de métiers, etc.).

Par exemple, si on les interroge sur leur propre estimation de leurs compétences ou clefs de lecture en politique, les citoyens lambda mobilisent-ils les questions d'identité hommes/femmes pour appréhender celles-ci ? Le genre constitue-t-il une variable qu'ils s'approprient pour interpréter leurs comportements politiques et ceux de leurs concitoyens ? Analysent-ils le fonctionnement du jeu politique en mobilisant des problématiques en lien avec le genre ? Si pour le politiste il est évident qu'être un homme ou une femme en politique génère des conséquences importantes, qu'en perçoivent les citoyens ? Comment se réapproprient-ils (ou non), dans leur quotidien, les discours tenus sur le genre dans la sphère politique, les discours féministes (Albenga, Jacquemart, Bereni, 2015) ou antiféministes, ou encore les identités stratégiques produites par exemple par une femme jouant du registre de « la politique autrement au féminin » ?

En ce qui concerne les rapports ordinaires au genre chez nos concitoyens en matière de politique, seuls des sondages ponctuels existent, qui privilégient des questions types récurrentes, ne permettant pas une analyse poussée. Les travaux relatifs aux rapports ordinaires à la politique ne se sont guère interrogés sur la façon dont les acteurs, dans leur appréhension du politique, mobilisent ou pas les questions afférentes aux identités et relations de genre. Les communications se demandant dans quelles conditions les citoyens mobilisent les questions de genre dans leurs rapports ordinaires au politique seront donc les bienvenues dans cette ST.

En outre, on appréciera des propositions portant sur les militants politiques. S'inspirant des travaux relatifs aux rapports ordinaires au politique, on peut en effet se poser la question des coûts éventuels liés à la mobilisation des questions de genre dans des activités militantes : l'évitement de ces questions correspond-il à une volonté de ne pas engendrer de conflits (Hamidi, 2006, Agrikoliansky, 2014, Eliasoph, 1998), par exemple lorsque des femmes, agacées par une division du travail militant dans une AG étudiante, ne prennent pas la parole pour protester, par peur d'entraîner un conflit ou de se voir traitées de « féministes » ? Le sociologue sait combien existe souvent une répartition genrée implicite des tâches militantes (Fillieule, Roux, 2009). Qu'en est-il pour les militants, lorsque ces rapports sont centraux sans être le sujet explicite de la discussion ? Le genre constitue-t-il une clef d'interprétation des pratiques

militantes pour les acteurs eux-mêmes ? Là aussi, les analyses relatives à ces questions ont surtout mis en exergue le poids de la variable genre d'un point de vue objectif et n'ont pas centralement interrogé la façon dont les militants se réapproprient (ou non) cette dimension du genre pour déchiffrer leurs propres pratiques, (en dehors des militantismes féministes ou antiféministes), même s'il existe des exceptions (voir, par exemple, Dunezat, 2007 ; Avanza, 2009 ; Meuret-Campfort, 2010 ; Johsua, 2015).

On voit donc combien ces questionnements liés aux rapports ordinaires au genre portent à la fois sur les citoyens et sur les militants. Mais les propositions de communication pourront aussi porter sur les acteurs politiques eux-mêmes. En dehors des situations ou débats où le genre est explicitement et centralement présent, voire mis en scène dans les assemblées, il arrive que certains acteurs politiques se saisissent ponctuellement de la problématique du genre pour appuyer ou au contraire discréditer les actes, propos, croyances de leurs adversaires politiques. Ainsi, lorsqu'un député refuse de féminiser la fonction de président de séance et accuse une ministre d'être féministe alors qu'elle présente un projet de politique générale, on assiste à une forme d'appropriation ordinaire du genre. Les acteurs politiques tentent alors d'influer sur des rapports de forces politiques (en cherchant à stigmatiser une ministre accusée de détourner de l'intérêt général) en usant stratégiquement des questions de genre là où, *a priori*, les termes du débat ne laissaient nullement présupposer que celles-ci seraient mobilisées. Comment expliquer ces comportements ?

A quelles conditions ces discours ordinaires sur le genre constituent-ils des ressources ou des contraintes pour celles et ceux qui les mobilisent, allant parfois jusqu'à réactiver des attendus normatifs liés à la « féminité » (Comer, 2015) ou à la « masculinité » pour justifier des pratiques militantes ? Et quels effets (performatifs ou non) produisent-ils, tant sur le plan de la « fabrique du genre » (en paroles et en actes) qu'en tant qu'éléments structurants des univers où ils sont mobilisés, des carrières ou encore des définitions de soi ? Telles sont quelques-unes des questions centrales qui pourront être abordées dans cette section thématique.

Les propositions de communication devront être ancrées dans des enquêtes de terrain actuelles ou passées, relues au prisme de la problématique de cette ST. Que les propositions se placent du point de vue de citoyens, de militants politiques, ou encore de professionnels de la politique au niveau national ou international, il conviendra de bien respecter l'angle d'approche et de ne pas traiter centralement de la question du genre en politique en tant que variable objective produisant des effets réels, ni en tant que ressource stratégique dont jouent centralement les acteurs politiques dans la présentation de soi. Il s'agit bien de privilégier une approche jusqu'alors peu explorée de façon systématique dans les enquêtes de terrain en France ou à l'étranger : celle des réappropriations ordinaires des problématiques liées au genre au quotidien, dans des situations ponctuelles, en dehors des débats militants féministes ou antiféministes. Toutes les interrogations de type méthodologique seront donc également particulièrement appréciées. Dans quelle mesure les appropriations, lectures et interprétations différenciées des pratiques politiques en termes de genre dépendent-elles de contextes d'énonciation (Hamidi, 2006), y compris du contexte instauré par la relation d'enquête (Bargel, Fassin, Latté, 2007) ? Comment analyser la façon dont un citoyen mobilise la variable du genre dans son interprétation du jeu politique sans lui imposer cette problématique ? Comment repérer empiriquement les rapports ordinaires au genre lorsqu'ils ne s'expriment pas ? En mobilisant, par exemple, les outils que nous invite à saisir la démarche ethnographique (Avanza, Fillieule, Masclet, 2015) ?

In political science research on gender, two main themes have been explored so far: first, the question of what gender identities do to political practices (gender as an objective variable), may it refer to political officials or ordinary citizens; second, the construction of strategic identities by politicians. Beyond these two dimensions, a third possible angle of analysis remains little explored: ordinary links to gender in politics. The expression "ordinary links to gender" refers to relations to gender that do not inscribe themselves within an activist framework accompanied by a pre-established speech. Typically, feminist or anti-feminist activism is not an "ordinary" but a politically constructed relation to gender. Similarly, the discourse of a woman asserting that she is "doing politics differently" to be elected is not in an "ordinary" relation to gender: her link to gender is centrally built as a strategic identity. Without denying that these different dimensions can be correlated, this panel takes as a starting point and as a perspective the way that actors mobilize or not, in everyday life, issues related to gender (men/women

identities, relations between them, etc.) to build their own relationship to politics, decipher the political game, or appropriate their political role, apart from any political debate specifically related to gender issues (parity, feminization of professions names, etc.).

For example, when ordinary citizens are questioned on their own assessment of their political skills or interpretations of politics, do they mobilize men/women identities to describe them? Is gender a variable that they appropriate to interpret their political attitudes and those of their fellow citizens? Do they interpret the functioning of the political game by raising issues related to gender? When, for political scientists, it is clear that being a man or a woman in politics generates significant consequences, how do citizens perceive it? How do they appropriate (or not), in their daily lives, the speeches on gender uttered within the political sphere, feminist or anti-feminist issues (Albenga, Jacquemart, Bereni), or else strategic identities performed by a woman playing on the "doing politics differently" register?

Regarding our fellow citizens' regular links to gender in politics, only punctual surveys exist, that favour recurring standard questions and do not allow thorough analysis. Researches on ordinary links to politics have hardly questioned the way that citizens, in their understanding of politics, mobilize or not questions related to gender and identity relations. Proposals wondering under what conditions citizens mobilize gender issues in their regular links to politics will be most welcome in this panel.

In addition to proposals on citizens' ordinary links to politics, we will also appreciate field surveys on political activists. Indeed, inspired by the work on ordinary links to politics, one can analyze the possible costs related to the mobilization of gender issues in activism: does the avoidance of these issues refer to a desire not to engender conflict (Hamidi, 2006 Agrikoliansky, 2014, Eliasoph, 1998), for example when women, annoyed by a division of labor in a student activist assembly, do not speak to protest, for fear of causing a conflict or being treated as "feminists"? The sociologist knows about the frequent existence of an implicit gendered division of activist tasks (Fillieule, Roux, 2009). What about for the activists, when these links to gender are central without being an explicit topic of discussion? Is gender an interpretation key of activist practices for the militants themselves? Again, the analyses related to these issues have mainly highlighted the weight of the gender variable from an objective point of view and have not centrally questioned how the militants are taking back (or not) this dimension in order to decipher their own practices, aside from exceptions (for instance, Dunezat, 2007; Avanza, 2009; Meuret-Campfort, 2010; Johsua, 2015).

One sees how these questions related to ordinary links to gender deal with both citizens and activists. But paper proposals may also deal with political actors themselves. Apart from situations or debates in which gender is explicitly and centrally present or even staged in political assemblies, some politicians may punctually seize gender issues to support or on the contrary discredit the actions, discourses or beliefs of their political opponents. Thus, a deputy's refusal to feminize the "chairman" function and accusation of "feminist" as a (woman) minister presents a general policy project, is a form of ordinary appropriation of gender. Political actors then try to influence the political power relations (seeking to stigmatize a minister accused of diverting the public interest) by strategically making use of gender issues where, *a priori*, the terms of the debate did not let presuppose that they would be mobilized. How can we explain those behaviors?

Under what conditions are these ordinary discourses on gender resources or constraints for those who mobilize them, sometimes reactivating expectations related to "feminity" (Comer, 2015) or "masculinity" to justify activist practices? And what (performative or not) effects do they produce, both in terms of the "gender fabric" (in words and actions) and in terms of structuring elements in the universes within which they are mobilized, in careers or self-definitions? These are some of the central issues that will be addressed in this panel.

Paper proposals have to be anchored in current or previous field surveys, read over through the prism of the questions broached in this panel. The proposals may tackle the point of view of citizens, political activists, or even professional politicians at national or international levels, but should carefully observe the approach angle presented here by not centrally addressing the gender issue in politics as an objective variable producing real effects, or as a strategic resource centrally used by political actors in their self-presentations. This panel aims at developing an approach hitherto little systematically explored in field surveys in France or abroad: analyzing ordinary appropriations of gender issues in everyday life, in punctual situations, apart from feminist or anti-feminist debates. All methodological types of questions

will also be particularly appreciated. To what extent do differentiated appropriations and interpretations of political practices in terms of gender depend on the contexts of enunciation (Hamidi, 2006), including the fieldwork context (Bargel, Fassin, Latté, 2007)? How analyzing the way a citizen mobilizes the gender variable in his interpretation of the political game without imposing this question? How empirically identifying ordinary relations to gender, especially when they are not expressed? By mobilizing, for example, the tools that the ethnographic approach invites us to grasp (Avanza, Fillieule, Masclet, 2015)?

Références / References

Albenga V., Jacquemart A., Bereni L. (eds), « Appropriations ordinaires des idées féministes », *Politix*, 109, 2015.

Avanza M., « Les femmes padanes militantes dans la ligue du nord. Un parti qui “ l'a dure ” » *in* Fillieule O., Roux P. (eds), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 143-165.

Avanza M., Fillieule O., Masclet C., « Ethnographie du genre. Petit détour par les cuisines et suggestions d’accompagnement », *SociologieS* [On line], La recherche en actes, Ethnographie du genre, put on line on May 26, 2015, consulted on May 1st, 2016. URL: http://sociologies.revues.org/5071.

Agrikoliansky E., « La politisation *ordinaire* d'une population *extra-ordinaire* : les e´lecteurs des “ beaux quartiers ” en campagne e´lectorale (2006-2008) », *Politix*, 106, 2014, p. 135-157.

Bargel L., Fassin E., Latté S., « Usages sociologiques et usages sociaux du genre. Le travail des interprétations », *Sociétés & Représentations*, 24, 2007, p. 59-77.

Comer C., « Agricultrices ou médiatrices ? Prise en charge “ féminine ” de l'image de la profession et conservatisme agricole », *Mouvements*, 16 décembre 2015 [On line], URL : http://mouvements.info/agricultrices-ou-mediatrices-prise-en-charge-feminine-de-limage-de-la-profession-et-conservatisme-agricole/#_ftn17.

Dunezat X., « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés & Représentations*, 24, 2007, p. 269-283.

Eliasoph N., *Avoiding Politics : How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1998 (2010 for the French edition, *Éviter le politique*, Paris, Economia, translated by Camille Hamidi).

Fillieule O., Roux P. (eds), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

Hamidi, C., « Eléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l’immigration », *Revue française de science politique*, 56 (1), 2006, p. 5-25.

Johsua F., *Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement*, Paris, La Découverte, 2015.

Meuret-Campfort E., « Luttes de classe, conflits de genre »: les ouvrières de Chantelle à Nantes », *Savoir/Agir*, 12, 2012, p. 43-50.

ST 46
Les représentations enfantines du politique
Children's Representations of Politics

Responsables scientifiques :
Julie Pagis (CNRS, CERAPS - UMR 8026), julie.pagis@univ-lille2.fr
Alice Simon (Université de Montpellier, CEPEL - UMR 5112) alice.simon@umontpellier.fr

Comment les enfants se représentent-ils l'univers politique? Quelles perceptions ont-ils du monde social et de ses hiérarchies? En quoi les représentations enfantines du politique diffèrent-elles en fonction de l'origine sociale, du genre, de l'âge, de l'origine migratoire, etc. ? Cette section thématique se propose d'interroger la sociogenèse des représentations individuelles et collectives du politique pendant l'enfance. Pour ce faire, elle adoptera une définition large du politique, qui n'inclut pas seulement le rapport à la politique comme univers spécialisé, mais l'ensemble des représentations et des pratiques orientées par des divisions - potentiellement conflictuelles - du monde social, et ce faisant construites comme politiques (Leca 1973). Les multiples dimensions de l'expérience sociale des enfants (socialisation religieuse, trajectoires scolaires, rapports à l'autorité parentale ou enseignante, sociabilités, etc.) seront ainsi appréhendées comme autant d'éléments susceptibles de nourrir leurs représentations et leurs comportements politiques. À partir d'enquêtes exclusivement menées auprès d'enfants, la section thématique se donne pour objectif d'explorer les différents « ingrédients » (Simon 2015) mobilisés par les enfants pour (re)connaître, comprendre et juger le monde social en général et l'univers politique en particulier.

La démarche scientifique de la section thématique s'inscrit dans un renouveau encore balbutiant de l'appréhension de l'enfance par les sciences sociales. Les enquêtes empiriques où les enfants sont directement interrogés sont en effet peu nombreuses (à l'exception des travaux d'inspiration clinique, en psychologie notamment), et posent encore de nombreuses questions épistémologiques. Entre des approches qui considèrent, à un pôle, les enfants comme de simples produits d'une socialisation-inculcation et celles qui, à l'opposé, les appréhendent comme des producteurs, autonomes, de leur propre « culture enfantine », on cherchera ici à comprendre *comment* se forme leur univers politique en s'intéressant à la fois au poids des déterminants sociaux et aux processus d'appropriation de l'héritage. Dans la lignée de travaux qui s'intéressent à la façon dont les enfants, appréhendés dans leur diversité, donnent du sens au monde social (entre autres : Zarca 1999 ; Lignier, Pagis 2012 ; 2014 ; Throssell 2015), et en s'appuyant sur les travaux récents en sociologie et anthropologie qui visent à ré-encastrer l'étude de l'enfance dans un contexte social plus large (notamment Lareau 2003 ; Lancy 2014), cette section thématique se propose de faire dialoguer différentes disciplines et approches méthodologiques des représentations enfantines afin de participer à la structuration naissante des sciences sociales de l'enfance.

Les enquêtes empiriques, issues de diverses disciplines, portant sur les perceptions qu'ont les enfants de leur environnement social, de leur vie quotidienne, de l'univers politique spécialisé, du genre, et de tout autre élément qui pèse directement ou indirectement sur leur appréhension du politique constitueront le cœur des communications et de la réflexion collective. Cette section thématique entend dépasser le débat reproduction vs/ *agency* et propose de considérer les enfants comme des acteurs multi-déterminés, à l'instar de leurs aînés, dont il s'agit alors d'appréhender les croyances, les représentations et les comportements. Les contributions éclairant les logiques de différenciation des perceptions enfantines du politique et mettant en avant la pluralité des comportements et représentations sont particulièrement attendues. Les contributions pourront également porter sur des questions méthodologiques et proposer des pistes pour accéder aux représentations enfantines du politique, l'enjeu consistant à s'adapter aux nombreuses spécificités de l'enfance par rapport à l'âge adulte sans produire, pour autant, une analyse homogénéisant artificiellement l'enfance.

How do children view the political universe? What are their perceptions of the social world and its hierarchies? How do children's representations of politics differ according to their social origin, their gender, their age, their cultural origin etc.? This thematic section intends to explore the sociogenesis of individual and collective representations of politics during childhood. Here we consider politics in a broad sense: this section is not only interested in the specialized political sphere, but in all types of representations and behavior that are oriented towards (potentially conflictive) divisions of the social world and which are therefore constructed as political (Leca 1973). The multiple dimensions of children's social experience (such as their religious socialization, their relation to authority, their social relationships, etc) can therefore be considered as elements that nourish their representations and their political behavior. The thematic section will only be based on studies conducted with children. It aims to explore the different "ingredients" (Simon 2015) that children mobilize in order to recognize, understand and judge the social world and the political universe.

This thematic section falls within a renewed scientific approach to childhood, which is still in its infancy. There are only a handful of studies based on interviews with children exploring the political, and many epistemological questions remain. Between studies which, on one side, consider children as pure products of a socialization-inculcation process and studies which, on the opposite, consider children as autonomous producers of a specific "children's culture", the thematic section intends to *understand how* their political universe is formed, through a study of the social determinants of political socialization and through the examination of the process of appropriation of the social heritage. In line with studies which are interested in the way children, considered in all their diversity, give meaning to the social world (for example Zarca 1999 ; Lignier, Pagis 2012 ; 2014 ; Throssell 2015) and with recent sociological and anthropological studies which aim to place the study of childhood in a broader social context (in particular Lareau 2003 ; Lancy 2014), this thematic section intends to establish a dialogue between different academic fields and methodological approaches, in order to participate to the structuring of this renewed social science of childhood.

This thematic section welcomes any empirical study, from any academic field, which addresses children's perceptions of their social environment, their everyday life, the specialized political universe, gender, or any other element that directly or indirectly impacts their apprehension of politics. The section intends to go beyond the debate between reproduction and agency. It suggests that children can be considered as multi-determined actors, just like adults, whose beliefs, representations and behavior can be studied. Contributions which address the logics of differentiation of children's perceptions of politics, and which highlight their plurality of behavior and representations will be especially welcomed. Other contributions may address the methodological issues related to the understanding of children's representations of politics. Indeed one of the difficulties in this field is that the research must adapt to the specificity of childhood compared to adulthood without artificially homogenizing childhood.

Références / References

CONNELL R. (1971), « Political socialization in the American family : the evidence reexamined », *Public Opinion Quarterly*, 36(3).

LANCY D. (2014), *The Anthropology of Childhood ; Cherubs, Chattel, Changelings,* Cambridge, *Cambridge University Press*.

LAREAU A. (2003), *Unequal childhoods ; Class, race, and family life*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press

LECA J. (1973), « Le repérage du politique », *Projet*, vol. 71, n°1, janvier.

LIGNIER W., PAGIS J. (2012), « Quand les enfants parlent l'ordre social. Enquête sur les classements et jugements enfantins », *Politix*, 99(3).

LIGNIER W., PAGIS J. (2014), «Inimitiés enfantines ; l'expression précoce des distances sociales », *Genèses,* 3.

PERCHERON A. (1974), *L'Univers Politique des Enfants*, Paris, Armand Colin.

THROSSELL K. (2015), *Child and Nation: A Study of Political Socialisation and Banal Nationalism in France and England,* Brussels, P.I.E. Peter Lang.

SIMON A. (2015), « L'opinion comme apprentissage : analyse de la formation de l'opinion personnelle chez les enfants », Papier présenté au 6e Congrès des Associations francophones de science politique, Lausanne, février.

ZARCA B. (1999), « Le sens social des enfants », *Sociétés contemporaines*, 36.

ST 47

Sociabilités politiques et politiques des sociabilités en milieu rural

Political sociabilities and policies of sociabilities in rural areas

Responsables scientifiques :
Frédéric Nicolas (Laboratoire des sciences sociales du politique / LaSSP, IEP de Toulouse) et Université de Bourgogne) frederic.nicolas@sciencespo-toulouse.fr
Yves Pourcher (Laboratoire des sciences sociales du politique / LaSSP, IEP de Toulouse)
yves.pourcher@wanadoo.fr

La violence politique, le conservatisme et le vote aux extrêmes, le désintérêt pour la chose publique et la dépolitisation, le clientélisme et le cumul des mandats, les difficultés extrêmes liées à la désertification, etc. sont autant de manières de se représenter la vie et les sociabilités politiques en milieu rural. L'analyse des sociabilités politiques et des politiques de sociabilités en milieu rural ne se libère qu'imparfaitement des représentations que véhiculent ces territoires en tant que supports d'un passé mythifié (tradition) ou d'un futur rêvé (utopie) : la vie et les événements politiques sont fréquemment perçus à travers ces deux prismes de la « tradition » et de la « modernité », sans que soient interrogées les scènes et les occasions de sociabilités politiques dans leur dimension sociohistorique. Dans l'esprit des grandes enquêtes monographiques menées par des chercheurs étrangers[1] ou dans le cadre du Musée national des arts et traditions populaires[2], des enquêtes collectives contemporaines[3] et des travaux autour des « paysans et de la politique »[4], les communications de cette section thématique interrogeront les sociabilités politiques et les politiques de sociabilités en milieu rural à partir de 4 scènes — singulières, mais non-exclusives les unes des autres — saisies avec les outils de l'ethnographie[5] :

– La *scène politique et administrative*, en insistant plus particulièrement sur la sélection du personnel politique[6], l'éligibilité, le travail politique au quotidien et le travail de mobilisation électorale[7] ainsi que l'action collective[8]. Les communications ne sauraient se limiter au temps de la campagne électorale : nous encourageons les travaux qui interrogent les « temps morts » et le temps long de la mobilisation électorale (construction de clientèles) et de l'action collective (construction de problèmes publics), afin de remettre sur le métier certaines questions classiques de la science politique (professionnalisation et transformations des ressources notabiliaires, déplacement des frontières du politique, hybridation des répertoires d'action, etc.).

– La *scène du travail et de l'emploi*, où le rapport aux familles, aux parentés, aux collègues, à la hiérarchie[9], aux organisations professionnelles et syndicales[10], mais également le rapport au travail

---

[1] Lawrence Wylie, *Village in the Vaucluse*, Cambridge, Harvard University Press, 1974, 432 p.
[2] Edgar Morin, *Commune en France, la métamorphose de Plozévet*, Paris, Fayard, 2013, 512 p ; Tina Jolas et al., *Une campagne voisine, Minot, un village bourguignon*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, 454 p.
[3] ANR Encadrement et sociabilité dans les mondes ruraux, CESAER et MSH Dijon ; ANR Mondex, LaSSP, IEP de Toulouse
[4] Jacques Fauvet et Henri Mendras, *Les paysans et la politique dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1958, 532 p ; Yves Tavernier, Michel Gervais et Claude Servolin, *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, Presses de Sciences Po, 1972, 653 p ; Pierre Coulomb et al., *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, 594 p ; Bertrand Hervieu et al., *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de SciencesPo, 2010, 456 p.
[5] Julian Mischi, « Observer la politisation des ruraux sous l'angle des sociabilités: enjeux et perspectives » dans Annie Antoine et Julian Mischi (eds.), *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 7-21.
[6] Yves Pourcher, *Les Maîtres du granit. Les notables de Lozère du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Orban, 1987 ; Ivan Bruneau et Nicolas Renahy, « Une petite bourgeoisie au pouvoir. Sur le renouvellement des élus en milieu rural », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012, nº 191-192, p. 48-67 ; Nicolas Renahy, « Une lignée patronale à la mairie. Genèse et vieillissement d'une domination personnalisée (1850-1970) », *Politix*, 2008, nº 83, p. 75-103.
[7] Sylvain Barone et Aurelia Troupel, *Battre la campagne. Élections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris, L'Harmattan, 2010, 294 p ; Yves Pourcher, *Votez tous pour moi!*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.
[8] « Vitalité politique en rase campagne », *Mouvements* 2015/4 (n° 84), 180 p.
[9] Gérard Noiriel, « Du "patronage" au "paternalisme": la restructuration des formes de domination de la main-d'œuvre ouvrière dans l'industrie métallurgique française », *Le Mouvement social*, 1988, nº 144, p. 17-35.

lui-même et à la juridiction professionnelle[11] participent à la fabrique du jugement et de l'opinion politiques. Il s'agit également d'une scène où la précarisation de l'emploi et des conditions de travail[12], la distance au bassin d'emploi, les perspectives d'évolution de carrière, etc. sont constitutives de processus d'homogénéisation et de différenciation sociale qui, ayant un impact sur les conditions et les styles de vie, ont un impact sur la compétition politique locale.

– La *scène associative, culturelle et cultuelle*, où les fêtes (lotos, festivals, célébrations religieuses, etc.)[13], les rencontres sportives[14] et les rencontres culturelles (autour du cinéma, de la littérature, des reconstitutions historiques, des cueillettes et des plantes, etc.)[15] sont autant d'occasions de réaffirmer sa position dans l'espace social local et les ressources sur lesquelles celle-ci repose. Ces événements peuvent également participer à l'apprentissage ou à la mise à l'épreuve du rôle politique pour les élus comme pour ceux qui entrent dans la compétition politique. Nous encourageons ainsi les communications qui combineraient des approches sociohistoriques et interactionnistes des scènes associative, culturelle et cultuelle afin de comprendre leur rôle dans la définition de l'ordre politique local.

– La *scène domestique* (pensée en relation avec la *scène de l'école*) enfin, puisque la famille reste aujourd'hui une des principales instances de socialisation politique des enfants, mais également parce que la famille en milieu rural est l'objet de projections et de représentations proprement politiques, au point d'en faire peut-être parfois une cause morale. Dans cette perspective, il est nécessaire d'encourager les communications qui poursuivraient le travail déjà amorcé sur la socialisation politique familiale des enfants, mais également les travaux qui réfléchiraient aux évolutions du modèle familial (monoparentalité, homoparentalité, etc.)[16], à la division du travail domestique entre sexes et aux formes de domination genrée[17], ainsi qu'à la circulation locale de normes domestiques (alimentation, santé, éducation, décoration, jardinage, etc.)[18].

L'analyse de ces 4 scènes singulières, mais non exclusives les unes des autres, doit permettre d'interroger des questions classiques de la science politique – professionnalisation politique, travail de mobilisation électorale, politisation, construction des problèmes publics – dans leur dimension sociohistorique et localisée. Elle doit également permettre de questionner les spécificités des formes d'encadrement et des logiques de domination en milieu rural. Elle doit enfin nous éclairer sur les effets éventuels des nouvelles configurations sociopolitiques (notamment les réformes territoriales et organisationnelles de l'État, les multiples effets des politiques européennes) sur la structuration et la stratification sociale des mondes ruraux. Les organisateurs de la section seront particulièrement attentifs aux propositions de communication explicitant clairement les dimensions ethnographique et/ou sociohistorique et/ou interactionniste de l'analyse des sociabilités politiques et des politiques de sociabilité en milieu rural. Six communications seront retenues : elles feront l'objet d'une présentation de 15 minutes, suivie d'une discussion de 20 minutes (3 discutants différents). 30 minutes de discussion avec le public et entre participants concluront la session. Une publication est envisagée à l'issue de la session.

---

[10] Julian Mischi, « Gérer la distance à la «base». Les permanents CGT d'un atelier SNCF », *Sociétés contemporaines*, 2011, nº 84, p. 53-77.

[11] Jean-Noël Retière, « Être sapeur-pompier volontaire: du dévouement à la compétence », *Genèses*, 1994, vol. 16, nº 1, p. 94-113.

[12] Nicolas Renahy, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2010, 285 p ; Olivier Baisnée, Anne Bory et Bérénice Crunel, « La lutte, et après? », *Travail et Emploi*, 1 avril 2014, nº 138, p. 85-98.

[13] Cyrille Rougier, « Usages politiques et appropriation «populaire» d'une tradition «réinventée»: la Fête des Ponts à Limoges », *Politix*, 2010, nº 92, p. 125-143.

[14] Nicolas Renahy, « Football et représentation territoriale: un club amateur dans un village ouvrier », *Ethnologie française*, 1 décembre 2001, vol. 31, nº 4, p. 707-715.

[15] « Culture et patrimoine en milieu rural » *Pour* 2015/2 (n° 226). 224 p.

[16] Florence Weber, Séverine Gojard et Agnès Gramain, *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La découverte, 2003, 420 p.

[17] Céline Bessière et Sybille Gollac, « Le silence des pratiques. La question des rapports de genre dans les familles d'«indépendants» », *Sociétés & Représentations*, 1 novembre 2007, nº 24, p. 43-58 ; Alexis Annes, « Des «gays» très «hétéros» ou comment développer une identité masculine homosexuelle quand on a grandi à la campagne » dans *Boys don't cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 231-251.

[18] Florence Weber, *Le travail à-côté.Une ethnographie des perceptions*, Paris, EHESS, 2009, 240 p.

Political violence, conservatism, lack of interest in public affairs and politics, clientelism and multiple office holding, extreme difficulties linked to the lack of inhabitants, etc. are some of the few lenses through which life and political sociabilities in rural areas are seen. The analysis of political sociabilities and policies of sociabilities in rural areas is entangled in the representations that these areas convey. They are seen as a mystified past (tradition) or a possible future (utopia). Life and political events are often approached solely through the notions of « tradition » and « modernity » leaving out any socio-historical analysis. In mind of the vast monographic studies lead by foreign researchers or for the Musée national des arts et traditions populaires, as well in mind of contemporary collective studies and research linked to the notions of « countrymen and politics », the papers of this thematic section will use the tools of ethnography to question political sociabilities and policies of sociabilities in four different scenes :

- The political and administrative scene, paying particular attention to the selection of political personnel, eligibility, daily political work, campaigning and collective action. The papers will not only cover moments of electoral campaigns. We will encourage studies that question moments outside electoral campaigns and electoral engagement and collective action on the long run (building clientele and public problems). The aim here is to come back to some classical political science questions (professionalisation and the transformation of local political resources, the symbolic boundaries of politics, repertoires of action, etc.).

- The work and employment scene in which the construction of judgement and political opinion is influenced by family, colleagues, hierarchy, professional and trade-union organisations as well as work itself and professional jurisdiction. It is a scene in which the increasing insecurity of work and working conditions, the fact of being far from the employment market, carrier paths, etc. create process of social homogeneisation and differenciation. This has an impact on life conditions and styles, and thus on local political competition.

- The assocative, cultural and religious scene in which gatherings (bingos, festivals, religious celebrations, etc.), sporting events and cultural events (linked to cinema, litterature, historical reenactments, picking and plants, etc.) are moments when people's position in the local social space are reaffirmed, as well as the resources on which these positions depend. These events may also be of importance for elected and non elected politicians in challenging their political role. We thereby encourage papers that would combine both a sociohistorical and an interactionist approach of associative, cultural and religious scenes in order to comprehend the role they play in defining local political oder.

- The domestic scene (apprehended in relation to the school scene) since family remains today one the main influences as far as children's political socialisation is concerned, but also because the family in rural areas is subject to political projections and representations (so much so that it is sometimes put forth as a moral cause). In this perspective we would have to encourage papers that would continue the work that has been started on children's domestic political socialisation. We would also have to encourage works that would reflect on the evolutions of the family model (single parenting, LGBT parenting, etc.), on the division of domestic activities between men and women, on gender domination and on the local spreading of domestic trends (food, health, education, decoration, gardening, etc.).

The analysis of these four scenes which are separate yet may be linked will enable us to approach the socio-historical and localised dimension of classical political science questions (political professionalization, electoral engagement, politicisation, social construction of public problems). It will also enable us to question leadership and domination in rural areas. Finally, it will shed light on the possible effects of the new socio-political settings (in particular organiztionnal and territorial reforms of the State, and the many impacts of european policies) on the structuring and stratification of rural worlds.

We will pay particular attention to propositions which clearly state the ethnographic and/or sociohistoric and/or interactionnist dimensions of the analysis of political sociability and the policies of sociabilities in rural areas. Six papers will be accepted. They will be subjected to a 15 minute presentation followed by a 20 minutes discussion (with 3 people discussing). A 30 minutes discussion with the audience and participants will then follow and end the session. A volume may be published as a result of the session.

ST 48
Sociologie politique des élections professionnelles
A political sociology of workplace elections

Responsables scientifiques :
Karel Yon (CERAPS / Université de Lille / CNRS) karel.yon@univ-lille2.fr
Tristan Haute (CERAPS / Université de Lille) tristan.haute@univ-lille2.fr

L'existence d'institutions élues au sein du monde du travail est une réalité ancienne, mais ces « élections barbares » sont très diverses et largement méconnues. Elles peuvent schématiquement être rangées en deux grandes catégories : les élections « sociales », qui instituent une représentation salariale indépendamment de la relation d'emploi (sécurité sociale, prud'hommes…), et les élections « professionnelles », qui concernent les salariés en situation d'emploi dans les entreprises ou les administrations (délégués du personnel, comités d'entreprise, délégations uniques du personnel, commissions régionales TPE, collèges salariés des chambres d'agriculture dans le secteur privé, comités techniques et commissions administratives paritaires dans la fonction publique).
Les réformes en cours du système français de relations professionnelles ont confirmé le déclin des élections sociales avec la fin des élections prud'homales, supprimées par la loi de décembre 2014. Une plus grande importance est dans le même temps donnée aux élections professionnelles. Sous l'impulsion de la loi de 2008 « portant rénovation de la démocratie sociale », elles jouent désormais un rôle décisif dans l'attribution de la représentativité légale des syndicats et dans la validation des accords collectifs. Les photographies électorales du paysage syndical ont acquis à cette occasion une réalité nouvelle : elles sont désormais produites par des dispositifs nationaux de recueil et d'agrégation des données, comme le dispositif MARS (pour Mesure d'audience de la représentativité syndicale) dans le secteur privé, qui fournissent à intervalles réguliers un état de l'influence syndicale. Les chercheurs disposent ainsi d'un matériau empirique considérablement enrichi pour étudier les organisations syndicales. Les acteurs des relations professionnelles, quant à eux, sont incités à développer des stratégies prenant appui sur cette objectivation chiffrée des rapports de forces syndicaux. Cette ST vise à acter cette conjoncture nouvelle et à réfléchir à ses implications, en s'interrogeant sur ce que les politistes peuvent apporter à l'analyse des élections professionnelles. Deux axes seront privilégiés :

1) La construction sociale des élections professionnelles

Contrairement à un discours faisant du vote des salariés l'expression naturelle de la « démocratie sociale », le rôle des élections professionnelles ne va pas de soi. L'histoire rappelle ainsi que le recours aux élections professionnelles a souvent été considéré comme un instrument de pacification, qu'il s'agisse de domestiquer le mouvement syndical en lui opposant une représentation « maison », dans les traditions corporatiste et paternaliste, ou de contraindre employeurs et salariés à se plier à des règles mutuellement contraignantes, dans l'esprit des réformateurs républicains. Il est donc nécessaire de s'interroger sur les modalités de codification et de légitimation de l'institution électorale dans le quotidien des relations de travail. Dans une perspective de sociologie historique ou politique, nous attendons ici des contributions empiriques traitant de l'institutionnalisation des élections professionnelles et des usages dont elles sont l'objet de la part des employeurs, des salariés, des organisations syndicales ou des pouvoirs publics.

2) Le recueil, le traitement et l'interprétation des données électorales

Ce deuxième axe déplace l'attention des acteurs vers les résultats objectivés des élections : comment sont produits les chiffres qui mesurent l'audience syndicale ? Quelles interprétations autorisent-ils ? Il a déjà été souligné que le système des élections professionnelles instaure une inégalité de fait entre petites et grandes structures, car nombre d'entreprises n'organisent tout simplement pas de scrutin. De même, qu'en est-il dans les scrutins d'entreprise du « cens caché » observé dans les scrutins politiques ? Dans une perspective de sociologie électorale, nous attendons des contributions qui documentent et analysent la participation des salariés tout comme l'implantation différenciée des syndicats dans les différents secteurs et catégories du salariat. Des contributions s'interrogeant sur la fabrique sociotechnique des résultats seront aussi les bienvenues.

À travers ces deux axes, il s'agira aussi de se demander en quoi la production de savoirs nouveaux sur les élections professionnelles est susceptible de modifier les relations, positions et représentations, tant des politistes vis-à-vis du monde des relations professionnelles, que des acteurs de ce monde vis-à-vis de la science politique. Les contributions portant sur ou proposant des comparaisons avec des cas étrangers seront ainsi bienvenues en tant qu'elles permettront de nourrir cette réflexivité.
Les propositions de communication sont à envoyer avant le 15 octobre 2016 aux organisateurs. Elles consisteront en une présentation de 5 000 signes (espaces compris – hors bibliographie éventuelle), présentant l'objet empirique et le cadre théorique de la communication. Les réponses aux propositions de communication seront envoyées début novembre. Les participant.e.s retenu.e.s devront envoyer le texte de leur communication (50 000 signes, espaces compris) aux organisateurs avant le 15 mai 2017.

There is a long history and great diversity of elected institutions within the world of work. However, they have not been much studied. Approximately, we can separate them in two categories: *social elections*, which represent workers independently from any relation of employment (social security, labor courts…), and *workplace elections*, which concern workers as employees, either in the private sector or civil service (shop stewards, works committees, joint commissions…).
The current reforms affecting the French system of industrial relations just confirmed the decline of social elections, with the law of 2014 putting an end to the elections of worker representatives in labor courts (*conseils de prud'hommes*). In the meantime, a greater importance has been given to workplace elections, as they now play a crucial part in determining the representativeness of labor unions and the validity of collective agreements. Electoral pictures of the union landscape are now produced at regular intervals by national devices collecting and aggregating electoral data, thus acquiring increased reality. Scholars can make use of that enriched empirical data to study the audience and presence of labor unions in workplaces, while industrial relations actors are encouraged to develop strategies relying on those numbered estimations of union power. Acknowledging that changing situation, we would like to reflect on its consequences and think of how political scientists could make them useful for the analysis of workplace elections. We will favor two directions:

1) The social construction of workplace elections

Contrary to the common discourse viewing workplace elections as an unequivocal expression of "industrial democracy", historians have shown that they were also used as a way of imposing industrial peace and "domesticating" unions. It is therefore necessary to study the process of codification and legitimization through which the electoral institution has been incorporated to everyday work relations. In that sense, we will welcome papers dealing with the institutionalization of workplace elections and documenting how social actors, be they employers, unionists, public administration, or workers, make use of those elections, from the viewpoint of historical and political sociology.

2) The collecting, processing and interpretation of electoral data

The second dimension of the session will shift the focus from the actors to the objectified results of elections: how are the numbers measuring union audience produced? What kind of interpretation do they allow? We already know that workplace elections create inequalities between workers relating to the size of the workplace, as many small businesses simply do not organize them. How about the "hidden census" that scholars observe in political elections? We expect papers relying on electoral analysis to document and explain workers turnout as well as the differentiated presence of labor unions in the various industries and categories of workforce. We will also welcome papers questioning the sociotechnical making of electoral results.
Throughout the session, we will also ask ourselves whether the production of knowledge on workplace elections is likely to modify the relations, positions and representations of political scientists *vis-à-vis* industrial relations actors, as well as those of IR actors *vis-à-vis* political science. Papers dealing with non-French cases or offering comparisons will be also welcomed in order to encourage such reflexivity.
Paper proposals should be sent by October 15th, 2016. They will consist of a 5 000 signs presentation (bibliography not included) describing the theoretical framework and empirical data for the study. The notification of acceptance will be sent around early November. Participants will have to transmit their paper (50 000 signs, spaces included) before May 15th, 2017.

ST 49
Militer dans les médias
Mobilizing in the Media

Responsables scientifiques :
Benjamin Ferron (Département de communication politique et publique, Université Paris-Est Créteil, CEDITEC) benjamin.ferron@u-pec.fr
Erica Guevara (UFR Culture et Communication, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, CEMTI) erica.guevara@univ-paris8.fr

Initiées dans les années 1970, les recherches sur la communication médiatique des mouvements sociaux et de l'action collective font l'objet d'un intérêt renouvelé, en particulier depuis le déclenchement des « révolutions arabes » et des nombreuses mobilisations des années 2010 (*Anonymous*, *Indignados*, *Occupy Wall Street*...) qui ont eu recours aux technologies du Web pour appeler à l'action et sensibiliser à leurs « causes ». L'abondante production académique internationale sur ces mobilisations gagnerait toutefois à explorer des questions essentielles du point de vue des sciences sociales du politique : les conditions socio-historiques de possibilité et de légitimation politique de ces pratiques militantes de communication médiatique ; les processus de division, de différenciation et de hiérarchisation du travail politique et médiatique à l'intérieur et entre les organisations du mouvement social ; l'étude prosopographique des agents qui, tels les « médiactivistes » sont investis parfois durablement dans les enjeux d'information et de communication et en retirent des rétributions spécifiques.

De nombreux travaux se sont efforcés, en France notamment, d'adopter une approche sociologique analysant la complexité des relations d'« associés-rivaux » entre les médias de masse et les mouvements sociaux. D'autres travaux se sont particulièrement intéressés à la professionnalisation des services de communication des organisations militantes, ou au rapport des journalistes à l'engagement dans des organisations syndicales et associations professionnelles. Cependant, peu d'études ont mobilisé l'appareillage conceptuel et méthodologique de la sociologie politique pour analyser de façon relationnelle et critique ces formes de militantisme qui opèrent non seulement « par » et « pour » les médias (Patrick Champagne) mais également, de part en part, « dans » les médias. On pensera ici à l'essor depuis les années 1970 de la presse parallèle et *underground*, des radios libres et communautaires, des télévisions pirates et associatives ou plus récemment des formes multiples de « webactivisme ».

L'objectif de cette section thématique est donc de participer à renouveler l'analyse des différents répertoires d'intervention médiatique et de construction militante des problèmes publics par les médias, et d'ouvrir une réflexion théorique et méthodologique sur leurs processus de production, de diffusion et de légitimation. De nombreuses recherches récentes sur les rapports entre médias et mobilisations collectives ayant été réalisées sur des terrains non-européens, nous privilégions également une perspective comparative, soit à travers la comparaison de cas, soit en mobilisant des notions de la sociologie politique sur de nouveaux terrains.

Les propositions de communications pourront s'articuler autour des trois axes suivants :

Axe 1 : Trajectoires et multi-positionnement des militants des médias

Quelles sont les conditions sociales d'accès, d'usage et d'appropriation des instruments de médiatisation, notamment numériques, dont se saisissent les acteurs d'une action collective ? Peut-on parler d'une spécificité des trajectoires de ces agents, de « carrières de médiactivistes » ? Quelles propriétés sociales (genre, génération, profession, socialisation) prédisposent à s'investir dans ce militantisme et permettent ou non de s'y positionner ? Quels rapports entretiennent ces individus avec les différents univers sociaux (journalisme, associations, syndicats, partis, élus, fonctionnaires, artistes, informaticiens…) où ils interviennent ? Dans quelle mesure sont-ils susceptibles de reconvertir, dans ce

militantisme, les capitaux accumulés dans d'autres activités, ou inversement de mobiliser les savoirs et savoir-faire acquis dans ces pratiques militantes dans d'autres espaces, notamment professionnels ? Comment étudier plus spécifiquement les trajectoires des « militants en ligne » ?

Axe 2 : Pratiques et ressources organisationnelles des médias et des dispositifs de communication militante

Quelles sont les propriétés internes des médias et des dispositifs de la communication militante ? Quelles sont les pratiques des « journalistes des mouvements sociaux » ? Quelles sont les contraintes spécifiques, par exemple techniques, économiques ou rédactionnelles auxquelles doivent faire face les agents ? Quelles routines de production et de diffusion sont susceptibles d'émerger de leur travail quotidien ? Quelles croyances et mythologies sont partagées par ces acteurs et comment s'expriment les éventuelles dissensions internes ? Quelles dynamiques organisationnelles émergent dans les formes de « cyberactivisme », ou lorsque les réseaux sociaux font l'objet d'un usage militant ? Quelles recompositions de la division du travail militant produit l'investissement dans les enjeux de communication ? L'objectif est ici d'ouvrir la « boite noire » des dispositifs et des organisations, de saisir au plus près, en particulier par l'observation ethnographique, l'entretien et l'usage d'archives internes, le détail des interactions entre acteurs et leurs implications pour l'ensemble du travail de mobilisation.

Axe 3 : Les médias des mouvements sociaux comme entrepreneurs de problèmes publics

Quels sont les effets des stratégies communicationnelles déployées par les organisations de mouvement social pour influencer les pouvoirs publics ou les médias ? Dans quelle mesure le répertoire de communication médiatique des mouvements sociaux est-il redevable des transformations internes des champs politique et journalistique ? Peut-on parler d'une autonomisation du répertoire d'intervention médiatique, qui conduirait à mobiliser pour des problèmes publics spécifiques portant sur la critique des médias, la démocratisation du système médiatique ou la promotion de médias « alternatifs » ? Quelles sont les conséquences de cette éventuelle autonomisation pour les formes de mobilisation plus « traditionnelles » ? On s'intéresse ici notamment aux réactions d'adaptation et/ou de rejet des organisations de mouvement social face aux répertoires de mobilisation médiatique et aux revendications particulières que portent leurs militants.

After the outbreak of the « Arab Spring » and the numerous mobilizations such as *Anonymous*, *Indignados*, *Occupy Wall Street*…, which have used new digital technologies to call for action and increase public awareness on political issues, there has been a renewed interest in academic researches on the communication of social movements and collective action by the media. However, the rich international literature on these protests would gain from exploring crucial questions raised by political sociology: the socio-historical conditions of possibility and legitimacy of this media-centered political activism; the processes of division, differentiation and prioritization of the political and media work, within and between social movement organizations; the prosopographical study of agents who, like « media-activists », are sometimes lastingly invested in communication and information issues and reap specific benefits from this investment.

Many studies have tried to adopt a sociological perspective to analyze the complex « associates-competitors » relationships between the mass media and social movements. Others have focused on the professionalization of communication services of activist organizations, or the activist commitment of journalists in trade unions or professional associations. However, few studies have used the conceptual and methodological apparatus of political sociology to analyze, from a relational and critical point of view, these forms of activism which don't operate only « through » or « for » the media (Patrick Champagne) but also fully « in » the media. We think about the rise, since the 1970s, of the parallel and underground press, free and community radio, pirate or non-for-profit television channels or, more recently, multiple forms of "web activism".

The aim of this thematic section is thus to participate to a renewal of the analysis of the different media repertoires and the activist construction of public problems, and to open a theoretical and methodological reflection on the processes of production, diffusion and legitimization of social

movements media. Numerous recent researches dedicated to the study of media and collective actions have been made on non-European fieldworks. The section will give a special attention to comparative approaches, comparing case studies or exporting concepts from the political sociology field on new cases.

We welcome contributions that address the following interrelated issues:

Issue 1: Career paths and multi-organizational positions of media activists

Who uses communication tools for activism? How do activists get an access to the « traditional » and digital media, and how do they use and appropriate them? Do their trajectories and career paths share specific features? What social factors (gender, age, profession, socialization) predispose the individuals to engage in this kind of activism and allow them to position themselves in the advocacy work? What are the relationships of these activists with other related social fields (such as journalism, associations, syndicates, parties, politics, public institutions, artists, information technology professionals)? Are they able to reconvert the stocks of resources accumulated from one social field to another? How should we study the trajectories of « on-line activists »?

Issue 2: Practices and organizational resources of activists' media and communication devices

What are the internal properties of activists' media and communication devices? What are the daily practices of « social movement journalists »? What are the specific technical, economical and editorial constraints faced by the agents? What are their day-to-day production and distribution routines? What kind of beliefs and professional mythologies do these actors share and how do they express their internal conflicts? How do organizational dynamics appear in « cyber activism », or in social networks used for militancy? How do communication issues change the activist division of labor? Our purpose is to open the « black box » of militant communication devices and organizations, and to capture interactions between actors and their implications for the mobilization. Methodologies like ethnological observation, sociological interviews and archive analysis are most welcome.

Issue 3: Social movement media as entrepreneurs of public problems

What are the effects of social movements communication strategies on public authorities and the media? How and to what extent does the communicational repertoire of social movements follow the internal transformations of politics and journalism fields? Can we say that this communicational repertoire of social movements has become autonomous, and that it is used to mobilize for specific public problems such as media critique, media system democratization or « alternative » media promotion? What are the consequences of its potential autonomy for more « traditional » ways of activism? We are particularly interested by adjustment and/or rejection reactions of social movement organizations when confronted with this communicational repertoire of activism.

ST 50

Expériences des discriminations, sentiment d'injustice et engagements dans les quartiers populaires

Experiencing discriminations, apprehending injustice and commitment in working-class neighborhoods

Responsables scientifiques :
Samir Hadj Belgacem (CERAPS, UMR 8026 CNRS, - Univ. de Lille 2)
samir.hb@gmail.com
Sandrine Rui (Centre Émile Durkheim, UMR 5116, CNRS - Univ. de Bordeaux)
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Cette section thématique se donne pour objectif de discuter des travaux qui analysent les expériences de discriminations à l'aune du sentiment d'injustice et ses effets en termes de politisation et d'engagements pour les habitants des quartiers populaires. Plus spécifiquement, il s'agit d'étudier la façon dont les expériences de discriminations ont des effets sur la perception du monde social et politique. La discrimination étant une question très large, nous nous concentrerons sur trois aspects particulièrement significatifs dans les quartiers populaires à savoir la discrimination territoriale, la discrimination ethno-raciale, la discrimination religieuse. Nous souhaitons réunir des contributions autour deux axes :

Axe 1 : Expériences des discriminations, perception des injustices et politisation.

Les cadres de perception de l'injustice sont multiples et ne conduisent pas tous à une analyse en termes de discriminations. Il s'agit donc de discuter des contextes d'émergence, mais aussi des expériences et des pratiques discursives observées lors des enquêtes. Ainsi, l'attention sera portée aux catégories de perception, d'analyse et d'identification mobilisées par les individus, afin de rendre compte de formes de politisation spécifiques (Hamidi 2010), mais aussi de comprendre les obstacles à la politisation. Ces catégories pourront aussi permettre de discuter les cadres théoriques. Les recherches sur les discriminations reformulent l'appréhension classique des inégalités (Fassin et Fassin 2006). Dans quelle mesure assiste-t-on à un glissement de la question sociale à la question raciale, au passage d'une conception de la justice donnant la priorité à l'égalité des opportunités sur l'égalisation des conditions ? Ne peut-on pas repérer à l'inverse des formes intersectionnelles d'articulation des conceptions ordinaires de la justice (Chauvin, Jaunait, 2015) ? Les discussions permettront également d'interroger les concepts mobilisés par différentes recherches comme la justice, la reconnaissance ou encore les économies morales.

La politisation de l'expérience des discriminations sera interrogée tant dans ses dimensions individuelles que collectives. Comment les acteurs interprètent-ils leur expérience discriminatoire ? A quelles conditions les individus relient-ils la discrimination à des facteurs politiques ou institutionnels plus larges, cadrant dès lors leur expérience selon un sentiment d'injustice ? Dans quelle mesure la souffrance, favorise-t-elle ou empêche-t-elle la politisation de cette expérience ? Les personnes discriminables et/ou victimes peuvent réagir de manières différentes face aux situations et aux pratiques discriminatoires. Tout comme elles peuvent apprécier différemment l'opportunité que constituent (ou pas) les dispositifs de lutte et de réparation, notamment quand on sait que les discriminations font encore rarement l'objet de procédure judiciaire.

Axe 2 : Faire face aux discriminations : de l'évitement à l'action collective

Le second axe s'intéresse aux stratégies mises en oeuvre pour affronter les discriminations et aux conséquences en termes de participation (Talpin 2016) et de représentation politiques (Escafré-Dublet et Simon 2009). Comment les individus réagissent-ils aux discriminations ? À l'échelle individuelle, c'est l'évitement (Eliasoph 2010 ; Dubet et al., 2013), qui semble constituer l'option la plus courante. Mais la lutte contre les discriminations a bien une dimension collective (Leighley 2001; Garbaye 2005). Dans quelle mesure ces collectifs sont-ils initiés par les victimes de traitements inégaux ? Quels sont les stratégies et répertoires d'actions employés par les associations et les collectifs pour mobiliser les victimes de discrimination ? Quelles sont les conséquences sur le champ politique et les politiques publiques ? Dans quelle mesure l'expérience de la discrimination peut-elle conduire à l'engagement civique ou politique d'individus initialement peu politisés ? Il s'agira d'évaluer la portée de ces réponses (Lamont et Mizrachi 2012) individuelles et collectives à la discrimination, tant pour les individus, qu'au sein du tissu associatif local, sur l'action publique ou encore sur le champ politique.

Pour l'un comme l'autre de ces axes, les communications pourront porter sur des enjeux théoriques ou sur des enquêtes spécifiques, mais toujours en lien avec des matériaux empiriques. Les recherches menées en dehors des métropoles françaises ou encore les recherches comparatives seront particulièrement appréciées. Les contributions d'environ 6 000 signes peuvent être aussi bien individuelles que collectives. Elles doivent comporter un titre et une courte bibliographie. Les organisateurs étudieront les propositions en français ou en anglais de chercheurs débutants ou confirmés.

This panel aims at discussing works analyzing the reactions and effects of discriminatory experiences in terms of feeling of injustice and political and civic engagement. More specifically, this section will be studying how discriminatory experiences influence our perception of the social and political worlds. Discrimination being a very large subject, we will focus on three aspects particularly relevant in the working-class neighborhoods, namely territorial discrimination, ethnic/racial discrimination and religious discrimination. We wish to articulate our reflections around two axes :

Axis I : Experiencing discrimination, apprehending injustice and politicization

The ways of apprehending injustice are manifold and do not all lead to an analysis in terms of discrimination. It is therefore important to deal with the context of emergence but also with experiences and with discursive practices observed during research. Thus, we will pay particular attention to the categories of perception, analysis and identification summoned up by individuals, in order to take into account specific forms of politicization (Hamidi 2010), but also in order to understand the obstacles to such politicization. These categories will also enable us to discuss several theoretical frameworks. Research on discriminations has redefined the classical way of apprehending inequalities (Fassin and Fassin 2006). To what extent are we witnessing a swing from the social to the racial question, and to a conception of justice which gives priority to the equalities of opportunities over equalization of conditions ? On the contrary, can we not point out intersectional tendencies which feed more ordinary conceptions of justice (Chauvin, Jaunait, 2015) ? The discussion will also enable us to question the concepts at work in different studies such as justice, recognition or moral economy.

How experiencing discriminations can be turned into something political will be questioned in its individual as much as in its collective dimensions. How do people who are discriminated against interpret their experience? Under which conditions do individuals connect discrimination to larger political or institutional factors, thus apprehending their experience through a feeling of injustice? To what extent does suffering help or prevent these experiences from being turned into something political? People prone to discrimination and/or discriminated against may react in various ways to discriminatory situations and practices. They may as well apprehend differently the opportunity that new jurisdiction implemented to fight discrimination and set things right may (or may not) represent to them, especially when we know that cases of discriminations are still seldom prosecuted.

Axis II : Facing discriminations : from exit to collective action.

The second axis will be dealing with strategies used to fight discriminations and to the consequences as far as participation (Talpin 2016) and political representation (Escafré-Dublet and Simon 2009) are concerned. How do individuals react when facing discriminations? On an individual level, exit and avoidance strategies (Eliasoph 2010 ; Dubet et al., 2013) seem to prevail. But fighting discriminations has also a collective dimension, embodied in several civic groups and associations (Leighley 2001 ; Garbaye 2005). To what extent are such organizations created by victims of unequal treatment? What are the strategies and modes of actions used by associations and civic initiatives to make victims of discrimination act and participate? What are the consequences on the political level and on the public policies? To what extent the experience of discrimination lead someone who was originally little or not involved politically to commit him/herself on a civil or political level? It will be one of our goals to assess the range of these individual and collective responses to discrimination (Lamont et Mizrachi 2012), as much for individuals on their own, as for those being part of a local associational network, over public or political action?

For each axis, communications can focus on either theoretical and methodological issues or on fieldwork research, linked to empirical materials. Comparative perspectives are welcomed. The abstract can be submitted by a single or several researchers. The abstract shall include a text with a maximum of 6 000 signs, a title and a short bibliography. Organizers will consider every French and English abstract submit by junior or confirmed researchers.

Références / References

Dubet, F., Cousin, O., Macé, E., Rui, S. (2013) *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, Paris, Seuil.

Fassin, D., Fassin, E. (eds.) (2006) *De la question sociale à la question raciale*, Paris, La Découvrte.

Garbaye, R. (2005) *Getting into Local Power: The Politics of Ethnic Minorities in British and French Cities*, Oxford, Blackwell.

Lamont, M., Mizrachi, N. (eds.) (2012). "Ordinary People Doing Extraordinary Things: Responses to Stigmatization in Comparative Perspective". *Ethnic and Racial Studies,* 35(3), pp. 365-381.

Talpin, J. (2016) *Community organizing, De l'*émeute *à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raisons d'agir

ST 51

Les publics précaires dans les associations : dynamiques politiques et rapport à l'action sociale

Precarious and Poor Publics within Associations: Political Dynamics and Relation to Social Policy

Responsables scientifiques :
Charlotte Dolez (Université Catholique de Louvain) charlotte.dolez@uclouvain.be
Florence Haegel (Sciences Po, CEE) florence.haegel@sciencespo.fr

Cette section thématique aborde la question du rapport au politique et aux politiques publiques de populations en situation de pauvreté et précarité dans le cadre associatif.

Cette thématique s'inscrit dans une réflexion plus générale sur les effets politiques de la crise économique et des transformations sociales actuelles. Les populations en situation de pauvreté et/ou précarité sont, depuis longtemps (Lazarsfeld, Jahoda, Zeisel, 1933), décrites dans la littérature comme peu compétentes, peu intéressées par la politique, moins participatives (Jacobs, Skocpol, 2005 ; Gallego, 2008) même si des conditions difficiles peuvent parfois mener à des mouvements de révolte et de protestation sociale (Piven, Cloward, 1979 ; Pierru 2003). Des travaux récents, tout en reprenant le constat de démobilisation, insistent cependant sur la variété de formes que peut prendre leur rapport au politique (Bègue, 2007 ; Braconnier, Mayer, 2015) au regard des conditions de vie concrètes et des configurations et trajectoires sociales des individus.

Par ailleurs, l'augmentation dans les années 1980 de « la nouvelle pauvreté » a nourri des travaux sur les effets notamment sociaux de la privation d'un travail stable et la disqualification sociale que ces situations impliquent (Paugam, 2005, 2009). Aujourd'hui, les effets de la crise économique sur l'augmentation des inégalités (OCDE, 2014) et sur la restriction des dépenses d'aide et de protection sociales (OCDE, 2011) conjugués aux injonctions participatives, souvent inscrites dans les politiques publiques, et à la diffusion des discours d'*empowerment* (Bacqué 2006, 2013) ainsi qu'à la promotion de politiques « d'autonomisation des assistés » (Duvoux, 2009, 2012) et de logiques d'insertion (Palier, 2008) justifient que l'on analyse empiriquement les tensions entre logiques de participation et de dépendance dans le cadre des dynamiques associatives et de politiques publiques.

Afin de réduire le cadrage, cette section thématique privilégiera l'entrée par les associations en prenant acte du rôle majeur (et ancien) pris par le tissu associatif dans la prise en charge de ces populations dans les divers contextes nationaux (Lafore, 2010 ; Lambelet, 2014). Or, la littérature a surtout discuté du rôle des associations, à la fois comme acteur majeur de la vitalité démocratique, mais aussi comme agent de socialisation, voire vecteur d'engagement (Putnam 2000, 2002 ; Eliasoph 2010 (1998) ; Hamidi, 2010). La question spécifique du rôle des associations d'action sociale vis-à-vis de leurs publics mérite une attention particulière en raison de l'isolement vécu qui rend encore plus décisifs les liens de sociabilité qu'offre le cadre associatif mais aussi des liens de services et d'aide aux démarches d'action sociale qui caractérisent la relation entre les bénéficiaires, les bénévoles et les salariés et qui peuvent créer une forme de dépendance susceptibles d'entraver des logiques d'émancipation, etc. (Eliasoph, 2011).

L'appel à proposition privilégie deux principaux axes de réflexion, où les associations sont saisies à la fois au regard des sociabilités et des interactions qu'elles engagent ainsi qu'au travers des discours et des prescriptions concernant l'action sociale dont elles peuvent témoigner.

Le premier axe cherche à examiner comment le lieu associatif peut favoriser ou freiner des **dynamiques de socialisation politique, d'*empowerment*, d'engagement, voire de mobilisation** dans le cas des populations vivant des situations de pauvreté et/ou précarité. Une attention particulière sera portée aux liens de sociabilité qu'offre le cadre associatif et aux liens de service qui caractérisent la relation

accompagnés/ accompagnants, qui permettent de mettre l'accent sur les configurations favorisant la participation et l'émancipation.

Le deuxième axe vise à saisir les **perceptions de ces populations vis-à-vis de l'action sociale dont elles peuvent être bénéficiaires**, dans le cadre associatif. Il cherche ainsi à mieux comprendre les effets des transformations des politiques sociales pour les bénéficiaires (passage du welfare au workfare, individualisation des mesures, accent mis sur les politiques d'insertion,…) dans une perspective de *policy* feedback (Campbell, 2003). Il s'interroge alors sur les façons dont l'expérience d'accompagné dans une association d'action sociale et les interactions qui s'y jouent peuvent façonner la vision du monde et de la société des bénéficiaires.

Pour ces deux axes, l'accent pourra être mis sur :

- la variété des contextes nationaux et associatifs au regard de la place du politique, des buts affichés dans l'association, de la sociologie de ses membres, de sa taille, de son histoire, etc.
- La variété des publics concernés (genre, âge, lieu de résidence, niveau de précarité,etc.)
- les expériences d'interactions à la fois entre les bénéficiaires, les salariés et les bénévoles, au sein du cadre associatif et sur la mutation du monde associatif, les rapports de pouvoir qui s'y nouent entre salariés et bénévoles.

Les contributions attendues devront s'inscrire dans l'un des deux axes et s'appuieront sur une enquête empirique. Les contributions comparatives sont les bienvenues, ainsi que celles qui engagent une réflexion méthodologique sur le rôle des associations comme accès au terrain.

This panel deals with the ways underprivileged and poor people relate to politics and public policy within associations and non-profits.

This topic is part of a broader exploration about the political effects of the economic crisis and the current social transformations. People who experience poverty and/or precariousness have long been considered in the literature (Lazarsfeld, Jahoda, Zeisel, 1933) as being little competent, little interested in politics, less participative (Jacobs, Skocpol, 2005 ; Gallego, 2008) even if social protests and mobilizations can occur in some conditions (Piven, Cloward, 1979 ; Pierru 2003). Some recent works however showed how varied can be their relationship to politics (Bègue, 2007; Braconnier, Mayer, 2015), according to the living conditions and the social trajectories and configurations.

Moreover, the rise in the 1980's of the « new poverty » has generated some works about the social effects of the lack of a stable job and of the social disqualification implied by these situations (Paugam, 2005, 2009). The economic crisis has an impact on the rise of inequalities (OECD, 2014) and of the restrictions in social aid and welfare spending (OECD, 2011). These effects are combined with, on the one hand, the spread of an injunction to participate and of discourses advocating *empowerment* (Bacqué 2006, 2013) and, on the other hand, with the rise of policies advocating more autonomy for the recipients of social aid (Duvoux, 2009, 2012) and focusing on social integration (Palier, 2008). Regarding these evolutions, we are interested in analysing empirically the tensions between participation and dependence in the framework of associations and public policies.

More precisely speaking, this panel will focus on associations by assessing their major (and ancient) role in taking care of these populations in varied national contexts (Lafore, 2010; Lambelet, 2014). The literature has extensively discussed the role of associations as major actors of the democratic vitality and agents of socialization and even involvement as well (Putnam 2000, 2002 ; Eliasoph 2010 (1998) ; Hamidi, 2010). Addressing the specific question of the role of charities towards their members is highly relevant because of the social isolation of members and their need of social links and also because the relationship between recipients and volunteers or employees is based on service providing and can thus lead to a kind of dependence that would not favour empowerment (Eliasoph, 2011).

This call for papers focuses on two major discussion topics, where associations are considered from the perspective of sociability and interactions and from the perspective of discourses and injunctions regarding social action.

The first one aims to examine how the association can favour or not **dynamics of political socialization, empowerment, involvement and even mobilisation** in the case of population experiencing poverty and/or precariousness. We will draw special attention to social linkages as well as service providing which characterized the relation between recipients and volunteers to better understand the favourable configurations for participation and empowerment

The second one aims to grasp **the perceptions of these populations about the social action they can benefit from within the associations**. It will enable us to gain a better understanding of the effects for the recipients of the changes in social policies (workfare, individualization, focus on social integration..) from the policy feedback perspective (Campbell, 2003). We want thus to examine how being supported by an association and the interactions that take place in an association of social action can shape the perceptions of the members about the world and the society.

For these both perspectives, the stress could be put on:

- the diversity of the national and associative contexts, regarding the place of politics, the stated aims of the association, the sociology of its members, its size, its history,..
- the diversity of the publics (gender, age, place of residence, level of precariousness…)
- the interactions between recipients, volunteers and employees within the association and the general changes in the associations such as the power relationships between employees and volunteers.

The papers should deal with one of these two topics and be based on an empirical study. The comparative papers are welcome, as well as papers that interrogate from a methodological perspective the role of the associations as an « access gate » to people in a situation of poverty and/or precariousness.

ST 52
Quelle sociologie politique du conspirationnisme ?
Doxa populaire contre doxa savante de l'ésotérisme politique

Is there a political sociology of conspiracy theories ?
The opposition between popular doxa and scientific doxa around political esoterism

Responsables scientifiques :
Philippe Aldrin (CHERPA – Sciences Po Aix) philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr
Pierre France (CRPS/CESSP – Université Paris 1) pierre.france@zoho.com

Étudié principalement à travers des approches psychologisantes ou culturalistes, devenu une rubrique du journalisme et une préoccupation officielle des pouvoirs publics, le « complotisme » est aujourd'hui une question peu investie par les politistes, particulièrement si l'on compare la France aux pays anglo-saxons [1]. Notions fourre-tout dans l'air du temps, « complotisme » et « conspirationnisme » remplissent un office explicatif très pratique pour toutes les analyses qui se risquent à interpréter les errements de l'opinion et des réseaux sociaux. Les débats sur le complotisme voisinent ainsi ceux sur la résurgence de l'antisémitisme, le populisme politique du web, la crise des institutions, la défiance à l'égard des médias, le « confusionnisme », ou les mouvements « rouges-bruns ». Mais si ces notions présentent l'avantage d'être immédiatement signifiantes, et marquées par une certaine forme d'évidence – au point de présenter le conspirationnisme comme un invariant anthropologique ou bien une caractéristique centrale de la modernité, « toujours présent depuis la révolution française »[2] et désormais « mondialisé »[3] – elles n'en demeurent pas moins sociologiquement indéterminées et l'objet qu'elles désignent passablement méprisé par la science politique[4].

La carrière d'un concept flou

Au fond, l'expression « conspirationnisme » pourrait n'être qu'une catégorisation théoriquement molle réservée à usage légitimiste, c'est-à-dire employée principalement pour stigmatiser de « fausses croyances », leurs instigateurs et leurs colporteurs. A ce titre elle renseigne peut-être plus sur ceux qui l'utilisent que sur ceux qu'il désigne, et il paraît difficile d'étudier les activités dites « conspirationnistes » sans considérer les discours et initiatives « anti-complotistes » observables dans les médias, l'espace politique ou académique. Quelle est d'ailleurs, dans l'usage de ces notions, la prise de distance conceptuelle qui distinguerait les détenteurs de la véridicité scientifique par rapport aux autres usagers de ces notions, professionnels de la vérité factuelle (les journalistes de métier) ou chasseurs autoproclamés de mythes et complots (« *hoaxkillers* » et autres sentinelles du conspirationnisme) ?

Se pose ainsi la question de la construction et de la circulation de l'idée de complotisme, une histoire qui traverse plusieurs champs, jusqu'à aujourd'hui relever non seulement de la construction d'un problème public, journalistique et politique, mais aussi de plus en plus de la constitution d'un véritable *savoir d'Etat*, endossé et encouragé par lui. Reposant sur la légitimité scientifique de certains acteurs du champ académique, un certain type de savoir sur le complotisme, orienté vers l'action (et à ce titre toujours empreint d'un fond positiviste non négligeable), se cristallise aujourd'hui. Loin d'être unique, le cas du complotisme semble faire écho à d'autres processus similaires autour de la question des sectes[5], de disciplines comme la criminologie[5], ou de concepts comme ceux de populisme, d'insécurité, ou plus récemment de radicalisation. La question du complotisme fait ainsi écho à celle des rapports entre champ académique et

champ politique, à la légitimation scientifique des arts du gouvernement[7], et au monopole de certification des informations - à la « véridiction » - du pouvoir.

L'ancrage social et politique d'un phénomène

Dans la critique qui en est faite aujourd'hui, prévaut ensuite une appréhension du complotiste comme relevant des classes populaires, de personnes avant tout caractérisées par leur *absence* de ressources, cognitives, culturelles ou politiques[1]. Largement considéré comme un symptôme d'irrationalité des masses, le complotisme est communément abordé comme un négatif de la figure de la « foule électronique intelligente » qu'avaient promu les pionniers de l'internet[9], quand il n'est pas abordé plus largement comme un dérivé de la culture populaire dans son ensemble[10], ou encore le symptôme d'un rapport de défiance envers les élites (politiques, journalistiques ou scientifiques).

Mais ce constat communément admis relève bien plus d'hypothèses que de solides analyses statistiques ou ethnographiques (encore rares mais qui tendent à démontrer une réalité sensiblement plus contrastée)[11]. Le « dominocentrisme »[12] de l'analyse sur le complotisme est patent : souvent interprété comme un symptôme de défiance des classes populaires envers les élites, il relève plutôt d'une inquiétude de ces mêmes élites vis-à-vis du peuple. Ce que le terme de « populisme » dans les années 1980-90 faisait déjà ressortir[13], celui de complotisme le prolonge à partir de nouvelles préoccupations : l'usage populaire du web et la nouvelle économie de l'information qu'il provoque, ou encore l'essor de « savoirs profanes » qui revendiquent une place face aux « savoirs experts »[14].

À trop assigner le complotisme, *a priori*, à certaines catégories de la population, on pourrait oublier les formes sophistiquées, euphémisées et légitimées qui ont cours dans les classes éduquées ou dans l'agon politique et qui dessinent un autre *complotisme* moins visible [15]. Ce faisant, on néglige également la dimension politique[16] du phénomène, que ce soit l'éventuel ancrage idéologique des complotistes, mais aussi l'usage stratégique de ces récits par des acteurs politiques plus légitimes (et dans quelle mesure ces récits font aussi dans cet espace social l'objet de « croyances »). L'usage stigmatisant du complotisme trouve ainsi largement sa place dans les controverses autour des interventions publiques des « rouges-bruns » ou à propos du "confusionnisme idéologique", notamment au sein du débat public en France.

Modalités pratiques

La ST comptera 6 papiers en 2 sessions de 2h, la présentation des intervenants et l'animation sera assurée par les responsables de la ST. Chaque papier bénéficiera de 20 minutes de présentation puis dans chaque session 60 minutes de discussion seront animées par un intervenant (choisi spécifiquement en fonction du thème de la session) et un des responsables de la ST. Les papiers présentés devront être soumis un mois à l'avance aux deux organisateurs.

L'enjeu de cette section thématique est d'aborder la question du complotisme, d'une part, en tentant de rompre avec l'exceptionnalisme méthodologique dont il est habituellement l'objet et, d'autre part, en réinscrivant cette question dans les méthodologies et les questionnements propres à la sociologie politique.

On valorisera les recherches originales, les véritables terrains quantitatifs ou qualitatifs, qui pourront permettre d'étudier *les* complotismes comme les formes d'*anti*-complotisme. On portera également une attention particulière aux communications qui pourraient nous éclairer sur les profils, les trajectoires et les carrières de « complotistes » ordinaires (revendiqués ou plus probablement désignés comme tels), sur l'usage qu'ils font concrètement de certaines théories (et donc lesquelles ils sélectionnent) que ce soit sur internet ou

[1] L'appréhension par le gouvernement français du problème comme relevant du domaine de l'éducation (aux médias notamment) semblant illustrer ce constat. Cf. la campagne « on te manipule » et le site web correspondant.

dans des conversations plus banales. Le sujet se prête aussi à la revisite de certains terrains consacrés à des objets plus légitimes, mais au cours desquels la question du complot a pu être croisée de manière fortuite. Enfin, comme les organisateurs seront attentifs au décloisement du conspirationnisme, en ouvrant les échanges de la ST aux travaux portant sur des objets connexes présentant des formes et dynamiques sociales similaires.

Although « Conspiracism » has been studied so far by cultural studies or through psychology, the subject has rarely been addressed by political scientists. Despite all the attention the newspapers pay to this phenomenon in France in the past years, and the recent launching of a massive official campaign by the government against it, political science in France has barely tackled the issue. A sharp contrast with the growing body of "conspiracy studies" works that has been published recently in English [1]. It must be said firstly that « Conspiracism » - which is coined indifferently « complotisme » or « conspirationnisme » in France – does not appear as a real concept. Indeed « Conspiracism », far from being scientifically constructed, holds a position of wide and all-embracing concept, which perform a convenient explanatory function for every analysis on public opinion's and social networks' drawbacks. Thus, debates on conspiracism encompass other contemporary concerns about surges of antisemitism, distrust towards institutions or the media, political populism on the web, and developments within the far-right scene ("red-brown alliance" for instance).
A meaningful signifier, marked with a form of evidence, Conspiracism has even been described as an anthropological invariant as well as a central aspect of modernity, "deeply rooted in the French revolution" [2] and evolving recently due to globalization [3]. However, it remains an undetermined sociological concept, thus leading to a certain discomfort for social scientists. As such, they continuously demonstrate a reluctance to use the word, as well as studying the phenomenon in itself [4].

The career of a blurry concept

Fundamentally, « conspiracism » might be only coined as a theoreticaly blurry category, whose use is mostly legitimist, that is to say mostly used as a stigma against people who create and share « fake beliefs ». As such, it documents more about the people who use it than those it refers to. Hence, it seems difficult to study « conspiracism » without a mirroring approach on « anti-conspiracism » campaigns, within medias, politic and academia. The distance between these different users appears questionable : do the holders of scientific truth kept a conceptual distance compared to journalists, myths-hunters, hoaxkillers and self proclaimed sentinel of conspiracism ?

This raises the question of the construction and circulation of the idea of conspiracism. A story that stretches along several bourdieusian's *fields* to become a public problem involving scholar, journalists and politicians. Furthermore, it is increasingly related to the establishment of a particular knowledge, which is endorsed and fostered by the State. Drawing on the scientific legitimacy of some actors within the academic field, and a clear purpose to act *against* the phenomenon, a certain kind of knowledge has been crystallizing. Far from being unique, the case of conspiracism echoes other similar processes in the study of sects [5], debates around controversial fields like criminology[2] [6], or other concepts like "populisme/populism", "insécurité/insecurity", or recently "radicalization". Hence, the study of conspiracism leads to broader debates about the relations between the academic and political field, as well as the scientific legitimization of governmental arts [7]. It also echoes the question of the monopoly to guarantee the veracity of informations, or "veridiction" as Foucault called it.

[2] « Criminology », which never has been recognized as a science in France, was the subject of a controversy a few years ago

Questioning the social and political anchorage of conspiracy theories

Critics of conspiracism share an appreciation of the problem as rooted in popular classes, and their destitution of cognitive, cultural and political resources. Part of the problem lies inside debates about masses' irrationality. For instance, conspiracism often relates to the letdown of Internet pionners' vision of the "wisdom of electronic crowds" to its exact adverse, an apocalyptical vision of the web, which turns into the source of all contemporary problems. It also appears as a by-product of popular culture (music, series, etc). Finally, it emerges as symptomatic of growing distrust towards elites of any kind (whether in politics, the media, or science).

Though, this common assumption draws heavily on hypotheses rather than grounded statistical or ethnographic analyses. Although still uncommon, a few works based on these methods point to a far more complicated situation [11]. In fact, the depiction of conspiracism always convene a deep "dominocentric" [12] aspect. Whereas it is usually dealt with as a symptom of popular classes' mistrust towards elites, it relies most of the time on the elites' concern with these classes. While prolonging what "populism" in the 1980 and 1990s already raised as sources of concern, conspiracism encompasses also renewed worries: the popular and deviant use of the web, the fragmentation of informations it has caused, or the rise of "common knowledges" aside "experts and scientific knowledges" [14]

However, it would be overly unfruitful to assign the use and belief in conspiracy theories only to some limited part of the population. Its sophisticated, euphemized and legitimized forms prevail also in educated classes or the political *agon* and hence point to another less known conspiracism [15]. So far, political dimensions of the phenomenon has been neglected [16], and parts of the phenomenon remained understudied: the ideological anchorage of conspiracists, the strategic use of conspiracy theories by legitimate political actors, the beliefs that educated classes and political actors have towards conspiracies and conspiracy theories. Finally, Conspiracism has been a widely used stigma in some recent controversies - for instance around the "red-brown alliance", Dieudonné, Alain Soral, etc. As such it echoes a lot of contemporary political debates in France.

<u>Practical arrangements</u>

Round table will be made of 6 papers spanning over 2 sessions of 2h. Each of the participants will be presented by the organizers. The length of oral presentations will not exceed 20 minutes for each participant, and every round table will result in a 60 minutes discussion at the end of the 3 presentations. These discussions will be chaired by one external professor and one of the organizers. Papers should be submitted to the organizers 1 month before the round table.

What is at stake in this round table is a way of dealing with conspiracy theories and conspiracism in a new fashion : first, we propose to break up with « methodological exceptionalism » conspiracy theories has been treated with. Then, to reintegrate this subject within the body of theories and methods of political science.

Original researches drawing on fieldworks or quantitative dates will be valued, as well as mirroring approaches between "conspiracists" and "anti-conspiracists". Particular attention will be given to proposals that might help to enlighten about profiles, trajectories and careers of ordinary "conspiracists", and the way they handle, select, and share (some) conspiracy theories. The issue lends itself also to revisits of fieldworks dedicated to more legitimate subjects, where the question of conspiracy theories came across by accident. Finally, organizers will pay attention to any effort in the process of "decompartmentalisation" of the subject, hence the round table will be open to related objects involving similar social dynamics.

Bibliographie / Bibliography

[1] Butter M., Reinkowski M., 2014, *Conspiracy Theories in the United States and the Middle East: A Comparative Approach*, Berlin, Walter de Gruyter & Co, 378 p.
[2] Kreis (E.), *Les puissances de l'ombre : La théorie du complot dans les textes*, Paris, CNRS Editions, 2012 ; Taguieff (P.-A.), *Court traité de complotologie*, Paris, Mille et une nuits, 2013.
[3] Bronner (G.), *La démocratie des crédules*, Paris, PUF, 2013.
[4] There is only one political scientist who published about this, in 2010. And no first-class journal in social sciences ever published something on the subject in France.
[5] Ollion (É.), *Les sectes mises en causes : sociologie politique de la « lutte contre les sectes » en France (1970-2010)*, Paris, EHESS, 2012.
[6] Mucchielli (L.), *Criminologie et lobby sécuritaire : Une controverse française*, Paris, La Dispute, 2014 ; Kaluszynski (M.), *La République à l'épreuve du crime. La construction du crime comme objet politique 1880-1920*, Paris, LGDJ, 2002.
[7] Ihl (O.), Pollet (G.) (dir.), *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003.
[8] Cardon (D.), *La démocratie Internet : Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010.
[9] See all the references they made to TV series, hip-hop, etc
[10] Gombin (J.), *Conspiracy Theories in France. Interim Report*, Counterpoint, 2013.
[11] Aldrin (P.), « L'impensé social des rumeurs politiques. Sur l'approche dominocentrique du phénomène et son dépassement », *Mots. Les langages du politique*, 2010, 92 (1), p. 23‑40.
[12] Collovald (A.), « Le populisme : de la valorisation à la stigmatisation du populaire », *Hermès, La Revue*, 2005, p. 154‑160.
[13] Méadel (C.), « Le spectre « psy » réordonné par des parents d'enfant autiste », *Politix*, 2006, p. 57‑82.

ST 53
Questions de Genre. Entre Etats et Religions
Gender Issues between states and religions

Responsables scientifiques :
Solenne Jouanneau (IEP de Strasbourg – UMR SAGE) jouanneau@unistra.fr
Laurent Bonelli (Université Paris 10 – UMR ISP) laurent.bonelli@u-paris10.fr

La sociologie a établi de longue date que les institutions religieuses sont productrices de discours sur le genre. Elles façonnent un système social de dichotomisation et de hiérarchisation de l'humanité en deux catégories sexuées : les hommes et les femmes (Rochefort&Sanna, 2013). *Ad intra*, ces discours ont d'abord pour objet de prescrire les comportements attendus des individus en fonction de leur sexe sur le plan cultuel ou spirituel (Lautman, 1998 ; Bano & Kalmbach, 2012 ; De Gasquet 2012). Ne se réduisant pas au seul domaine du sacré, ils tendent aussi réguler les relations entre les individus en fonction de leur appartenance à un ou l'autre des deux sexes: la sexualité, l'éducation des enfants, la famille, le travail, la politique, l'économie, font également l'objet de prescriptions religieuses pouvant renforcer, atténuer ou questionner les normes de genre en vigueur dans d'autres champs (Woodhead, 2012). Parmi elles, les « questions sexuelles » (Fassin, 2012) font l'objet d'une attention centrale.

Pour autant, et ce fut l'un des apports des études de genre, les institutions religieuses ne sont pas les seules qui cherchent à imposer leur régime de vérité tant sur les identités sexuées et sexuelles, que sur les rapports sociaux de sexe. Dans le sillage de *l'Histoire de la sexualité* (Foucault, 1976) et du tournant linguistique, des travaux ont questionné la production du genre par la science et la médecine (Fausto-Sterling, 2000), par les médias etc. Le projet de cette section thématique est d'articuler cette perspective de recherche avec une analyse empirique des conditions d'efficacité des discours religieux sur le genre. Or de toutes les institutions avec lesquelles les religions sont aujourd'hui en compétition pour définir les normes de genre légitimes (la médecine, les médias, les associations féministes et LGBTI, les universitaires spécialisées dans les études de genre, etc.), les pouvoirs publics semblent occuper, au côté des instances internationales (ONU, UE, etc.) une place prépondérante. Les gouvernants, avec le soutien des assemblées législatives, se trouvent en position de donner force de loi aux normes de genre. Les fonctionnaires peuvent infléchir ou conforter ces interprétations, comme les différentes affaires religieuses soumises à la justice administrative l'ont montré (Regine, 2014).

Cette section thématique s'inscrit dans le prolongement des recherches de sociologie politique sur le genre et les mobilisations religieuses. En France, les contestations suscitées par l'interdiction du voile en France (dans certains lieux ou certaines formes) et ses effets en terme de discriminations religieuses genrées (De Galembert 2008 ; Koussens &Roy, 2013), ainsi que plus récemment les mobilisations contre «la théorie du genre » ou le mariage civil au couple de même sexe - portées majoritairement par des collectifs d'inspiration religieuse soutenus plus ou moins ouvertement par les autorités de leur culte de référence – ont récemment participé à relancer la production scientifique sur la contribution des groupements et des institutions religieuses à la politisation des questions de genre (Béraud, 2011 ; Carnac, 2012 ; Favier, 2013 ; Rochefort, 2014 Béraud & Portier, 2015).

Cette section thématique propose cependant un déplacement du regard consistant à analyser non plus la place du « genre » dans les récentes mobilisations des groupes religieux, mais son incidence sur la nature des relations qu'entretiennent aujourd'hui les pouvoirs publics avec les organisations religieuses présentes sur leur territoire. Plus précisément, elle voudrait réunir des contributions s'interrogeant sur la manière dont les représentations respectives des représentants des autorités publiques (élus et fonctionnaires) et des cultes en matière de genre tendent ou non à affecter les positionnements que ces différentes catégories d'acteurs adoptent généralement les uns vis-à-vis des autres. Peut-on identifier un impact du genre sur les processus d'assistance, de coopération, d'encadrement ou de surveillance qui les mettent habituellement en présence ?

Notre objectif est en effet de prendre au sérieux la dynamique entre la promotion religieuse de normes de genre et l'intervention de l'État sur les questions sexuelles, ce qui soulève deux types d'interrogation. On

peut d'abord se demander si les politiques publiques en matière de questions sexuelles sont en mesure de modifier ou d'altérer la nature des relations (officielles ou officieuses) qui se nouent entre représentants de l'État et représentants des différentes « communautés religieuses » ou cultes reconnus ? Et si les institutions religieuses ou leurs fidèles peuvent-ils être à l'origine de la mise à l'agenda de question de genre ou de sexualité ? Ou encore s'ils sont en mesure de susciter une intervention étatique en ce domaine ? Mais l'analyse de cette dynamique nécessite aussi d'interroger la manière dont les autorités religieuses gèrent, à l'intérieur de leurs institutions et groupement religieux, les situations de consensus ou au contraire de conflits entre leurs positions doctrinales sur les questions sexuelles et celles de l'État. Il s'agira alors de se demander en quoi la manière dont les autorités publiques considèrent les questions sexuelles détermine la capacité des groupements religieux à défendre une vision divergente ou commune du genre et de la sexualité.
Dans ce cadre seront dès lors privilégiées les communications participant d'une réflexion tout à la fois empirique, socio-historique et comparatiste quant à l'évolution des relations entre pouvoirs publics et autorités religieuses, non plus uniquement à l'aune de la régulation juridique des relations entre sphère politique et sphère religieuse, mais également au prisme des questions sexuelles. Quels positionnements concrets les autorités religieuses adoptent-elles vis-à-vis des pouvoirs publics lorsqu'elles les pensent capables d'adopter des législations susceptibles de venir renforcer – ou au contraire de contester – la légitimité de leur éthique en matière de genre ou de sexualité ? En l'état des relations actuelles entre l'État et les institutions religieuses, l'apparition ou l'existence de désaccords parfois profonds sur les questions de genre est-elle véritablement en mesure de transformer les relations entre ces deux entités ? Ainsi, au Portugal, en 2010, le gouvernement et le législateur ont pu autoriser le mariage civil des couples de même sexe sans que l'épiscopat ne s'oppose outre-mesure au texte alors qu'en France la « loi Taubira » a suscité d'importantes mobilisations. Ces clivages sont-ils fondamentaux ou secondaires ? Arrive-t-il aussi qu'ils puissent être instrumentalisés afin de venir légitimer des positionnements ne trouvant pas leur fondement dans la problématique du genre ?

Les propositions comprises entre 3000 et 5000 signes (espaces compris) sont à envoyer avant le 1er septembre 2015 aux responsables de la section, Solenne Jouanneau (jouanneau@unistra.fr) et Laurent Bonelli (laurent.bonelli@u-paris10.fr).

Sociologists have long established that religious institutions produce discourses on gender. They shape a social system that hierarchises and divides humanity into two sexual categories: man and woman (Rochefort & Sanna, 2013). Internally, these discourses are primarily aimed at prescribing expected religious or spiritual behaviours for individuals on the basis of their sex (Lautman, 1998; Bano & Kalmbach, 2012; De Gasquet 2012). They are not limited to the realm of the sacred. They also tend to regulate relationships between individuals depending on sex. Sexuality, education, family, work, politics, economy are also subject to religious prescriptions that may reinforce, lighten or challenge gender norms applying in other fields (Woodhead, 2012). Among them, 'sexual questions' (Fassin, 2012) stand out.
However, gender studies have taught us that religious institutions are not the only organizations seeking to impose their truth on gendered and sexual identities and on gender relations. In the wake of Foucault's *History of Sexuality* (1976) and of the linguistic turn, scholars have investigated the production of gender by science and medicine (Fausto-Sterling, 2000), the media, etc. This thematic section intends to combine these research approaches with empirical analysis of the conditions of effectiveness of religious discourses on gender. Out of all the institutions currently competing with religions to define legitimate gender norms (medicine, the media, feminist and LBGTI associations, academics specialized in gender studies, etc.), public authorities appear to play a leading role. Governments, with the support of legislative assemblies, find themselves in a position to give legal effect to gender norms. The treatment of various religious cases by administrative courts has shown that officials can deflect or bolster these interpretations (Regine, 2014).
This thematic section builds on political sociology research on gender and religious mobilisations. The scientific output on the contribution of religious groups and institutions to the politicisation of gender-related issues has experienced a recent boost in France (Béraud, 2011; Carnac, 2012; Favier, 2013; Rochefort, 2014; Béraud & Portier, 2015). These studies have in particular examined the controversy

triggered by the ban on face covering (in some places and in certain forms) and its effects in terms of gendered religious discriminations (De Galembert 2008; Koussens & Roy, 2013). More recently they have also addressed mobilisations against 'gender theory' and civil marriage for same-sex couples, most of which were organised by religiously inspired groups more or less openly supported by religious authorities.

This thematic section proposes a shift in outlook. Instead of analysing the place of 'gender' in recent mobilisations by religious groups, it will study its impact on the nature of relations between states and religious organisations. Contributors are encouraged to look into how the respective representations of public officials (elected representatives and civil servants) and religious officials tend to affect (or not) their respective positions towards one another. Does gender have an impact on the processes of assistance, co-operation, monitoring or surveillance in which they are routinely involved?

Our objective is to scrutinise the dynamic at work between the religious promotion of gender norms and state intervention on sexual matters, which raises two types of questions. First, it is worth considering whether public policy on sexual matters can change or alter the nature of the (official and informal) relations between state representatives and their counterparts from recognised religions or 'religious communities'. Can religious institutions or their followers put gender or sexuality matters on the agenda and trigger state intervention in those fields? Analysing this dynamic also requires looking into the way in which religious authorities manage consensus and conflicts between their doctrinal positions on sexual matters and the state's positions internally. Hence contributors should also ask to what extent the way in which public authorities deal with sexual matters determines the ability of religious groups to defend a diverging or shared vision of gender and sexuality.

Papers are expected to display an empirical, socio-historic and comparatist approach to the evolution of relations between public and religious authorities. Sexual questions will be considered in addition to the legal regulation of the relations between political and religious spheres. In practice, what positions do religious authorities adopt towards public authorities when they consider them capable of introducing laws that will reinforce or challenge the legitimacy of their ethics in matters of gender or sexuality? Can the emergence or existence of sometimes deep-seated disagreements truly change the relations between state and religious institutions? For instance, in Portugal, the government and lawmakers authorized civil marriage for same-sex couples without outright opposition from the church, whereas in France the Taubira law triggered large-scale protests. Are these cleavages fundamental or secondary? Might they be instrumentalised for the purpose of legitimising positions that have no basis in the discussion on gender?

The proposals will be between 3000 and 5000 characters (including spaces) and will be sent before September 1, 2015 to the Solenne Jouanneau (jouanneau@unistra.fr) and Laurent Bonelli (laurent.bonelli@u-paris10.fr)

Bibliographie / Bibliography

Bano M. & Kalmbach H., Women, leadership and mosques. Changes in Contemporary Islamic Authority, Brill, Leiden-Boston, 2012, pp. 1-27

Beaugé, J. (2012). « Arborer le symbole de l'islamisme? Retour sur la politisation du voile », in Le Gall L., Offerlé M., Ploux F. (dir.), La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle (XIXe-XXIe siècles), Presses universitaires de Rennes, 2012.Béraud C. (2011). « Quand les questions de genre travaillent le catholicisme », *Etudes,* 414, 2 :211-221.

Béraud C. et Portier P. (2015), «"Mariage pour tous". The same-sex marriage controversy in France », in K. Dobbelaere and Alfonso Pérez-Agote (éd.), *The Intimate. Polity and the Catholic Church*, Leuven, KADOC Studies on Religion, Culture and Society, Leuven University Press : 55-92.

Béraud, C., Ph. Portier (2015). *Métamorphoses catholiques. Acteurs, enjeux et mobilisations depuis le mariage pour tous,* Paris : Ed. de la MSH, coll. « Interventions ».

Béraud C. (2014). « Un front commun des religions contre le mariage pour tous ? », *Contemporary French Civilization*, vol. 39, no. 3 (dossier « Au-delà du mariage » coordonné par E. Fassin et D. Borrillo) : 335-349.

Béraud C., Galembert C. de, Rostaing C. (2013). « Des hommes et des dieux en prison », Rapport de recherche remis à la DAP-Ministère de la Justice et au GIP Mission « Droit et Justice ».

Bonelli, L. (2005). « Insécurité(s), marginalité sociale et exclusion politique des quartiers populaires français : quelles origines et quelles alternatives ? », *Tendances de la cohésion sociale*, n° 11, janvier 2005 : 69-92.

Bonelli, L. (2010). *La France a peur. Une histoire sociale de « l'insécurité »*, Paris, La Découverte.

Carnac, R. (2012). « Les oppositions religieuses au concept de genre et à ses usages : une tentative de comparaison catholicisme / islam », Working paper, Ecole française de Rome, atelier « Genre et religion ».
De Galembert, C. (2008), (dir.) « Le voile en procès », *Droit et société* 2008/1 (n° 68).
De Gasquet, B. (2011). Genre, rituel et politiques de l'identité juive. Dispositifs de socialisation dans les synagogues non orthodoxes en France, thèse de doctorat de sociologie.
Della Sudda, M. (2015). « "L'irruption des catholiques dans l'espace public, retour de manivelle ou effet d'optique », table ronde « Genre, morale, religion & politique en Europe et aux Etats-Unis », 6ème Congrès des associations francophones de science politique, Lausanne.
Della Sudda, M. (2005). « Les Femmes catholiques à l'épreuve de la laïcité : La Ligue patriotique des Françaises ou la première mobilisation féminine de masse (1902-1914) », *in* Patrick Weil (dir.), *Politiques de la laïcité au XXe siècle*, Paris, PUF : 123-143.
Cardi, C., & Pruvost, G. (2012). *Penser la violence des femmes*. Paris: la Découverte.
Favier, Anthony (2014). http://www.penser-le-genre-catholique.fr/2014/02/genre-catho-une-dynamique-d-ouverture-au-prix-d-un-glissement-lexical.html
Fausto-Sterling, Anne. *Sexing the Body: Gender Politics and the Construction of Sexuality*. New York, NY: Basic Books, 2000
Gubin, E., Jacques, C., Rochefort, F., Studer, B., Thébaud, F., and Zancarini-Fournel, M. (2004). *Le Siècle des féminismes*. Ed. de l'Atelier, Paris.
Hennette-Vauchez, S., & Valentin, V. (2014). *L'affaire Baby Loup ou La nouvelle laïcité*. Issy-les-Moulineaux: LGDJ, Lextenso éd.
Institut de la décentralisation (2006). *Religions & territoires: Quelle gestion locale des cultes ?* Paris: Pouvoirs locaux.
Jouanneau S. (2013). *Les Imams en France. Sociologie d'une autorité religieuse sous contrôle*, Editions Agone.
Kalmbach Hilary, « Sur le chemin de Damas. Enquête sur l'autorité des femmes prêcheurs dans les mosquées en Syrie», *Travail, genre et sociétés* 1/2012 (n° 27), p. 73-89
Klejman, L., Rochefort, F., & Fondation nationale des sciences politiques. (1989). *L'égalité en marche: Le féminisme sous la Troisième Républiique*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques
Koussens D. & Roy O. (dir.), *Quand la burqa passe à l'ouest: enjeux éthiques, politiques et juridiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013.
Lautman F., *Ni Eve, ni Marie. Luttes et incertitudes des héritières de la Bible*, Genève, Labor et Fides, 1998.
Page, S.-J. (2012). « Femmes, mères et prêtres dans l'Église d'Angleterre. Quels sacerdoces ! », *Travail, genre et sociétés* 1, n° 27 : 55-71.
Portier, Ph. (1994). *Eglise et politique en France au XXe siècle*, Paris, Montchrestien.
Rochefort, F. (2014). « « Mariage pour tous » : genre, religions et sécularisation », in L. Laufer et F. Rochefort, *Qu'est-ce que le genre ?;* Paris, Petite Bibliothèque Payot : 213-230.
Rochefort, F., Sanna, M. E. (2013). *Normes religieuses et genre: Mutations, résistances et reconfigurations, XIXe-XXIe siècle*. Paris: A. Colin.
Scott, J.W. (1986). *Gender: A useful category of historical analysis*. American Historical Review, 91: 1053–1075.
Woodhead Linda, « Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion. », *Travail, genre et sociétés* 1/2012 (n° 27) , p. 33-54
Fassin É., « Questions sexuelles, questions raciales. Parallèles, tensions et articulations », *De la question sociale à la question raciale ?* , Paris, La Découverte, «Cahiers libres», 2006, pp.230-248.
REGINE (Recherche et études sur le genre et les inégalités dans les normes en Europe), Stéphanie Hennette-Vauchez, Marc Pichard, et Diane Roman. *La loi et le genre études critiques de droit français*. Paris: CNRS éditions, 2014.

ST 54
Réagir aux attentats
Responding to terrorist attacks

Responsables scientifiques :
Laurie Boussaguet (Université de Rouen, Centre d'études européennes de Sciences Po)
laurie.boussaguet@sciencespo.fr
Gérôme Truc (CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique) gerome.truc@cnrs.fr

Les réactions aux attentats constituent un cas d'école de la sociologie des conflits dont il y aurait *a priori* peu de choses à dire : toute société en proie à une attaque voit sa cohésion se renforcer, ses membres se mobiliser et se rassembler autour de leurs leaders et de symboles fédérateurs. Les intenses débats suscités par le slogan « Je suis Charlie » au moment des attentats de janvier 2015 et, dans un autre registre, l'appel lancé à la communauté scientifique par le président du CNRS, Alain Fuchs, à la suite des attaques terroristes du 13 novembre 2015 ont toutefois fait jour en France un besoin de recherches qui ne se porteraient pas seulement sur l'amont des attentats, c'est-à-dire sur le choix du recours à la violence comme mode d'action politique, mais également sur les attentats en eux-mêmes, les réactions qu'ils suscitent, et leurs effets à court comme à plus long terme dans la société frappée.

L'objectif de la section thématique « Réagir aux attentats » est ainsi d'aider à comprendre les réponses apportées aux attaques terroristes, qu'il s'agisse de celles des autorités politiques comme de celles des citoyens. Quelles politiques publiques privilégie-t-on pour faire face à de telles attaques ? Quelles implications ont-elles au niveau des citoyens (indifférence, apathie, repli sur soi, ou indignation, mobilisation et prises de parole) ? Y a-t-il des ressorts communs aux réactions, qu'elles soient citoyennes ou gouvernementales ? Voilà autant d'interrogations auxquelles cette ST entend apporter des réponses, en écho à toute une littérature anglo-saxonne qui s'est développée à la suite des attentats du 11 Septembre 2001, sur les modalités et la portée des rituels de solidarité et de sécurité que suscitent les attaques terroristes, les enjeux et conflits politiques qui s'y attachent, et en particulier sur les phénomènes de « ralliement autour du drapeau ».

À la fois moments d'effervescence collective et de crise politique, les attentats peuvent être abordés comme des épreuves qui mettent en jeu autant l'État que la société civile. Pour ce faire, deux axes de travail seront ici privilégiés :

1/ Réactions aux attentats et mobilisations

Si les réactions aux attentats se distinguent d'abord par l'ampleur des manifestations de rue auxquelles elles peuvent donner lieu, des travaux ont déjà pu montrer que les mobilisations suscitées par des événements traumatiques ne s'expliquent pas seulement par l'intensité du « choc » éprouvé par les citoyens, mais aussi par le réinvestissement de dispositions militantes préexistantes ou la réactivation d'engagements antérieurs. Dans quelle mesure ce constat peut-il être étendu à d'autres attentats, en particulier à ceux ayant frappé la France en 2015 ?

Le rôle des NTIC dans ces mobilisations post-attentats demande aussi à être étudié de façon plus systématique, tout autant que le rapport de ces mobilisations aux réponses gouvernementales, le plus souvent rapporté à une simple « récupération politique » d'élans de solidarité populaire dont la « spontanéité » tend à être idéalisée. Comment circulent slogans et symboles entre le pouvoir politique et la société civile ? En quoi les discours portés sur l'attaque terroriste par les représentants politiques pèsent-ils sur l'expérience qu'en ont les citoyens et la façon dont ils y répondent eux-mêmes ?

2/ Réactions aux attentats et politiques publiques

Si les politiques de sécurité mises en œuvre par les démocraties occidentales en réaction aux attaques et à la menace terroristes ont déjà été bien étudiées, de même que, dans une certaine mesure, les

politiques mémorielles, un chantier reste en large partie à explorer : celui de l'action publique dans les situations de crise ouvertes par des attentats, et de sa portée symbolique.

À cet égard, on veillera à ne pas borner les recherches aux seules politiques publiques mises en œuvre *en réaction* aux attentats, mais à analyser également ce que les attentas *font* à des politiques déjà existantes, y compris dans d'autres domaines que ceux de la sécurité et de la justice, tels que l'éducation ou l'immigration, par exemple. En quoi les attentats peuvent-ils infléchir plus ou moins durablement les modalités de mise en œuvre de certaines politiques, ou peser sur des arbitrages budgétaires entre les différents domaines d'intervention de l'État ? Dans quelle mesure peuvent-ils contribuer à une redéfinition du sens et de la portée de l'action publique ? Des travaux sur l'état d'urgence et le débat autour du projet de réforme constitutionnelle consécutifs aux attentats du 13 novembre 2015 seraient, de ce point de vue, particulièrement appréciés.

Dans un cas comme dans l'autre, les communications permettant une comparaison dans le temps (entre attentats d'hier et ceux d'aujourd'hui) ou dans l'espace (entre attentats en France et ailleurs en Occident ; entre attentats ici en Occident et ailleurs dans le monde), seront également valorisées.

Sociology of conflicts considers a priori that any society that is attacked tends to increase its cohesion, each of its members gathering behind its leaders and symbols. The popular moto « I am Charlie » after the January 2015 attacks in Paris and the call for proposals published by the CNRS after the November attacks have highlighted the need for research focusing not only on violence as political means of expression but also on the attacks themselves, the reactions they have originated and their short and long term effects on society.

The objective of this section is thus to contribute to shed light on responses to terrorism attacks, whether these responses are those of individuals or of public authorities. What kind of public policies have been favoured? What is their impact on citizens (indifference, rejection, withdrawal, outrage, mobilization, deliberation)? What do the various responses share in common? These questions will be at the core of our discussions and are inspired by social scientific literature developed after 11 September: it explores rituals of solidarity and security, political debates and disputes about 'appropriate' reactions, as well as « rally around the flag » phenomena.

At the same time moments of collective effervescence and political crisis, terrorist attacks can be addressed as upheavals of the State and of the civil society. Two main lines of research will then be prioritized:

1/ Responses to terrorist attacks and mobilizations

First, reactions to terrorist attacks are noticeable by the scale of street demonstrations that they generate. Previous research showed that mobilizations caused by traumatic events are not only due to the strength of the "shock" experienced by citizens, but also to the reinvestment of pre-existing militant capacities and habits, or the reactivation of previous involvements. To what extent can this finding be extended to other terrorist attacks, such as those that struck France in 2015?

The role of NICTs in these post-terrorist attacks mobilizations also needs to be studied more systematically, as well as the relationship between these mobilizations and government responses (which are often reduced to a "political exploitation" of "spontaneous" displays of solidarity, whose spontaneity tends to be idealized). How do slogans and symbols circulate between political power and civil society? In what way do words employed by political leaders to qualify the terrorist attacks influence the experiences that ordinary citizens have and the way they respond to these events?

2/ Responses to terrorist attacks and public policies

If public policies focusing on fostering memory of historical events and security policies implemented by western democracies facing terrorist attacks have been well studied, the public action developed in crisis situations triggered by such attacks, as well as its symbolic value, are still largely unexplored.

In this respect, all policies developed as responses to terrorist attacks will be taken into account; but it is also important to analyse how the attacks have affected existing policies, including in fields other than security or justice, such as education or immigration. How have terrorist attacks impacted the implementation of some policies, or influenced public spending decisions? How can they contribute to redefine the scope, the value and the meaning of public action? From this point of view, researches on the state of emergency and the project of constitutional reform in the wake of the 13-November attacks would be particularly appreciated.

In both cases, communications with a comparative outlook (across time and space) will be welcome.

ST 55
Les partis et les politiques économiques
Parties and economic policies

Responsables scientifiques :
Fabien Escalona (Pacte-PO, Sciences Po Grenoble et Cevipol, Université Libre de Bruxelles)
fabien.escalona@umrpacte.fr
Mathieu Fulla (Centre d'histoire de Sciences Po - CHSP) mathieu.fulla@sciencespo.fr

Plus que jamais depuis la crise de 2008, se voir reconnaître une crédibilité économique par les élites économiques et administratives est un objectif majeur pour les partis cherchant à faire la preuve de leur stature gouvernementale. La façon dont les idées économiques émergent, circulent et sont adoptées sous forme de doctrines, de programmes et de discours publics, constitue donc un objet de recherche crucial pour comprendre les ressorts de la compétition politique et mesurer la part de la variable partisane des décisions économiques. Pourtant, cet objet apparaît encore sous-exploré dans la littérature en science politique, notamment francophone. De plus, la plupart des travaux ressortissant de ce type de recherche se concentrent excessivement sur les partis de gauche, et plus spécifiquement encore sur la social-démocratie.

En appelant à des propositions de communication sur le thème « partis et politiques économiques », cette section thématique invite à « ouvrir la boîte noire » des partis concernant les idées économiques et leur transformation en programmes et discours. Deux axes de recherches sont au cœur de ce projet scientifique :

1) L'établissement d'une cartographie du travail partisan sur les enjeux économiques. Quels sont les acteurs impliqués ? À quelles sphères sociales appartiennent-ils ? Quelles sont leurs ressources, leur approche de l'économie et quelle place occupent-ils dans l'organisation partisane ? En fonction de quelle structure d'opportunités et de contraintes travaillent-ils à l'élaboration de la doctrine et du programme économiques du parti ? Il s'agit d'identifier comment sont produites, sélectionnées et politisées les idées débattues dans la « salle des machines » de l'organisation. Au fond, c'est à une réflexion sur la genèse socio-historique de ce processus que sont invités les communicants.

2) Ceux-ci sont également appelés, dans la mesure du possible, à établir une comparaison dans le temps et/ou l'espace. Les partis diffèrent-ils dans leur traitement des enjeux économiques, selon le type d'organisation qui est la leur ? On les distinguera en priorité selon la famille politique d'origine (en fonction de la base idéologique et socio-culturelle du parti) et selon l'appartenance ou non au cartel des grands partis de gouvernement (en fonction de l'équilibre entre ambitions de« représentativité » des attentes populaires et de « responsabilité » dans l'exercice du pouvoir). D'autre part, la prise en charge des enjeux économiques a-t-elle changé au cours du temps, en fonction de la trajectoire du parti lui-même et/ou des types de régulation privilégiés par le « régime d'accumulation » en vigueur, pour reprendre la terminologie chère aux économistes de la Régulation ? À un régime d'accumulation correspond en effet une configuration de« formes institutionnelles », qui conditionne les horizons d'attente de ce que peut et doit accomplir une politique économique ainsi que les instruments à dispositions des gouvernants. En retour, les partis peuvent bien sûr contester et chercher à modifier ces formes institutionnelles.

Les communications peuvent couvrir un ou plusieurs cas et recourir à des méthodologies variées. Les axes de recherches appellent cependant davantage à recourir à des méthodes qualitatives, et à choisir des cas d'étude permettant une comparaison diachronique et/ou synchronique. Nous privilégierons les communications traitant de familles politiques peu étudiées jusqu'à présent (notamment à droite). Pour limiter l'hétérogénéité des présentations, nous sélectionnerons aussi en priorité les cas de partis qui appartiennent à l'Europe de l'ouest et ont franchi le seuil de représentation parlementaire. Outre les partis

nationaux, notre cadre de réflexion intègre les fédérations de partis à l'échelle européenne et les partis régionaux, dans la mesure où ceux-ci produisent une réflexion économique influençant les décideurs à l'échelle locale, nationale ou européenne.

La taille des communications ira de 30 000 à 60 000 signes. Le temps de présentation sera de 20 minutes pour son auteur, qui disposera d'un temps équivalent pour répondre aux questions d'un « premier discutant » et de la salle.

More than ever since the 2008 global economic crisis, the political parties which want to demonstrate their credibility to rule to economic and administrative elites are seeking economic credibility. To understand some of the driving forces of the political competition, as well as to measure the weight of partisan variables on economic decisions, it is therefore crucial to grasp the way by which economic ideas emerge, circulate and are included in doctrinal constructions and public discourses. Such an approach remains poorly studied in political science, especially in French-speaking works. Moreover, most of the existing literature is excessively focused on left parties, and more specifically on social democracy.

Our panel on parties and economic policies thus invites scholars to "open the dark box" of political parties as regards the economic ideas that these latter manipulate and put into their programs and discourses. Our approach is based on the two following axes:

1) Drawing cartography of the partisan work on economic issues. Who are the actors implied in the process? To which social sphere do they belong, what are their resources, their economic training, their location in the party apparatus? What kind of structure of opportunity and constraints weighs on their ability to design economic programs and doctrines? In other words, we are interested in the way by which the economic ideas are produced, selected and politicized, from their design in the heart of the "engine room" of the party(ies) to their use by politicians. Contributors are invited to explore the historical and sociological dimensions of this process.

2) The contributors are also invited, as far as possible, to draw comparisons in time and space. Do contemporaneous parties differ in the way of dealing with economic issues, according to the type of organization they belong to? We will mainly distinguish them according to their party family (depending on their ideological and sociocultural basis) and their membership of the "cartel parties" (depending on the equilibrium they have found between "responsibility" to govern and "representativeness" of popular demands). On the other hand, has their approach of economic problems changed over time? It may be the case if the party itself has changed and/or if it has encountered different types of regulations (depending on the accumulation regime in force). Robert Boyer among many others has clearly demonstrated that each accumulation regime leads to different configuration of "institutional forms", which shape different time horizons and policy instruments to the rulers. Conversely, parties can criticize these "institutional forms", and some of them can call for change. .

Communications will deal with one or several case studies. Many methodologies are accepted but qualitative research designs are better adapted to our axes of research. We will also privilege case studies that will propose comparisons in time and/or in space. Communications dealing with under-explored party families (especially on the Right) will be promoted. In order to limit the heterogeneity of the case studies, we eventually ask the contributors to focus on Western European parties that have reached the threshold of representation. Knowing that national parties are not the only actors in the political arena, we would be happy to integrate other organizations in our reflections, such as European federations of parties or regional parties, to the extent that their economic ideas exert an influence upon the executives at the local, national or European level of government.

The length of contributions should not exceed 60, 000 characters (while not being under 30, 000 characters). Oral communications will last 20 minutes, as well as the discussion with a first discussant and the participants.

Références / References

-David Bailey, Jean-Michel De Waele, Fabien Escalona and Mathieu Vieira (ed.), *European Social Democracy During the Global Economic Crisis*, Manchester, Manchester University Press, 2014.
-John L. Campbell, Ove K. Pedersen, *The National Origins of Policy Ideas: Knowledge Regimes in the United States, France, Germany, and Denmark*, Princeton, Princeton University Press, 2014.
-Mathieu Fulla, *Les socialistes français et l'économie (1944-1981). Une histoire économique du politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.
-Peter Hall (eds.), *The Political Power of Economic Ideas: Keynesianism across Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1991
-Arnault Skornicki et Jérôme Tournadre-Plancq, *La nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, La Découverte, 2015.
-Jérôme Tournadre-Plancq, *Au-delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique ?*, Paris, Dalloz, 2006.

ST 56
Quelle histoire politique écrivent les séries télévisées ?
Political History in TV Shows

Responsables scientifiques :
Antoine Faure (Centre d'information et de documentation/CIDOC, Université Finis Terrae)
antoinelucienfaure@gmail.com
Emmanuel Taïeb (Sciences Po Lyon/Triangle, IUF) emmanuel.taieb@sciencespo-lyon.fr

Cette ST entend poursuivre les questionnements autour des rapports entre séries télévisées et politique (Bacqué et al., 2014 ; Belletante, 2008 ; Boudet, 2015 ; Faure & Taïeb, 2015)[1], en interrogeant leurs usages de l'Histoire (Durán Cid, 2015 ; Godet, 2012)[2]. De nombreuses séries se saisissent en effet de l'Histoire. D'une part, en situant leur action dans une période passée : l'Antiquité (*Rome*), un Moyen Âge fantastique (*Game of Thrones*), l'Ancien Régime français (*Nicolas Le Floch*, *Versailles*), la Prohibition (*Boardwalk Empire*), l'occupation allemande de la France (*Un village français*), la Guerre Froide (*The Americans*, Deutschland 83), voire l'histoire récente (l'ouragan Katrina dans *Treme*). D'autre part, sous l'angle des évolutions sociales (les changements de l'ère victorienne dans *Downtown Abbey*), des évènements politiques locaux (Baltimore dans *The Wire*, Yonkers dans *Show Me A hero*), voire des temporalités professionnelles (les publicitaires avec *Mad Men*). Nous proposons d'interroger le travail politique qu'engage l'écriture de l'Histoire dans les séries. Il s'agit de se demander comment ces périodes historiques ont été choisies, et sont traitées dans le format filmique particulier des séries, mais aussi quels usages de l'Histoire elles proposent, et de quelle manière le présent est reconstruit.

Comment le passé est-il re-présenté dans ces fictions ? Comment est-il *fait* fiction ? Entre histoire et mémoire, quelle est *l'opération historique* que réalisent les séries télévisées dans leurs esthétiques narratives ?

Un premier angle d'analyse consiste à interroger les périodes montrées. Est-on plutôt face à des travaux sur le temps long, qui mettent en intrigue des vagues de fond ? A l'inverse, est-on plutôt face à des histoires événementielles ? Ce premier axe vise à questionner *l'architecture du temps historique* dans les séries. Nombreux sont par exemple les commentateurs qui cherchent une vision du monde, et donc de l'Histoire, dans la série *Game of Thrones*, certains voyant dans l'intrigue une illustration fantastique des thèses de P. Bourdieu et d'autres du marxisme[3].

Un deuxième angle problématique consiste à chercher la distance qui existe entre les représentations sérielles du passé et les analyses de la socio-histoire du politique. Les séries télévisées fonctionnent-elles comme des manuels d'histoire ? Ce deuxième axe vise à questionner *les modèles narratifs de l'Histoire* (chronologique, répétitif, cyclique, stratifié) dans les séries. Une possibilité consisterait ici à évaluer si, en regardant *Downtown Abbey*, le téléspectateur a une représentation fidèle de la période où la bourgeoisie anglaise prend l'ascendant social et politique sur la noblesse, jusqu'ici plus influente.

---

[1] Par « séries télévisées », nous interrogeons un objet qui émerge avec *Twin Peaks* (1990) et surtout avec le lancement de la chaîne câblée Home Box Office (HBO), et dont les conditions de diffusion et de visionnage ont largement évolué avec Internet (*binge watching*, téléchargement...). Nous évoquons plus précisément les *dramas* : des séries aux épisodes longs (42 mn à 1 heure), avec une narration complexe, qui s'appuient sur des esthétiques sophistiquées. Nous pensons donc aux programmes produits et diffusés par HBO, mais aussi par Showtime et AMC aux Etats-Unis ; par Canal + en France, la BBC en Angleterre ou Arte au niveau européen. Cela inclut aussi les séries produites dans culturelles plus éloignées, en Turquie, en Israël ou en Amérique latine, comme les productions de la plateforme numérique Netflix.

[2] Ces interrogations se nourrissent de l'intensification de la production et de la diffusion de séries, de la légitimité qu'elles ont acquise dans le champ de la recherche en science politique et en sciences sociales, et de leur utilisation pédagogique.

[3] Sam Kriss, « *Game of Thrones* and the End of Marxist Theory. What would a properly materialist reading of *Game of Thrones* look like? », April 2015, URL : https://www.jacobinmag.com/2015/04/game-of-thrones-season-five-marxism/ ; Frédéric Lemaire, « Comment Bourdieu éclaire-t-il Game of Thrones (et vice-versa) ? », 27/10/2013, URL: http://rue89.nouvelobs.com/2013/10/27/comment-bourdieu-eclaire-game-of-thrones-vice-versa-246952.

Une troisième approche consiste à questionner les intrigues développées, pour mieux comprendre quel est le regard porté sur ces périodes dans le présent. Que nous disent ces « séries historiques » de l'actualité ? Comment les temps de l'Histoire sont-ils travaillés par les temporalités propres à ce format ? Ce troisième axe vise à questionner *l'ordonnancement du temps historique* dans les séries. On pensera par exemple aux anachronismes dans *Versailles*, pour discuter de la mise en scène d'une histoire téléologique à forte portée politique dans le contexte de diffusion actuel marqué par les discours des « déclinologues » et plus généralement de la crise.

Une quatrième perspective interroge le réalisme historique de ces séries à partir de leurs esthétiques narratives (Faure & Taïeb, 2015) : le grain de l'image, le découpage et le montage jouent-ils sur la façon de reconstituer le passé ? Et quel est leur propos politique ? Dans le jeu sur les frontières entre fiction et réalisme, comment les outils filmiques proposent de nouvelles ruptures et zooment sur des initiatives, comme pour mieux privilégier les mouvements simultanés mais divergents des différentes temporalités historiques. Ce quatrième axe vise à questionner *l'histoire des possibilités non-advenues* dans les séries. On peut par exemple s'intéresser à la genèse du métier de publicitaire faite par *Mad Men*, dans une période où le marketing semble être devenu une « science de gouvernement » (Ihl, Kaluszynski, Pollet, 2003). L'exemple de *Show Me A Hero* illustrerait cette « histoire des possibles » (Deluermoz, Singaravélou, 2016), qui apparaît ici comme une double fiction : la série l'extirpe de tout déterminisme et emprunte le format de la fiction pour mieux la textualiser.

The purpose of this section is to analyze the connections between TV shows and politics (Bacqué et al., 2014 ; Belletante, 2008 ; Boudet, 2015 ; Faure & Taïeb, 2015)[4] by questioning their use of History (Durán Cid, 2015 ; Godet, 2012). Indeed, many TV shows include a historical perspective but they do so in different ways. On the one hand, they locate their action in the past: Antiquity (Rome), some kind of fantastic Middle-Aged (*Game of Thrones*), the French Ancien Regime (*Nicolas Le Floch*, *Versailles*), Prohibition (*Boardwalk Empire*), the German Occupation of France (*Un village français*), the Cold War (*The Americans*, Deutschland 83), and even some more recent historical episodes (such as Hurricane Katrina and *Treme*). On the other hand, TV shows incorporate history through different angles: the social evolutions (changes during the Victorian era like in *Downton Abbey*), political and geographical scale (Baltimore in *The Wire*, Yonkers in *Show Me A hero*) and occupations (*Mad Men*'s advertisers).

We therefore want to question the political vision involved in the writing of TV shows. How are the periods of time selected? Why are they treated in the TV show format? What use do they make of History, and how do they rebuild the Present? How is the Past re-presented in these fictions? How is the Past transformed into fiction? At the border of history and memory, we question the historical process featured in TV shows in their esthetic narratives.

A first angle of the analysis consists in questioning the timeframes represented in TV shows: are we watching a long-term scenario or just mere events? This first perspective aims at questioning the *architecture of historical time* in TV shows. Many TV shows' analysts are looking for a global vision of the world and therefore of history as in *Game of Thrones*. Some of them even consider that the scenario illustrates (in a fantasized way) Bourdieu's and Marxist theories.

A second angle consists in assessing the distance between the representations of the past in TV shows and socio-historical analysis. In other words, can we compare TV shows to what is done in history textbooks? This perspective questions the *narratives of History* in TV shows (chronological, recurrent, cyclical, stratified?). For instance, is the audience of *Downton Abbey* given a faithful representation of the time during which English bourgeoisie starts supplanting the nobility?

A third approach consists in questioning TV shows' plots in order to better grasp their conception of the

[4] By "TV shows" we mean new *dramas*, from all over the world, with complex narrative, and sophisticated technics.

present. What do historical TV shows tell us on contemporary events? What is the link between historical time and the temporality of TV shows? This third perspective therefore aims at analyzing the sequencing of historical time in TV shows. For instance we suggest taking into consideration the anachronisms present in *Versailles*, in order to question the representation of a teleological history, especially in a context where discourses on decline and crisis are overly common.

Last, a fourth perspective questions the degree of historical realism in TV shows judging their narrative esthetics (Faure & Taïeb, 2015): to what extent do image quality, sequencing and editing developing play a role in restoring the past? What is their political purpose? Between fiction and realism, to what extent do film tools suggest new ruptures and focus on initiatives in order to highlight simultaneous, though divergent, moves located in different periods of time. This fourth angle therefore questions the history of unrealized possibilities ("possibles non advenus") in TV shows. For instance, we suggest to look at the birth of certain occupations such as advertisement in *Mad Men* (Delaney, 2015), in a period in which marketing seems to be a « governing science » (Ihl, Kaluszynski, Pollet, 2003). *Show me a Hero* may be a good example of such a « history of possibilities » (Deluermoz, Singaravélou, 2016) which takes the form of a fiction in at least two ways: not only does the TV show drag it out from determinism, but it also uses fiction in order to better transform it into a narrative.

Bibliographie / Biblography

Mehdi Achouche, « De *Babylon* à *Galactica* : la nouvelle science-fiction télévisuelle et l'effet-réalité », *TV Series*, n°1, juin 2012
URL : http://media.wix.com/ugd/93a9a2_26b62fdc118c4acda89ef5e9a03e95aa.pdf

Damien Alcade, « Quand la réalité historique rencontre *The Grapes of Wrath* : la reconstitution d'une époque dans *Carnivàle* », in Aurélie Blot, Alexis Pichard (dir.), *Les séries américaines. La société réinventée ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Champs visuels », 2013

Lorena Antezana, Javier Mateos-Pérez J., « Ficción televisiva e Historia Reciente: el caso de "Los Archivos del Cardenal" », XI jornadas de sociología, Facultad de Ciencias Sociales, Universidad de Buenos Aires, 13-17 de julio 2015, URL : http://cdsa.aacademica.org/000-061/208

Marie-Hélène Bacqué, Amélie Flamand, Anne-Marie Paquet-Deyris, Julien Talpin (dir.), *The Wire. L'Amérique sur écoute*, Paris, La Découverte, 2014

Joseph Belletante, « Contribution des séries américaines à la formation du jugement politique », thèse de doctorat en science politique dirigée par Jean-Louis Marie, Université Lumière - Lyon II, 2008 (publiée sous le titre *Séries et politique. Quand la fiction contribue à l'opinion* (Paris, L'Harmattan, coll. « Champs visuels », 2011)

Vincent Bessières, « Rome : un peplum enfin réaliste », *TV*/Series, n°1, 2012, pp. 51-60

Marjolaine Boutet, « De *The West Wing* (NBC, 1999-2006) à *House of Cards* (Netflix, 2013) : le désenchantement des séries politiques américaines », *TV/Series*, n°8, 2015, URL : http://tvseries.revues.org/679

David Buxton, *Les séries télévisées. Forme, idéologie et mode de production*, Paris, L'Harmattan, coll. « Champs visuels », 2010

Sonia Combe (dir.), *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, « Le traitement de l'histoire dans les documentaires filmiques », 108, juillet-septembre 2010

Paula Cossart & Emmanuel Taïeb, « Science politique/Histoire. Obstacles à l'hybridation », *RFSP*, vol. 62, n°5, 2012, pp.393-397

Serge Daney, « Il y a séries et séries » in *Le salaire du zappeur*, Paris, *Libération*-Ramsay, coll. « Poche cinéma », 1987, p. 111-115

Quentin Deluermoz, Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non-advenus*, Paris, Seuil, 2016

Ioanis Deroide, « Les séries historiques entre la fiction et le réel : quand les scénaristes rivalisent avec les historiens », *TV*/Series, n°1, 2012, pp. 13-24

Catherine Dessinge, Dominique Gendrin, Wendy Hajjar, « Fiction and reality in HBO's *Treme*: A Narrative Alchemy at the Service of Political Truth", *TV*/Series, n°1, 2012, pp.164-187

Daniela Andrea Durán Cid, « La dictature à la télé : la série de fiction Los 80. De la nostalgie d'une culture « pop » à l'engagement anti-dictatorial », in Jorge Muñoz et Jimena Obregón, *Le 11 septembre. Le coup d'État a l'épreuve du temps, 1973-2013*, Rennes, PUR, Collection Des Amériques, 2015, pp-151-161

Antoine Faure, Emmanuel Taïeb (dir.), « Les séries, politique fiction », *Quaderni*, 88, Automne 2015

Antoine Faure, Emmanuel Taïeb, « Les "esthétiques narratives" : l'autre réel des séries », *Quaderni*, 88, Automne 2015, p. 5-20

Aurélie Godet, « "The West Wing in Wigs"? Politics and History in HBO's *John Adams* », *TV*/Series, n°1, 2012, pp. 61-79

François Hartog, Jacques Revel (dir.), *Les usages politiques du passé,* Paris, Éd. de l'EHESS, 2001

Jack Goody, *Le vol de l'Histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris, Gallimard, 2016
Serge Gruzinski, *L'Histoire, pour quoi faire ?*, Paris, Fayard, 2015
François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003
Olivier Ihl, Martine Kaluszynski, Gilles Pollet (dir.), *Les sciences de gouvernement,* Paris, Economica, 2003
Benoît Lafon, « Des fictions "toutes proches" : une certaine identité de la France. Enjeux politiques des séries télévisées de France 3 en prime time (*Louis la Brocante, Famille d'accueil, Un village français*) », *Mots*, « Fictions politiques », 99, juillet 2012
Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1990
Jean Leduc, « La construction du temps chez les historiens universitaires français de la seconde moitié du XXe siècle », *Temporalités*, « Premiers jalons », n°1, 2004, pp. 80-97
Lilian Mathieu, *Columbo : la lutte des classes ce soir à la télé*, Paris, Textuel, 2013
Jacques Rancière, *Les noms de l'histoire*, Paris, Seuil, 1992
Paul Ricœur, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983
Roger Sue, *Temps et ordre social. Sociologie des temps sociaux*, Paris, PUF, 1994

ST 57

Les religions dans les capitalismes contemporains. Normativités, pratiques, engagements

Religions in contemporary capitalisms. Normativities, practices, mobilizations

Responsables scientifiques :
Frédéric Coste (CERI-Sciences Po) frederic.coste@sciencespo.fr
Dilek Yankaya (CERI-Sciences Po) dilek.yankaya@sciencespo.fr

La mondialisation du capitalisme est un processus continu de la réinvention de ses modes opératoires, de ses cadres d'interactions et de ses représentations à la croisée de son universalisme, d'un côté, et des particularismes des espaces sociaux de sa réappropriation, de l'autre.[1] Dans ce processus, les divergences entre les capitalismes sont souvent étudiées à l'échelle macro – nationale ou régionale – de manière à proposer un panorama des formes réinventées du capitalisme en les qualifiant de *crony, confucian, asiatique, méditerranéen* et attirant l'attention à leurs différences avec les modèles occidentaux du capitalisme *néo-libéral, européen, anglo-saxon*.

Toutefois, ni les frontières nationales ni les frontières imaginées entre Nord et Sud ne sont hermétiques à ces divergences qui s'expriment, coexistent, se confrontent avant tout sur le plan infranational. Les dynamiques en cours entrainent le repositionnement des acteurs sur la scène politique nationale entre acculturation à la mondialisation et contestation de l'ordre international. Ces cadres d'action économique, caractérisés à la fois par une restructuration normative et par des dynamiques de flexibilité et d'hybridité privilégiant ainsi l'étude des processus d'individualisation, s'accompagnent de la production de nouvelles formes de mobilisation porteuses de projets de société dont les expressions combinent *exit, voice et loyalty* et défie ainsi la structuration classique des espaces politiques contemporains.

Ce panel étudie ces nouvelles dynamiques sociopolitiques par le prisme des configurations religieuses des capitalismes contemporains. De quelle manière le rapport à la religion participe-t-il à la mutation et à la diversification des capitalismes ? Par quelles catégories d'acteurs ce rapport est-il mobilisé ? Quelles formes d'engagement le phénomène religieux provoque-t-il ? Cette session thématique interroge la question de savoir de quelle manière les expressions économiques du rapport à la religion façonnent, ou pas, les répertoires d'action, de pratiques et de conduites, les logiques de distinction et de domination, et les registres de justification ainsi que les structures d'encadrement des interactions.

Nous entendons par religion ce qui relève d'une configuration de croyances, de questionnements normatifs et de références symboliques que l'action de l'individu ou des groupes donne à voir sous forme de représentations, de pratiques et d'interactions. Cette définition permet d'élargir le questionnement à d'autres formes d'engagement non religieuses mais porteuses de normativités, de type altermondialiste par exemple. Les contributions privilégieront une approche localisée de ces processus et mobiliseront un jeu d'échelles entre les niveaux micro (trajectoires, pratiques, représentations), méso (entreprise, organisation, institution) et macro (réseau, contexte politique, organisation économique). Cette session emploiera une perspective comparatiste et permettra de développer le dialogue entre les études sociopolitiques des processus économiques et celles relevant de l'histoire des idées, de la sociologie des religions et de la sociologie de l'engagement.

Trois axes de questionnement sont proposés :

1) La configuration des répertoires d'actions : investir, entreprendre, consommer

   Dans quelle mesure ce rapport structure-t-il les préférences et les pratiques dans les domaines de la consommation, de la banque, du management d'entreprise et du don ? Peut-on parler des « sélectivités religieuses » dans l'économie ? Dans quelle mesure les appartenances de classe et de religion se recoupent-elles ? De quelle manière ces répertoires engendrent-ils des formes d'engagement (syndicale, professionnelle, associative) ?

[1] Bayart, Jean-François, *La Réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 1994.

2) Fabrique des normativités, enjeux économiques et rapports de pouvoir

Nous entendons par normativités un ensemble de règles et de valeurs évolutif configuré dans un contexte donné par l'enchevêtrement de diverses logiques ayant des finalités différentes. Comment, aujourd'hui, les frontières entre 'tolérables' et 'intolérables' sont-elles définies ? Par quelles représentations du capitalisme ces normativités sont-elles régies ? Quelles catégories d'acteurs y prennent-elles part (hommes de religion, acteurs et experts de l'économie, mouvements sociaux) ? Quels rapports de conflictualité, de complémentarité et de concurrence ces mouvements entretiennent-ils avec ce qu'ils perçoivent comme les forces dominantes du capitalisme, d'ordre national ou mondial? Quels registres de légitimation produisent-elles ?

3) Réseaux, mobilités et encadrement des interactions

Cet axe porte sur la structuration des cadres d'interaction et des formes de mobilité et de mobilisation qui se rapportent à la religion. L'attention est portée autant sur les réseaux transnationaux que sur les multipositionnalités des acteurs et les événements internationaux comme les salons, les congrès et les forums. De quelle manière les sociabilités religieuses favorisent-elles la production de structures d'échange et de solidarité, formelles ou informelles ? Comment les normativités, les savoirs et les répertoires d'actions circulent-ils sur le plan international ?

The globalization of capitalism is a continuous process of reinvention of its procedures, its frames of interaction and its representations at the crossroads of its universalism, on one side, and the peculiarities of the social contexts in which it is reappropriated, on the other.[2] In this process, the studies of differences between capitalisms are often at the macro level - national or regional –and propose a panorama of reinvented forms of capitalism, identifying them as *crony, confucian, Asian, Mediterranean* and drawing attention to their differences with respect to Western models of *neo-liberal, European, Anglo-Saxon* capitalism.

However, neither national boundaries nor borders imagined between North and South are hermetical to these divergences which express themselves, coexist and confront which each other primarily on the sub-national level. The current dynamics lead to the repositioning of the actors on the national political scene between acculturation in favor of globalization and contestation to the international order. These economic action frames, characterized by both a normative restructuring and dynamics of flexibility and hybridity, favor the study of the process of individualization. They are also accompanied by the production of new forms of mobilization at both national and global levels, combining *exit, voice and loyalty* and therefore challenging the conventional structure of contemporary political spaces.

This panel examines these new socio-political dynamics through the prism of religious configurations of contemporary capitalisms. How does attachment to religion participate to the transformation and diversification of capitalisms? Which categories of actors mobilize these attachments? Which mobilization patterns does the religious phenomenon provide the actors with? This thematic session asks the central question of how the economic expressions to religion shape, or not, the repertoires of action, practice and behavior, the logic of distinction and domination, and the systems of justification as well as the structuring process of the interactions. By favoring a processual approach, its aim is also to highlight the permanent reconfiguration of the attachment to religion as a continual process of renewal along the actors' trajectories and within the contemporary economic processes.

We mean by religion a configuration of beliefs, normative questionings, and symbolic references which is observable through the actions of individuals or groups in the form of representations, practices and interactions. This definition allows to expand the questioning beyond religious mobilizations to include those which are non-religious yet carriers of normativities, such as altermondialist type of movements for instance. The papers will favor a localized approach to these processes and mobilize different scales of analysis between micro (trajectories, practices, representations), meso (firms, organizations, institutions) and macro (networks, political contexts, economic organizations). The session will apply a comparative perspective and contribute to the dialogue between sociopolitical studies of economic processes, history of ideas, sociology of religion and social movements' theories.

Three axes are proposed to further the analysis:

[2] Bayart, Jean-François, *La Réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 1994.

1) The configuration of repertoires of action: investment, enterprise, consumption

The aim is to study the economic expressions of the attachment to religions. How does this attachment structure preferences and practices in the areas of consumption, banking, corporate management, and charity? Can we talk about "religious selectivities" in the economy? How are these repertoires organized? How do class situations and religious belongings overlap? In which ways do these repertoires generate forms of mobilization (trade union, professional, associative)?

2) The production of normativities, economic stakes and power relations

By normativities, we mean an evolving set of rules and values produced in a given context by the entanglement of various logics oriented to different purposes. How, today, are the boundaries between 'acceptable' and 'unacceptable' defined? By which representations of capitalism are these normativities governed? What categories of actors take part in these processes (men of religion, actors and experts of economics, social movements)? What relationship of contradiction,, competition and complementarity do these movements maintain with what they perceive as the capitalism's dominant forces, at both national and international levels? What legitimation patterns do they produce?

3) Networks, mobility and structuring of interactions

This axis focuses on the structuring of interaction frameworks, forms of mobility and mobilization that relate to religion. The focus is especially on transnational networks as the multipositionned actors and international events such as exhibitions, conferences and forums. How does religious sociability favor the production of, formal or informal, structures of exchange and solidarity? How do normativities, knowledge and repertoires of action circulate internationally?

ST 58

Rendre le religieux gouvernable dans les institutions publiques

Making Religion Governable in Public Institutions

Responsables scientifiques :
Franck Frégosi (IEP d'Aix-en-Provence, CHERPA)
franckfregosi@sciencespo-aix.fr
Diletta Guidi (École Pratique des Hautes Études, GSRL-CNRS et Université de Fribourg)
diletta.guidi@unifr.ch

Les contributions porteront principalement mais non exclusivement sur des recherches en sociologie politique, notamment en sociologie de l'action publique. Pour étudier la gouvernementalité du religieux dans les sociétés contemporaines (PORTIER, 2010), entre sectorisation et discrétion (CÔTE, 1999 ; BECCI, 2012), les outils d'analyse privilégiés seront ceux éprouvés sur des phénomènes de recomposition et de traduction dans les processus d'action publique (LASCOUMES, 1996). Les communications relèvent de deux axes, d'après la mise en visibilité sociale (AMIRAUX et JONKER, 2006) de ces recompositions du religieux, dans et par les institutions publiques. La métaphore interactionniste des scènes et des coulisses de l'ordre social permet de problématiser cette question liée à la légitimation. D'une part, les thématiques de « la religion dans l'espace public » sont abordées par une sociologie des dispositifs de gouvernement du religieux, dans la production de « bonnes pratiques » ou de statistiques confessionnelles sur les scènes des institutions publiques. D'autre part, il s'agit d'étudier les recompositions confinées en coulisses, négociées de façon moins explicite dans la production d'un religieux hybride dans les institutions.

Axe n°1 : Discours et dispositifs de gouvernement du religieux : le religieux comme objet politique.

Ce premier axe propose d'étudier l'administration du croire religieux au concret (DE GALEMBERT, 2009) dans ses aspects les plus formels. En effet, il s'agit de s'intéresser aux dispositifs qui font du religieux un objet de politiques publiques et de faisceaux d'action publique (FREGOSI, 2014) sous l'angle de l'instrumentation (HALPERN, LASCOUMES et LE GALÈS, 2014) et de pratiques visibles sur la scène des institutions publiques. Le religieux légitime n'est pas seulement gouverné par des instruments normatifs, mais il l'est également par des instruments incitatifs tels que des exonérations fiscales, des dispositifs symboliques et informatifs (FOREY, 2001 ; LORCERIE, 2005). En ce sens, les partenariats publics-privés avec des organisations religieuses, les politiques contractuelles et la régulation sous forme de discours institutionnels publics, de même que la dramatisation du religieux sous la forme de controverses (GUSFIELD, 2009), de débats et de rapports parlementaires (DE GALEMBERT, 2013), peuvent être abordés sous cet angle. Enfin, l'instrumentation par la production de données statistiques (STOLZ, 2008 ; MONNOT, 2015), sous-estimée dans la littérature scientifique francophone, doit être abordée en termes de mise en gouvernabilité.

Les contributions privilégiées dans ce premier axe seront issues de travaux de sociologie politique de l'action publique. Elles ne seront pas nécessairement basées sur une méthodologie quantitative, ni uniquement centrées sur des cas francophones.

Axe n°2 : Un religieux hybride ? Recompositions informelles du religieux dans les institutions publiques.

Dans un continuum avec le premier axe, ce deuxième axe propose d'étudier les reconfigurations du gouvernement du religieux dans leurs aspects informels, mais non déconnectés des jeux politiques, par exemple dans les relations entre institutions européennes et groupes d'intérêts confessionnels (FORET et ITÇAINA, 2008). Ces recompositions tacites touchent aussi bien la problématisation des objets religieux

dans la littérature grise que les coulisses de la domestication (CALLON, 1986) de pratiques et de croyances. Il s'agit notamment de l'encadrement de rôles parfois hybrides (aumôniers, acteurs administratifs-religieux, agents chargés de l'enseignement religieux) et de pratiques diversement institutionnalisés au niveau des *street-level bureaucrats* (DUBOIS, 2003), dans les écoles, les prisons, les musées ou encore les hôpitaux. Les contributions privilégient la sociologie de ces formes « douces » de gouvernement du religieux, en particulier dans les politiques culturelles (MICHEL, 1999 ; FRÉGOSI, 2011) et dans l'action publique dans le secteur éducatif où des acteurs sont en compétition pour la propriété d'un problème public de « culture religieuse » légitime au statut de discipline scolaire (ROTA, 2015). Le religieux confiné et informel dans des institutions publiques telles que les hôpitaux, les prisons ou les armées (BÉRAUD, DE GALEMBERT et ROSTAING, 2016 ; BECCI, 2012), entre pleinement dans ces chantiers de recherches.

Par rapport au premier axe, les contributions ciblées par ce deuxième axe relèvent d'ancrages généralistes en sciences sociales, non restreintes au cas français, en particulier de recherches empiriques qualitatives et ethnographiques sur le religieux dans les institutions publiques.

Contributions to this panel cover mainly but not exclusively empirical enquiries in political sociology, especially in political sociology of public action. In order to study the governmentality of religion in contemporary societies (PORTIER, 2010), sectorization and discretionary processes (CÔTE, 1999; BECCI, 2012), tools and concepts of analysis need to tackle hybrid objects, their reconfiguration and their "translation" in processes of public action (LASCOUMES, 1996). Papers are expected to analyze how religion is made governable in public institutions. This panel includes two different sections, based on the degree of social visibility in public space (AMIRAUX and JONKER, 2006) of these reconfigurations of religion, which occur inside public institutions. Indeed, the interactionist metaphor of scene and backstage is useful to tackle sociologically this question, related to the broader issue of legitimation. On the one hand, the political sociology of policy measures applied to govern religion covers the issues of "religion in public sphere", for instance with the topic of "good practices" and official statistical data on religious affiliations on the scene of public institutions. On the other hand, empirical studies also focus on the reconfigurations of religion in backstage, which actors negotiate less explicitly, and which produce "hybrid" religious forms in these institutions.

Section no.1: Discourses and measures of government of religion: religion as a political object

This first section covers the topic of the "State administration of religious beliefs" in its most salient aspects (DE GALEMBERT, 2009). Indeed, various policy measures tackle religion in formal ways, in terms of policy instruments (HALPERN, LASCOUMES and LE GALES, 2014) and institutionalized relations (FREGOSI, 2014), with a high degree of visibility on the scene of State institutions. However, "legitimate religion" is not only governed by normative instruments, but fiscal measures as well as symbolic measures contribute to its social regulation (FOREY, 2001; LORCERIE, 2005). For instance, public-private partnerships with religious organizations establish an important part of these measures. Furthermore, the social construction of official discourses and of social problems (GUSFIELD, 2009), especially in the form of parliamentary debates and reports (DE GALEMBERT, 2013), are another significant part of this regulation. A final side in the governability of religion consists in the production of statistical data (STOLZ, 2008; MONNOT, 2015), often overlooked in French-speaking literature.

Contributions to this first section cover mainly studies in political sociology, with a specific focus on processes of public action or governmentality. There is no restriction to quantitative methodology, nor to French or French-speaking case studies.

Section no.2: Hybrid religion? Informal reconfigurations of religion in public institutions

This second section is in continuity with the first one: its aim is to study the reconfigurations of the government of religion in their informal aspects. Nonetheless, these reconfigurations remain

connected to political interactions, for example in the relations between European institutions and religious interest groups (FORET and ITÇAINA, 2008). Lesser known and less visible reshaping of boundaries between religion and politics occur at "lower" level of public institutions. It takes the forms of diversely institutionalized roles and practices of street-level bureaucrats in State services, for instance in schools, prisons, museums and hospitals (DUBOIS, 2003). These implicit reconfigurations also include the constitution of religious objects in administrative discourses and documents, as well as the domestication (CALLON, 1986) of practices and beliefs. Actors such as chaplains or religious education teachers invest social roles in public institutions. This section covers the sociological analysis of "soft" forms of government of religion, especially in cultural policies (MICHEL, 1999; FREGOSI, 2011) and in the educative sector, for example on actors in competition on the ownership of a social problem of "religious literacy" in schools (ROTA, 2015). The government of informal religion in "low-scale" public institutions such as hospitals, prisons and army (BÉRAUD, DE GALEMBERT and ROSTAING, 2016; BECCI, 2012) is another example of this research field.

Contributions are expected to tackle empirical studies in more generalist fields of social sciences, and they are not restricted either to French or French-speaking cases. Qualitative and ethnographic studies on religion in public institutions are particularly welcome.

ST 59
L'intérêt général : l'État à l'épreuve de la société
The "General Interest": Civil Society testing the State

Responsables scientifiques :
Chloé Gaboriaux (Sciences Po Lyon / Triangle) chloe.gaboriaux@sciencespo-lyon.fr
Martine Kaluszynski (CNRS / Pacte) martine.kaluszynski@umrpacte.fr

Pourquoi s'engage-t-on ? Pour répondre à cette question désormais classique, les acteurs sont aussi souvent portés à invoquer l'intérêt général que les chercheurs en sciences sociales à déconstruire une telle prétention, qui obscurcit plus qu'elle n'éclaire les véritables ressorts de l'action politique. Pourtant, si l'on considère l'intérêt général non plus comme un ensemble de finalités définies *a priori*, mais comme un mode de légitimation revendiqué par des individus ou des groupes, la notion peut constituer une entrée stimulante pour mieux comprendre certains modes de politisation et de participation, qui se déploient ou plutôt prétendent se déployer en marge des clivages politiques traditionnels comme à distance des rapports de force entre groupes d'intérêts.

Tel est l'objectif de cette section thématique : partir d'une analyse des justifications de ces acteurs qui affirment s'engager au nom de l'intérêt général pour étudier le rapport au politique qu'elles sous-tendent comme les effets qu'elles produisent sur le champ politique. Il s'agit en effet de penser une action que nous pouvons définir comme politique – parce que collective et visant explicitement la transformation de la société – mais qui se déploie en dehors des mandats et des motivations explicitement politiques sans pour autant rejeter la collaboration avec les institutions étatiques (ce qui la distingue également des projets et expériences autogestionnaires).

A cet égard, le questionnement peut porter sur des parcours individuels – des réformateurs de la fin du XIXe siècle (Topalov, 1999) aux carrières militantes contemporaines (Filleule, 2001) – comme sur les stratégies des groupes, y compris ceux qui, par définition, défendent des intérêts particuliers (syndicats, organisations patronales, lobbies, etc.) : pourquoi adoptent-ils à un moment donné le langage de l'intérêt général ? Dans quelle perspective ? Et avec quelles implications pour leur engagement comme pour les luttes dans lesquelles ils sont engagés ?

On s'interrogera notamment sur le sens de cet engagement au nom de l'intérêt général et sur **son rapport à la politique traditionnelle** : en quoi est-il politique, de quelle manière, sous quelles conditions ? Comment se dit-il, se justifie-t-il et dès lors quel type de « politique » est alors mis en œuvre ? Qu'est-ce que cette « politique apolitique » de l'intérêt général ? Ces registres d'action ne sont-ils pas à voir comme un moment d'apprentissage de la culture politique et de l'action politique, au-delà des mandats et de la nature des régimes politiques ?

De même, **le rapport à l'État** constituera une piste intéressante, en particulier dans les sociétés où l'État tend à s'arroger le monopole de la définition de l'intérêt général : y a-t-il ici volonté de contestation, de complémentarité, de substitution voire d'opportunité par rapport à l'État et ses modes d'organisation politique ? Quels sont les enjeux de ces luttes de définition pour dire l'intérêt général en lien ou en concurrence avec l'État ?

Dans cette perspective, **les comparaisons entre périodes et entre pays** seront utiles pour affiner nos **catégories d'analyse** et ouvrir la réflexion sur les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un tel questionnement : quelle est la portée heuristique de ce concept indigène ? Comment varie-t-il dans le temps et l'espace ? Et quels sont les biais inhérents à sa traduction dans les termes classiques de la science politique : « argument technocratique », « apolitisme », « expertise » etc. ?

Nous nous demanderons donc aussi comment la notion d'intérêt général s'est construite au croisement de savoirs distincts ou en empruntant à d'autres domaines. Que s'est-il joué dans **l'invention de cette notion**, qu'apporte-t-elle au monde politique, aux fondements des principes politiques modernes ? Les notions

employées dans d'autres pays – par exemple *common good* ou *Gemeinnutz* – relèvent-elles d'une signification analogue ? Comment ces notions sont-elles traduites à l'occasion de transferts internationaux et transnationaux (Saunier 2004 ; Hassenteufel 2005 ; Kaluszynski & Payre 2013) ? Et quels sont les effets de ces transferts et traductions (Werner & Zimmermann 2004 ; Christin 2010) ? Enfin, dans quels espaces professionnels et sociaux retrouve-t-on l'usage de ce terme ? Quels sont les acteurs, savants, scientifiques, politiques ou autres professionnels qui engagent cette notion et en font un argument fort de leur pratique ?

La section thématique sera organisée selon deux axes, qui permettront d'articuler les questionnements sur la notion indigène aux catégorisations des chercheurs :

- **Quelles définitions pour l'intérêt général ? Science politique, droit, philosophie, histoire.**
- **Qui se réclame de l'intérêt général ? L'intérêt général comme mode de légitimation.**

Why do people commit to a cause? To answer this now classic question, actors are often inclined to invoke the "general interest", whereas researchers have deconstructed this claim, which obscures more than it illuminates the true motives behind political action. In this panel, we will consider the "general interest" as a type of justification claimed by individuals or group - not as a set of pre-defined objectives. This way, the concept can be a stimulating angle to approach some types of politicization and participation, which materialize (or are presented as materializing) outside traditional political divisions or conflicts between interest groups.

This panel discussion will examine the justifications of actors claiming that their commitment draws from the "general interest". This will help study their relationship to politics and possible implications on the political field. This will allow analysing actions that we define as political - because they are collective and explicitly geared towards the transformation of the society. Nonetheless, these actions are carried out outside any political mandate or motivation even if they often involve collaboration with state institutions (implying that our discussion will not cover self-managed projects and experiments).

In this regard, our panel will deal with individual experiences – from reformers of the late nineteenth century (Topalov, 1999) to contemporary activists' careers (Filleule, 2001) – as well as with collective strategies, including those of people who, by definition, support special interests (unions, employers' organizations, lobbies, etc.): why and to which purpose do they adopt the narrative of general interest? And what does it imply for their commitment and for the conflicting relationships in which they are involved?

We will particularly consider the meaning of this commitment on behalf of the "general interest" and **its relationship with traditional politics**: to what extent can this commitment be defined as political? How is it presented, justified and therefore what kind of "politics" does it refer to? What does this "apolitical politics" (implied by the notion of general interest) mean? Could these types of actions be viewed as a way to learn political culture and political action, beyond political mandates and regimes?

Similarly, characterizing the **relationships with the state** will be an interesting issue to address, especially in societies where the state tends to monopolize the definition of the general interest: can these relationships be described as protestation, complementarity, substitution or opportunistic behaviour with respect to the state and its modes of organization? What is at stake in these struggles to define the general interest in connection or in competition with the state?

In this perspective, **comparisons** over time and between countries will be useful to refine our **analytical categorizations** and open the discussion on the epistemological and methodological issues of such a question: what is the heuristic value of this indigenous concept? How does it vary over time and space? And what are the biases inherent in the translation of "general interest" into the conventional terms of political science: "technocratic argument", "apolitical", "expertise" etc.?

We therefore also ask how the notion of general interest is constructed by combining distinct knowledge streams and by borrowing from other fields. How was the concept invented, what does it bring to politics and to the foundations of modern political principles? Do the concepts used in other countries - for example Common Good or Gemeinnutz - have a similar meaning? How are these concepts translated when they are subject to international and transnational transfers (Saunier 2004; Hassenteufel 2005; Kaluszynski & Payre 2013)? And what are the effects of such transfers and translations (Werner & Zimmermann 2004; Christin

2010)? Finally, which professional and social fields use this term? Which actors, scholars, scientists, politicians and other professionals use this notion and make it a strong argument in favor of their action?

The panel will be organized along two directions, which aim to combine issues on indigenous concept and on scientific categorizations:

• How to define the "general interest"? Political science, law, philosophy, history.

• Who claims to act on behalf of the "general interest"? The "general interest" as a type of justification.

Références / References

Buton B., *L'administration des faveurs : l'Etat, les sourds et les aveugles, 1789-1885*, Rennes, PUR, 2009.

Chevallier J. éd., *Variations autour de l'idéologie de l'intérêt général*, Paris, PUF, 1978.

Christin O. éd., *Dictionnaire des concepts nomades en Sciences Humaines*, Métailié, 2010.

Crétois P., Roza S. éd., « L'intérêt général », dossiers en préparation pour les revues *Astérion* et *Klésis*.

Engels X., Hély M., Peyrin A., Trouvé H. éd., *De l'intérêt général à l'utilité sociale : la reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Fillieule O., « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », *Revue française de science politique* 1/2001 (Vol. 51), p. 199-215.

Fourniau J.-M., « Amateurs de l'intérêt général. L'activité délibérative dans les dispositifs de participation citoyenne », in O. Piriou et P. Lénel éd., *Les états de la démocratie. Comprendre la démocratie au-delà de son utopie*, Paris, Éditions Hermann, 2011, p. 219-242.

Gaboriaux C., « La reconnaissance d'utilité publique au fil de la plume : mentions marginales, ratures et ajouts manuscrits dans les documents échangés entre le Conseil d'Etat et les ministères, 1901-1914 », communication au 12e Congrès de l'AFSP, ST 2, 9-11 juillet 2013.

Gaboriaux C., « Faire l'histoire des corps intermédiaires en France : quelques remarques sur *Le modèle politique français* (2004) », in S. Al-Matary et F. Guénard (dir.), *La démocratie en travail : autour de l'œuvre de Pierre Rosanvallon*, Paris, Seuil, 2015, p. 113-126.

Hassenteufel P., « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale », *Revue française de science politique*, vol. 55, 1/2005, p. 113-132.

Kaluszynski M., Payre R. éd., *Savoirs de gouvernement. Circulation(s), traduction(s), réception(s)*, Paris, Economica, 2013.

Kaluszynski M., Wahnich S. éd., *L'Etat contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Mitsushima N., *Des élites « reconnues d'utilité publique » : philanthropie réformatrice et revendications capacitaires autour de la réforme pénale (1815-1851)*, thèse de doctorat, Paris I, 2014.

Payre R., Pollet G., *Socio-histoire de l'action publique*, La Découverte, 2013.

Pupat Y., « 'Services publics' et 'services d'intérêt général' », *Politique européenne* 3/ 2010 (n° 32), p. 151-164

Rozier S., « La participation des citoyens à des projets d'intérêt public. Enquête sur le programme culturel d'une fondation », in S. Wojcik, T. Fromentin éd., *Le profane en politique : compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 263-288.

Saunier P.-Y., « Circulation, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, (57), 2004, p. 110-126

Topalov C., *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1920*, Paris, EHESS, 1999.

Truchet D., *Les fonctions de la notion d'intérêt général dans la jurisprudence du Conseil d'Etat*, Paris, LGDJ, 1977.

ST 60

L'engagement des supporters de football dans l'espace public. Une politisation de circonstance ?

The football fans intervention in public sphere: an opportune politicization?

Responsables scientifiques :
William Gasparini (Chaire Jean Monnet en sociologie européenne du sport, laboratoire « Sport et sciences sociales » (EA 1342), SAGE (UMR 7363), Université de Strasbourg) william.gasparini@unistra.fr
Jean-François Polo (Institut d'Etudes Politiques de Rennes-CRAPE et Université Galatasaray, Istanbul) jean-francois.polo@sciencespo-rennes.fr

Ces dernières années, à l'occasion de mouvements de contestation politique de grande ampleur, des groupes de supporters de sport, le plus souvent de football, se sont fortement impliqués dans des manifestations et occupations d'espaces publics. Sur les places de Tahrir (au Caire), de Maïdan (à Kiev) ou de Taxim (à Istanbul), ces organisations ont su mobiliser et reconvertir des compétences traditionnelles de supporters (organisation de rassemblement de masse, préparation de banderoles et de slogans pour soutenir leur équipe ou conspuer l'adversaire, savoir-faire en matière de confrontation violente avec des supporters adverses ou les forces de l'ordre) en instruments au service d'une cause politique. Dans des contextes de crises politiques violentes, ces supporters sont apparus à l'avant-garde des affrontements avec les forces de l'ordre, ou bien face à d'autres groupes de manifestants.

L'anthropologie et la sociologie du sport se sont intéressées depuis longtemps à la violence des supporters (Mignon, 1998), aux logiques de leurs engagements et de leurs affiliations partisanes (Bromberger 1995). Plus récemment, certains auteurs ont analysé le supportérisme comme forme d'engagement militant (Busset, Besson, Jaccoud, 2014 ; Lestrelin, 2015). Mais il s'agissait avant tout ici de comprendre et d'expliquer les logiques du supportérisme.

Ce que nous souhaiterions explorer dans cette Section Thématique, ce sont des formes de politisation des supporters au-delà du soutien à leur équipe. En effet, la question de la dimension politique du sport a donné lieu à de nombreux débats ou travaux qui trouvent leur place dans les réflexions plus large sur « La politique ailleurs » (CURAPP 1998), sur le dépassement des frontières du politique (Arnaud, Guionnet, 2005), voire « Le politique par le bas » (Bayart, Mbembe, Toulabor 2008). Contrairement à l'affirmation du monde sportif selon laquelle le sport serait apolitique (Defrance, 2001), celui-ci est une activité éminemment politique (Gounot, Jallat et Koebel, 2012), les acteurs politiques ayant compris depuis longtemps les bénéfices qu'ils peuvent retirer des équipes et athlètes, à tous les échelons de la scène politique, même si cela peut prendre des formes consensuelles (Sawicki 2013). Mais selon J. Lagroye, une autre forme de politisation, concerne la « tentative de dépassement des limites assignées par la sectorisation à certains types d'activités. Elle résulte alors généralement de la 'prise de conscience', chez des acteurs étrangers aux jeux ordinaires de l'espace politique et à ses enjeux spécifiques, de ce qu'ils appellent la 'dimension' ou la 'portée' politique de leurs activités » (2003: 365). Ce dépassement des limites résulte donc d'une stratégie de requalification par des groupes non politiques du caractère politique de leur prise de position. Les supporters de football qui expriment et mettent en scène dans le stade et ses environs (voire dans l'espace public) des appartenances sportives passionnelles pour soutenir leur équipe favorite (ou au contraire rabaisser l'adversaire), s'adressent parfois directement au pouvoir. Ils prennent alors conscience de la dimension politique potentielle de leurs paroles et actions. Leurs expressions politiques renvoient à trois types de politisation : une politisation idéologique qui peut être le signe d'une inféodation d'un groupe, d'une association ou d'un collectif à un parti politique, une idéologie, un mouvement politique, etc. (cf. Testa, Armstrong 2010) ; une politisation identitaire au travers de la revendication d'une appartenance identitaire (cf. Moroy 2000) ; enfin une politisation catégorielle pour faire inscrire sur l'agenda politique des professionnels de la politique ou des dirigeants sportifs une question relative au supportérisme (comme la dénonciation ou la critique des lois qui

régissent le football, l'organisation des supporters, les questions de sécurité, la rénovation ou la construction d'un nouveau stade, son accessibilité, le prix des billets, les relations entre les organisations de supporters et les dirigeants du club ou les pouvoirs publics, etc.) (cf. Fitzpatrick 2013). Ces expressions politiques peuvent prendre des dimensions spectaculaires dans des contextes de crise et de contestations violentes où les supporters apparaissent comme des groupes organisés déployant des stratégies d'affrontement à l'égard des forces de l'ordre ou de ceux qui sont considérés comme leurs adversaires.

Cette Section Thématique invite donc à analyser et expliquer la politisation des supporters à partir de leur participation à certaines formes de mobilisations dans des contextes de crises majeures, politiques, voire économiques (cf. Zaimakis 2010). Plusieurs types de questionnements nous paraissent pertinents.

1) Il s'agira d'abord de se questionner sur facteurs et les contextes favorisant ce type de mobilisations. On pourra se demander si les situations de crise constituent un moment particulier propice à ce type de contestation. Ce phénomène est-il circonscrit aux situations de crise extrême que traversent ces pays, parfois dans des contextes autoritaires ? Sont-elles des formes alternatives de mobilisations de type « politique par le bas » dans des situations de domination hégémonique du pouvoir ? Permettent-elles des formes de résistance, d'adaptation ou au contraire de consolidation de la domination ?
2) La question du lien avec les autorités politiques méritent d'être posée. Comment celles-ci s'efforcent-elles de contrôler ou neutraliser ces organisations ? Dans quelle mesure ces groupes sont-ils autonomes vis-à-vis des acteurs politiques traditionnels ou leur sont-ils liés à travers des réseaux informels ou des liens personnels ?
3) On pourra s'interroger sur les ressources que peuvent mobiliser ces groupes. Leur savoir-faire et leur notoriété leur octroient-ils une place prépondérante dans ces protestations ? Comment parviennent-ils à reconvertir leurs compétences en matière de luttes physiques en ressources militantes ?
4) La question de l'après-mobilisation mérite aussi d'être questionnée. Ces engagements sont-ils circonstanciels ou parviennent-ils à s'inscrire dans la durée ? Les expériences acquises dans ces luttes sont-elles à leur tour reconvertibles dans les carrières de supporters ou dans d'autres secteurs ?

Nous souhaiterions susciter des communications fondées sur un travail empirique portant sur des études de cas et théoriquement structurées autour des théories des mouvements sociaux et de la violence politique. Les propositions doivent s'inscrire dans un ou plusieurs thèmes présentés ci-dessus.

Modalités pratiques de discussion :

L'ensemble des papiers sera envoyé en amont à tous les panélistes pour une lecture croisée. L'introduction générale (10 min) sera suivie de la présentation par l'auteur de son papier (10-15 min), de la discussion individuelle (10 minutes), puis générale (10-15 min), soit 35 min par papier.

In recent years, we have seen, in the context of important political contesting, the interventions of sport fan organizations (most of the time of football) strongly involved in the demonstrations and in occupying public spaces. From Tahrir square (in Cairo) to Maïdan (in Kiev) or to Taxim (Istanbul), these organizations knew how to mobilize and to reconvert their traditional skills of sport fans (organization of mass meeting, preparation of banners and slogans to support their team or decry the opponents, the know-how regarding violent confrontation with opposite fans or security forces) in instruments to defend political causes. In contexts of violent political crises, sport fans stood at the forefront of clashes with the police, or with other politicized groups.

Sport anthropologists and sociologists have long been interested in fans violence (Mignon, 1998), the logic of their commitments and their affiliations (Bromberger, 1995). More recently, some authors have analyzed the fandom as a form of political activism (Busset, Besson & Jaccoud, 2014; Lestrelin, 2015). But this is primarily to understand and explain the logic of fandom.

In this panel, we would like to address the politicization of sport fans beyond the support to their favorite team. The issue of sport and politics relations has been broadly tackled by scholars through reflections upon the blurring of politics boundaries (Arnaud & Guionnet, 2005) or "politics from below" (Bayart, Mbembe, Toulador). Contrary to the sporting world assertion according to sport is apolitical (Defrance, 2001), this activity remains highly political (Gounot, Jallat and Koebel, 2012), as politicians have long

understood the benefits they could draw from the success of teams and athletes at all levels of the political scenes (local, national or international). Another form of politicization, according to J. Lagroye concerns the "attempt to go beyond the limits assigned by the segmentation in certain types of activities. It usually results of the 'awareness' for actors outside of the traditional political space and its specific issues, what they call the 'dimension' or the 'scope' of their political activities" (2003: 365). Therefore the crossing of boundaries results of a strategy of re-qualification by non-political groups of the political nature of their position. Football fans who express and stage in the stadium and its surroundings (or even in public space) their passion to their favorite team or the provocations to ridicule their opponents, have sometimes addressed directly to political authorities. They then realized the potential political dimension of their words and actions. Political expressions can then refer to three types of politicization: Ideological politicization where political expressions are a sign of allegiance of a group or individuals to a political party, an ideology, a political movement, etc. (Testa, Armstrong 2010) ; An identity politicization through the claim of a community belonging (minorities, religious, ethnic) (Moroy 2000) ; Finally corporatist politicization put on the political agenda of political or sports actors questions relating to fandom activities (such as denunciation or criticism of laws that govern football, organizing supporters, questions of security, renovation or construction of new stadium, accessibility, ticket prices, relations between supporters organizations and club officials or public authorities, etc.) (Fitzpatrick 2013).

Focusing on politicization of supporters and on their participation to violent demonstrations in the context of multidimensional crisis, the abstract submissions should engage with one or several of the following themes:

1) What are the factors and causes of the commitment of fans in large demonstrations within political crisis contexts (and even economics) (see Zaimakis 2010). Are those mobilizations confined to situations of extreme crisis affecting the countries in which they occur? What are the effects of these forms of politics from below – do they fuel resistance, accommodation or consolidate domination?
2) To what extent are they autonomous from political actors or do they rely on informal or personal networks? How the authorities strive to control, manipulate or neutralize those organizations?
3) What are the resources mobilized by fans groups? Often resulting in direct confrontations with the police, the issue of violence of these fans also deserve to be analysed. Do their know-how and reputation grant them a prominent place in these protests? How can they succeed to convert their fandom competences to political militant resources?
4) The question of the post-mobilization can be also raised. Are those commitments incidental or the long term? To what extend the acquired experiences in these confrontation could be in their turn convertible in the fans' careers or in other sectors?

Abstracts in French or English (800 words maximum) must be sent to both panel organisers.

Bibliographie / Bibliography

Armstrong G., Giulianotti R. (éd), *Football Cultures and Identities*, London: Macmillan, 1999.

Archambault Fabien, Beaud Stéphane, Gasparini William, *Le football des nations. Des terrains de jeu aux communautés imaginées*, (préface de Gérard Noiriel) Paris, Publications de la Sorbonne, 2016

Arnaud L., Guionnet C., *Les frontières du politique*, PUR, Rennes, 2005.

Bayart J-F., Mbembé A., Toulabor K., *Le politique par le bas*, Karthala, Paris, 2008.

Braud Philippe, « La violence politique : repères et problèmes », *Cultures & Conflits* [En ligne], 09-10 | printemps-été 1993. URL : http://conflits.revues.org/406

Bromberger C., *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*,Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995 (rééd.1996, 2001).

Busset T., Besson R., Jaccoud C. (dir.), *L'autre visage du supportérisme. Autorégulations, mobilisations collectives et mouvements sociaux*, Bern, Peter Lang, 2014.

Crettiez X., Mucchielli L., *Les violences politiques en Europe*, La Découverte « Recherches », 2010.

Defrance, J., « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, 50, 2000, p. 13-27.

Kamaté A., Richard Banégas R., « Football, clivages identitaires et conflit politique en Côte d'Ivoire », *Politique africaine* 2010/2 (N° 118), p. 85-102.

Fitzpatrick C., "The struggle for grassroots involvement in football club governance: experiences of a supporter-activist", *Soccer & Society*, 14:2, 201-214, 2013. DOI: 10.1080/14660970.2013.776468

Lagroye J., « Les processus de politisation », in Lagroye, J. (éd), *La politisation*, Paris: Belin, 2003, p. 359-372

Lestrelin L., « De l'avantage de comparer les carrières supportéristes à des carrières militantes », *Sciences sociales et sport,* 2015/1 (N° 8), p. 51-77.

Mignon P., « Supporters ultras et hooligans dans les stades de football », *Communications*, 67, 1998, p. 45-58.

Moroy Franck, « Le sport comme adjuvant à l'action politique. Le cas du Hezbollah à Beyrouth », *Politix*, Volume 13, Numéro 50, 2000 pp. 93-106

Sawicki, F., 2012: « La résistible politisation du football. Le cas de l'affaire du grand stade de Lille-Métropole », *Sciences sociales et sport*, 5: 193-241.

Testa A., Armstrong G., *Football, Fascism and Fandom: The UltraS of Italian Football*, Bloomsbury Publishing, London, 2010.

Zaimakis Y., "Football fan culture and politics in modern Greece: the process of fandom radicalization during the austerity era", *Soccer & Society*, 2016, DOI: 10.1080/14660970.2016.1171214 .

ST 61

Réponses politiques aux menaces terroristes : approches comparées

Policy responses to terrorist threats: Comparative approaches

Responsables scientifiques :
Jean-Vincent Holeindre (Université de Poitiers, CECOJI) jvholeindre@gmail.com
Alice Pannier (Sciences Po, CERI) alice.pannier@sciencespo.fr

Depuis les événements du 11 septembre 2001 et la chute de Kaboul, quinze ans se sont écoulés au cours desquels les réponses politiques aux menaces dites « terroristes » ont évolué, à la fois sur le plan interne et international. De fait, la « menace terroriste » se présente comme un enjeu politique, dans sa *construction* comme dans les *réponses* apportées, puisqu'elle suppose la mobilisation d'outils discursifs, juridiques, militaires, diplomatiques et économiques, tout en recoupant des questions normatives quant aux régimes politiques concernés.

Partant de ce constat, la section thématique s'organise autour d'un double questionnement, empirique et méthodologique : Comment ces réponses politiques aux menaces terroristes s'inscrivent-elles dans l'action publique sécuritaire intérieure et extérieure des Etats ? La question sera abordée dans une perspective *comparative* : comment la réponse s'élabore-t-elle dans les Etats de régimes politiques différents, et au sein des différents appareils desdits Etats ? Quelles convergences peut-on identifier dans les pratiques ?

Au premier abord, on peut identifier une variété d'instruments mobilisés ou mobilisables par les pouvoirs publics. D'une part, les instruments internes, notamment par le biais d'une surveillance accrue, d'une réforme des services de renseignement, ou de programmes de « dé-radicalisation ». La réponse aux menaces terroristes donne lieu également à différentes modalités d'actions à l'étranger. D'abord, les interventions armées, où l'on observe un relatif effacement des frontières entre divers types d'interventions (« *regime change* », aide au développement, opérations clandestines…). Les réponses se développent de manière intergouvernementale et supranationale, autour des coopérations entre services de renseignement, notamment.

Par ailleurs, à chacune de ces échelles d'action, ces dispositifs donnent lieu à des réponses de la société civile sous la forme de mobilisations contre l'utilisation de certains outils militaires (drones armés et frappes ciblées), contre les mesures juridiques et policières domestiques (ex. « état d'urgence » en France) et internationales (ex. « *Passenger Name Record* »). En outre, les « lanceurs d'alertes » viennent également remettre en question la capacité des Etats à agir à l'abri de l'examen de la société civile (Chateauraynaud et Torny, 2013).

Pour aborder ces questions et ces thématiques, il importe d'inscrire l'analyse au sein d'approches conceptuelles plus larges que les seules études de sécurité qui s'en saisissent habituellement, notamment dans la littérature anglophone. Ainsi, cette section thématique cherche à faire dialoguer les différentes manières d'aborder les politiques relatives aux enjeux de sécurité internationale, en ouvrant notamment la « boite à outils » offerte par l'analyse des politiques publiques et la sociologie politique. En effet, pris dans leur ensemble, les réponses aux menaces terroristes se situent dans la continuité des mutations conjuguées de la conflictualité et de la « fabrique » des politiques publiques. En France, la science politique a déjà contribué à l'analyses de ces évolutions par le biais d'approches relevant des relations internationales et des études stratégiques (Vennesson, 2009 ; Lindemann, 2010 ; Jeangène Vilmer, 2012 ; Holeindre, 2015), de la sociologie des acteurs et de la décision (Irondelle, 2009 ; Pouponneau, 2013 ; Daho, 2015) et de la sociologie politique de l'international (Balzacq et Carrera, 2006 ; Bigo, Bonelli, Deltombe, 2008 ; Bonditti, 2013).

En s'appuyant sur ces travaux, la section thématique entend mettre l'accent plus spécifiquement sur les comparaisons internationales et/ou historiques. En effet, malgré l'existence d'une littérature de plus en plus riche sur les politiques en matière de contre-terrorisme, on compte encore peu de travaux

comparatifs (parmi les exceptions récentes : Foley, 2013 ; Ragazzi, 2014 ; ou, sur une problématique connexe, Withol De Wenden et Body-Gendrot, 2015). Or, ces travaux montrent que la comparaison est un outil heuristique pertinent pour comprendre les facteurs qui influencent les actions entreprises par les pouvoirs publics autour de cet enjeu. Les propositions portant sur des Etats non « occidentaux » sont particulièrement encouragées.

La discussion pourra être engagée autour des perspectives de recherches suivantes :

- Réformes « sécuritaires », réorganisation des outils juridiques et politico-administratifs, programmes de « déradicalisation »
- *Effet de discours* sur la menace et *dispositifs* politiques
- Résistances, réaction et mobilisation de la société civile
- Evolution des débats et développements d'outils politiques au sein des organisations internationales
- Coopérations transfrontières, régionales et internationales
- Modalités légales, institutionnelles, stratégiques et opérationnelles des interventions armées internationales à des fins de contre-terrorisme
- Phénomènes d'apprentissage dans les institutions nationales et internationales, circulation des normes et pratiques autour de ces *dispositifs*

Since the events of 11 September 2001 and the fall of Kabul, fifteen years have passed during which the policy responses to the terrorist phenomenon have evolved, both at the domestic and international level. In fact, the "terrorist threat" is as a political issue in its construction as well as in the responses to it, since it supposes the mobilisation of discursive, legal, military, diplomatic and economic tools, while overlapping with normative questions about the nature of political regimes.

From there, this section is organized around a double questioning, empirical and methodological: How do policy responses to the « terrorist threat » fit in states' domestic and external public action in the security field? The question will be addressed through a comparative perspective: How is the policy response elaborated across political regimes and state administrations? What convergences can be identified in practices?

At first glance, one can identify a variety of instruments that can be mobilized by governments. On the one hand, internal instruments, including through increased surveillance, the reform of intelligence services, or "de-radicalisation" programmes. The response to terrorism also leads to different modes of actions abroad. First, the armed intervention, where we observe a relative blurring of boundaries between various types of interventions ("regime change" interventions, development aid, covert operations...). Responses are also being conceived at the intergovernmental and supranational levels, around cooperation between intelligence services in particular.

What is more, each one of these policy decisions trigger responses from civil society in the form of protests against the use of certain weapons and practices (armed drones and targeted killings), and against policing and judicial measures both domestically (e.g. "state of emergency" in France) and internationally (e.g. "Passenger Name Record"). In addition, "whistle-blowers" also are challenging the ability of states to act free from the examination of civil society (Chateauraynaud and Torny, 2013).

To address these themes and issues, it is important to locate the analysis amidst broader conceptual approaches that security studies, as is the case in much of Anglophone literature. Indeed, this thematic section seeks to foster dialogue among the various ways that we can address in political science, public policies on international security issues. This supposes notably opening the "tool box" offered by the analysis of public policy and sociology policy. Indeed, taken together, the answers to the "terrorist" threats are in the continuity of the contemporary mutations of conflicts and of public policies. In France, political science has contributed to the analysis of these developments through approaches rooted in international relations (Vennesson, 2009; Lindemann, 2010), in the sociology of actors and decision (Irondelle, 2009; Pouponneau, 2013; Daho, 2015) or in international political sociology (Balzacq and Carrera, 2006; Bigo, Bonelli, Deltombe, 2008; Bonditti, 2013).

Building on these works, the section intends to focus more specifically on (international and/or historical) comparative approaches. Indeed, despite the existence of an increasingly rich literature on counter-terrorism policies, there are still few comparative studies (among the recent exceptions: Foley, 2013; Ragazzi, 2014; or, on a related issue, Withol De Wenden and Body-Gendrot, 2015). These studies show that comparison is relevant heuristic tool for understanding the factors that influence the actions of governments on the matter. Proposals on non-"Western" countries are especially encouraged.

The discussion will cover the following research avenues:

- Reforms of security apparatuses, reorganization of legal and political-administrative instruments, "de-radicalisation" programmes
- Effect on speech and political threat devices
- Resistance, reaction and mobilization of civil society
- Evolution of the discussions and developments of policy tools within international organizations
- Cross-border, regional and international cooperation
- Legal, institutional, strategic and operational characteristics of international armed interventions for counter-terrorism purposes
- "Learning" phenomena in national and international institutions, circulation of knowledge and practices around these instruments.

ST 62

Au-delà de la "crise des réfugiés" : (re)penser la capacité d'action et de représentation des réfugiés syriens

Being a Syrian Refugee: Representation and Agency in the "Syrian Refugee Crisis"

Responsables scientifiques :
Cecilia Baeza (Pontificia Universidade Católica de São Paulo, Brésil) cecilia.baeza.k@gmail.com
Maaï Youssef (CESSP, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) maai.youssef@gmail.com

La poursuite de la guerre en Syrie continue à pousser la population de ce pays hors des frontières nationales. En avril 2016, plus de 4,8 millions de personnes provenant de Syrie ont éte enregistrées par le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies, principalement en Turquie, au Liban et en Jordanie. Bien que ces pays reçoivent de loin le plus grand nombre de réfugiés, l'Europe et dans une moindre mesure les Amériques ont connu au cours de la dernière année un afflux de Syriens sans précédent, faisant de la « crise des réfugiés syriens » une question non seulement moyen-orientale, mais de plus en plus européenne, voire globale.

La façon dont les médias rendent compte de cet afflux de réfugiés repose essentiellement sur une victimisation des Syriens, présentés comme la dernière vague de cette « mer misérable de l'humanité » (Malkki, 1996) en quête d'un refuge. Pour l'anthropologue Liisa Malkki, cette perception conduit à dés-historiciser la situation des réfugiés et à en faire une catégorie générique, universelle et muette. Si contextualisation il y a, celle-ci renvoie à un Orient sauvage, dominé par le fanatisme religieux. En écho à ces représentations, l'Occident est dépeint comme mutique et incapable d'apporter des réponses. L'image iconique du corps du petit Aylan al-Kurdi, échoué sur une plage turque après avoir péri en mer alors que sa famille tentait de rejoindre la Grèce en septembre 2015, résume ce tableau.

La tragédie de la guerre syrienne et les déplacements massifs de population sont incontestables. Pourtant, les trajectoires individuelles, les récits subjectifs et leurs complexités sont facilement perdus dans la masse anonymisée des réfugiés, tels que réifiés par les représentations médiatiques et par les politiques gouvernementales ou d'acteurs régionaux, au premier rang desquels l'Union européenne. Cette section thématique (ST) cherche à restituer qualitativement et par une approche résolument comparative, ce qui relève de la capacité d'action (*agency*) des réfugiés syriens au regard des contraintes imposées par les différents contextes d'accueil. Il s'agit, à partir du cas syrien, d'approfondir et questionner notre compréhension théorique de la condition de réfugié (*refugeeness*) en explorant les stratégies d'ajustement, d'intégration ou encore de résistance et de contournement déployées par les réfugiés eux-mêmes. Les questions qui structurent notre ST seront ainsi les suivantes :

(1) ***Traverser les frontières***. Quelles sont les ressources mobilisées (capital économique, capital social, capital révolutionnaire, services légaux/illégaux) par les réfugiés syriens pour traverser les frontières ? De quelle manière les différents dispositifs nationaux de contrôle aux frontières impactent-ils leurs choix et leurs stratégies ?

(2) ***S'adapter à la société d'accueil***. Comment les réfugiés parviennent-ils à échapper ou au contraire bénéficier des politiques gouvernementales qui leur sont destinées? Comment, au-delà des contraintes administratives, s'adaptent-ils à leurs sociétés d'accueil sur les plans du travail, du logement, et des relations sociales ?

(3) ***Se jouer de / déjouer les représentations***. De quelle façon le label de « réfugié » est-il reçu : est-il accepté, rejeté ou sollicité par les Syriens eux-mêmes? Comment cette catégorie est-elle investie, voire transformée par les Syriens en exil? Comment les récits et les expériences des Syriens se

rapportent-ils aux représentations médiatiques, politiques et institutionnelles produites à leur égard?

Sur le plan méthodologique, cette ST privilégiera les terrains et enquêtes ethnographiques, afin d'interroger la condition de réfugié telle que vécue par les acteurs eux-mêmes. La diversité des trajectoires – des hommes d'affaires qui ont fui avec du capital, des militants et des artistes poussés hors du pays pour leurs convictions politiques, des familles, de jeunes hommes célibataires, entre autres – permettra de faire la lumière sur la question de l'*agency* en rendant compte de la pluralité des voix des réfugiés syriens

Collectivement, nous tenterons de dresser un tableau des différentes étapes et/ou escales qui constituent les trajectoires migratoires des réfugiés syriens. Les interventions de cette section thématique devront proposer d'aborder la situation des réfugiés syriens au travers de cas variés : français, allemand, égyptien, turc, brésilien et danois, mais aussi libanais et jordanien. L'approche comparée devra permettre d'établir une éventuelle typologie des "pays d'accueil" (ou de rejet) des réfugiés syriens en fonction non seulement des politiques mises en oeuvre mais également de leur position géographique respective sur cette route migratoire. Les pays frontaliers; le deuxième cercle des pays arabes tels que l'Egypte; les pays de l'Union Européenne, avec ses grandes disparités internes; et enfin, les pays de réinstallation lointains à l'instar du Canada ou du Brésil: tous présentent des caractéristiques propres qu'il convient de mettre à jour.

Cette ST s'inscrit en ce sens dans la cadre des études sur les réfugiés (*refugee studies*), un champ de recherches qui s'est autonomisé à partir des années 1980 et qui connaît depuis un développement important, en termes de revues, associations et congrès. Inter-disciplinaire par définition, le champ est surtout dominé par un dialogue parfois difficile entre la science politique et l'anthropologie. Poser la question de la capacité d'action individuelle des réfugiés tout en tenant compte des contraintes politiques qui pèsent sur leurs décisions vise, entre autres, à contribuer à nourrir ce dialogue inter-disciplinaire.

The continuation of the Syrian war has caused Syrians in increasing numbers to seek refuge primarily in Turkey, Jordan and Lebanon. While these countries receive by far the largest numbers of Syrians, Europe and other places have seen an unprecedented influx during the last year making the "Syrian refugee crisis" not just a Middle Eastern problem, but increasingly a "European" and "Global" problem.

Popular media accounts represent the victimization of Syrians as the latest "miserable sea of humanity" (Malkki 1996) from the savage, neo-Orientalized East dominated by religious fanaticism. For the anthropologist Liisa Malkki, this perception leads to dehistoricizing the constitution of the refugee and making it a generic, universal and mute category. Likewise, depictions of the muted West's inability of response are also prevalent – epitomized by the iconic image of the dead body of Aylan al-Kurdi.

The tragedy of the Syrian War and the massive displacements of people itself is unquestionable. Yet individual characteristics, narratives and complexities are easily lost in those anonymified, endless rows of refugees often targeted by media depictions and by regulations of governments and regional actors, such as the EU. This thematic section (TS) seeks to qualitatively draw out the agency of Syrians as they navigate through host communities, cross borders, unravel media depictions and government regulations. The Syrian case should help us to deepen and question our theoretical understanding of refugeeness by exploring the strategies of adjustment, integration or resistance deployed by the refugees themselves. The issues tackled by our ST include:

(1) Crossing Borders. What are the resources mobilized (economic capital, social capital, revolutionary capital, legal/illegal services) by Syrian refugees to cross borders? How the different border control policies impact their choices and strategies?

(2) Adapting to the host society. How do refugees manage to escape or benefit from government policies? How, beyond the administrative constraints, do they adapt to their host societies, regarding labor, housing, and social relationships?

(3) Politics of Representations. How is the "refugee" label received: is it accepted, rejected or acted upon by the Syrians themselves? How is this category invested or transformed by Syrians in exile? How personal narratives and experiences do relate with media depictions and political and institutional representations?

Methodologically, the TS will be based on ethnographic fieldwork as a way to address refugeeness as experienced by actors themselves. The diversity of trajectories – businessmen who fled with the capital, activists and artists driven out of the country for their political beliefs, families, young single men, among others – will shed light on the question of agency through the plurality of Syrian refugees' voices.

Collectively, the TS will show the different steps and/or stops which form the migration routes of Syrian refugees. Interventions of this thematic section will propose to address the situation of Syrian refugees through various case: French, German, Egyptian, Turkish, Brazilian and Danish, as well as Lebanese and Jordanian. The comparative approach will help us to establish a possible typology of the "host countries" according not only to their asylum policies but also to their respective geographic location on the migration route. Neighboring countries; the second circle of Arab countries such as Egypt; the countries of the European Union, with its large internal disparities; and finally, the countries of distant relocation like Canada or Brazil: all have specific characteristics that need to be analyzed.

In that sense, this thematic section seeks to contribute to the discussions in the Refugee Studies, a research field that has become autonomous from the 1980s and which has witnessed since a significant development, with the creation of journals, associations and congresses. Inter-disciplinary by definition, the field is mainly dominated by a sometimes difficult dialogue between political science and anthropology. Articulating refugees' agency with political constraints aimed, among others, at enriching this interdisciplinary dialogue.

Bibliographie indicative / Selected references

BACZKO, A., DORRONSORO, G., QUESNAY, A., "Le capital social révolutionnaire", Actes de la recherche en sciences sociales, 2015.

DOBSON, S., *Cultures of Exile and the Experience of Refugeeness*, Peter Lang, 2004.

GUIRAUDON, V., "Lutte contre les passeurs: une politique qui ne protège pas les victimes de l'immigration illégale", Terra, p. 1-13, 2008.

MALKKI, L. H., *Speechless emissaries: Refugees, humanitarianism, and dehistoricization,* Cultural anthropology, v. 11, n. 3, p. 377-404, 1996.

NYERS, P., *Rethinking Refugees: Beyond State of Emergency*, Routledge, 2013.

RITAINE, E., "Dramaturgie de l'intrusion migratoire", *L'identité en jeux*, Khartala, 2010.

SPIVAK, G. C., *Can the subaltern speak ?,* Macmillan Education UK, 1988.

WITHOL DE WENDEN, C., « La globalisation des migrations », Alternatives Economiques, 2015.

ZOLBERG, A. R., SUHRKE, A., & AGUAYO, S., *Escape from violence: Conflict and the refugee crisis in the developing world*, Oxford University Press on Demand, 1992.

ZOLBERG, A. R., SUHRKE, A., & AGUAYO, S., *Escape from violence: Conflict and the refugee crisis in the developing world*, Oxford University Press on Demand, 1992.

ST 63

Vers une typologie des formes de reconnaissance asymétrique dans les relations internationales

Towards a Typology of the Forms of Asymmetrical Recognition in International Relations

Responsables scientifiques :
Benjamin Brice (Université de Sydney, EHESS) benjamin.brice@gmail.com
Maéva Clément (Université Helmut-Schmidt de Hambourg, UVSQ et Université Geothe de Francfort)
maeva.clement@gmail.com

Un vaste champ d'étude se construit depuis une dizaine d'année en Relations internationales autour de la notion de « reconnaissance ». La section thématique 63 du congrès 2017 de l'AFSP a pour objectif d'explorer un aspect spécifique des différentes formes que la reconnaissance peut recouvrir en RI en restreignant l'analyse aux cas de « reconnaissance asymétrique ».

Le concept de reconnaissance a été introduit dans les sciences sociales relativement récemment, en privilégiant une certaine orientation qui fait de la notion de reconnaissance un dépassement des rapports sociaux de force. C'est particulièrement le cas chez Axel Honneth pour qui l'objectif est de parvenir à une « bonne » reconnaissance, aussi bien à l'échelle individuelle qu'à l'échelle collective, permettant l'inclusion et la concorde. Pour être « juste », la reconnaissance se doit ainsi d'être réciproque et égalitaire. De fait, les théoriciens en sciences sociales ont largement mis l'accent sur le besoin qu'ont les acteurs de voir reconnue leur « dignité » plutôt que leur « supériorité ». Or comment interpréter les attentes de reconnaissance qui se veulent non-égalitaires et non-réciproques ? Afin de resituer la dimension potentiellement conflictuelle de certaines demandes de reconnaissance, il faut s'intéresser aux processus de résistance et de domination qui les accompagnent et informent les luttes des acteurs internationaux, étatiques ou non-étatiques.

Nous avançons l'idée que la notion de « reconnaissance asymétrique » - i.e. limitée, inégalitaire et articulée en termes de « supériorité » - permet de mieux rendre compte de certaines données empiriques que celle de « reconnaissance symétrique » (i.e. réciproque, égalitaire et en termes de « dignité »). Ces revendications de reconnaissance asymétrique peuvent être observées historiquement et semblent garder toute leur pertinence aujourd'hui, qu'il s'agisse des conflits entre acteurs étatiques ou des conflits entre acteurs étatiques et acteurs non-étatiques.

L'objectif de cette section est de parvenir à une première ébauche de typologie de la reconnaissance asymétrique dans les relations internationales. Deux axes thématiques sont proposés, pour lesquels les intervenants chercheront à comparer les demandes des acteurs internationaux en termes de supériorité et la manière dont ils justifient ces dernières.

- Le panel 1 se concentrera sur le rôle joué par le « régime » et les institutions socio-politiques à cet égard. Dans quelle mesure l'aspiration à une reconnaissance asymétrique varie-t-elle en fonction du régime politique ? Les justifications avancées pour obtenir une certaine supériorité sont-elles comparables entre démocraties libérales ? Entre démocraties et différentes sortes de régimes autoritaires ? Certaines institutions socio-politiques sont-elles plus favorables que d'autres aux revendications de reconnaissance asymétrique ?
- Le panel 2 mettra l'accent sur les acteurs non-étatiques en conflit avec des acteurs étatiques. Comment varient les demandes de reconnaissance asymétrique en fonction des acteurs non-étatiques en jeu ? Quels sont les discours de reconnaissance asymétrique du côté des acteurs (ex : groupes terroristes, mouvements sécessionnistes, etc.) qui contestent la reconnaissance (limitée) dont ils bénéficient et revendiquent à l'inverse une position de supériorité dans l'absolu et par rapport aux autres acteurs internationaux ?

Ces deux panels permettront de dresser une première typologie des *demandes* des acteurs et de leurs *justifications* dans le cas des deux axes thématiques retenus. D'une part, la reconnaissance

asymétrique se caractérise par des demandes (ou des attentes) de la part des acteurs concernés, c'est-à-dire la revendication d'une part relativement plus grande que celle qu'ils avaient jusque-là et/ou plus grande que celles des autres parmi les biens, symboliques et matériels, que se partagent les acteurs sociaux à l'échelle internationale : territoires, ressources, honneurs, positions de prestige, définition des normes, légitimité, etc. D'autre part, ces acteurs produisent généralement un discours de justification : la reconnaissance asymétrique peut être revendiquée au nom d'une prétendue supériorité militaire et technologique, et/ou économique, et/ou morale, ou encore au nom de croyances religieuses ou de revendications historiques, etc. Ces demandes et justifications devront être contextualisées et leurs effets qu'elles produisent (attendus et/ou actualisés).

Les contributions seront sélectionnées en fonction de leurs apports à l'élaboration en commun d'une première typologie des formes de reconnaissance asymétriques portant sur l'un ou l'autre thème (panels 1 ou 2). Les propositions de contribution devront être adossée à une étude empirique (un cas ou une étude comparée). Après sélection, les organisateurs constitueront deux panels de 2 heures. Afin de favoriser la discussion entre les panélistes et avec la salle, chaque panel sera constitué de 3 présentations limitées chacune à 10 minutes.

Les propositions de contributions (maximum 500 mots) aux deux responsables.

The notion of "recognition" has known increasing interest in International Relations (IR) over the last decade. The section 63 of the 2017 AFSP General Conference aims to explore a specific aspect of the very diverse forms that demands for recognition may take in international politics, by focusing specifically on cases of "asymmetrical recognition".

The concept of recognition has been introduced somewhat recently in social science, with a highlight on its potential for overcoming unequal power relations. This is especially the case in Axel Honneth's work, which emphasizes how "proper" recognition would contribute to inclusion and social peace. In this perspective, "proper" recognition would have to be reciprocal and egalitarian. In this respect, scholars have stressed social actors' needs to have their *dignity* recognized, while often leaving aside cases where actors looked for the recognition of their *superiority*. How can we make sense of actors' demands which rest on a non-egalitarian and non-reciprocal understanding of recognition? In order to make room for conflicting demands of recognition, one cannot neglect the processes of resistance and domination that accompany such demands for recognition and shape struggles between international actors (state as well as non-state actors).

This section suggests that the notion of "asymmetrical recognition" (i.e. limited and non-egalitarian, with an emphasis on "superiority") is much more in tune with empirical evidence on conflicts in international politics than the notion of "symmetrical recognition" (i.e. reciprocal and egalitarian recognition, with an emphasis on "dignity"). Such claims for asymmetrical recognition can be observed throughout historical contexts and seem to still account for present conflicts between state actors or conflicts between state and non-state actors.

The goal of this section is thus to sketch a first typology of asymmetrical recognition in international politics. Two main themes are proposed, mirrored in two panels, in which contributors will assess and compare international actors' expectations in terms of superiority and the way they justify such claims.

- The 1st panel will focus on the role played by the "regime" type and the socio-political institutions. Is the longing for asymmetrical recognition connected to regime type? Are liberal democracies using the same justifications to gain asymmetrical recognition? Are they comparable to justifications put forward by authoritarian regimes?
- The 2nd panel will focus on non-state actors struggling against state actors. How demands for asymmetrical recognition are connected to the type of non-state actors implied? What are the asymmetrical recognition's discourses for those (i.e. terrorist groups, secessionist movements, etc.) who contest limited recognition and claim a position of superiority over other international actors?

These two panels will contribute to the elaboration of a first typology of actors' *demands* and *justifications* for each of the two configurations. First, asymmetrical recognition is characterized by actors' demands (or expectations), i. e. the claim to benefit from a greater share than previously enjoyed

and/or a greater share than other actors, in terms of material and symbolic goods, be them territories, resources, honors, status, ability to frame norms, legitimacy, etc. Second, these actors develop specific discourses of justification: claims for asymmetrical recognition can be based on an alleged military, and/or technological, and/or economic, and/or moral superiority, on religious believes, on historical claims, etc. These claims and discourses of justification have to be contextualized and their (expected) effects uncovered.

Contributions will be selected on the basis of their adequacy to the goals of the section and priority will be given to papers providing inputs towards the elaboration in-session of an initial typology. Propositions have to focus on one of the two panels and be articulated around empirical illustrations. To allow for greater exchange between panelists and with the room, two panels of maximum 3 contributors will be constituted and presentations will be limited to 10 minutes per panelist.

If you are interested, please send an abstract of maximum 500 words to both coordinators.

ST 64

Les victimes au tribunal : du témoignage à la preuve judiciaire

Victims in Court: From Testimony to Legal Evidence

Responsables scientifiques :
Milena Jakšić (ISP) milenajaksic@gmail.com
Nadège Ragaru (CERI) nadege.ragaru@sciencepo.fr

Nous assistons depuis quelques années à un foisonnement de recherches sur la condition de victime, stimulantes aussi bien par les questions théoriques qu'elles soulèvent que par les terrains ethnographiques qu'elles mobilisent. Les victimes y sont avant tout saisies lorsqu'elles se mobilisent (Lefranc & Mathieu, 2009 ; Latté, 2012), se constituent en collectif, s'érigent en expertes de leur propre cause ou encore formulent des demandes de réparation (Barbot & Dodier, 2009). Tout aussi riches sont, par ailleurs, les recherches ayant abordé la question de la victime à travers les pratiques de catégorisation et d'étiquetage, ou encore la production d'expertises. Au-delà de leurs différences, l'ensemble de ces travaux a souligné que la parole de la victime est, quant à elle, toujours frappée d'un soupçon d'inauthenticité (Fassin & Rechtman, 2012). Se pose dès lors la question de savoir comment le témoignage des victimes s'articule à la preuve judiciaire pour produire la décision pénale.
Se situant dans le sillage de cette littérature, l'objectif de la présente Section thématique est précisément de revenir sur ces enjeux en centrant l'attention sur une configuration et un espace spécifiques : les victimes au tribunal. Ce faisant, il ne s'agit ni de postuler qu'une telle enquête interdise toute sortie du prétoire, encore moins que l'horizon temporel se limite au temps du procès : le cadre temporel que nous souhaitons saisir embrasse les places occupées par les victimes en amont, pendant, et en aval du processus judiciaire. Cette entrée devrait permettre d'affiner notre saisie de la mise en récit, des jeux entre acteurs et de l'établissement de la preuve.
La mise en place de cette Section thématique s'inscrit dans le cadre d'une réflexion collective menée au sein du programme de recherche ProsCrim (ANR-13-FRAL-0014-01 coordonnée par Mathilde Darley, Cesdip/Cnrs). Nous invitons des chercheu-rs-ses de différentes sensibilités disciplinaires (science politique, sociologie, histoire, anthropologie) à proposer des communications autour de quatre axes :

1 – Rapport entre preuves matérielles et preuves testimoniales.
Dans le droit français, il n'est nul besoin de victimes pour prouver l'existence d'un délit ; le jugement doit avant tout se fonder sur des preuves matérielles. La victime et son témoignage ne constituent pas une preuve en soi. Se pose dès lors la question du statut des preuves testimoniales, et donc des mises en formes de la souffrance, de l'émotion et des notions d'authenticité associées aux dépositions des victimes. L'un des axes de la réflexion consisterait à explorer plus avant le statut de la preuve testimoniale dans l'établissement de la preuve judiciaire, la place qui lui est accordée dans les plaidoiries des avocats, les réquisitoires des procureurs et la décision pénale.

2 – Parler au nom de, et champs d'expertise en concurrence. ONG et enquêtes judiciaires.
Ce deuxième axe se propose d'étudier les concurrences entre mondes professionnels revendiquant leur aptitude à « faire parler » des victimes (associations, ONG, experts médicaux, historiens, médias etc.), en s'exprimant en leur nom ou en accompagnant leur témoignage. Nous invitons ici notamment des contributions qui s'attacheraient à décrire les interactions entre mondes associatifs et mondes judiciaires dans la construction de la victimité et dans l'établissement de la preuve judiciaire.

3 – La bonne victime est-elle une victime morte ?
Il s'agit de poursuivre l'exploration des conditions d'établissement de la preuve par la victime, en l'abordant depuis la place conférée aux corps morts (Claverie, 2011). Comment le corps devient-il témoignage ? Une « bonne », une « vraie » victime serait-elle une victime morte ? Nous souhaitons ici

souligner la nature changeante des preuves matérielles et la contribution de savoirs scientifiques sur les corps à l'attestation du crime (Anstett & Dreyfus, 2015 ; Delpla, 2007). Par ce vecteur, nous poursuivons donc l'interrogation sur la parole victimaire : un corps mort doit être parlé ; il faut donc créer des conditions qui l'institueront en preuve matérielle.

4 – Victimes à vie ? Des temporalités de la victimité

Enfin, ce dernier axe est centré sur l'enjeu des mises en forme des témoignages, d'apprentissage d'un art de se dire et sur les incidences de participations éventuellement récurrentes à des procès. Comment devient-on témoin et quelles sont les contraintes d'énonciation d'un témoignage ? Nous sollicitons ici les communications qui s'intéresseront aux carrières de témoignages, à travers le temps et l'espace, et mettront l'accent sur les manières de formuler les récits. Quel est le rôle des psychologues, experts et associations dans ce travail ? Par le témoignage, s'agit-il de convaincre les juges, d'établir la preuve, de s'adresser au public ? Quelles sont les incidences de la réitération de ces récits de soi sur injonction, depuis les premières dépositions – devant la police ou des associations – jusqu'au terme de procès ?

Over the past several years, the number of studies dedicated to the category of victim has grown tremendously. Scholars have mostly been interested in victims who stand up for their rights, who gather into the collectives, who set themselves as experts of their own cause (Lefranc & Mathieu, 2009 ; Latté, 2012) or who make a request for reparations (Barbot & Dodier, 2009). Other researchers have explored labeling and practices of categorization; they have also investigated the making of scientific evidence. Despite of their differences, most scholars agree that the victims' testimonies are often suspected of being inauthentic or fraudulent. This situation raises the question of the articulation between victim testimony, legal evidence and criminal judgment.

Our Thematic Section aims to further explore these issues by focusing on a specific configuration and a specific site, that of victims in the courtroom. However, our investigation is not confined to the courts. We want to broaden the time frame and study all the sequences of the judicial process: what happens before, during and after victims and defendants enter the courtroom? Adopting this viewpoint should enable us to improve our understanding of the narratives of victimhood, the interactions between people involved in the process and the establishment of legal evidence.

We welcome proposals coming from different disciplinary fields (political science, sociology, history, anthropology) that examine how victimhood is narrated in a legal environment. Forms of victimhood may include victims of sexual violence or armed conflicts. The Thematic Section is organized into four axes:

1 – The relationship between material evidence and testimony.

In French law, the testimony of the victim is not needed to prove the existence of an offence; the judgment is grounded, above all, on material evidence. Thus, the victim and her/his testimony are not considered as evidence *per se*. What then is the status of testimony in court? How are suffering and emotions shaped? How do legal professionals establish the authenticity of the victims' testimonies? Accordingly, we wish to further explore the relationship between testimony and legal evidence. In particular, we hope to encourage studies concerned with the ways in which victims' testimonies are taken into the account (or not) in the oral statements of the lawyers and the prosecutors, as well as in the verdict itself.

2 – Speaking "in the name of" victims in a competitive field of expertise: NGO and criminal investigations

This second axis proposes to examine competitions between the various professionals who consider themselves as spokespersons of victims, and who accompany them during their testimonies (civil society organizations, NGOs, medical experts, historians, journalists, etc.). We welcome proposals which explore the interactions between non-governmental actors and legal professionals in the making of victimhood and in the establishment of legal evidence.

3 – Is a good victim a dead victim?

We pursue this exploration by questioning the status given to dead bodies in providing evidence (Claverie, 2011). How do bodies testify? Is the "good", the "real" victim a dead victim? We wish here to underline the changing nature of material evidence and to explore the role played by scientific evidence in establishing the existence of a crime (Anstett & Dreyfus, 2015 ; Delpla, 2007). We also pursue the reflection on victims' narratives: a dead body needs to be made to speak, but in order to speak, it first has to be acknowledged as material evidence.

4 – The temporalities of victimhood

Finally, in the last axis we wish to focus on the multiple ways in which testimonies are being shaped, on the art of learning how to testify and on the implications of repeated participations in trials over the practices of witnessing. How does a person become a witness and what are the constraints weighing over her/his enunciation of a testimony? We welcome here proposals that focus on the careers of testimonies, throughout space and time. What part do psychologists, experts and social workers play in the shaping of these narratives? What is the purpose of testimonies? To convince the judges, to establish a piece of evidence, and/or to target the audience? What are the implications of the victims' numerous statements - from their first deposition to a police officer or a social worker up to the final verdict - on the forms of "truth" thus produced?

ST 65

Les financements communautaires aux marges de l'Europe. Sociologie des usages

How European Funds are used at the EU's Periphery: A Political Sociology Approach

Responsables scientifiques :
Dorota Dakowska (Université Lumière Lyon 2) Dorota.dakowska@univ-lyon2.fr
Claire Visier (Université Rennes 1) Claire.visier@univ-rennes1.fr

Alors que l'Union européenne, fragilisée et en proie à la crise économique et financière, peine à apporter des réponses cohérentes aux conflits armés qui se déroulent en dehors de ses frontières, certains chercheurs se demandent s'il faut « continuer à étudier l'UE » (Rozenberg, 2015). Au-delà des questionnements arrimés à l'actualité européenne immédiate, cette section propose de prendre distance avec les analyses en terme d'européanisation ou de résistance à l'Europe. Elle invite à se pencher sur l'articulation entre les dynamiques communautaires et les espaces politiques nationaux des nouveaux États membres, des pays candidats et ceux du voisinage, pour étudier les logiques sociales qui sous-tendent la mise en œuvre des programmes et financements communautaires. Dans la lignée des études sociologiques de l'Europe (Guiraudon, Favell, 2011 ; Georgakakis, 2012), nous souhaitons interroger l'hypothèse de leurs effets potentiellement structurants. Nous nous focaliserons sur les questions de constitution et de socialisation de groupes d'experts ou de militants et sur les (re)configurations de relations de pouvoir entre les acteurs de l'espace national. Nous nous intéresserons à la manière dont ces acteurs se saisissent de références et de ressources européennes pour légitimer certaines causes, en délégitimer d'autres.

Dans le contexte européen, cette perspective a déjà donné lieu à des travaux portant sur les mobilisations (Balme, Chabanet & Wright, 2002 ; Weisbein, 2004), le lobbying dans l'UE (Michel, 2005 ; Saurugger, 2002), la structuration de l'expertise (Robert, 2010). Elle est toutefois restée sous-exploitée dans les études consacrées à l'élargissement et au voisinage de l'Union européenne, à quelques exceptions près (Roger, 2001 ; Neumayer, 2006). Or, si la réceptivité aux recommandations européennes peut être conjoncturellement forte dans les pays qui envisagent l'adhésion, elle n'exclut pas des usages plus critiques, liés à des jeux de pouvoir propres aux champs politiques nationaux. Le ralentissement des processus d'élargissement de l'UE a contribué à un renouvellement de l'intérêt pour les acteurs situés dans l'espace national, sans que ne soient questionnées les reconfigurations de pouvoir au niveau politique, administratif ou social, engendrées par l'enjeu européen (Börzel & Soyaltin, 2012).

Privilégiant une perspective focalisée sur les pays situés aux marges de l'Europe (nouveaux États membres, pays candidats ou pays du voisinage), nous souhaitons réfléchir aux relations de pouvoir qui se nouent entre les institutions communautaires, les responsables politiques au niveau national et les entrepreneurs individuels qui s'immiscent dans ces faisceaux de relations. La section vise aussi à interroger la distinction entre États membres, pays candidats et États du voisinage. Le degré d'intégration à l'UE est, dans la plupart des études, une variable postulée et non scientifiquement construite.

Le panel est ouvert aux propositions basées sur des recherches empiriques et théoriquement fondées, qui n'hésitent pas à questionner les objets désormais classiques des études européennes (européanisation, élargissement…) et à faire appel aux différentes sous-disciplines de la science politique (sociologie politique de l'action collective, de l'action publique, …), ou à des disciplines en dialogue avec la science politique (sociologie, anthropologie). Les propositions de communication, en français ou en anglais (800 mots maximum), adressées aux deux responsables, s'inscriront dans un des axes proposés :

1) **Structuration de l'expertise européanisée**. Dans quelle mesure l'inclusion dans des programmes communautaires contribue-t-elle à faire émerger des groupes d'experts et facilite-t-elle leur

socialisation et leur mise en réseau transnational ? Quels sont les effets de l'apparition d'un secteur privé de l'expertise, de même que de la mobilisation de groupes d'intérêt européanisés ?

2) **Tentatives d'*empowerment* de groupes ou mouvements sociaux**. Comment les financements européens participent-ils à la structuration de certains groupes ou mouvements sociaux (écologiques, LGBT, des minorités ethniques…) ? De quelle manière des militants opposés à ces groupes (p. ex. issus des mobilisations anti-immigration, pro-life, mouvements souverainistes) se réfèrent-ils à l'Europe pour tenter de délégitimer leurs adversaires ?

3) **Reconfiguration des élites politiques et administratives nationales (ou locales).** Dans quelle mesure l'émergence d'enjeux européens et de groupes spécialisés investis dans un espace transnational européen peut-elle avoir des effets sur la reconfiguration des élites politiques et administratives issues de l'espace national ? Les contributions peuvent aussi interroger l'articulation *policy* / *politics* dans différents secteurs d'action publique dépendants des fonds communautaires.

As the European Union faces economic and financial crisis and struggles to offer consistent responses to armed conflicts outside its borders, some political scientists are wondering whether it is still worth studying the EU (Rozenberg, 2015). This panel aims at shifting away from approaches emphasising Europeanization or 'opposing Europe' (Szczerbiak, Taggart, 2008). The panel's purpose is to analyse the links between EU dynamics and national political spaces in the new member states, candidate countries and neighbourhood countries, in order to better understand the social effects of the implementation of EU programmes.

Building on sociological approaches to the EU (Guiraudon, Favell, 2011; Georgakakis, 2012), we seek to investigate the potentially structuring effects of these programmes. Papers will in particular focus on the emergence and socialisation of activists and expert groups facilitated by the EU funds. They will analyse the reconfiguration of power relations between actors within national spaces. How do domestic actors refer to and use European references and resources? To what extent do these uses help legitimising or delegitimising specific issues?

This actor-centred approach to the EU has yielded a valuable body of academic literature focusing on mobilisations (Balme, Chabanet & Wright, 2002; Weisbein, 2004), EU lobbying (Michel, 2005; Saurugger, 2007) and expertise (Robert, 2010). However, this perspective has remained underdeveloped regarding the study of EU's enlargement or neighbourhood policy, with a few exceptions (Roger, 2001; Neumayer, 2006).

We argue that while the impact of EU conditionality may be high in countries that seek to access the Union, it does not preclude critical responses to EU policies that reflect domestic political power relations. Since the EU accession processes have slowed down, research has put more emphasis on the domestic actors (Börzel & Soyaltin, 2012). However, it remains to be seen how the European 'power of the purse' (Batory & Lindstrom, 2011) impacts the reconfiguration of political, administrative and social power relationships.

The panel aims at analysing transnational power relations at the EU's periphery from a political sociology angle. Regardless of the country's degree of integration into the EU institutional order, we would like to grasp the evolving relationships between EU institutions, domestic policy makers and individual entrepreneurs who interfere in these relations. While Europeanization processes have often been associated with democratisation, this panel moves beyond this approach. The panel will also consider the distinction between EU member states, candidate countries and neighbourhood countries. Comparing various case studies should enable a broader reflection on the political, administrative and social effects of the EU's programmes in countries with differing institutional statuses.

The panel welcomes proposals that are empirically robust and grounded in theory, that do not hesitate to question the classical approaches in EU studies (Europeanization, enlargement, conditionality, etc.) and

are based on single or multiple country case studies. We welcome contributions from various subfields of political science (collective action, public policy analysis, political sociology …) but also from disciplines that may offer opportunities for dialogue with political science (sociology, anthropology). Abstracts in French or English (800 words maximum) must be sent to both panel organisers.

Contributions are expected to address one or several of the three following themes:

1. The structuring of **Europeanised expertise (expertise on EU matters**). To what extent does benefitting from EU programmes or receiving EU funds help in consolidating expert groups? To what extent does it facilitate socialisation and transnational networking? What impact does it have on the emergence of a private sector of expertise, specialised in EU policy matters (think tanks, counselling firms)? What mobilisations of interest groups can we observe in the countries under study?

2. A possible **empowerment of social movements**. How do European funds contribute –directly or indirectly – to structuring groups or social movements (for instance ecological, LGBT or ethnic minority groups)? How do activists opposing these movements (anti-immigration, pro-life or sovereignist groups) use Europe to try and delegitimise their opponents?

3. The **reconfiguration of political and administrative elites (at national and local level)**. How does the emergence of European issues and specialised groups that invest in the EU impact the reconfiguration of political and administrative elites? The link between the EU's programmes and the connection between policies and politics may also be investigated in this context.

ST 66

Nouvelles diplomaties et résolution de conflit en Méditerranée

New forms of diplomacy and conflict resolution in the Mediterranean

Responsables scientifiques :
Fréderic Charillon (École Droit de Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne)
frederic.charillon@udamail.fr
Stelios Stavridis (ARAID, Unité de recherche « études européennes et internationales », Université de Saragosse) dr.stelios.stavridis@gmail.com

La théorie comme la pratique de la résolution de conflit ont grandement évolué au fil des dernières décennies. De nombreuses pratiques nouvelles se sont jointes à la diplomatie étatique traditionnelle : diplomatie économique, culturelle, digitale, diplomatie des célébrités, diplomatie scientifique…

Ce panel s'attachera notamment au rôle de la diplomatie parlementaire dans la résolution de conflit en Méditerranée. Le rôle des parlementaires français dans les crises ou intervention actuelles (Libye 2011, Mali 2013, Irak-Syrie depuis 2014-2015…) offre par exemple des études de cas intéressantes.

C'est depuis peu que ces nouvelles formes de diplomatie sont devenues un objet reconnu de la littérature académique, comblant ainsi un réel déficit, particulièrement observable dans les études francophones (pour une étude récente voir le numéro spécial "Parliamentary Diplomacy Uncovered: European and Global Perspectives", *The Hague Journal of Diplomacy*, 11 (2-3), Spring 2016, pp. 107-329). La littérature disponible sur la diplomatie parlementaire française privilégie par ailleurs une approche historique plus que politiste (voir, sur la IVe République, Ph. Pondaven, *Le Parlement et la Politique extérieure sous la IVème République*, 1973 ; Presses Universitaires de France, 1973 ; ou 'La Diplomatie Parlementaire en France après 1945', *Parlement[s], Revue d'Histoire Politique,* vol. 17, no. 1, 2012). Mais cette littérature retrouve un essor rapide aujourd'hui, autour du rôle du Parlement Européen, ou d'autres parlements nationaux, belge notamment (Y. Reyker & D. Fonck, "Who is controlling whom? ", *Studia Diplomatica*, LXVIII-2, 2015, pp. 91-110).

Ce panel veut donc combler un vide dans ce qui est bel et bien un domaine de relations internationales, grâce à l'organisation de cette discussion lors d'un événement scientifique majeur en France.

Il couvrira différents types d'instances parlementaires, depuis le Parlement Européen jusqu'à des entités spécifiquement méditerranéennes comme l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée ou celle de l'UpM (Union pour la Méditerranée). Seront également pris en compte des assemblées nationales ou sub-étatiques (para-diplomatie parlementaire).
L'une des originalités de ce panel résidera également dans l'inclusion de papiers traitant des liens existant entre cette diplomatie parlementaire et les nouvelles formes de diplomatie ayant trait à la résolution de conflit (prévention, règlement ou résolution...) : diplomatie horizontale, sectorielle, régionale… Ainsi une étude pertinente pourrait couvrir l'interaction (sur les résolutions de conflits) entre d'une part l'Assemblée de l'UpM et l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM).

Le panel privilégiera les papiers traitant des conflits de la zone Afrique du Nord Moyen-Orient (au sens large de l'espace allant de la Mauritanie à l'Iran), Chypre, le Sahara Occidental, mais également les conflits non résolus en Europe, principalement dans les Balkans. L'étude des conflits en Méditerranée privilégie souvent les conflits ouverts, récents ou de longue date, et leur gestion au niveau interétatique. Ce panel fournira la possibilité de traiter également des conflits gelés, ainsi que les approches sub-étatiques ou en réseau.
Enfin, une troisième piste consistera à évaluer depuis une perspective parlementaire l'impact des flux de migration en Méditerranée, en particulier depuis l'été 2015.

Bien au-delà de la classique distinction entre rive nord et rive sud, la Méditerranée, sous cet angle, compte en réalité au moins sept rives comme autant de complexes régionaux de sécurité. La rive de l'Union Européenne, celle des Balkans, le Maghreb, la zone Egypte-Levant, le Proche-Orient (Jordanie, Israël, Palestine), celle caractérisée par l'actuelle situation syro-turco-irako-iranienne, et, par extension géographique, le Golfe (monarchies plus Yémen). Plusieurs type de conflits peuvent y être étudiés, depuis les plus récents qui sont aussi aujourd'hui les plus violents (Syrie-Irak) jusqu'aux plus « gelés » (Chypre), aux plus anciens (Palestine), ou à ceux qui menacent désormais.

Quel est le rôle des Parlements au regard notamment des diplomaties classiques, publiques ou militaires, dans ces conflits ? Quel rôle pour les autres acteurs sub-étatiques ou privés ? Quelle sociologie de ces acteurs, de leurs modes d'action ou de leurs discours, est-il possible de proposer ? Quel est l'impact effectif de ces nouvelles diplomaties dans les conflits méditerranéens, et sont-elles en mesure de renouveler les approches, pour sortir des tragédies régionales ?

The theory and practice of diplomacy in conflict resolution has greatly evolved over the past few decades. A plethora of new actors and diplomatic practices has joined traditional state diplomacy, changing, thereby changing the rules of "high politics" in IR: Economic diplomacy; cultural diplomacy; paradiplomacy of cities and sub-state regions; parliamentary diplomacy; sports diplomacy; digital diplomacy; celebrity diplomacy; science diplomacy…

This Panel will focus on the role of parliamentary diplomacy in conflict resolution in the Mediterranean. This new form of diplomacy is only now starting to be acknowledged in the academic literature. Indeed, it is possible to speak of an "academic deficit" in this field. This is particularly true of studies in the French language (for the recent study see the Special issue on "Parliamentary Diplomacy Uncovered: European and Global Perspectives", published in *The Hague Journal of Diplomacy*, 11 (2-3), Spring 2016, pp. 107-329). Moreover, the existing, limited, existing literature on French parliamentary diplomacy tends to take a rather historical approach to the question at hand: there is a 1973 book that deals with it during the 4th Republic, and a special issue on its history during the Cold War that was published in 2012 (respectively, Philippe Pondaven, *Le Parlement et la Politique extérieure sous la IVème République*, Presses Universitaires de France, 1973 ; 'La Diplomatie Parlementaire en France après 1945', *Parlement[s], Revue d'Histoire Politique,* vol. 17, no. 1, 2012). The literature is fastly expanding especially on the international role of the European Parliament but also on other national parliaments, for instance that of Belgium (see Y. Reyker & D. Fonck , "Who is controlling whom? ", *Studia Diplomatica*, LXVIII-2, 2015, pp. 91-110).

This panel would therefore fill an important gap in the study of International Relations by organizing a dedicated set of sessions to a vital issue at *the* major academic event held in France dealing with these issues. This is also particularly relevant considering the role of French parliamentarians in current international crises such as Ukraine or Syria, or recent French military interventions in the Mediterranean and in Africa (e.g.: Libya in 2011, Mali in 2013, or Iraq and Syria since 2014/2015).

The panel will cover all types of parliamentary bodies ranging from the Mediterranean role of the European Parliament to specifically dedicated entities such as the Parliamentary Assembly of the Mediterranean or the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean (UfM-PA). It will also consider national parliamentary assemblies as well as sub-state ones (parliamentary paradiplomacy).

However, one of the other originality of the Panel will be to also include papers that cover links between parliamentary diplomacy and other new forms of diplomacy as well as horizontal diplomatic practices across different issue-areas, all dealing with international conflicts (prevention, settlement, resolution). For instance a good study could cover how the UfM-PA and the Euro-Mediterranean Regional and Local Assembly (ARLEM) interact over conflict resolution.

In terms of conflicts per se, the Panel will prioritize papers dealing with the various conflicts in the Middle East and North Africa (widely defined to cover a geographical space between Mauritania and Iran), Cyprus, the Western Sahara but also unresolved conflicts in Europe, mainly in the Balkans. The study of conflicts in the Mediterranean area often privileges recent or protracted but open conflicts, and their handling at the interstate level. This panel provides an opportunity to deal also with frozen conflicts and their sub-state as well as network-centred approaches.
Finally, a third strand would be to assess the impact of the massive migration flows across the Mare Nostrum especially since the summer of 2015 always from a parliamentary perspective.

At least seven Mediterranean shores or sub-regional security complexes can be included here, far beyond the classic north-south division: the EU shore, the Balkans /Aegean region, North Africa (or Maghreb), Egypt-Levant, Near East (Jordan, Israel, Palestine), the Syria-Turkey-Iraq-Iran situation, and by geographical extension the Gulf monarchies (plus Yemen).

Several types of conflicts can be studied here, from most recent and violent ones (Syria – Iraq) to most frozen (Cyprus), protracted (Palestine), or looming ones. What are the roles of Parliaments in classic, military or public diplomacies, regarding those conflicts? What is the role of other sub-state or non-state actors? What sociology of such actors, modes of action or discourses can be proposed? What is the effective impact of new forms of diplomacy in the Mediterranean conflict? Are they able to provide for new approaches, so that an end to the regional tragedies could be in sight?

ST 67
L'ordinaire de la sortie de guerre.
Sociologie de l'action publique après la violence armée
The banality of the aftermath of war.
A sociology of policy-making after armed violence

Responsables scientifiques :
Jacobo Grajales (Université Lille 2 – CERAPS) jacobo.grajaleslopez@univ-lille2.fr
Cécile Jouhanneau (Université Paul Valéry Montpellier - ART-Dev) cecile.jouhanneau@univ-montp3.fr

Cette section thématique entend éclairer les sorties de guerre sous l'angle de l'ordinaire, en particulier en matière de production de l'action publique. Ceci engage à certains choix épistémologiques et méthodologiques. Il s'agit tout d'abord de rompre avec l'exceptionnalisme méthodologique des études du « post-conflit » pour privilégier, dans une conception unitaire des sciences sociales, des questionnements banalisés de sociologie et d'histoire de l'action publique. Mais cette démarche suppose également de se détourner des objets surdéterminés par le conflit ou par l'objectif de sa résolution et de se pencher sur des processus souvent délaissés par les études du « post-conflit », à savoir les politiques publiques ordinaires que sont les politiques foncières et agricoles, les politiques économiques et sociales ou encore les politiques de santé notamment. Pour mettre au jour l'ordinaire de la production de l'action publique après la violence armée, on propose d'analyser le « post-conflit » à la fois comme une configuration d'acteurs dont il faut restituer les continuités et les discontinuités, et comme un paradigme d'action publique, ce qui doit nourrir plus largement une réflexion sur le changement et la continuité en temps de guerre, de paix et de « ni guerre ni paix » (Richards 2005, Linhardt et Moreau de Bellaing 2013).
Un tel renouvellement de perspective nous conduit à tracer deux axes de questionnements.
En premier lieu, cette section thématique entend rendre compte des **logiques de circulation des acteurs de l'action publique**. En effet, les situations de sortie de guerre, comme plus largement bien de changements politiques brutaux, sont des conjonctures aptes au repositionnement des individus. Notre pari méthodologique d'observation par les marges donne alors à voir les manières dont les trajectoires professionnelles – dans les secteurs de la sécurité ou de l'humanitaire par exemple – peuvent être mises à profit dans des stratégies de reconversion. L'exemple le plus classique est bien sûr celui des militaires, mais il peut aujourd'hui concerner une diversité d'acteurs beaucoup plus grande. Il peut s'agir des professionnels du développement international, qui se détournent d'une définition de leurs pratiques en tant qu'intervention d'urgence pour privilégier une orientation tournée vers l'action économique. Il peut également s'agir d'acteurs au périmètre d'action souvent plus local, comme les associations de victimes. Parfois formées pendant le conflit même autour d'enjeux liés à la recherche des corps ou à l'entraide mutuelle, ces associations peuvent à l'issue du conflit revendiquer leur insertion dans les réseaux de politiques publiques relatives aux réparations matérielles, à la justice pénale ou encore aux commémorations. Quelles circulations d'acteurs individuels et collectifs de la production des politiques publiques sont autorisées par la sortie de guerre ? Quelles ressources, quelles revendications de légitimité, quelles conceptions de la représentation des intérêts favorisent leur reconversion, leur exclusion ou leur maintien dans certains secteurs d'action publique ?
Nous invitons également les communications attentives à **la circulation des instruments d'action publique**. Il en va ainsi d'instruments techniques qui se retrouvent soudainement inscrits dans le domaine du « post-conflit ». Les crises armées dotées d'une forte composante agraire en sont un bon exemple. Dans ces contextes, l'enregistrement des droits fonciers est promu par divers acteurs internationaux – Banque mondiale, coopération européenne, Agence française de développement – comme un levier de pacification et de prévention de nouveaux conflits. Une telle politique s'appuie sur des instruments divers – cadastre, recensements – dont les promoteurs peuvent dès lors avoir accès à de nouvelles ressources. Mais le mouvement contraire, qui voit des instruments forgés au nom de la résolution de conflit exportés vers d'autres secteurs mérite également qu'on s'y attarde. Ainsi, les dispositifs judiciaires d'exception

peuvent être intégrés dans le droit pénal ordinaire, les procédures de médiation perçues comme une pacification « par le bas » (Lefranc 2008) peuvent faire l'objet d'un réinvestissement dans d'autres sphères sociales que celles directement liées à la violence. Les circulations d'instruments et de savoirs de gouvernement signalent-elles des réagencements bureaucratiques, des formes d'externalisation de l'action publique voire des transformations de l'Etat ?

In this panel, we intend to shed light on the aftermath of war by unearthing its banality, notably as far as public policy-making is concerned. Such a perspective goes alongside certain epistemological and methodological choices. First, it entails breaking away from the methodological exceptionalism of "post-conflict" studies and, instead, raising ordinary questions drawn from sociology and history of public policy, as part of a unitary conception of social sciences. Moreover, such a perspective invites us to turn our backs to research objects that are over-determined by the conflict or by the objective of its resolution, and to privilege objects that are often neglected by "post-conflict" studies, namely banal public policies such as land and farming policies, economic and social policies, health policies and so forth. In order to unearth the banality of policy-making after violence, we suggest to analyse the "post-conflict" both as a social configuration of actors, and as a public policy paradigm, which should enrich our analysis of change and continuity in times of war, peace, and "no peace no war".

This renewed perspective requires a two-pronged reflection. First, in this panel we shall investigate **the logics of circulation of public policy actors**. Indeed, like many political crises, post-war situations are conjunctures that are propitious to individuals' repositioning. Our methodological decision to observe the aftermath of war from its margins offers a vantage point to analyse how professional careers – in the security or the humanitarian sector for instance – can be used as part of reconversion strategies. The most classic example is the one of military actors, but a greater diversity of actors now adopt such reconversion practices. For instance, professionals specialised in international development may turn away from defining their practices as emergency intervention, and favour labelling them as economic action. More local actors, such as war victims' associations, may also reposition in the post-war. Often formed during the conflict itself in order to organise the search for the missing or to foster mutual help, in the war aftermath victims' associations may struggle to be included within public policy networks related to war reparations, criminal law and commemorations, for instance. What circulations of individual and collective public policy actors does the war aftermath authorise? What resources, what grounds for legitimacy, what conception of interest representation enable their reconversion, their exclusion or their remaining within certain policy sectors?

In this panel, we also invite communications related to **the circulation of public policy instruments**. Indeed, in the war aftermath certain technical instruments may come to be suddenly inscribed within the field of "post-conflict". Armed crises that have a strong agrarian element are a good example of this process. In such contexts, the recording of land titles is promoted by different international actors – such as the World Bank, the EU cooperation actors and the French Agency for Development – as a tool for peacemaking and conflict prevention. Such a policy involves a wide variety of instruments – such as cadastral plans and censuses – whose promoters might henceforth gain access to new resources. The opposite process, through which instruments meant for "conflict resolution" are exported towards other policy sectors, also deserve a closer investigation. For instance, instruments of justice of exception might get included into ordinary criminal law, and mediation procedures meant for bottom-up peacemaking (Lefranc 2008) might be reinvested into other social spheres than those which are directly linked to armed violence. Does the circulation of public policy instruments and forms of knowledge point to certain bureaucratic reconfigurations, to forms of public policy externalisation or even to transformations of the State?

ST 68

Crime et guerre : sociologie historique d'un partage inachevé

War And Crime: Historical Sociology of an Unfinished Partition

Responsables scientifiques :
Dominique Linhardt (CNRS – LIER-IMM) dominique.linhardt@ehess.fr
Cédric Moreau de Bellaing (École normale supérieure – LIER-IMM) cedric.moreau.de.bellaing@ens.fr

Cette section thématique a pour objectif de rassembler et de discuter un ensemble de contributions portant sur les processus sociaux qui, depuis le XIXe siècle, ont contribué à progressivement distinguer, puis à maintenir la distinction entre les formes de violence qui relèvent du registre de la guerre de celles qui relèvent du registre du crime. L'hypothèse qui sous-tend cette ST est la suivante : la construction de l'État moderne peut se lire comme une hétérogenèse de la guerre et du crime, adossée au partage entre l'intérieur et l'extérieur. Ce partage, s'il n'a dans les faits jamais été parfaitement atteint, s'est néanmoins imposé comme une norme. Or il fait aujourd'hui l'objet de révisions dès lors qu'il semble de moins en moins adapté à orienter l'action des institutions spécialisées dans la guerre et dans le crime, et qu'en particulier, la limite entre l'intérieur et l'extérieur qui lui est consubstantiel est régulièrement malmenée.
Dans ce cadre, les propositions soumises à la ST pourront s'inscrire dans une triple perspective : 1°) les formes de la distinction entre violence criminelle et violence guerrière ; 2°) les manifestations de l'incomplétude de ce partage en dépit de l'existence de la norme ; 3°) la mise en cause de la norme. Ces perspectives peuvent, sans que ce soit obligatoire, se croiser dans une même intervention.
Le partage tendanciel entre guerre et crime a résulté d'une série de processus sociaux transversaux qui se sont logés dans l'évolution du droit, la signature d'accords internationaux, la production de savoirs pratiques et scientifiques ou encore l'émergence de nouvelles doctrines professionnelles. Ces différentes sources pourront servir de supports empiriques aux contributions retenues. La section thématique s'intéressera particulièrement, sans qu'il s'agisse là d'une liste exhaustive à la série suivante d'objets.
(a) Les processus de différenciation à travers lesquels l'institution policière s'est progressivement distinguée des forces privées et des forces militaires. Par quels canaux s'est affirmée l'originalité d'un mandat spécifique, celui d'incarner une force publique dont les limites du périmètre d'intervention coïncident avec les limites frontalières, et qui constitue le criminel en tant que cible principale de son action ?
(b) La différenciation entre formes juridiques associées à ces types de violence. Comment le droit pénal d'une part et le droit de la guerre d'autre part se formalisent-ils l'un à l'écart de l'autre mais aussi l'un en référence à l'autre ? Comment ce partage accompagne-t-il la construction et la consolidation des Etats-nations pour lesquels la distinction entre un ordre interne et un ordre externe s'avère vital ?
(c) La séparation progressive des savoirs stratégiques des savoirs criminologiques. Comment la production savante sur les formes de violence interne, progressivement thématisée sous la forme de délinquance, a cherché à connecter des actes avec une figure spécifique, celle du criminel pris en tant qu'*adversaire* plutôt qu'en tant qu'*ennemi* de la société ? Jusqu'à quel point les savoirs criminologiques ont-ils cherché à constituer la délinquance en menace pour la cohésion de la société d'une nature autre que celle que fait peser l'ennemi militaire ou l'agent au service d'une puissance étrangère ?
(d) Un retour réflexif sur les sciences sociales *émergentes à la fin du XIXe siècle*. Celles-ci ont accordé une place de choix à la criminalité dans les sociétés comme objet d'étude. Quels effets ces travaux ont-ils eu au-delà du monde académique ? En quoi ont-ils informé les sociétés politiques qui leur donnaient naissance en montrant que le crime leur était consubstantiel ?
À l'inverse, les résistances à ce partage tendanciel peuvent renvoyer à un certain nombre de phénomènes sociaux et politiques, aussi bien historiques que contemporains.
(a) Les résistances au partage entre guerre et crime dans l'ordre du droit interne. Comment considérer les législations dérogatoires, ou d'exception, dans le rapport qu'elles entretiennent avec le mouvement de dissociation de la guerre et du crime ?

(b) Les insurrections à l'intérieur des frontières nationales constituent aussi des mises à l'épreuve du partage entre guerre et crime. Dans quelle mesure peuvent-elles être saisies comme des laboratoires d'expérimentation d'autres modalités de catégorisation des formes de violence ? A l'inverse, comment leurs répressions constituent des moments au cours desquels s'éprouvent les dispositifs qui donnent existence au partage entre guerre et paix ?
(c) Les guerres au cours desquelles le droit de la guerre naissant n'est pas éprouvé. Les guerres coloniales constituent un exemple paradigmatique de ces formes de résistance. S'agit-il de conflits intrinsèquement conçus comme étant soustraits à la division progressive de la guerre et du crime ? Ou ont-ils constitué des espaces dans lesquels ont été expérimentées des caractérisations alternatives de la violence, mêlant guerre et crime ?
Ici encore, la liste est indicative et d'autres modalités de résistance sont parfaitement susceptibles d'être considérées.

This thematic section aims at confronting and discussing contributions dedicated to the social processes which contributed, since the XIXth century, to establish and maintain the distinction between two forms of violence: war and crime. Our premise is that the construction of the modern state may be understood as the heterogenesis of war and crime built against the fundamental partition between the external and the domestic realms. Though this distinction was of course never fully achieved, we argue it nonetheless progressively became a *norm* in modern societies. We also argue that this very norm is currently being revised in different ways, being less and less able to govern – and to account for – the actions of specialized institutions supposed to deal with war or crime – most notably: the consubstantial limit between the internal and the external realms being constantly transgressed.
The contributions may address one – or several – of the three following issues: 1) the different forms of distinction between war and crime; 2) the unfinished nature of the partition; and 3) the contestations of the norm.
This underlying distinction between war and crime has been the result of a wide array of social processes, such as the evolution of the law, the commitment to international agreements, the production of practical and scientific knowledge, or the emergence of new professional doctrines. All of the above, as well as others, may serve as empirical basis for the contributions. We would nevertheless most specifically be interested in papers addressing the following topics:
(a) *Processes of differentiation through which public, law enforcement institutions were progressively distinguished from private organizations and military forces*. More specifically: the ways in which a specific mandate emerged, embodied in public institutions whose perimeter of actions coincided with international borders and whose main target was to be *crime* and its perpetrator, the *criminal*.
(b) *Processes of differentiation between legal forms associated with these different types of violence*. In other words: the formalization of two separate, specific legal orders: criminal law and the law of war, with an emphasis on the distinctive nature of both processes, as well as their possible reciprocal influence along the way. More broadly, we would be particularly interested in discussing how this partition accompanied the construction and consolidation of nation-states, for which the distinction obviously proved vital.
(c) *The gradual separation of strategic and criminological knowledge*. In particular: 1) how scientific discourses on forms of domestic violence gradually establish the connections between certain acts and a specific figure, the criminal, being identified as an *adversary* – more than an *enemy* – of society; and 2) how and to what extent criminological knowledge tried to ascertain the specific nature of this threat for the cohesion of society.
(d) *A reflexive approach on the emerging social sciences at the end of the XIXth Century*. Since criminality was a prominent field of inquiry for the rising disciplines, we would like to assess their possible influence beyond academic circles, and more particularly, to question the way in which they might – or might not – have framed the wider understanding of the problem, by demonstrating that crime was consubstantial to modern society.
On the other hand, limits and resistance to this underlying distinction were – and are still – embedded in social and political phenomena we wish to explore in that perspective. Although the following should not

be understood as definitive list, we would more particularly welcome contributions addressing the following topics:

(a) *Resistances to the distinction between war and crime in the domestic legal order*. How are we to understand, for example, the derogatory or so-called 'special' legislations in the context of the gradual dissociation of war and crime?

(b) *Domestic rebellions and insurrections as circumstances when the distinction between war and crime has been put to test*. To what extent shall we analyze these situations as moments of experimentations with other categorizations of forms of violence? Or, conversely, to what extent shall we say that their repression offers moments when the mechanisms that support the distinction actually stand the test (of existence and resistance)?

(c) *War situations to which the emerging law of war was not – or has not been – extended*. Colonial wars offer a set of paradigmatic examples of such forms of resistance. Should we understand these conflicts as being intrinsically removed from the gradual process of partition between war and crime? Or, alternatively, as terrains of experimentation for other forms of violence mingling war and crime?

ST 69

Les pratiques de politique étrangère et de la diplomatie : nouveaux enjeux

The Practices of Foreign Policy and Diplomacy: New Perspectives

Responsables scientifiques :
Christian Lequesne (Sciences Po-CERI) christian.lequesne@sciencepo.fr
Hugo Meijer (IRSEM hugo.meijer@sciencespo.fr

L'analyse de la politique étrangère (APE) et l'étude de la diplomatie (DS) connaissent un renouveau depuis les années 2000 au sein du champ des relations internationales. Un seul exemple institutionnel est la création d'une section "Diplomatic Studies" au sein de l'International Studies Association, principal forum scientifique mondial de la profession. Ce renouveau intervient après deux décennies où, d'une part, la théorie des relations internationales a privilégié les explications systémiques (équilibre des puissances, transitions hégémoniques, etc.) au détriment de l'élaboration des politiques étrangères; d'autre part, les approches transnationalistes ont contribué, dans une certaine mesure, à faire passer au second plan l'État comme acteur des relations internationales et à éclipser l'étude de son action extérieure, en la reléguant ainsi vers les *think tanks* et les revues de praticiens.

Le retour de l'APE et des DS est passé par un ressourcement disciplinaire qui a vu les spécialistes de politique étrangère se tourner vers la sociologie, l'anthropologie et la psychologie. La mobilisation de ces disciplines a permis de diversifier les approches théoriques et méthodologiques employées pour expliquer la fabrication des diplomaties et des politiques étrangères en s'arrêtant plus en détails sur les pratiques d'acteurs. Une nouvelle école s'est constituée autour de l'étude des pratiques de politique étrangère et travaille en réseau : Pouliot (McGill, Montréal), Neumann (LSE, Londres), Adler Nielsen (Université de Copenhague) Wieseman (CSU, Los Angeles), Lequesne (CERI, Paris).

L'évolution de revues *Foreign Policy Analysis* ou *Cooperation and Conflic*t est de ce point de vue intéressante. On y trouve maintenant davantage de travaux qui s'intéressent à la pratique des diplomates et des « fabricants » de politique étrangère (Cornut et Pouliot, 2015), l'étude des profils psychologiques des chefs de l'État et des bureaucrates (Dyson 2006), l'étude des « cartes mentales » des décideurs en politique étrangère (Erforth, 2015), l'étude du rôle des discours et des cérémoniaux dans la diplomatie. Tous ces travaux s'appuient sur des méthodes d'investigation qualitative qui font appel au terrain et à l'ethnographie. Elles transforment le chercheur de relations internationales en chercheur de terrain et non plus simplement en théoricien abstrait travaillant à partir de son bureau, ce que Neumann appelle sarcastiquement "les armchair academics" (Neumann, 2002).

La "théorie des pratiques" (ou *practice theory*) appliquée à l'étude de la politique étrangère et de la diplomatie renvoie à de fortes interrogations sur les méthodes d'investigation, ce que la théorie des relations internationales était moins habituée à faire que d'autres branches de la science politique : entretien semi-directif, observation participante, recours aux corpus d'archives. L'interprétation subjective du chercheur (et donc sa position dans le processus de recherche) fait partie du travail de sciences sociales à l'encontre de certaines approches scientistes (en particulier quantitativistes) qui considèrent que la validation ou l'invalidation d'une hypothèse dépend avant tout du nombre de sources dont on dispose et de la capacité ou non à bien les corréler (Adler Nielsen, 2012).

L'objectif de la section thématique est de réfléchir aux outils analytiques disponibles pour étudier la politique étrangère et la diplomatie à partir des pratiques qui incluent à la fois les arts de faire (au sens où l'entend le philosophe Michel de Certeau) et les discours sur ces arts de faire. Les difficultés que rencontrent l'APE et les DS recoupent à bien des égards celles que connaissent l'analyse des politiques publiques et, plus généralement la sociologie du politique. Il s'agit donc d'évaluer et de comparer les schémas explicatifs et les outils analytiques disponibles pour l'étude des pratiques de politique étrangère

et des diplomaties en identifiant les théories et méthodes relevant de la théorie des relations internationales, de la sociologie et de l'anthropologie politique (cérémoniaux, rôle des repas dans la médiation diplomatique).

Les réponses apportées sont à même de renouveler les travaux français sur la politique étrangère et la diplomatie qui sont peu nombreux en France sans être inexistants. Il s'agit de faire dialoguer les sciences sociales françaises – qui ont toujours eu beaucoup à dire sur la sociologie empirique des pratiques d'acteurs – avec les nouveaux courants internationaux de l'APE et des DS, surtout anglophones.

Cette section thématique privilégiera des communications ayant à la fois un fort ancrage empirique et apportant une contribution à :

1. L'articulation de théories et méthodes relevant de la théorie des relations internationales, de la sociologie et/ou de de l'anthropologie, qui permettent d'enrichir l'analyse de la politique étrangère et de la diplomatie ;

2. L'analyse des pratiques des acteurs et des coalitions d'acteurs (étatiques et non-étatiques) qui contribuent à la fabrication de la politique étrangère ;

3. Le rapport entre la politique étrangère et les dimensions subjectives du politique (représentations, psychologie des acteurs, cartes mentales, etc.)

Foreign Policy Analysis (EPA) and the study of diplomacy (DS) have experience a revival in the field of international relations since the 2000s. One institutional example of this trend is the creation of the section "Diplomatic Studies" at the International Studies Association, the world's largest academic forum for international relations. This renewal comes after two decades in which, firstly, international relations theory has privileged systemic explanations (balance of power, hegemonic transitions, etc.) to the detriment of the study of foreign policymaking processes; secondly, transnationalist approaches have contributed to some extent to overshadow the State as an actor in international politics and to eclipse the analysis of its external behavior, thereby relegating the study of foreign policy to think tanks and practitioners' journals.

The renewal of FPA and DS has been enabled and nurtured by foreign policy experts turning to sociology, anthropology and psychology. The mobilization of these disciplines has diversified the range of theoretical and methodological approaches used to explain diplomatic and foreign policy formulation processes, through in-depth investigations into the practices of actors. A new "school" coalesced around the study of foreign policy practices: Pouliot (McGill, Montreal), Neumann (LSE, London), Adler Nielsen (University of Copenhagen) Wieseman (CSU, Los Angeles), Lequesne (CERI, Paris).

The evolution of magazines such *Foreign Policy Analysis* and *Cooperation and Conflict* is this interesting perspective. One can now find more work on diplomatic practices and on the foreign policy makers (Cornut and Pouliot, 2015), on the psychological profiles of state leaders and bureaucrats (Dyson 2006), on the study of "mental maps" of foreign policy makers (Erforth, 2015), the study of the role of speeches and ceremonial in diplomacy. All these works are based on qualitative investigation methods that use the fieldwork and ethnography. They transform the researcher of international relations into a field researcher and not just in an abstract theorist working from his office, what Neumann calls sarcastically "armchair academics" (Neumann, 2002).

The "theory of practice" (or practice theory) applied to the study of foreign policy and diplomacy refers to serious questions about the methods of investigation, that the theory of international relations was less accustomed to than other branches of political science: semi-structured interview, participant observation, use of archival corpus. The subjective interpretation of the researcher (and thus its position in the investigation process) is part of the work of social scientists against some quantitativist approaches

convinced that the validation or invalidation of an hypothesis depends primarily on the number of available sources and the capacity or not correlate them (Adler Nielsen, 2012).

The objective of the thematic section is to reflect on the analytical tools available to study foreign policy and diplomacy from practices that include both the "arts of doing" (to paraphrase the philosopher Michel de Certeau) and "discourse on the arts do". The difficulties of FPA and DS overlap in many respects with encountered in public policy analysis, and more generally in political sociology. It is therefore necessary to evaluate and compare the explanatory frameworks and analytical tools available for the study of foreign policy and diplomacy practices by identifying and drawing upon theories and methods derived from the theory of international relations, sociology and political anthropology.

This approach to the study of foreign policy analysis and diplomatic studies can contribute to renewing the few existing French works on foreign policy and diplomacy. This is a dialogue between the French social sciences - which have always had much to say on empirical sociology of the actors' practices - with new international trends in the fields of FPA and DS.

This section welcomes papers with both strong empirics and making a contribution to:

1. The articulation of theories and methods from international relations theory, sociology and/or anthropology, that enriches the analysis of foreign policy and diplomacy;

2. The analysis of the practices of the (state and non-state) actors, and coalitions of actors, competing in the making of foreign policy;

3. The relationship between foreign policy and the subjective dimensions of politics (representations, psychology, cognitive mapping, etc.)

ST 70
Gouverner les risques dans les Etats fragiles
Risk Management in Fragile States

Responsables scientifiques :
Clément Pin (CERAL Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité) pin.clement@orange.fr
Thomas Ribémont (CERAL Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité / CEPEL Université de Montpellier 1 / ICEE Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) thomasribemont@hotmail.com

L'étude des risques est devenue un axe central de l'analyse de l'action publique s'appliquant tour à tour aux risques sanitaires (Buton, Pierru, 2012), environnementaux (Becerra, Peltier, 2009), industriels et technologiques ou encore sociaux. Qu'il s'agisse de tremblements de terre, de tsunamis, d'accidents nucléaires ou de crises sanitaires, la définition de tels événements comme risques permet de les saisir comme des objets de politiques publiques se déployant à différentes échelles d'action publique et déclenchant des politiques hautement différenciées caractérisées par la diversité des contextes institutionnels (Boudia, Demortain, 2014).

En outre, la construction des risques apparaît étroitement liée à des jeux d'acteurs multiples et variés et à la nature et l'intensité de leurs interactions (Gilbert, 2003). Ainsi, comme le souligne Gilles Chantraine et Jean-François Cauchie, « *les modalités de construction sociale des risques dépendent de la diversité des outils mobilisés, des intérêts de chaque catégorie d'acteur à catégoriser un phénomène comme constituant un risque, et de la configuration des réseaux qui constitueront les lieux de la fabrique des risques* » (Chantraine, Cauchie, 2006). La gestion des risques se prête donc à une approche en termes de gouvernance, concept qui, comme l'a mis en évidence Jean Leca, renvoie à l'« *interaction d'une pluralité d'acteurs "gouvernants" qui ne sont pas tous étatiques ni même publics* ».

Ces questions, pour avoir été largement abordées dans le cadre de sociétés industrialisées dont les structures étatiques se révèlent relativement stables dans le temps (Beck, 1999) semblent en revanche avoir été moins traitées concernant les Etats dits « fragiles ». À la différence du concept d'État faible (ou failli) qui désigne l'absence générale de structures étatiques, celui d'État fragile renvoie à des considérations plus concrètes et opérationnelles telles que les questions de performance rapportées à un secteur spécifique (Verlin, 2014). On propose ainsi de définir les États fragiles avec James D. Fearon comme des Etats dotés d'institutions faibles ou dysfonctionnelles ou caractérisés par une mauvaise gouvernance. Le terme peut également être utilisé, selon l'auteur, pour désigner « *la possibilité ou l'actualité d'une violence politique* » (Fearon, 2011).

Les travaux présentés dans cette section thématique auront vocation à comprendre comment, dans ce type d'État, se structurent les politiques de gestion des risques en comparant notamment les perceptions des risques à différentes échelles d'action (Borraz, 2008). Cette Section Thématique reposera sur deux séries de questionnements :

- Un premier axe de réflexion étudiera les configurations de la gouvernance des risques dans les États fragiles. Qui gouverne les risques ? Quels acteurs des politiques de risque peut-on identifier aux différentes échelles d'action publique et en fonction des temporalités considérées (préparation aux désastres, gestion de crise, reconstruction, réhabilitation) ? Comment ces acteurs se coordonnent-ils lors de certaines épreuves liées à la gestion de risques (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001) ?
- Un second axe s'intéressera à la question des savoirs et des instruments mis en œuvre en matière de gestion des risques. Quels sont les instruments, les savoirs et pratiques de la gouvernance des risques (Lascoumes, Le Galès, 2005 ; Cabane et Revet, 2015) dans les Etats fragiles ? Comment

ces savoirs et pratiques circulent-ils entre les acteurs ? Comment les instruments d'action publique participent-ils à la définition des relations entre les acteurs dans les Etats fragiles ? ?

Risk studies have become a central pillar in the analysis of public policies, as applied to sanitary hazards (Buton, Pierru, 2012), environmental hazards (Becerra, Peltier, 2009), social, or yet again technological and industrial hazards. Whether earthquakes, tsunamis, nuclear accidents or sanitary crises, their characterization as a risk allows framing them as public policy objects, deployed at various stages of public action, triggering highly differentiated policies characterized by the diversity of institutional contexts (Boudia, Demortain, 2014).

Further, the construction of risks appears to be closely related to games involving multiple and varied stakeholders, and to the nature and intensity of their interactions (Gilbert, 2003). Thus, as Gilles Chantraine and Jean-François Cauchie emphasize, "*the modalities of the social construction of risks depend upon the array of mobilized tools, the interests each category of stakeholder has in specifying a phenomenon as a risk, and upon the configuration of networks where the fabrication of risks are located*" (Chantraine, Cauchie, 2006). Risk management therefore lends itself to an analysis through the prism of governance, a concept that, as evidenced by Jean Leca, refers to the "*interaction of a plurality of "governing" stakeholders that may not be all of a statal or even of a public nature*".

Such issues have largely been tackled within the framework of industrialized societies whose state structures have remained generally stable over time (Beck, 1999). It appears, however, that they have been less addressed within the framework of States characterized as "fragiles". In contrast to the concept of weak (or failed) State that refers to the general lack of state structures, that of "Fragile State" refers to more concrete and operational considerations, such as matters of performance within a specific sector (Verlin, 2014). Following James D. Fearon, we will define fragile States as States endowed with weak or dysfunctional institutions, or characterized by bad governance. According to the author, the term may also be used to designate the "*possibility or actuality of political violence*". (Fearin, 2011).

Material presented in this thematic section will aim to understand how risk management policies are structured in this type of State, notably through comparing how risk is perceived at different levels of action (Borraz, 2008). Two lines of questioning will structure this Thematic Section:

- A first line of questioning will examine the ways in which risk management may present itself in fragile States. Who manages risks? Which stakeholders involved with risk management policies may we associate with the different layers of public action, in relation with relevant timelines (disaster preparedness, crisis management, reconstruction, rehabilitation)? How do such stakeholders coordinate during arduous steps associated with risk management (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001)?
- A second line of questioning will focus on which body of knowledge and instruments risk management mobilize. What are the instruments, the body of knowledge and practice of risk management in fragile States (Lascoumes, Le Galès, 2005 ; Cabane et Revet, 2015) ? How do knowledge and practice flow among stakeholders? How do these tools contribute to shaping and defining interactions among stakeholders in fragile States?

Références / References

S. Becerra et A. Peltier (dir) (2009), *Risque et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*, Paris, L'Harmattan.
U. Beck (2001), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, (1re éd. 1986), Paris, Aubier.
O.Borraz (2008), *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique ».
S. Boudia et D. Demortain (2014), « La production d'un instrument générique de gouvernement. *Le « livre rouge » de l'analyse des risques », Gouvernement et action publique*, n° 3, p. 33-53.

F. Buton et F. Pierru (2012), « Instituer la police des risques sanitaires. Mise en circulation de l'épidémiologie de terrain et agencification de l'État sanitaire », *Gouvernement et action publique*, n° 4, p. 67-90.
L. Cabane et S. Revet (2015), « La cause des catastrophes », *Politix*, n° 111, p. 47-67.
M. Callon, P. Lascoumes, Y. Barthe (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
G. Chantraine et J.-F. Cauchie (2006), « Risque(s) et gouvernementalité », *Socio-Logos*, http ://socio-logos.revues.org/document13.html.
J. Dewey (2012), *The Public and Its Problems: An Essay in Political Inquiry* , Penn State University Press, Ed. Melvin L. Rogers.
J. D. Fearon (2011), « Fragilité des États, indicateurs de gouvernance et risque de guerre civile. *State Fragility, Governance Indicators, and the Risk of Civil Conflict* », *Revue d'économie du développement*, 4/2011, vol. 19, p. 153-186.
C. Gilbert (2003), « La fabrique des risques », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 114, p. 55-72.
P. Lascoumes, P. Le Galès (dir.) (2005), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.
J. Leca (1996), « La Gouvernance », *in* d'Arcy F. et Rouban L., *De la Ve République à l'Europe*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 329 et s.
O. Nay (2013), « Grand angle. La théorie des « Etats fragiles » : un nouveau développementalisme politique ? », *Gouvernement et action publique*, n° 1, p. 139-151.
Jan Verlin (2014), « Haïti : État failli, État à (re)construire », *Cahiers des Amériques latines*, 75, p. 25-40.

ST 71
États infaillibles ? Fragmentation des institutions et institutionnalisation du chaos
Unfailing States ? Institutional Fragmentation and Institutionalization of Chaos

Responsables scientifiques :
Marie Vannetzel (CNRS, CURAPP-ESS) marie.vannetzel@gmail.com
Maaï Youssef (CESSP-Paris 1 Sorbonne) maai.youssef@gmail.com

L'expression d' « États infaillibles » est construite de façon quelque peu provocatrice pour donner à penser ces États qui, par certains aspects, pourraient volontiers être classifiés en situation alarmante ou critique dans les index internationaux de fragilité, mais qui, par d'autres aspects, offrent l'image de - et la croyance en - une étonnante stabilité, souvent résumée, à défaut de l'analyser, à l'existence d'un « État profond ». Comment certains États parviennent-ils à maintenir leur stabilité, leur emprise territoriale et leur capacité de régulation alors qu'ils sont pris dans des contextes de grande vulnérabilité (extrême pauvreté, haut degré de violence criminelle, faillite financière...) ? Comment analyser la conjonction de dynamiques de fragmentation institutionnelle et de reproduction de l'armature étatique ?

La gageure de cette section est d'initier des comparaisons permettant d'élaborer un cadre conceptuel à même de donner prise sur ces motifs contradictoires, sans toutefois reproduire, en creux, les impensés normatifs de « l'approche westphalienne de la sécurité et du développement » (Nay, 2013), ni retomber dans le débat éculé autour du binôme État fort/État faible (Migdal, 1988, 2001). Deux axes, l'un plaçant la focale sur les institutions étatiques, l'autre sur les espaces dits « laissés vacants par l'État », organiseront la comparaison.

Axe 1: Fragmentation des institutions

Le premier axe vise à tenir ensemble les deux formes, en apparence hétérogènes, de fragmentation institutionnelle composant l'ambivalence de l'État infaillible: d'un côté, la déliquescence des institutions (leurs difficultés à administrer, à délivrer les services de base à la population…); de l'autre, l'importance des « complexes de pouvoir » transversaux aux institutions officielles, consolidés sous la façade de ces dernières mais fondant, d'une certaine façon, leurs capacités régulatrices. Cet axe s'inscrit alors explicitement dans le cadre du programme d'investigation établi par Michel Camau et Gilles Massardier: il s'agira d'appréhender l'État par le biais de l'articulation composite entre des « régimes partiels de régulation », compris comme sites fragmentés de négociation et d'élaboration de la décision autour d'arrangements sectoriels et/ou locaux (Camau, Massardier, 2009). L'enjeu, à la fois empirique et théorique, sera de documenter, en partant d'une institution ou d'une politique publique, les relations entre « complexes de pouvoir », « régulateurs officiels de l'État », mais aussi « agences de standardisation ou d'ajustement » (organisations internationales, bilatérales...) (Eboko, 2015). Comment l'objectivation de ce « régime partiel de régulation » éclaire-t-elle les procédés de rétention de l'information, l'omniprésence des labyrinthes administratifs, ou l'intrusion des acteurs sécuritaires ou criminels ? Comment comprendre les logiques de fragmentation comme modes, paradoxaux peut-être, de régulation ?

Axe 2: Institutionnalisation du chaos

De l'étude de la fragmentation institutionnelle développée dans l'axe 1, ressort un élément concomitant aux situations que nous choisissons d'étudier : le « chaos ». La fragmentation institutionnelle crée des brèches et des carences qu'investit une multitude d'acteurs, par intérêt, par nécessité, par contrainte. Articulations et « désarticulations » (Bataillon, 1993) entre ces composantes participent à un « chaos » qui, de prime abord, ressemble à « une force anonyme et incontrôlable qui s'affranchit des déterminations sociales » (Pécaut, 1996-1997).

Pourtant, l'hypothèse que nous faisons, dans le prolongement des travaux sur les « modes de gouvernement indirect » (Hibou, 2011), est que ce « chaos » constitue une forme d'organisation sociale de l'emprise étatique. C'est dans les interstices où l'État ne semble plus présent, que l'on peut tenter d'explorer et de scruter, empiriquement et loin d'une normativité surplombante, ce qui paraît constituer sa fragilité, son incapacité, mais qui relève de manières plurielles - consensuelles, négociées, conflictuelles, violentes etc. - de réguler. Comment l'État intervient-il, concrètement même si discrètement, dans la régulation de pratiques qui pourraient/devraient être l'objet de politiques publiques mais qui ne le sont pas officiellement ? Dans quelle mesure cette intervention est-elle véritablement « indirecte » ? Ces déficits étatiques sont-ils réellement des défaillances ? Quand des pans entiers d'une activité économique ou sociale fonctionnent de façon informelle, cela peut au contraire être analysé comme l'institutionnalisation d'un chaos, défini comme mode de régulation où l'informalité est partie intégrante d'une manière spécifique de gouverner (Elyachar, 2005 ; Sims, 2012). Il s'agira de spécifier ce que l'on appelle, faute de mieux, informalité, et de rendre compte, au plus près, des pratiques qui paraissent des solutions aléatoires et chaotiques palliant aux manquements de la législation ou de l'action étatique, mais qui sont en réalité articulées, investies, voire institutionnalisées, par les « complexes de pouvoir » ou les régulateurs officiels de l'État.

The expression of "Unfailing States" is constructed in a provocative way. These States, somehow, could be classified as being in alarming or critical situation in international fragility indexes. But they also show a surprising stability that is commonly referred to the strength of a so-called "deep State". How can we explain the maintenance of the stability, territorial control and regulation capacities of some States in vulnerable contexts (extreme poverty, high levels of criminal violence, financial bankruptcy ...)? How to analyze the mix of institutional fragmentation and reproduction of the State structures? We intend to tackle these questions in this thematic section.

The challenge of this section is to initiate comparative basis for developing an operational framework of analysis. We hope to be able to explain seemingly contradictory realities, without reproducing the normative Westphalian approach, or fall back into the hackneyed debate around the binomial strong State / weak State (Migdal, 1988, 2001). The comparison is divided into two axes. One focuses on the State institutions while the other one analyses the spaces supposedly "left vacant by the State".

1. Fragmentation of institutions

The first axis aims to hold together the two forms of institutional fragmentation that constitute the ambivalence of the unfailing State. The first one is the decline of institutions (such as the their lack of capacity to administer and to deliver basic services to the population); the second one is the importance of "power complexes" which are consolidated under the facade of official institutions but constitute their governmental capacities. This fits explicitly in the framework of the investigative program established by Michel Camau and Gilles Massardier: it aims to understand the State through the complex articulation between "partial regimes of regulation", understood as fragmented sites of negotiations and of decision-making within sectorial and/or local arrangements (Camau, Massardier, 2009). The challenge, both empirical and theoretical, will be to document, starting from an institution or a public policy, the relationship between "power complexes", "official regulators of the State", and "standardization or balancing agencies" (international organizations, bilateral arrangements...) (Eboko, 2015), which structures the "partial regime of regulation" in question. How does this analysis make sense of the opacity, the retention of information processes, the omnipresence of administrative mazes, or the intrusion of security or criminal actors? How can we understand the logic of fragmentation as paradoxical modes of regulation?

2. Institutionalization of chaos

From the study of institutional fragmentation developed in the first axis, emerges a concomitant element related to the situations that we study: "chaos". Institutional fragmentation creates gaps and deficiencies that are used by a multitude of actors, by interest, by necessity or by constraint. Articulations and "disarticulations" (Bataillon, 1993) between these aspects are part of a chaotic situation. This

"chaos", at first glance, looks like "an anonymous, uncontrollable force that overcomes the social determinations"(Pécaut, 1996-1997).

Yet, as an extension of the work on "indirect forms of government" (Hibou, 2011), our working hypothesis is that this chaos is a form of social organization related to the state apparatus. It is in the interstices where the State seems absent that we can try to explore and examine empirically - and far from an overhanging normativity - its fragility, its inability, but also the ways it regulates. How does the State intervene, concretely though discreetly, on practices which could/should be the subject of public policies but which are officially not? How far is this intervention truly "indirect"? And to which extent are these deficits of State unintentional breakdowns of the State? When whole sections of an economic or social activity work informally, it can be analyzed as an institutionalization of chaos, defined as a mode of control in which informality is part of a specific way of governing (Elyachar, 2005; Sims, 2012). We will intend to specify what is called, by lack of a better term, informality, and to closely analyze practices that seemed to be random and chaotic solutions at first sight. While these practices seem to overcome the shortcomings of legislation or public action, they may actually be articulated and invested, or even institutionalized, by the "power complexes", or by the official regulators of the State.

Références / References

Bataillon, G., « L'action humanitaire des ONG françaises en Amérique Centrale : entre bureaucratie humanitariste et nouvelle vision de l'humanité », *Cultures & Conflits*, 1993.

Camau, M., Massardier, G., *Démocraties et autoritarismes - Fragmentation et hybridation des régimes,* Karthala, 2009.

Eboko, F., "Vers une matrice de l'action publique en Afrique ? Approche trans-sectorielle de l'action publique en Afrique contemporaine", *Questions de recherche*, CERI, N°45, 2015.

Elyachar, J., *Markets of Dispossession: NGOs, Economic Development, and the State in Cairo*, Duke University Press, 2005.

Hibou, B., *Anatomie de la domination*, La Découverte, 2011.

Migdal, J.S., *Strong societies and Weak State. State-Society Relations and State Capabilities in the Thirld World,* Princeton, Princeton University Press, 1988.

Migdal, J.S., *State in Society, Studying how State and Society Transform and Constitute One Another,* Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

Nay, O., "Fragile and failed states: Critical perspectives on conceptual hybrids", *International Review of Political Science*, 0 (0), pp.1-16, 2013.

Pécaut, D., « De la banalité de la violence à la terreur : le cas colombien », *Cultures & Conflits*, 24-25, 1996- 1997.

Sims, D., *Understanding Cairo, The Logic of a City Out of Control,* The American University in Cairo Press, 2012.

ST 72

L'environnement en Relations Internationales : pour une sociologie historique

The Environment in International Relations: for a Historical Sociology

Responsables scientifiques :
Jon Marco Church (EA 2076 HABITER, Université de Reims) jon-marco.church@univ-reims.fr
Kari De Pryck (UMR 7050 CERI Sciences Po Paris et SPERI/GSI Université de Genève)
kari.depryck@sciencespo.fr

La sociologie historique de l'environnement comme domaine des relations internationales reste encore à écrire et cela malgré quelques travaux pionniers publiés ces dernières années (Ivanova 2012 ; Aykut et Dahan 2015). En effet, la plupart des études sur les régimes internationaux sur l'environnement se sont surtout intéressés à leur origine et à leur efficacité pour la résolution des problèmes environnementaux (Haas et al. 1993 ; Young et al. 2010 ; Breitmeier et al. 2011).

Or, ces travaux ne permettent pas à eux seuls d'aborder de manière critique les régimes internationaux sur l'environnement et peuvent, au mieux, identifier quelques éléments prometteurs de ces régimes. Dès lors, comment expliquer la fatigue qui peut être observée (Conca et Dabelko 2010) ? Un facteur décisif qui semble émerger est la forte dépendance au sentier (David 1985 ; Pierson 2000). En effet, à l'issue de plus de quatre décennies, force est de constater la tendance à répéter et reproduire à tous les niveaux des processus et pratiques déjà établis précédemment.

Pour ne donner que quelques exemples, de nombreuses conventions ont été établies sur un même modèle, comme c'est le cas de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention sur la diversité biologique (CDB), établies sur le modèle de la Convention de Vienne de 1985 pour la protection de la couche d'ozone. De même, on a pu voir récemment la multiplication de forums hybrides entre science et politique sur le modèle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le plus connu étant la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Cette constatation invite donc à s'interroger sur l'influence des actions et configurations passées, identifiés par exemple sur la base de recherches d'archives, d'études de longues séries de décisions ou de récolte de mémoire orale. Pour autant, les régimes environnementaux ne sont pas des objets monolithiques et une sociologie historique de l'environnement en relations internationales se doit de mettre la lumière sur les continuités mais également les changements dans les dynamiques organisationnelles qui peuvent se cacher derrière certaines continuités (Déloye 2007 ; Nay 2011 ; Nay et Petiteville 2011).

Pour prendre aussi en compte la dépendance au sentier et le changement dans ce domaine des relations internationales, nous proposons d'adopter l'approche de la sociologie historique (Déloye 2007 ; Mahoney 2000), ce qui permettra d'identifier les répétitions et changements de configurations d'acteurs et d'éléments contextuels qui conduisent à la reproduction ou non des régimes, alors même que les objets de ces derniers sont assez différents. Un tel questionnement permettrait de nuancer et d'enrichir les réflexions sur l'efficacité de ces régimes. Dans cette optique, nous proposons trois axes de travail autour desquels les contributeurs pourront articuler librement leurs objets d'étude.

1. Comment envisager une sociologie historique de l'environnement en relations internationales ?

La sociologie historique du politique est une approche qui a été appliquée avec profit à de nombreux domaines. Avec cet axe théorique, nous proposons de réfléchir sur son apport à l'étude de l'environnement en relations internationales par rapport à d'autres approches.

2. Comment analyser la dépendance au sentier et le changement dans les régimes internationaux sur l'environnement ?

Cet axe s'intéresse particulièrement à la réflexion méthodologique autour de l'usage de la sociologie historique pour l'étude de l'environnement en relations internationales. En fait, la dépendance au sentier et le changement restent encore difficiles à observer sur le terrain.

3. Qu'est-ce que la sociologie historique nous apprend sur la dépendance au sentier et le changement dans les régimes internationaux sur l'environnement ?
Ce dernier axe vise à lancer une réflexion plus empirique sur comment la sociologie historique peut nous aider à expliquer non seulement la continuité et la cyclicité des processus, mais aussi le changement, à savoir les anomalies, ces sorties du chemin qu'on observe aussi dans les régimes environnementaux. Nous invitons la comparaison entre régimes mais également à l'intérieur des régimes environnementaux.
Merci d'envoyer les résumés des propositions de communication (autour de 500 mots plus un titre indicatif, le nom et l'institution de rattachement des auteurs) conjointement aux responsables. Les communications pourront se faire en français ou en anglais.
Les responsables espèrent que les communications pourront être publiées à l'issue de cette Section thématique et que celle-ci permette de réfléchir à la possibilité de développer de nouvelles publications et de nouveaux projets de recherche.

The historical sociology of the environment as a domain of International Relations still needs to be written, despite some promising recent publications (Ivanova 2012; Aykut and Dahan 2015). In fact, most research on international environmental regimes mainly focuses on their emergence and their effectiveness to solve environmental problems (Haas et al. 1993 ; Young et al. 2010 ; Breitmeier et al. 2011).
However, the current state of the art does not allow to appraise international environmental regimes in a critical manner. At best, they can identify some emerging properties of these regimes. How to explain the fatigue that can be observed (Conca and Dabelko 2010)? We suggest that a key element that seems to emerge is the strong path dependence (David 1985; Pierson 2000). More than four decades have shown a tendency to repeat and reproduce existing processes and practices at all levels.
In order to give just a few examples, many conventions were established following the same model, such as the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) and the Convention on Biological Diversity (CBD), which were created based on the model of the 1985 Vienna Convention for the protection of the ozone layer. At the same time, one can observe a proliferation of boundary organizations bringing together science and politics following the model of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). The best known example is the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES).
This forces us to question the influence of past actions and configurations, identified through archival research, analysis of long series of decisions or collection of oral history. At the same time, environmental regimes are not monoliths. An historical sociology of the environment in International Relations is expected to bring forward not only continuity, but also change in the organizational dynamics that may hide behind continuity (Déloye 2007; Nay 2011; Nay and Petiteville 2011).
In order to consider also path dependence and change in this domain of International Relations, we propose to adopt a historical sociology approach (Déloye 2007; Mahoney 2000) to identify recurring and changing patterns of actors and of contextual elements that lead to the reproduction or non-reproduction of regimes, even if their objective can be quite different. This should at the same time nuance and enrich reflections on the effectiveness of these regimes. From this perspective, we propose three topics for panelists to freely choose from to elaborate their proposal.
1. How to conceive a historical sociology of the environment in International Relations?
Historical sociology is an approach that has already shed light to many issue-areas. With this more theoretical topic, we propose to reflect on its value added for the study of the environment in International Relations compared to other approaches.
2. How to analyze path dependency and change in international environmental regimes?
This topic is meant as an opportunity to carry on a more methodological reflection about the use of historical sociology to study the environment in International Relations. As a matter of fact, path dependency and change are still difficult to observe on the ground.
3. What does historical sociology tell us about path dependency and change in how the environment is dealt with in International Relations?
This topic aims at launching a more empirical reflection on how historical sociology can help explain not only continuity and cycles within processes, but also changes, i.e. anomalies, exceptions to path depend-

ency that can also be seen in environmental regimes. We encourage comparisons between regimes but also within regimes.

Please send proposals in the form of abstracts (around 500 words plus a tentative title, as well as the name and institutional affiliation of each author) to both conveners. Papers may be submitted and presented in French or English.

The conveners hope that some papers will lead to publication after this Thematic Section. They also hope that this panel will allow to reflect upon the possibility to develop new publications and research projects.

ST 73

Fonctionnalisation et (dé)politisation de l'Assemblée générale des Nations Unies : contributions à une sociologie des institutions internationales

The Functionalization and (De)politicization of the United Nations General Assembly: Contributions to a Sociological Analysis of International Institutions

Responsables scientifiques :
Delphine Placidi-Frot (Faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud, Université Paris-Saclay / Institut d'Etudes de Droit Public) delphine.placidi-frot@u-psud.fr
Simon Tordjman (Institut d'Etudes Politiques de Toulouse / Laboratoire des Sciences Sociales du Politiques) simon.tordjman@sciencespo-toulouse.fr

La plasticité de l'Assemblée générale, à la fois incontournable et contestée (Pellet, 2004), unifiée (par l'usage accru du consensus) et tiraillée par les divisions inter- (voire intra-) étatiques, moquée pour la monotonie répétitive de ses discours protocolaires mais méconnue quant à ses innovations institutionnelles et thématiques, explique en partie sa résistance à l'analyse et les manques de la littérature consacrée à cette institution. Tandis qu'elle concentrait un certain nombre d'oppositions théoriques voire d'affrontements normatifs dans les années 1960, l'AGNU ne trouve, depuis les années 1970, qu'une place marginale dans les travaux francophones – et notamment français – de science politique et de relations internationales. La production anglophone propose des travaux certes plus nombreux mais le plus souvent réduits à l'illustration ou à l'expérimentation de théories plus générales sur les dynamiques de vote et la robustesse des affiliations multiples (groupes régionaux, G77, etc.) des membres de l'Organisation.
Alors que l'on vient de célébrer les 70 ans de l'ONU, l'alternative entre une conception du multilatéralisme aveugle aux mutations de son instance autrefois emblématique ou la réduction de l'AGNU à un corps électoral supranational ne tient plus. A la suite de quelques travaux récents qui esquissent un renouvellement de l'analyse de l'AGNU (Beauguitte, 2010), il s'agira de contribuer à l'intelligibilité de l'AGNU suivant deux axes problématiques : celui de sa fonctionnalisation et de sa (dé)/(re)politisation.

1. La fonctionnalisation de l'Assemblée générale

En s'inspirant de la perspective de réflexion proposée par Bernard Lacroix et Jacques Lagroye (Lacroix, Lagroye, 1992), ce premier axe, articulé autour de la notion de « fonctionnalisation », aura pour objet de penser l'évolution du sens légitime attribué à l'Assemblée générale. Si « la fonctionnalisation de l'institution peut être vue comme l'ensemble des processus qui tendent à privilégier un usage de l'institution et conférer un sens collectif à cet usage » (Lagroye, François, Sawicki, 2006 : 152), cette perspective invitera à s'intéresser à la légitimation des activités de l'institution en partant des acteurs eux-mêmes plutôt qu'à partir de supposées fonctions de l'AG qui seraient déjà et/ou toujours là. Faire valoir une lecture de l'Assemblée générale comme l'institution en charge du développement, des droits humains ou de « l'humanitaire », c'est attribuer un sens principal aux activités qui s'y déroulent, simplifier ce qui s'y passe et partant faire valoir une « exigence fonctionnelle » de l'AGNU, du système onusien, voire de la gouvernance mondiale. Mais c'est également réduire les conflits et les oppositions qui ont pu se déployer tout au long du processus ayant pu conduire à cette issue.

2. (Dé)politisation(s) de l'AG

Se démarquant de toute ambition typologique, le deuxième axe problématique consistera à penser l'AG à partir de mouvements distincts mais bien souvent simultanés de politisation et de dépolitisation qu'elle permet et qui la marquent. En tant qu'ensemble structuré offrant un cadre aux interactions (Devin, 2016 :

17), l'AG contribue à la stabilisation des rôles, des conduites et des prescriptions normatives qui s'appliquent en son sein. Mais si ces contraintes s'imposent, elles peuvent dans le même temps constituer autant d'opportunités et de ressources à l'émancipation et à la (re)politisation (Müller, 2012). Se dessine alors une situation mixte dans laquelle la maîtrise des codes de l'institution devient une condition d'intégration en même temps qu'une possibilité d'ouverture à de nouveaux (en)jeux politiques. Les contributions attendues ne sauraient donc se limiter à appréhender l'AG en tant que structure formelle mais devront également penser cette instance comme espace de hiérarchies et de confrontations (Pouliot, 2016), adossées à des représentations souvent divergentes, des « trajectoires en quête de pouvoir » (Abélès, 2011 : 20) et des usages jamais stabilisés de codes et de routines institutionnels.

Les propositions adossées à une démarche d'enquête empirique, comparatiste et/ou sociohistorique (Kott, 2011) seront particulièrement privilégiées. Plusieurs objets ou entrées thématiques pourront être envisagés, qu'il s'agisse de suivre un thème (sécurité, développement, humanitaire, environnement, culture, genre, religieux, etc), une controverse, et/ou des acteurs qui circulent autour et dans l'organisation (Etats, comités, OIG, associations internationales, firmes privées, fonctionnaires internationaux, consultants et experts privés).

Les propositions de contribution comporteront les éléments suivants :

1. le titre de la communication ;
2. le nom et prénom du ou des auteurs, leur institution ou association de rattachement (s'il y a lieu), leurs coordonnées complètes (adresse mail, adresse postale, numéro de téléphone) ;
3. le résumé de la communication (6 000 signes maximum), qui identifiera clairement : a) l'argument central de la proposition,
   b) la méthodologie employée pour la recherche,
   c) les principaux résultats présentés.

More than 50 years after its establishment, the UN General Assembly (UNGA) appears both as a central and challenged international institution (Pellet, 2004). While it has been marked by a continuous process of integration through an increased use of consensus, it also remains torn by inter-(or intra-) states divisions, and mocked for the repetitive monotony of the speeches given at the occasion of the General Debates. Despite its significant institutional and thematic innovations over the past 20 years, this essential part of the UN system is largely overlooked in the recent political science and international relations literature. While it triggered many theoretical oppositions and normative clashes in the 1960s and the 1970s, political science and international relations scholars have since tended to merely seize the UNGA as an illustration or test case for broader theories on voting behavior and/or group politics in UN multilateralism. Following some recent works that outline a renewed analysis of the UNGA (Beauguitte, 2010), the thematic section seeks to apply a sociological perspective on the institution and places the emphasis on two intertwined issues : the functionalization and the (de)politicization of the UNGA.

1. The functionalization of the General Assembly

Inspired by Bernard Lacroix and Jacques Lagroye's work (Lacroix, Lagroye, 1992), the first panel will focus on the concept of "functionalization". The concept will be used as means to emphasize the processes through which legitimate meanings are ascribed to the General Assembly. As defined by Lagroye, François and Sawicki, "the functionalization of an institution can be defined as the set of processes that tend to favor specific use(s) of a specific institution and provide a shared understanding of this purpose" (Lagroye, François Sawicki, 2006: 152). Rejecting any predetermined and/or preexisting functions of the UNGA, such a perspective calls for an actor-centered inductive approach that will also reveal potential conflicts and oppositions that functionalization dynamics may simultaneously subsume and catalyze.

2. (De)politicization of the United Nations General Assembly

Putting aside any typological ambition, a second panel will focus on the distinct yet often simultaneous dynamics of politicization and depoliticization that affect the UNGA. As a structured environment that provides a framework for interactions (Devin, 2016: 17), the UNGA contributes to stabilizing roles, behaviors and normative requirements among its members. At the same time, these constraints provide resources for emancipation and renewed opportunities for political (inter)actions (Müller, 2012). Proposals are therefore invited to grasp the UNGA not only as a formal institution but as a space where hierarchies and confrontations take shape (Pouliot, 2016).

Case studies, comparative and/or socio-historical approaches (Kott, 2011) will be particularly welcomed. Various entries may be considered, ranging from specific themes (security, development, humanitarian, environment, culture, gender, religious, etc.), to controversies and actors that circulate around and within the institution (governments, committees, international organizations, NGOs, private firms, consultants and private experts, etc).

Proposals should include the following information:
1/ Title of the paper
2/ Name, affiliation and full contact details of the contributor(s) (email address, mailing address, phone number);
3/ Abstract of the paper (1,000 words) that will highlight: a) the central argument of the proposal, b) the methodology used for the research, and c) the main results that will be presented.

Références / References

Abélès (Marc) (dir.), *Des anthropologues à l'OMC : scènes de la gouvernance mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2011.
Aït-Aoudia (Myriam), Bennani-Chraïbi (Mounia), Contamin (Jean-Gabriel), « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale*, n° 50, 2011, p. 9-20.
Beauguitte (Laurent), « L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies de 1985 à nos jours », *Espace géographique*, 39 (3), 2010, p. 276-282.
Claude (Inis L.), *The Changing United Nations*, New York, Random House, 1967.
Devin (Guillaume), *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, 2016 (2e ed.).
Kott (Sandrine), « Les organisations internationales, terrains d'étude de la globalisation. Jalons pour une approche socio-historique », *Critique internationale,* n° 52, 2011, p. 9-16.
Lacroix (Bernard), Lagroye (Jacques) (dir.), *Le président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la FNSP, 1992.
Lagroye (Jacques), « Les processus de politisation », in Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.
Lagroye (Jacques), Francois (Bastien), Sawicki (Frédéric), S*ociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2006.
Müller (Birgit), « Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues », *Critique internationale*, n° 54, 2012, p. 9-18.
Pellet (Alain), « Inutile Assemblée générale? », *Pouvoirs*, n° 109, 2004, p. 43-60.
Pouliot (Vincent), *International Pecking Orders. The Politics and Practice of Multilateral Diplomacy*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 2016.

ST 74

Le séminaire : un nouvel objet pour l'histoire des idées politiques

The Seminar: A New Topic for the History of Political Ideas

Responsables scientifiques :
Sébastien Caré, Université Rennes 1, sebacare@gmail.com
Gwendal Châton, Université d'Angers, gwendal.chaton@free.fr

En France, l'histoire des idées a longtemps été une branche de la science politique guère soucieuse de s'interroger sur ses méthodes. En s'inspirant des innovations proposées à l'étranger, elle a récemment consenti un effort de réflexion salutaire sur ses approches et ses objets. Un consensus s'est ainsi rapidement formé autour d'un nouveau regard n'envisageant plus les idées politiques comme flottant dans l'éther de l'abstraction, mais imposant au contraire de les réinscrire dans leur contexte d'énonciation. Si cette perspective semble dorénavant largement partagée, sa mise en œuvre apparaît cependant souvent malaisée et peu probante. Il existe pourtant un espace curieusement négligé qui permet d'associer de manière féconde les analyses interne et externe : il s'agit du séminaire, un lieu où texte et contexte sont plus qu'ailleurs imbriqués. En se concentrant sur cette pratique intellectuelle totalement ignorée dans la littérature, cette section thématique aimerait ainsi, au travers d'une démarche inductive excluant l'élaboration *a priori* de principes méthodologiques, contribuer à sa manière au renouvellement contemporain de l'histoire des idées politiques. Pour ce faire, elle propose de mener une investigation qui prendra appui sur trois orientations.

Axe 1 – Un espace de production des idées politiques. Le séminaire se présente tout d'abord comme un lieu très singulier de production des idées, en raison aussi bien de la nature de l'enseignement qui s'y trouve délivré que des conditions matérielles de son déroulement. Ne suivant en général aucun programme imposé de l'extérieur, il consiste le plus souvent en l'exposé d'une recherche en train de se faire. Il s'agit ainsi « d'un travail *au présent*, sans recul, sans rétroactivité, sans protection, sans filet : d'une *production*, plus que d'un produit » (Roland Barthes). Le séminaire est donc comme la répétition de l'œuvre, ou encore sa « coulisse » (Michel de Certeau) d'où l'on peut guetter le mouvement hésitant de la réflexion et ainsi accéder à la genèse d'une pensée. Les conditions concrètes dans lesquelles se déroule le séminaire en font par ailleurs un lieu d'intersubjectivité, un espace de rencontre et d'échange entre *l'auctor* et son *lector*. L'auteur y est en effet plongé dans un dispositif très différent de celui de « l'écriture en chambre » : il est confronté aux réactions d'une audience qui n'est plus anonyme ni passive. Plus qu'un brouillon où l'auteur aurait déposé les ébauches de ses idées, le séminaire peut ainsi être envisagé comme un laboratoire d'expérimentation d'une pensée qui se cherche, comme une « fabrique » dont la singularité ne peut manquer d'engendrer des effets sur les biens intellectuels qu'elle produit.

Axe 2 – Un espace de transmission des idées politiques. Le séminaire peut ensuite être étudié comme une scène où les idées se transmettent selon des modalités spécifiques. Son étude offrira ainsi l'occasion de mettre à l'épreuve l'hypothèse de Randall Collins, selon laquelle c'est la nature des relations sociales nouées à l'intérieur d'une communauté, davantage que le contenu des idées véhiculées, qui constitue le critère pertinent pour distinguer entre elles les différentes « traditions » intellectuelles. Deux types idéaux proposés par Collins pourront ici guider la réflexion. La transmission verticale tout d'abord, apparaît caractéristique d'un rapport qui relie un « maître » à ses « adeptes » : on la rencontre dans des séminaires dont le charisme d'un leader est le ressort. C'est cette dynamique qui permet la constitution des « traditions loyalistes », centrées autour d'un fondateur héroïque et régies par une fidélité s'exerçant à travers la succession des générations de disciples. A l'inverse, la transmission horizontale semble caractéristique d'une relation se donnant pour but la confrontation réciproque des points de vue : elle explique l'émergence de « traditions impersonnelles » reposant avant tout sur des idées ou des méthodes, sans que des fondateurs ou des textes canoniques ne se révèlent décisifs aux yeux des participants. Ces

deux extrêmes dessinent ainsi un continuum sur lequel pourront être situés les différents cas empiriques envisagés.

Axe 3 – Un espace de structuration d'un collectif intellectuel et politique. En orientant la focale du côté des auditeurs, on peut enfin appréhender le séminaire comme un lieu privilégié de socialisation entraînant la formation de communautés intellectuelles, soudées par un corpus d'idées politiques plus ou moins homogène, par le partage de méthodes et/ou par l'allégeance commune à un « maître ». A cet égard, les interactions se déroulant *in situ,* pendant les séances, apparaissent moins importantes que toutes les connexions qui s'opèrent autour du séminaire lui-même : « l'avant » et surtout « l'après » séminaire jouent souvent un rôle central dans la construction de tels collectifs. C'est là encore une attention aux pratiques, voire aux rituels, qui permettra de comprendre les modalités des processus d'agrégation. En outre, la constitution d'un groupe passant aussi par l'élaboration de ses rapports avec son « extériorité », on pourra compléter l'analyse des logiques d'aimantation, qui rendent compte de la formation des écoles de pensée, par l'examen des logiques d'exclusion. Les débats sur l'« hérésie » ou l'« hétérodoxie » d'un membre ou d'une partie du groupe ouvrent sur l'étude, non plus de la formation, mais du maintien dans la durée d'une coalescence produite à l'occasion d'un séminaire.

En se rattachant à un ou plusieurs de ces axes, les communications attendues pourront porter sur des séminaires tenus en France ou à l'étranger, à l'Université ou en-dehors (EHESS, Collège de France, etc.), dans un passé lointain ou proche, le tout dans une perspective monographique ou comparative. Dans ce dernier cas, il pourrait être pertinent de faire reposer la comparaison des séminaires étudiés sur la prise en compte d'un même événement (Seconde Guerre mondiale, Mai 68, etc.) ou d'une même situation (l'exil, la critique d'une paradigme intellectuel, la marginalité institutionnelle, etc.). Quelques séminaires célèbres pourraient ainsi retenir l'attention : on pense pour la France à ceux de Louis Althusser, Raymond Aron, Alain Badiou, Pierre Bourdieu, Michel Crozier, Michel Foucault ou Alexandre Kojève ; pour l'étranger aux séminaires de Jürgen Habermas, Martin Heidegger, Ludwig von Mises, Toni Negri ou Leo Strauss ; ou encore à des séminaires donnés à plusieurs voix comme le séminaire Raoul Girardet/René Rémond/Jean Touchard ou le séminaire Kenneth Arrow/John Rawls/Amartya Sen.

It was long believed in France that the History of Political Ideas did not have to question its methods. Taking into account the research conducted abroad in the last few decades, this discipline recently made a welcome effort to reflect on its approaches and topics. In the literature that now deals with these epistemological issues, a form of consensus seems to have been reached: since political ideas do not float freely, grasping them implies avoiding the pitfall of a purely abstract analysis, instead locating them in their specific contexts. If this project seems now widely shared, its implementation remains disappointing. There is nevertheless a neglected area where the internal and the external analysis may meet, namely the proposed research seminar where text and context are embedded. Focusing on an intellectual practice that remains curiously ignored, and following an inductive approach excluding any a priori method, this workshop would make a distinctive contribution to the contemporary renewal of the History of Political Ideas. To do so, it proposes to structure the research around three main axes.

Axis 1 – A space for the production of political ideas. The first way to see the seminar is as a factory of ideas. This is partly due to the specificity of the teaching it delivers. Following no programs imposed from the outside, it enables a presentation of current research. As Roland Barthes puts it, the seminar is "a work in the present time, without hindsight, without protection, without safety net: it is a production more than a product." The seminar can thus be considered as the rehearsal of a work – or its "backstage" (Michel de Certeau) – where one can scrutinize the often-faltering movement of the author's thought and explore its genesis through its bifurcations or wanderings. The concrete conditions under which a seminar is deployed also make it an intersubjective place for dialogue and exchange between the *auctor* and her *lector*. The author is plunged into a setting that is completely different than the solitary act of writing. She is faced with and audience that is not anonymous nor passive. More than a simple draft where the author

would have recorded the sketch of her ideas, the seminar can be analysed as an experimental laboratory of thought in search of itself, simultaneously exposed to the test of discussion.

Axis 2 – A place for the transmission of political ideas. Secondly, the seminar can be regarded as a place where political ideas are transmitted under specific terms. In this respect, this study will offer an opportunity to test Randall Collins's hypothesis that it is the nature of social relationships within a community, more than the content of ideas, that constitutes the relevant criterion for the distinction of the different intellectual "traditions". Two ideal-types proposed by Collins could guide the discussion. First, the vertical transmission expresses a relationship between a charismatic "Master" and his "followers". This dynamic fosters the constitution of the "loyalist traditions" that are centred around a heroic founder and governed by a principle of loyalty to her. Conversely, the logic of horizontal transmission is not aimed at producing disciples; instead it is a meeting place for different points of views. This dynamic explains the emergence of "impersonal traditions" based on ideas or methods that do not require the existence of any founders. These two extremes draw a continuum in which the different empirical cases could be situated.

Axis 3 – A place for the constitution of political communities. By adjusting the focal towards the auditors, one can finally examine the seminar as a privileged forum for socialisation that encourages the constitution of communities unified by political ideas, by methods or simply by a common allegiance to a Master. In this respect, interactions during the session seem less important than the relationships that weave before or after the seminar itself. Particular attention needs to be paid to practices and rituals in order to understand the process of social aggregation. Since the constitution of a group also involves reflexion on its relations with its "exteriority", the logics of exclusion should be considered. The debates about "heresy" or "heterodoxy" of one or several members led to consider, not only the formation, but also the maintenance over time of a coalescence formed during a seminar.

Proposals can explore one or more of the issues above. They can focus on seminars held in France or abroad, in the university or in other institutions (EHESS, Collège de France, etc.), on the recent or distant past, and through a monographic or comparative perspective. In the latter case, the comparison may be based on the same event (Second World War, May 68, etc.) or the same situation (exile, criticism of an intellectual paradigm, institutional marginality, etc.) Some famous seminars may be of interest. For example in France: Louis Althusser, Raymond Aron, Alain Badiou, Pierre Bourdieu, Michel Crozier, Michel Foucault, Alexandre Kojève, etc. Abroad: Jürgen Habermas, Martin Heidegger, Ludwig von Mises, Toni Negri, Leo Strauss, etc. Collective seminars: Raoul Girardet/René Rémond/Jean Touchard, Kenneth Arrow/John Rawls/Amartya Sen, etc.

ST 75

Le rapport au rapport. Un impensé de la science politique ?

The influence of official reports on policy-making, public debate and cognitive frames. An under-studied object of political science?

Responsables scientifiques :
Vincent Caby (Centre Emile Durkheim UMR 5116) vincent.caby@scpobx.fr
Sébastien Chailleux (Centre Emile Durkheim UMR 5116) s.chailleux@gmail.com

Ce panel souhaite comprendre les rôles que jouent les rapports dans la construction de l'action publique et du débat public.

Rapports administratifs, de groupes d'experts, ou parlementaires peuvent être différenciés en fonction de nombreux critères : paternité, nature de l'information contenue, forme, force contraignante, etc. Cette hétérogénéité des rapports constitue un obstacle à leur subsumption au sein d'un groupe particulier d'écrits, à l'instar de celui que forment lois et règlements, objets d'une littérature considérable. Or, les rapports ont une identité de nature et de destination : ils peuvent être définis *a minima* comme des supports écrits d'information, adressés aux décideurs et diffusés dans la sphère publique (excluant les documents confinés à la sphère administrative).

Ces supports demeurent largement impensés en science politique, et ce à plusieurs égards.
D'abord, les rapports possèdent une valeur intrinsèquement politique, dès lors qu'on les rapproche des « équipements » qui leur confèrent, ainsi qu'à leurs auteurs, un certain pouvoir (Trépos, 1996). De nombreux travaux se sont intéressés aux équipements contenus dans les productions scientifiques dans le domaine des *science studies* (par ex. : Latour & Fabbri, 1977). Plus rares sont ceux qui ont interrogé les aspects sociaux et politiques de la production des rapports. Dans cette perspective, une prosographie des auteurs (Robert, 2003) et une sociologie des « brouillons » Gayon (2009), peuvent être heuristiques. Sur ce thème, les travaux de Charvolin (2003), Fournel (2007), Leclerc (2009), Gayon (2009), font figure d'exceptions. Surtout, les travaux comparatifs manquent, ce qui limite fortement les possibilités de montée en généralité.

Les rapports sont ensuite politiques dans la mesure où ils apparaissent jouer des rôles-clés dans la construction du débat public et de l'action publique. Ici également, la littérature sur la réception des savoirs scientifiques au sein de l'espace politique est abondante dans les *science studies* (par ex. : Cash & al., 2012). Les travaux qui se concentrent sur des savoirs non certifiés par les titres académiques de leurs auteurs sont en revanche moins nombreux – exception faite de ceux de Brown (2004), Parker & Dekker (2009), Laroche (2009) sur les fonctions des rapports. Ce type d'analyse peut bénéficier d'une sociologie des controverses se focalisant davantage sur les rapports. Là encore, les recherches comparatives font défaut.

Sur un plan méthodologique enfin, le recours aux rapports comme source dans l'analyse reste sous-étudié, au regard des travaux existants sur d'autres sources : données d'archives, statistiques, d'entretiens, etc. (Dupuy & Pollard, 2009).

L'objectif de ce panel est de remédier à ces impensés en regroupant les travaux dédiés aux rapports autour des axes de recherche suivants :

- **Comment définir les rapports ?** Quelles catégories est-il possible d'énoncer au sein de ce groupe hétérogène ? Est-il envisageable de générer une typologie des rapports qui soit heuristique dans l'analyse des processus de leur production et de réception ?

- **Comment les auteurs confèrent-ils du pouvoir à leurs rapports?** Quel rôle joue dans ce processus la désignation des auteurs ? De quelle nature sont les informations produites ? Comment dépasser la production d'expertise « située » ? Dans quelles conditions les rapports acquièrent-ils une crédibilité scientifique ? une acceptabilité sociale ?

- **Comment évaluer les effets de ces rapports ?** Quels facteurs influencent leur médiatisation ? leur entrée dans la sphère décisionnelle ? Comment évaluer les effets de ces supports écrits dans les différentes arènes ou forums de l'espace public ? Comment évaluer les effets de ces rapports suivant le caractère « public » ou « discret » de la politique publique ? Quels genres de récits de politique publique permettent-ils de développer ?

Organisation :

Sont encouragés les travaux reposant sur des approches comparatives.
Les propositions ne doivent pas dépasser 3000 caractères, espaces compris.

This panel aims to better understand the influence of official reports on policy-making, public debate and cognitive frames.

Official reports from administrations, experts' groups, or MPs can be distinguished using a great number of criteria: authorship, type of information, shape, binding nature, etc. The heterogeneity of reports makes it difficult to think of them as a specific group of objects (contrary to laws and other legal acts, studied by a vast literature). Yet, official reports have common features, regarding their nature and recipients. At least can they be defined as written materials containing information directed primarily towards policymakers (although other actors can have access to them as they are publicly released). The previous definition excludes therefore all reports which remain in the sole political and administrative spheres.

Such reports appear to be under-analyzed in political science.
First, official reports have an intrinsic political value as they contain a certain number of "équipements" (devices) which provide them and their authors with power (Trepos, 1996). A great number of science studies researchers studied how such "équipements" are used in the production of scientific knowledge (e.g.: Latour & Fabbri, 1997). Scarcer publications investigate the social and political aspects features of the production of official reports. Such an analysis can greatly benefit from a thorough description of the authors' careers ("prosographie") (Robert, 2003), as well as a meticulous study of the different drafts of the same report ("sociologie des brouillons") (Gayon, 2009). In this emerging field, recent progress were made by Charvolin (2003), Fournel (2007), Leclerc (2009) and Gayon (2009). The lack of comparative studies limits greatly attempts of generalization.

Reports are also political as they play key-roles in the construction of policymaking, public debate and cognitive frames. Here again, a great number of publications investigating the use of scientific knowledge by policymakers can be found in the science studies literature (e.g.: Cash & al., 2012). However, very few researchers have focused their work on written materials whose authors do not possess scientific credentials. The works of Brown (2004), Parker & Dekker (2009) and Laroche (2009) on the functions played by reports appear to be exceptions here. Such an analysis can benefit from a sociology of controversies focusing more on official reports *per se*. Here again, isolated case studies are the rule and there is a need for more comparative works.

At a methodological level, official reports as a source in social sciences research turns out to be clearly under-studied when compared to interviews or archives which are studied by a vast literature. (Pollard & Dupuy, 2009).

The aim of this panel is to contribute to fill these research gaps and to gather innovative works on official reports around the three following research questions:

- **How to define official reports?** What categorizations and typologies can be heuristic in the analysis of the production and reception of reports?

- **How do authors give power to their official reports?** What role plays the selection of authors in this process? What type of the information is produced? How do they attempt to get around "situated" expertise? Under which conditions official reports acquire scientific credibility? Social acceptability?

- **How to assess the impacts of official reports on policymaking, public debate and cognitive frames?** Which factors influence their entry into the media arena? Into the policymaking process? How to assess the effects of these written materials in the various arenas of the public sphere? Do they impact policymaking differently regarding the "public" or "discreet" feature of a given public policy? What kind of policy narratives they produce?

Organization
Submissions based on comparative approach are welcomed.
Abstracts must be under 3000 signs (including spaces).

Références / References

- Brown, A. D., 2004, "Authoritative sensemaking in a public inquiry report", *Organization Studies*, 25 (1), pp. 95-112
- Cash, D., Clark, W. C., Alcock, F., & al., 2002, "Salience, credibility, legitimacy and boundaries: Linking research, assessment and decision making", *KSG Working Papers Series*, RWP02-046
- Charvolin, F., 2003, *L'invention de l'environnement en France. Chronique anthropologique d'une institutionnalisation*, Paris : Ed. La Découverte
- Dupuy, C., Pollard, J., 2009, *Les rapports dans l'administration de la preuve. Quelques réflexions méthodologiques*, Congrès AFSP 2009, Section thématique 14 : L'analyse des politiques publiques existe-t-elle encore ?
- Fournel, J.-L., 2007, « Introduction à la « forme-rapport » : caractéristiques et temporalités d'une production de vérité publique », *Cultures et conflits*, 65 (2), pp. 37–50.
- Gayon, V., 2009, « Un atelier d'écriture international : l'OCDE au travail. Éléments de sociologie de la forme « rapport » », *Sociologie du travail*, 51, pp. 324-342.
- Laroche, H., 2009, « La crise, les rapports et les problèmes. Le cas de la canicule d'août 2003 », In Gilbert, C., et al. (Eds.), *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, Ed. La Découverte, pp. 73-89
- Latour, B., Fabbri, P., 1977, « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13 (1), pp. 81-95
- Leclerc, O., 2009, « Les règles de production des énoncés au sein du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat », In: Encinas de Munagorri, R. (Ed.), *Expertise et gouvernance du changement climatique*, Paris : Ed. LGDJ
- Parker, C. F., Dekker, S., 2008, "September 11 and post crisis investigation: exploring the role and impact of the 9/11 Commission", In: Boin, A., McConnell, A., & Hart, P. T. (Eds.), *Governing after crisis: the politics of investigation, accountability and learning*, Cambridge: Ed. Cambridge University Press, pp. 255-282
- Robert, C., 2000, « Ressources juridiques et stratégies politiques : Analyse d'une controverse à la Commission européenne sur la dimension sociale de l'élargissement de l'Union », *Sociologie du travail*, 42 (2), pp. 203-224

Trépos, J.-Y., 1996, *La sociologie de l'expertise*, Paris : Ed. PUF

ST 76

Contributions et perspectives critiques des éthiques environnementales dans la pensée politique : théories, pratiques et activités politiques

Contributions and criticals perspectives of the environmental ethics in political thought: theories, practices and political activities

Responsables scientifiques :
Caroline Lejeune (Centre d'Etudes et de Recherches Administratives Politiques et Sociales – CNRS/UMR 8026, Université de Lille 2, Sciences Po Lille)
caroline.lejeune@sciencespo-lille.eu
Gérald Hess (Institut de géographie et de la durabilité, Faculté des Géosciences et de l'environnement, Université de Lausanne) gerald.hess@unil.ch

A partir des années 1990, l'environnement devient un sujet de recherche de la science politique française. Depuis, il est étudié à partir de sa construction sociale et politique et sous le prisme de l'action publique environnementale (Lascoumes, 1994), des partis politiques (Boy, 1995 ; Villalba, 1996), de la sociologie des mobilisations environnementales (Ollitrault, 2008) ou encore de la démocratie participative (Boy et al, 2012 ; Mermet, Salles, 2015). Cependant les enjeux environnementaux n'ont pas été soulevés sous l'angle de leurs implications morales et matérielles dans la science politique française (Villalba, 2006).

Pourtant au fur et à mesure de l'accélération des problématiques environnementales le courant de la *Green Political Theory* a depuis la fin des années 1980 la spécificité d'interroger la manière par laquelle la réalité écologique et matérielle amène à repenser le fonctionnement traditionnel de nos systèmes politiques actuels et bousculent les catégories d'analyse fondamentale de la citoyenneté (Dobson, Eckersley, 2006), de la justice (Dobson, 1998 ; Schlosberg, 2007), de la délibération politique (Dryzek, 2011). La crise environnementale a donc suscité des questionnements épistémologiques et théoriques inédits (Semal, Szuba, 2015). La reconnaissance des limites environnementales et l'élargissement de la communauté politique aux non-humains ont ainsi permis d'interroger la théorie politique à partir des contraintes environnementales.

Alors qu'outre-Manche les éthiques environnementales sont un champ de recherche structuré depuis le début des années 1960, ces réflexions font l'objet en France d'un vif débat depuis le milieu des années 1990. Cette discipline de la philosophie s'est d'abord construite aux Etats-Unis autour des débats théoriques sur le fait d'accorder ou non une valeur morale aux entités naturelles (Light, Rolston, 2002) et s'est concrétisée par la publication d'une revue « *Environmental Ethics* » depuis 1979. En France, les premières diffusions des éthiques environnementales ont écarté le fait d'envisager qu'elle puisse faire l'objet d'un débat scientifique et politique dans la théorie politique, considérant qu'elles constituaient une rupture avec le projet humaniste des Lumières (Ferry, 1992). Puis l'importation en France de ce champ de recherche a permis d'opérer une distinction entre deux éthiques environnementales, l'anthropocentrisme et l'écocentrisme (Larrère, Larrère, 1997). La traduction des textes fondateurs (Afeissa, 2007) a également permis de considérer leurs spécificités épistémologiques dans la pensée politique. Cependant, la diversité des éthiques environnementales et du pluralisme moral qu'elles supposent n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie sur leurs implications politiques dans les registres de la citoyenneté, la justice ou encore de la démocratie participative.

La section thématique ouvre par conséquent un espace de débat sur les perspectives heuristiques que les éthiques environnementales pourraient amener au sein de la science politique française dans le contexte de la crise environnementale. En effet, la reconnaissance de limites environnementales (Rockström et al, 2009) interpelle fortement la communauté scientifique sur le rôle des non-humains dans la délibération politique (Bourg, Whiteside, 2010). L'accentuation des enjeux environnementaux soulève donc des questions sur la capacité du système démocratique à prendre la mesure de notre responsabilité politique et

à formuler des dispositifs adaptés aux impératifs environnementaux. Les éthiques environnementales semblent y contribuer en posant la question du sens d'une politique non anthropocentrée (Hess, 2013) dans la perspective d'une démocratie écologique. Dans quelle mesure les éthiques environnementales peuvent-elle renouveler le sens de la responsabilité et des délibérations politiques au regard de la crise environnementale?

Cette section thématique aborde par conséquent les perspectives heuristiques des éthiques environnementales dans la théorie politique. Elle contribue à initier des réflexions collectives sur l'élargissement de la politique anthropocentrée à partir de l'histoire des idées politiques, de la sociologie de la mobilisation, de la sociologie de l'action publique, de la démocratie participative. Cette section s'inscrit dans la continuité des débats de la *Green Political Theory*[1] et de l'*Environmental Ethic*. Cependant, ces courants disciplinaires étant restés à un niveau d'abstraction théorique, la section thématique encourage des contributions interdisciplinaires, sur un objet de recherche fécond, à l'appui de cas d'études concrets. Ces dernières peuvent être proposées en anglais ou en français.

L'hypothèse d'une heuristique des éthiques environnementales dans la théorie et les activités politiques nous amène ainsi à deux axes :

- **Théories politiques non anthropocentrées :** Cet axe invite à interroger l'élargissement de la communauté politique aux non-humains au sein du système démocratique. Il s'agira de questionner les valeurs, les principes de son élargissement afin d'entrevoir les enjeux théoriques inhérents à une communauté politique élargie. L'attention sera portée aux contributions dont l'objectif sera de proposer une analyse théorique de cette extension, de souligner les implications épistémologiques d'une telle approche. Une approche critique est encouragée afin de souligner les ressorts et les limites d'une théorie politique non anthropocentrée dans le système démocratique.

- **Pratiques et activités politiques non anthropocentrées** : Cet axe propose d'analyser les pratiques et les activités politiques sous l'angle des implications politiques des contraintes matérielles de l'environnement au sein du système démocratique. Les propositions pourront donc se concentrer sur l'analyse des instruments et des référentiels de l'action publique environnementales, de la démocratie participative (Lejeune, Villalba, 2015) et des mobilisations écologistes (mais pas de manière exclusive). Les contributions sont donc invitées à approfondir les mécanismes d'inclusion des entités naturelles et des limites environnementales dans la théorie des politiques publiques, de la démocratie participative et la sociologie des mobilisations.

In the 1990s, the environment has become an object of research within French political science. Since he is studied from the social and political construction and thanks to the analyse of environmental policies (Lascoumes, 1994), of political parties (Boy, 1995; Villalba, 1996), sociology of environmental mobilizations (Ollitrault, 2008) or studies on participative democracy (Boy and al, 2012; Mermet, Salles, 2016). However, environmental challenges were not raised through an analyse of their moral and material implications within french political science (Villalba,2006), and more generally, in social sciences in France (Kalaora, Vlassopoulos, 2013).

Nevertheless with the growth of the environmental problems the framework of Green Political Theory has since the end of 1980s the specificity to question the way by which the ecological and material reality brings to rethink the traditional functioning of our current political systems and develop the categories of fundamental analysis of the citizenship (Dobson, Eckersley, on 2006), of the justice (Dobson, on 1998; Schlosberg, on 2007), of the political deliberation (Dryzek, on 2011). Thus the environmental crisis involved epistemological and theoretical questionings (Semal, Szuba, on 2015) today. The recognition of

[1] Elle poursuit également les réflexions abordées au sein d'une section thématique du congrès de l'association française de science politique en 2013 dirigé par Luc Semal et Andrew Dobson sur la *Green Political Theory*. Voir : Section thématique 62, *appropriation et prolongement critique de la Green Political Theory*, dirigé par Andrew Dobson et Luc Semal, Congrès 2013 de l'AFSP, Paris. Voir : http://www.afsp.info/congres2013/st/st62/st62.html

the environmental limits and the extension of the political community to the non-human beings so allowed to question the political theory from environmental issues.

While across the Channel the environmental ethics are a field of research structured since the beginning of the 1960's, these reflections are the object of a deep debate since the environment of the 1990s. Environmental ethics have become a structured scientific field since the 1990's around the theoretical debates on the idea of giving or not a moral value to natural entities (Light, Rolston, 2002) and especially after the creation of the dedicated journal « *Environmental Ethics* » in 1979. In France, the first introduction of environmental ethics was received a break with the humanist project of the Lights (Ferry, on 1992), they have been thus excluded from scientific researches and political debates within political theory. Some years later, their importation in France of this frame allowed to make a distinction between two environmental ethics - anthropocentrism and ecocentrism (Larrère, Larrère, on 1997). the translation of founding texts (Afeissa 2007) so allowed to consider the epistemological specificities of this frame in the political thought. However, the implications of environmental ethics' diversity and its moral pluralism on concepts such as citizenship, justice, deliberation and participative process...etc have not been thought through the study of political activities.

The thematic section opens consequently a space of debate on the heuristic perspectives that environmental ethics could bring within the French political science in environmental crisis. Indeed, the recognition of environmental limits (Rockström and al, on 2009) strongly calls for a thinking on the role of the non-human beings in the political deliberation (Bourg, Whiteside, 2010). The accentuation of the environmental challenges thus raises questions on the capacity of the democratic system to take the measure of our political responsibility and to formulate political answers and plans adapted to environmental imperatives. Environmental ethics seem to contribute to it by emphasizing the meaning of non anthropocentric's policies (Hess, 2013) with the prospect of an ecological democracy. To what extent environmental ethic can renew the meaning of responsibility and political deliberations with regard to the environmental crisis?

This thematic section approaches consequently environmental ethics through political theory from the history of political ideas, the sociology of mobilization, the sociology of public action, participative democracy. It contributes to introduce collective reflections on the conditions of extension of anthropocentric politics. Thus this section fits in debates already led in the networks of *Green Political Theory*[2] and the *Environmental Ethic*. However, as these questions have remained on the level of theoretical abstraction, the thematic section encourages interdisciplinary contributions, regarding non anthropocentric politics, supported by case studies. The latter can be proposed in English or in French.

The hypothesis of environmental ethics' heuristic for political theory and activities brings us to two axes:

- **non-anthropocentric Political theories:** this point invites to question the extension of the political community to the non-human beings within the democratic system. It will aim to question the values, the principles of this extension to have a glimpse of the theoretical challenges regarding a widened political community. A specific attention will be given to contributions proposing a theoretical analysis of this extension, to underline the epistemological implications of such an approach. A critical approach is encouraged to underline the springs and limits of a non anthropocentric political theory in a democratic system.
- **non anthropocentric practices and political activities:** this point suggests to study the practices and the political activities taking into account the material constraints of the environment within the democratic system. Thus proposals can concentrate on the environmental public analysis of tools and reference tables of action, participative democracy (Lejeune, Villalba, 2015) and ecologist mobilizations

[2] It also pursues the reflections approached within a thematic section at the congress of the french association of political science in 2013 managed by Luc Semal and Andrew Dobson on Green Political Theory: thematic section 62, *French appropriations and developments of green political theory,* by Andrew Dobson and Luc Semal, Congrès 2013 of l'AFSP, Paris. Voir : http://www.afsp.info/congres2013/st/st62/st62.html

(but no exclusive way). Contributors are thus invited to deepen the mechanisms of integration of natural entities and environmental limits within public policies theories, sociology of mobilizations and studies on participative democracy.

Bibliographie / Bibliography

Afeissa, H-S. (2007) Ethique de l'environnement : Nature, valeur, respect. Paris : Vrin. Collection Textes clés

Bourg, D. et Whiteside, K.H. (2010) Pour une démocratie écologique, le citoyen, le savant et la politique. Paris : Editions du Seuil. Collection La République des idées.

Boy, D., Brugidou, M. et Halpern, C. (2012) Le Grenelle de l'environnement : Acteurs, discours, effets. Paris : Armand Colin

Boy, D., Le Seigneur, V-J. et Roche, A. (1995) L'écologie au pouvoir. Paris : Presses de Sciences Po.

Dobson, A. (1998) Justice and the Environment: Conceptions of Environmental Sustainability and Dimensions of Social Justice. Oxford : Oxford University Press.

Dryzek, J. (2011) Foundations and Frontiers of Deliberative Governance. Oxford : University Press.

Eckersley, R et Dobson A. (2006) Political Theory and the Ecological Challenge. Cambridge: Cambridge University Press

Ferry, L. (1992), Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal, l'homme. Paris. Livres de poches. Collection Biblio Essai.

Hess, G. (2013) Éthiques de la Nature. Paris : Presses Universitaires de France

Larrère, C. et Larrère, R. (1997) *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*. Paris : Editions Flammarion. Collection Champs Essai.

Lascoumes P. (1994) L'éco-pouvoir. Environnement et politiques. Paris : La découverte. Collection Ecologie et Société.

Lejeune, C. et Villalba, B. (2015) « Délibérer à partir de l'environnement. Une perspective théorique écocentrée de durabilité forte ». In : Mermet, L., Salles, D. (éd.) (2015) *La concertation apprivoisée, contester, dépasser ?* Paris : De Boeck. Collection ouvertures sociologiques

Light, A. et Rolston, H. III. (2003) Environmental Ethics. An Anthology. London : British Library.

Mermet, L., Salles, D. (éd.) (2015) La concertation apprivoisée, contester, dépasser ? Paris : De Boeck. Collection ouvertures sociologiques.

Ollitrault, S. (2008) Militer pour la planète : sociologie des écologistes. Rennes : Presses Universitaire. Collection Res Publica

Rockström, et al. (2009) « A safe operating space for humanity », Nature, Volume 461, pp. 472-475.

Schlosberg, D. (2007) Defining environmental justice, Theories, Movements, and Nature. Oxford: University Press

Semal, L. et Szuba, M. (2015) « Entrée « Théorie politique verte ». » In : Bourg, D. et Papaux, A. (2015) Dictionnaire de la pensée écologique. Paris : Puf. Collection Quadrige. pp. 988-990.

Villalba, B. (1996) La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984- 1994), *Politix*, n° 35, pp. 149-170

Villalba B. (2006), « La sociologie politique et l'environnement : questions sur un silence ». In. Beck C., Lughinbül Y., Muxart T. (dir.), Temps et espaces des crises de l'environnement, Paris, édition Quae, collection Indisciplines, 369-382